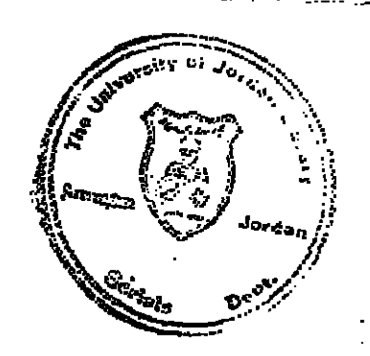


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13046 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 8 JANVIER 1987

La conscience de la Tchécoslovaquie

Contre vents et marées, face à un pouvoir crispé sur des certitudes dogmatiques et à une société qui choisit majoritairement le repli individualiste, la Charte 77 reste la conscience d'une Tchécoslovaquie où le temps semble s'être arrêté le 21 août 1968, avec l'entrée des chars soviétiques à Prague.

A l'occasion du dixième anniversaire de sa création, cette organisation clandestine a lancé un appel exhortant Tchèques et Slovaques « à sortir de leur apathie et à surmonter leur peur », et à dénoncer « le désordre dans la production, le commerce intérieur, les services, la bureaucratie paralysante ».

Empêchés par la police de présenter publiquement cet appel, interpellés quelques heures, les porte-parole de la Charte vont néanmoins le faire connaître en utilisant les canaux mis en place patiemment depuis dix ans : chacun des mille signataires est un relais, dans la capitale et en province, de cette voix persistante de la liberté et de la démocratie.

Mais ont-ils des chances d'être entendus, à l'instar du syndicat clandestin polonais Solidarité, ou bien des écologistes hongrois, dont les gouvernants sont contraints de tenir compte ? Les principaux animateurs de la Charte ne se font eux-mêmes guère d'illusions sur la portée immédiate de leur action.

Mouvement lancé par des intellectuels, comme le dramaturge Vaclav Havel, ou d'anciens dignitaires du régime, comme M. Jiri Hajek, qui fut ministre des affaires étrangères, il n'a que peu pénétré dans les couches profondes de la société. Ses animateurs entendent bien profiter de l'attitude nouvelle de M. Mikhail Gorbatchev envers les dissidents soviétiques pour contraindre la direction du parti à sortir de son immobilisme et inciter les citoyens à dire haut et fort les critiques sans cesse formulées en privé.

En prônant la « réconciliation nationale », le renouveau de la discussion démocratique, jadis fort vivante dans le pays, la Charte 77 souligne le retard pris par la Tchécoslovaquie sur ses voisins membres du pacte de Varsovie : une amnistie à la polonaise qui rendrait à la liberté les prisonniers politiques, comme les membres de la section de jazz de Prague encore emprisonnés, lui permettrait de ne plus être le « fossile brejnévien » du camp socialiste.

M. Gustav Husak, que des rumeurs persistantes donnent comme partant pour raison de santé, ou ses éventuels successeurs auraient tort de miser sur la faiblesse apparente des mouvements d'opposition. L'histoire de la Tchécoslovaquie a suffisamment montré qu'après de longues périodes de passivité et de fatalisme le peuple de ce pays s'est réveillé, montrant une incroyable capacité à contourner les obstacles et à faire valoir ses aspirations nationales et sociales.

Le gouvernement issu de l'intervention soviétique d'août 1968 a échangé, au fil des ans, une relative tranquillité de la société contre un bien-être matériel qui a peu d'équivalent dans les pays comparables.

Pays ouvert au monde, dont la capitale voit affluer chaque année des centaines de milliers de touristes, la Tchécoslovaquie n'oublie pas son occidentalité géographique et spirituelle. La Charte 77, relayée à l'étranger par des immigrés de talent comme l'écrivain Milan Kundera, rappelle ce pays au bon souvenir de l'Europe de l'Ouest. Il serait dommageable que ce signal restât sans réponse.

Des centaines de soldats chinois tués selon Hanoï

De nouveaux combats ont eu lieu à la frontière sino-vietnamienne

Malgré les appels de Moscou à une normalisation, la tension est de nouveau montée entre la Chine et le Vietnam à la suite de combats sur la frontière entre les deux pays. Les deux capitales ont donné des versions contradictoires, chacune attribuant à l'autre la responsabilité d'avoir attaqué la première.

Selon Hanoï, plus de cinq cents soldats chinois auraient été tués, le lundi 5 janvier, leurs attaques ayant été repoussées à « trois reprises » par les troupes vietnamiennes dans le district de Vi-Xuyên (province de Ha-Tuyên).

Si tel était le cas, il s'agirait des combats les plus importants, sur cette frontière, depuis 1979. A l'époque, pour « *punir* » le Vietnam d'avoir occupé militairement le Cambodge, l'armée chinoise avait brièvement occupé, au prix de pertes importantes, une portion du territoire vietnamien sur la frontière.

Selon Pékin, l'armée chinoise a « *contre-attaqué* », cette fois-ci, le long de sa frontière avec le Vietnam. Réagissant tardivement à l'annonce de combats par Hanoï, un porte-parole chinois a démenti, mercredi à Pékin, le bilan avancé par les Vietnamiens, les accusant de « *se vanter* ». Il n'a toutefois donné aucune précision sur le bilan chinois des combats. Il ne s'agit pas des incidents les plus graves sur cette frontière depuis 1979, s'est-il contenté d'ajouter.

(Lire page 28 l'article de JEAN-CLAUDE POMONTI.)

Un sondage Sofres pour « le Monde » et RTL

Le partage du pouvoir issu de la cohabitation est approuvé par une majorité de Français

La grève se poursuivait, le mercredi 7 janvier, à la SNCF, dans les transports parisiens et à EDF. A Paris, le mark a atteint son cours plafond de 3,3303 francs.

Interrogé à Europe 1, mardi, M. Chirac a critiqué l'attitude de M. Mitterrand et évoqué l'hypothèse d'une crise tout en affirmant qu'il ne la souhaitait pas. Une majorité de Français approuvent d'ailleurs le partage du pouvoir issu de la cohabitation comme en témoigne un sondage réalisé par la Sofres pour « le Monde » et RTL. Adversaire de cette cohabitation, M. Barre devait s'exprimer, mercredi, à « L'heure de vérité » d'Antenne 2.



Lire nos informations page 8

M. Verbrugghe quitte la direction de la police

Une victoire de M. Pasqua sur M. Mitterrand.

PAGE 10

La France et les droits de l'homme

La Ligue des droits de l'homme ne participera pas à la commission mise en place par M. Malhuret.

PAGE 11

Le Monde

« Nola Darling », un film de Spike Lee

Le retour de Lully

William Klein au palais de Tokyo

Grand Louvre : nouvelles du front

Pages 13 à 15

Les Philippines en butte à la pauvreté

Pour Cory, « peu de choses ont changé ».

PAGE 4

Un entretien avec M. Lang

L'ancien ministre de la culture fait le bilan de la politique audiovisuelle du gouvernement.

PAGE 9

Le sommaire complet se trouve page 28

Les déclarations de M. Chirac sur les grèves

Gouverner, c'est gérer

Un peu plus de trois mois après avoir bénéficié d'un accord général des forces politiques face au terrorisme, M. Jacques Chirac cherche à tirer parti d'une conjoncture comparable devant les revendications salariales qui s'expriment dans le secteur public. S'il y parvenait, le premier ministre pourrait estimer que le recentrage de l'action du gouvernement sur sa politique économique, voulu depuis l'échec de la réforme des universités, aurait réussi.

La rigueur n'est contestée par personne à droite. Elle ne peut l'être, non plus, par les socialistes, qui ont peiné, pendant trois ans, pour la faire admettre à leurs militants et à leurs électeurs. M. Chirac a observé, le mardi 6 janvier, sur Europe 1, que les communistes, qu'il accuse de « *politiser* » les grèves, avaient attaqué les orientations économiques des gouvernements précédents de la même façon qu'ils critiquent celles de son gouvernement. Comment les socialistes pourraient-ils, aujourd'hui, approuver ceux qui les combattaient hier et qui continuent, d'ailleurs, aujourd'hui ?

Est-ce M. Chirac qui tirera le profit de la conversion économique des socialistes en 1983 ? Souvent contestée lorsqu'il s'agit de mœurs, de culture, de projet social, la droite est « naturellement » plus forte lorsqu'il est question de gérer l'économie. A condition d'élaguer les aspects trop « libéraux » de son action, le gouvernement peut espérer occuper, sur ce terrain, une position imprenable.

Cette amputation idéologique a été rondement menée dans l'affaire de la SNCF. La leçon du projet Devaquet a porté. Après avoir soutenu M. Jacques Douffiagues, ministre délégué aux transports, dans sa bataille pour la réforme des critères d'avancement des cheminots, le premier ministre a décrété que cette question ne concernait en rien le gouvernement, mais uniquement les dirigeants de la SNCF. La responsabilité politique ne devait être engagée que sur les directives salariales.

Réduite à ses seuls axiomes économiques, la position du gouvernement, expliquée depuis la fin de la semaine dernière par M. Chirac, est moins aisée à attaquer.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 6.)

L'économique avant le social

Nul n'attendait de M. Jacques Chirac qu'il réponde à des revendications catégorielles autrement que par des propos de politique économique générale. La situation de la France et du franc, mais aussi les reculs successifs du premier ministre face aux étudiants, l'obligent – question d'image – à « tenir » face aux revendications des cheminots, des agents de la RATP, des électriciens et gaziers, des postiers. En outre, son peu de goût pour le psychologique, le spontané et l'irrationnel – trois des composantes des mouvements actuels – le poussent à réduire les conflits à ce qu'il connaît : une concertation qui relève des seules directions d'entreprise et une politisation qui est le fait des seuls communistes, par CGT interposée.

Le discours est donc simple et répétitif : nous ne changerons pas de politique. L'indispensable redressement de l'économie française nécessite effort, rigueur et solidarité, une solidarité qui doit s'exprimer envers les plus défavorisés, « *ceux qui ont perdu leur emploi, qui cherchent un premier emploi, dont le pouvoir d'achat a baissé et qui sont donc les victimes de la crise* ».

Est-il pour autant convaincant ? Sur le social, c'est peu probable. Entendre le premier ministre – le premier des premiers ministres à n'avoir reçu officiellement aucun syndicat neuf mois après son installation à Matignon (même s'il rencontre parfois à titre personnel M. Bergeron et M. Maire) – clamer qu'il est « *depuis toujours pour la concertation permanente avec toutes les forces qui représentent la nation* », que d'ailleurs il recevra l'ensemble des syndicats « *dès que la situation le permettra* » peut prêter à sourire. Comme peut sidérer le fait que le ministre dit des affaires sociales ait jugé bon de gagner les plages martiniquaises dès le début du conflit sous prétexte que celui-ci relevait de ses petits camarades libéraux du gouvernement et qu'il avait été battu dans un arbitrage sur les négociations.

Plus sérieusement, il a été dit et répété ces jours derniers, à juste titre, que le social était en partie symbolique, que les mesures prises récemment en faveur des agriculteurs et des médecins, il y a quelques mois au bénéfice des plus favorisés (suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, abaissement de la tranche supérieure de l'impôt) – quelles que soient leurs justifications économiques – rendent plus difficile l'acceptation de la rigueur.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 6 et nos informations sur les conflits sociaux pages 24 à 26.)

Le sous-développement des universités françaises

Le coût du redressement

Les cheminots ayant remplacé les étudiants à la une de l'actualité, la rentrée universitaire s'est effectuée dans la discrétion des années ordinaires. La parenthèse de la contestation refermée, tout est rentré dans l'ordre. Mais quel ordre ? Rien ne serait plus illusoire que d'imaginer que la vie universitaire puisse reprendre, comme si rien ne s'était passé. Car les causes profondes du malaise qui s'est exprimé à l'occasion du débat sur la loi Devaquet demeurent.

Ce malaise tient d'abord à la condition qui est celle des étudiants à l'université : inquiétude sur l'avenir et les débouchés professionnels, mais aussi lassitude devant la trop fréquente faiblesse de l'enseignement, l'insuffisance de l'encadrement, la médiocrité des équipements et des bibliothèques, les mauvaises conditions de vie et d'accueil, la dégradation des locaux... Bref, devant le sous-développement généralisé des universités françaises, particulièrement sensible lorsqu'on compare celles-ci aux grandes écoles.

Cette réalité-là n'a pas changé. Et elle est explosive. Elle provoquera d'autres réactions violentes, si un effort collectif d'envergure n'est pas entrepris, dès à présent, pour la redresser. Cet effort ne se justifie pas seulement par le souci d'éviter de nouvelles tensions sociales. Il est indispensable pour que la France dispose du potentiel humain lui permettant d'affronter la crise économique et la révolution technologique.

La France est l'un des pays développés qui ont le moins investi dans l'enseignement supérieur depuis quinze ans. Si elle veut à la fois rattraper son retard et augmenter le nombre des étudiants, comme le souhaitent les grands partis politiques, c'est un doublement du budget de l'enseignement supérieur (actuellement de 21,7 milliards) qui doit être envisagé d'ici à l'an 2000. Objectif particulièrement ambitieux, qui nécessiterait l'adoption, dès à présent, d'une loi de programmation pour en fixer les étapes.

Mais les difficultés ne sont pas seulement budgétaires. D'autres problèmes se posent : le développement et le rééquilibrage des aides aux étudiants, pour favoriser la démocratisation de l'enseignement ; la planification du recrutement des enseignants, et la redéfinition de leurs missions, pour augmenter le rendement des études ; l'aménagement des premiers cycles, pour accueillir tous les bacheliers, en réduisant le nombre des échecs.

F. G.

(Lire page 12 l'article de FRÉDÉRIC GAUSSEN.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

CHOMAGE

A force d'analyser le fléau, on voit se dessiner des pistes. Dominique Taddei sait ce qu'il ne faut pas faire : imposer les modèles « globalistes ». Pour Gérard Savatier, son témoignage de chômeur ayant créé un emploi le pousse à plaider pour des actions multipliées sur le terrain local.

Pour l'emploi, seules les politiques sélectives...

Le remède ne doit pas être recherché dans les idéologies faciles mais dangereuses.

par DOMINIQUE TADDEI (*)

DEPUIS plus de dix ans, les politiques économiques s'avèrent incapables de créer un nombre d'emplois satisfaisant, dans la plupart des pays d'Europe occidentale. Les Etats-Unis et le Japon ont eux-mêmes une situation bien plus mauvaise qu'il y a quinze ans et lourde de menaces à venir.

Devant cet échec quasi général, les responsables politiques oscillent entre volontarisme, quand ils sont dans l'opposition, et fatalisme, une fois revenus au pouvoir. Certes quelques évidences les rassemblent : Tout d'abord, il vaut mieux un environnement favorable plutôt que défavorable !

– Il faut donc souhaiter une coopération au moins européenne, si possible mondiale (on se contentera « en pratique » d'un éventuel consensus entre les Cinq (Etats-Unis, Japon, RFA, France et Grande-Bretagne). Mais chacun sent bien qu'il serait imprudent d'en attendre la solution de tous nos maux. D'où une seconde évidence :

– Il vaut mieux une croissance forte que faible et en effet plus de production entraîne généralement plus d'emplois. L'ennui est que cette seconde évidence n'a pas davantage un caractère opérationnel tant qu'on ne précise pas ce qui empêche une production plus forte et quelles mesures concrètes on propose.

C'est ici que les responsables politiques commencent à se disperser (dans tous les sens du terme !). Abandonnons (ils abandonnent en fait d'eux-mêmes !) ceux qui s'avèrent incapables de préciser les voies et moyens d'une croissance de la production (et de l'emploi) plus forte. Il reste alors deux grandes familles, dont le clivage recoupe largement (mais pas totalement), celui de la gauche et de la droite et qui professent des théories, et donc des thérapeutiques, opposées, du moins en première analyse.

Pour la première, la crise et donc le chômage proviennent d'une insuffisance de la demande (solvable), c'est-à-dire d'un manque général de débouchés. Qu'elle revendique ou non l'héritage intellectuel de Marx, cette proposition est plus simplement keynésienne ; il n'y a qu'à relancer la demande globale (par les dépenses publiques, les réductions d'impôts sur les revenus ou en encourageant la consommation, notamment par la hausse des salaires et des prestations sociales).

La seconde insiste sur le manque de capacité rentable, idée inverse de la précédente. C'est l'offre qui est le facteur limitant de la croissance et de l'emploi et qu'il convient donc de stimuler. Dans le long terme, il en sera ainsi grâce à la relance de l'investissement. D'ici là, il convient d'améliorer la rentabilité des entreprises. Cela suppose une baisse de leurs impôts, des cotisations sociales, des taux d'intérêt, et/ou un freinage des salaires. Prétendument libérale, cette politique est le plus souvent conservatrice, quand ce n'est pas franchement réactionnaire.

Trop loin de la réalité

Il y a là, au total, deux visions et éventuellement deux stratégies cohérentes parfaitement bien élucidées (1). Disons brutalement que les unes et les autres ont globalement échoué. Ce fut le cas, en France, des relances de Jacques Chirac ou de Pierre Mauroy comme en Angleterre, du monétarisme de Mme Thatcher, pour ne prendre que des exemples bien connus et quelque peu symboliques. Derrière leurs conceptions opposées, ces politiques ont en commun non seulement d'avoir échoué sur l'essentiel, qui était l'amélioration de l'emploi, mais encore d'avoir échoué pour les mêmes raisons. Leurs visions globalistes, réductrices, de la situation économique ont pu, certes, flatter superficiellement telle idéologie, fournir par là-même des possibilités de mobilisation politique relativement faciles, du moins pendant un temps, aujourd'hui dépassé.

Mais ces conceptions se sont avérées trop éloignées de la réalité. La simple observation comme les calculs les plus savants permettent de le constater. Il n'y a, dans nos économies européennes, aujourd'hui, ni une crise générale des débouchés ni une crise générale de la rentabilité, mais une coexistence durable des deux types de déséquilibre dans des secteurs et sur des marchés différents.

Nous proposons d'appeler cette situation : *chômage mixte*.

Dès lors, on comprend l'échec commun des deux formes de politique globaliste : à lutter contre un type de chômage, elles aggravent l'autre... et réciproquement. Prenons l'exemple évident du niveau général des salaires : l'abaisser réduit sûrement le chômage classique, mais aggrave non moins sûrement le chômage keynésien, l'élever aura les vertus et les vices opposés.

Il faut donc pour l'emploi, comme dans bien d'autres domaines, sortir des idéologies faciles, mais dangereuses.

Il n'y a pas, surtout à court terme, de politique miracle. Il y a, par contre, la possibilité de politiques sectorielles efficaces s'appuyant sur les enseignements connus de la théorie économique, qu'il faut seulement se garder de vouloir généraliser. Ainsi, à titre d'exemple, un secteur souffrant manifestement d'une insuffisance de débouchés, tel que le bâtiment et les travaux publics, devrait bénéficier de commandes de l'Etat ou des collectivités décentralisées. Dans d'autres secteurs, où au contraire les capacités rentables sont insuffisantes, il faut privilégier l'allongement de la durée des équipements et une réduction de la durée du travail, favorisés par une baisse sélective d'impôts et de cotisations sociales (2). A chômage mixte, politique sélective !

(*) Professeur d'Université. Ancien secrétaire national du PS.

(1) Edmond Malinvaud a proposé de les désigner respectivement comme situations de chômage keynésien et de chômage classique.

(2) « Des machines et des hommes », D. Taddei, Paris. *Documentation française (1986)*.

Faire d'un drame une chance

Grâce à une gestion très décentralisée, des millions d'initiatives individuelles et collectives pourraient voir le jour

par GÉRARD SAVATIER (*)

LES prises de position de MM. Philippe Séguin, Edmond Maire et de l'OCDE sont significatives : on admet enfin qu'il est impossible de créer 2,5 millions d'emplois pour résorber le chômage.

Après avoir agité cette promesse en 1981 et 1986, certains responsables de la majorité comme de l'opposition semblent regarder la réalité en face.

Est-ce renoncer à résoudre ce dramatique problème ?

Le véritable *renoncement* n'est-il pas, au contraire, de considérer le chômage comme une maladie, en perpétuant un régime d'assistanat pour ceux qui en sont victimes ?

Actuellement, les « bien-portants » cotisent à l'URSSAF et l'UNEDIC, et, quand ils sont « malades », ils perçoivent les indemnités journalières de la Sécurité sociale, ou des ASSEDIC. S'il est logique d'indemniser ceux qui ont perdu leur santé, il est grave de traiter de la même façon ceux qui sont privés d'emploi salarié.

Le chômage est même considéré comme une maladie honteuse et contagieuse. Tout est fait pour culpabiliser les victimes, les pousser à l'écart de la société. A eux les « petits boulots », les stages plus ou moins structurés, les TUC et une multitude de statuts aussi complexes que précaires. A eux, hélas, le régime de « fin de droit », l'exclusion, la pauvreté, le désespoir.

Et pour certains, le chômage est une aubaine, ils en profitent pour construire leur maison, travailler un peu (ou beaucoup) « au noir »... En alternant judicieusement les périodes de stage, de travail, de chômage et les congés maladie, on peut vivre très bien sans travailler plus de trois mois par an...

« C'est pas juste : je suis en stage payé 1 700 F par mois, vous me faites travailler huit heures par jour. Mes copains qui sont au chômage, en ce moment, se baignent au lac et touchent 3 000 F par mois ! »

Cette réflexion d'un jeune stagiaire, cet été, pose bien le problème : ce qui est pervers par-dessus tout, c'est de payer des gens à ne rien faire et de ne pas récompenser ceux qui font des efforts. Pour avoir droit à un stage, à certaines aides aux créateurs d'entreprises et aux avantages sociaux, il faut « être inscrit à l'ANPE », on vous demande votre numéro. Personne ne se soucie du coût social d'une telle attitude. Personne ne mesure l'irritation de ceux qui cotisent et ont le sentiment « d'entretenir des fainéants » (comme une propagande le souligne habilement). Il ne s'agit pas de rejeter la faute sur les travailleurs sociaux, qui s'acquittent de leur tâche avec les difficultés que l'on connaît.

Il n'est pas question non plus de laisser « crever de faim » ceux qui n'ont pas de travail. En moralisant la gestion du chômage, en obligeant ceux qui sont indemnisés à travailler et à se former, il est possible de fournir de quoi vivre décemment à tous tout en utilisant les sommes collectées par l'UNEDIC pour lutter contre le chômage, alors qu'aujourd'hui elles aggravent la situation.

Une expérience de dix ans dans une petite ville (Chambéry) dans les domaines de l'action sociale et de la formation conduit à proposer une démarche en deux temps fondée sur les comités locaux pour l'emploi (CLE) ou une autre structure pluraliste et décentralisée. Les CLE existent dans tous les bassins d'emploi (petites villes ou quartiers de grandes villes). Ils regroupent, autour d'un élu local (maire ou adjoint chargé des affaires économiques), l'administration (direction du travail, ANPE) et les syndicats salariés et patronaux. Ils peuvent être un outil efficace, au centre d'un processus simple.

Deux avantages majeurs

Premier temps de la démarche : les entreprises, les collectivités (de toute taille et de toute nature juridique) qui ont l'intention d'accueillir un chômeur demandent un agrément au CLE. Celui-ci l'accorde au vu d'un dossier : perspectives d'embauche à l'issue du stage, niveau de la formation assurée (au sein de l'entreprise et à l'extérieur). L'entreprise est-elle sur un créneau porteur ou prioritaire ? En la renforçant momentanément, peut-on la sortir d'une situation difficile, lui permettre d'attaquer de nouveaux marchés ? Y a-t-il un besoin urgent que la collectivité locale n'a pas les moyens de satisfaire autrement ?

Il résulte de l'examen des dossiers une liste sérieuse de structures d'accueil qui sera proposée à tous les chômeurs. C'est le deuxième temps de la démarche. Ils devront choisir une affectation et ils subiront à l'entrée un entretien comme pour une embauche. Leur parcours (travail et formation) sera suivi par les agents de l'ANPE, les divers intervenants sociaux, qui feront des rapports au CLE. Celui-ci pourra éventuellement enquêter lui-même, modifier le contrat, le renouveler, le rompre en cas d'abus. L'entreprise pourra verser au chômeur une prime, en plus des remboursements de frais auxquels ont droit les autres salariés.

La rémunération du chômeur stagiaire sera donc assurée conjointement par l'entreprise et par les ASSEDIC, à un niveau fixé par le CLE. Peu à peu, selon un calendrier adaptable en fonction du gain de rentabilité de la personne, la part des ASSEDIC diminuera, pour arriver à une embauche à 100 % par l'entreprise. En comptant tout : la rémunération, les charges, la formation interne et externe à l'entreprise, les ASSEDIC ne devraient pas dépenser plus qu'aujourd'hui, et les organismes de formation des adultes devraient réaliser des stages qui collent beaucoup plus aux besoins du terrain.

La rotation des chômeurs sera accélérée. On sait que la durée du chômage a tendance à augmenter, ce qui est logique car les chômeurs ne sont plus au contact de la vie professionnelle, des opportunités d'embauche. Deuxièmement, ce système met les décideurs en face de leurs responsabilités. Aujourd'hui, qui gère concrètement, au jour le jour, ces drames humains que sont les fins de droits, les refus d'entrée en stage ? Qui côtoie tous les jours les chômeurs, qui examine les dossiers ? Ce sont les secrétaires des guichets de l'ANPE ou de la direction du travail ! Les hommes politiques, les syndicalistes, émettent de beaux jugements généraux, mais ils ne sont pas directement impliqués. Ils seraient sans doute plus prudents dans leurs affirmations s'ils mesuraient vraiment la lourdeur des procédures, l'absence de formation et de motivation de certains chômeurs, leur désarroi en face des dossiers à remplir.

Il n'existe pas une solution, il faut ajouter des millions d'initiatives individuelles et collectives en faisant jouer toutes les complémentarités. Seule une gestion très décentralisée peut créer une telle dynamique.

(*) Ingénieur agronome.

« Polémique constitutionnelle »

A propos de l'article « La troisième manche » (le Monde du 1er janvier) *publié dans la page « Débats » « Polémique constitutionnelle », son auteur, Maurice Duverger, demande que l'on rétablisse l'intégralité du dernier paragraphe qui avait été coupé. Le voici :*

Bien qu'elle paraisse évidente, cette conclusion n'est pas acceptée par tous les juristes. Certains invoquent contre elle la décision du Conseil constitutionnel du 23 août 1985 déclarant que le contreseing est l'une des conditions de la demande d'une nouvelle délibération. Mais il est une condition identique de la promulgation dont la même décision précise que, par elle, le président *« atteste que la loi a été régulièrement délibérée et votée »*. Ce dernier a donc le droit de ne pas *promulguer une loi dont il estime* irrégulier le vote ou la délibération. Mais il ne peut le faire que par la demande d'une nouvelle lecture, le Parlement tranchant en dernier ressort. L'article 19 ne faisant aucune différence entre les deux paragraphes de l'article 6, en ce qui concerne le contreseing celui-ci est obligatoire pour chacun. S'il était refusé pour l'un et l'autre, la promulgation serait bloquée par la volonté du premier ministre que l'Assemblée nationale, seule, pourrait sanctionner par un vote de censure.

En outre, dans le quatrième paragraphe, in fine au lieu de « que trois députés de l'UDF s'abstiennent », *il fallait lire :* « que trois députés de l'UDF la soutiennent ou que six s'abstiennent... »

COURRIER DES LECTEURS

La volonté de servir

Ne dirait-on pas, à en croire ce lecteur de la Bibliothèque nationale dont *le Monde* du 30 décembre 1986 a publié la lettre, que le département des manuscrits de cette maison se compose de conservateurs dont les uns sont absents et les autres occupés à fermer les yeux sur des lecteurs annotant, au stylo, des documents précieux ?

Les choses, à la vérité, sont plus simples. Lorsqu'un manuscrit se trouve à l'atelier de restauration (et non à la réserve, comme l'affirme ce lecteur), le personnel responsable propose un microfilm de consultation (et, en outre, pour le document en question, un jeu complet d'épreuves de planches) et s'offre même à laisser examiner le document à l'atelier : encore faut-il alors justifier de la nécessité et de l'urgence de la consultation de l'original, ce qui n'a pas été le cas. Pour le reste, tous les habitués du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale savent que l'usage du crayon à papier est seul autorisé à la table de la réserve des manuscrits.

La Bibliothèque nationale, trop souvent désignée du doigt pour ne pas remplir ses missions, s'honore aussi, en fait, de nombreux témoignages de satisfaction. Ceux-ci font du bien, au plein sens du terme. Sans doute tout n'est-il pas parfait dans l'institution... Sauf la volonté de servir : ses habitués savent qu'ils peuvent l'attendre de notre part. Mais la Bibliothèque nationale est aussi en droit d'attendre, elle, un minimum de compréhension devant telle ou telle difficulté qui peut surgir, et dont la solution est l'affaire de tous.

André MIQUEL,
professeur au Collège de France,
administrateur général
de la Bibliothèque nationale.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا من الأصل

ÉTATS-UNIS

Démocrates et républicains s'affrontent sur l'« Irangate » à l'ouverture du nouveau Congrès

La première journée de travaux du nouveau Congrès américain, le mardi 6 janvier, a été marquée, comme pouvaient le craindre les amis de M. Reagan, par une série de passes d'armes entre la majorité démocrate et la minorité républicaine sur l'« affaire iranienne ». A l'évidence, les démocrates souhaitent faire durer les choses durant la majeure partie de l'année, car plus l'enquête sera longue et étendue et plus la date de la publication de ses résultats sera rapprochée de celle de l'élection présidentielle en 1988.

Ces intentions démocrates sont clairement apparues lors de la formation de la commission spéciale d'enquête du Sénat sur le financement des « contras » par les ventes secrètes d'armes à l'Iran. M. Robert Dole, au nom des républicains, a critiqué le fait que cette commission, dont la formation a été acceptée à une très large majorité (88 voix contre 4), aura jusqu'au 31 octobre pour remettre son rapport. M. Dole a mis en garde ses collègues, à cette occasion, contre le risque que cette affaire ne devienne une « *obsession* » faisant oublier les nombreux autres problèmes auxquels le Congrès doit s'atteler, notamment les déficits commercial et budgétaire.

« *Notre premier devoir dans ce nouveau Congrès est de restaurer la confiance du public dans la formulation de la politique étrangère américaine* », a répliqué M. Robert Byrd, chef de la nouvelle majorité démocrate, soulignant que « *la mésaventure iranienne avait sévèrement atteint la présidence* » et la diplomatie des Etats-Unis.

Les sénateurs ont décidé, en outre, qu'il reviendrait à la commission spéciale de décider de l'opportunité de la publication du rapport préliminaire élaboré par la commission du renseignement du Sénat sortant. A la suite d'un vote serré (sept voix contre six), les membres de cette commission, estimant que leurs travaux étaient « *incomplets* », se sont opposés à la divulgation, dans l'état actuel des choses, de ce rapport.

Selon le *New York Times*, ledit rapport sénatorial conclurait, sur la foi de présomptions, que 8,5 millions de dollars d'une des transactions avec l'Iran ont été détournés au profit des « contras » nicaraguayens.

M. Reagan « scandalisé »

La Maison Blanche a indiqué que le président Reagan était « *scandalisé* » et « *profondément déçu* » de la non-publication de ce rapport qui, selon certaines sources, ne contiendrait pas de preuves permettant de dire qu'il était au courant du détournement de fonds au profit des « contras ». La principale organisation antisandiniste, le Front démocratique nicaraguayen (FDN), a révélé mardi que son bureau de Washington avait été récemment cambriolé et que des documents bancaires avaient disparu.

Si, sur le plan politique, les difficultés continuent pour M. Reagan, sur le plan médical, en revanche, les pronostics sont plus optimistes. L'examen au scanner subi mardi par le président n'a montré « *aucune anomalie* », a déclaré le docteur John Hutton. M. Reagan est apparu en robe de chambre à la fenêtre de sa chambre de l'hôpital de Bethesda et a crié aux journalistes qu'il se sentait « *très bien* ». Il s'est entretenu avec M. Frank Carlucci, son nouveau conseiller pour les affaires de sécurité nationale, et avec M. Donald Regan, le secrétaire général de la Maison Blanche. – *(AFP, Reuter.)*

URSS

La publication du « Docteur Jivago » bientôt autorisée ?

Une commission consacrée à l'héritage littéraire de Boris Pasternak – dont le roman le plus connu, *le Docteur Jivago*, n'a jamais été publié en URSS – vient d'être créée par l'Union des écrivains soviétiques, a rapporté, le mardi 6 janvier, l'agence Tass.

Cette annonce officielle fait suite à la publication dans la *Gazette littéraire* d'un article de l'académicien Dmitri Likhatchev, président du Fonds culturel, dans lequel celui-ci expliquait qu'on lui avait demandé de lire *le Docteur Jivago*, affirmait que certaines idées « *étaient aujourd'hui perçues différemment* » et laissait entendre que la publication du livre pourrait être, un jour, autorisée.

La commission est dirigée par le poète André Voznessenski, qui, dans le passé, avait pris position pour la publication des œuvres complètes de Boris Pasternak. Un recueil de poèmes en deux volumes, comprenant des vers tirés du *Docteur Jivago*, avait été publié au début de l'année dernière par les Editions de littérature artistique, mais aucune mention n'était faite du roman. Par ailleurs, un recueil de textes en prose de l'écrivain avait été publié en 1982.

L'attribution du prix Nobel de littérature 1958 à Boris Pasternak pour *le Docteur Jivago* – publié en Occident par les Editions Feltrinelli – avait entraîné son expulsion de l'Union des écrivains. L'URSS, ayant refusé le prix au nom de Pasternak, avait toujours interdit le livre, notamment à cause du portrait sympathique qu'il trace des opposants à la Révolution d'octobre.

D'autre part, Radio-Moscou a fait, pour la première fois, référence au prix Nobel décerné à l'écrivain, « *poète et auteur de prose, Prix Nobel, mort à Moscou en 1960* ».

Déploiement des missiles de croisière « furtifs » en 1989

indique M. Weinberger

Washington *(AFP)*. – Les premiers missiles de croisière dits « furtifs », c'est-à-dire transparents au radar *(stealth)*, seront déployés en 1989 à bord de bombardiers stratégiques stationnés sur la base aérienne de Sawyer (Michigan), a déclaré, mardi 6 janvier, M. Weinberger, secrétaire à la défense. M. Weinberger a, par ailleurs, indiqué que le bombardier à technologie avancée (ATB) serait déployé au début des années 90, avec un an d'avance sur le calendrier prévu.

Ces deux programmes sont classés « top secret » par le Pentagone, et très peu d'informations sont disponibles à leur sujet. Ces deux systèmes d'armes sont conçus pour échapper partiellement à la détection radar grâce à des formes « douces » (sans angle vif) et à des peintures absorbant les ondes électromagnétiques.

En juin dernier, le Pentagone a annoncé au Congrès son intention de se doter de 132 ATB, pour un coût d'une quarantaine de milliards de dollars. L'ATB remplacera, dans les escadrilles du Strategic Air Command, les bombardiers B1-B, qui commencent juste à entrer en service. L'armée de l'air américaine souhaite acquérir, d'autre part, trois mille missiles de croisière, dont environ 40 % fabriqués selon la technique « stealth ».

Le gouvernement ouest-allemand dément avoir autorisé des ventes d'armes à l'Iran

BONN
de notre correspondant

Le ministère ouest-allemand de l'économie a confirmé lundi 5 janvier avoir été informé en 1984 par la société aéronautique MBB de ses contacts avec l'Iran à propos de la vente d'avions de transport Transall C-160. Le ministère précise avoir émis en mars 1985 un avis défavorable à un tel projet, en raison de la politique de neutralité du gouvernement dans le conflit irako-iranien.

L'un des dirigeants de la firme, M. Sepp Hort, avait révélé il y a quelques jours que des contacts avaient eu lieu au cours des dix-huit derniers mois avec l'Iran et le gouvernement ouest-allemand. Sans s'opposer au principe de discussion avec Téhéran, Bonn avait, selon M. Hort, fait dépendre son autorisation de la fin du conflit.

Ces mises au point faisaient suite à des informations diffusées par la chaîne de télévision CBS (voir *le Monde* daté 4-5 janvier), selon laquelle la société avait conclu avec l'Iran un contrat d'environ 1 milliard de dollars pour la livraison de douze appareils dans les deux prochaines années.

H. de B.

M. Jean-Bernard Raimond au Brésil et en Argentine

Le chef de la diplomatie française, M. Jean-Bernard Raimond, devait quitter Paris le mercredi 7 janvier pour se rendre en Amérique latine. Durant son voyage officiel de cinq jours, le ministre des affaires étrangères se rendra successivement au Brésil et en Argentine. A Brasilia, M. Raimond aura notamment des entretiens avec le président José Sarney et avec son collègue brésilien, M. Abreu Sodre. Le Brésil est le premier partenaire commercial de la France dans le tiers-monde, en dehors des pays pétroliers. En 1985, les importations françaises s'élevaient à 10,1 milliards de francs, et les exportations à 3,6 milliards de francs. Cinq cents entreprises françaises sont implantées au Brésil et l'enveloppe culturelle française destinée à ce pays atteint 100 millions de francs.

M. Raimond quittera Brasilia dimanche pour Buenos-Aires, où il séjournera jusqu'à lundi. Des entretiens sont prévus avec le président Raul Alfonsin et le ministre des affaires étrangères argentin, M. Dante Caputo. La France est le septième fournisseur de l'Argentine (2,1 milliards de francs en 1985) et son dixième client (2,5 milliards de francs). Paris se situe au troisième rang des investisseurs étrangers dans ce pays où Renault, en particulier, emploie neuf mille personnes et contrôle 29 % du marché automobile argentin. L'aide culturelle française en Argentine s'élève à 35,6 millions de francs. Lors de ses entretiens avec les responsables brésiliens et argentins, M. Raimond abordera notamment le problème de la dette extérieure, ainsi que les relations Est-Ouest et la situation en Amérique centrale. – *(AFP.)*

Les « Izvestia » s'inquiètent du sort des enfants handicapés

Moscou *(AFP)*. – Les *Izvestia*, le quotidien du gouvernement soviétique, viennent de brosser un tableau alarmant de la situation de l'enfance handicapée, un sujet très rarement abordé par la presse en URSS.

« *Pendant des dizaines d'années, nous avons honteusement fermé les yeux, feignant de croire qu'il n'y a chez nous ni sourds, ni aveugles, ni invalides, ni handicapés mentaux* », écrit le journal, sous le titre « Ils sont tous nos enfants ». La réalité est tout autre révèle l'auteur de l'article, qui, pour donner une meilleure idée de la situation, prend l'exemple de la région de Kemerovo, près de Novossibirsk (Sibérie), nullement considérée pourtant comme défavorisée en matière de santé.

« *Dans cette région, le pourcentage de femmes employées par des industries présentant des risques pour la santé est assez élevé. Ainsi, dans l'unité de production « azote », le nombre de femmes dont les enfants naissent avant terme est trois fois plus élevé que la moyenne.* » La moindre des choses, estime l'auteur, serait déjà d'interdire ce genre de travail pour les femmes, « *comme cela s'est fait dans les mines. Il faut prendre toutes les mesures nécessaires pour que les enfants puissent naître normaux* ».

D'après l'article, il n'existe pas en URSS de dépistage systématique des anomalies chez le nouveau-né. Et, si par hasard les médecins relèvent un retard susceptible d'être compensé par un changement de régime alimentaire, on s'aperçoit que l'URSS ne produit pas, par exemple, d'« *aliments albuminés* ». La surdité, si elle est détectée très tôt, peut parfois être corrigée par des appareils. Mais le plus souvent en URSS, selon les *Izvestia*, « *on constate trop tard les défauts de l'ouïe chez l'enfant* » et les appareils sont d'ailleurs « *de mauvaise qualité* ».

Lorsque l'enfant handicapé arrive à l'âge d'aller à l'école, commence un autre casse-tête : « *Dans la région de Kemerovo, il n'y a pas non plus d'écoles spécialisées pour enfants atteints de poliomyélite ou paralysés. Les rares établissements qui existent pour d'autres catégories de handicapés sont bondés et dans un état de délabrement déplorable. Les visites médicales se font au rythme de trente, quarante, parfois cent enfants par jour.* »

BIBLIOGRAPHIE

« L'Aquarium », de Miguel Bonasso

Les prédicateurs du repentir

– 1976 : une junte militaire menée par le général Videla prend le pouvoir en Argentine. C'est le début d'une longue période de terreur.

– 1983 : forcée de se retirer, la junte accepte le principe d'élections libres ; le 30 octobre : Raoul Alfonsin est élu président de la République.

Après une nuit australe de près de huit ans, les Argentins, libérés, peuvent enfin s'enivrer de lumière. Mais, en avril 1985, à l'ouverture du procès des généraux, ils doivent, malgré leur lassitude, affronter de nouveau les ombres du passé, et s'efforcer de comprendre. Comprendre comment ils ont pu laisser la dictature s'installer dans leur pays et en accepter les ravages.

Des dizaines d'ouvrages consacrés à cette période s'empilent sur les rayonnages des libraires. Dans l'énorme production littéraire qui comme à l'ordinaire accompagne, non sans un certain décalage, les drames nationaux, un livre s'impose, impitoyable et fort : l'*Aquarium*, de Miguel Bonasso.

Miguel Bonasso est un journaliste de quarante-quatre ans. Condamné à mort par les tribunaux de la junte, il réussit à quitter l'Argentine et à se réfugier au Mexique. Miguel Bonasso est moins attaché à expliquer qu'à comprendre ; il écrit moins pour dire le vrai que le vécu.

⁂

L'Aquarium, comme *le Premier cercle* de Soljenitsyne, décrit à sa manière les diverses sphères que de la soumission, de la trahison à la collaboration un détenu doit parcourir s'il veut survivre dans un système policier. Le personnage principal du livre, Pelado, un ex-député de la jeunesse péroniste, est recherché par la junte militaire. En 1977, il se rend à Montevideo, en Uruguay, pour y rencontrer le secrétaire politique de son parti. Un commando de policiers venu de Buenos-Aires, sur l'autre rive du Rio de la Plata, l'enlève, le torture et le ramène à Buenos-Aires. Là, il est conduit à l'Ecole de mécanique de la marine, près du stade de River Plate où se disputa, en 1978, la Coupe du monde de football.

Pelado, qui vient de faire son entrée dans le monde des « disparus », y franchit les « neuf cercles de l'Enfer » avant d'être « *prêté* » au 2[e] corps d'armée, commandé par le général Galtieri et stationné à Rosario, au nord de la capitale. Afin de servir d'appât, Pelado est placé au contrôle des billets de la ligne de *ferry-boat*, qui assure le passage entre les frontières de l'Argentine et du Paraguay, et qu'empruntent régulièrement les Montoneros. Pelado réussit à fausser compagnie à ses geôliers.

Avec des mots justes et à l'aide d'une intrigue policière à la Ludlum, Miguel Bonasso nous fait découvrir de l'intérieur le fonctionnement de l'Ecole de mécanique, ce lieu hors du temps comme l'est la souffrance et qui symbolise à jamais l'une des pages les plus sombres de l'histoire argentine.

L'Ecole de mécanique est une prison unique en son genre. Son concepteur, l'amiral Massera, l'un des quatre membres de la junte militaire, rêve d'« *une mystique nouvelle* » qui établirait dans son pays une société dite d'« *extrême centre* ». Pour y parvenir, il veut s'assurer toutes les intelligences, y compris celles de ses ennemis. Aussi ses adjudants, « *les prédicateurs du repentir* », aménagent-ils, selon ses plans, une prison à trois niveaux :

– Le premier, « la Cagoule », est destiné à mater le détenu en l'isolant à l'aide de la coiffe du même nom et de le préparer ainsi à la collaboration;

– Le deuxième, « la Cave », est le lieu où les « éducateurs » et les mouchards accueillent les entêtés, ces détenus qui résistent ;

– Le troisième, enfin, « l'Aquarium », est formé d'une série de petits cubes, isolés les uns des autres par des vitres, où les « collaborateurs » (les détenus enfin matés) occupent des emplois de bureau. Leur tâche consiste à lire la presse et à compiler les articles, à classer les livres d'une bibliothèque monumentale, fruit du pillage de milliers de bibliothèques expropriées, ainsi qu'à rédiger des fiches sur les guérillas de gauche et d'extrême gauche.

Certains de ces « récupérés » sont utilisés par la suite pour l'élimination de leurs anciens camarades, tel ce Tucho dépêché à Mexico afin de liquider le chef des Montoneros, Mario Firmenich. « *Ici*, dit un prisonnier de l'Aquarium, *nous avançons sur le fil du rasoir. Nous ne pouvons tomber que du côté du suicide ou de celui de la trahison.* »

En découvrant, au fil des pages de *l'Aquarium*, la nature du système carcéral argentin, avec ce qu'il a de connu ou d'innovateur, le lecteur, comme le Kyo de *la Condition humaine*, ressent avec force « *l'angoisse de n'être qu'un homme, que lui-même* ».

L'Argentine fait partie de ma mémoire. J'y ai vécu et je l'ai aimée. Pendant ces huit années de terreur, je me suis efforcé, pour ma modeste part, de secouer l'indifférence qui pouvait l'envelopper. Le roman de Miguel Bonasso me touche tout particulièrement, même si je n'adhère pas, tant s'en faut, aux choix politiques de l'auteur. Mais parce que *l'Aquarium* rappelle « *ce tango qui surgit comme un cri du bourbier immonde* » et qu'il met en scène des hommes dans ce qu'ils ont de plus universel, c'est-à-dire la volonté de vivre à tout prix, il touchera aussi ceux qui seraient moins sensibles à l'air de nostalgie de Buenos-Aires. Il faut lire *l'Aquarium*.

MAREK HALTER.

★ *L'Aquarium*, par Miguel Bonasso, Ed. Olivier Orban, 396 pages, 130 F.

Asie

PHILIPPINES : le « pouvoir du peuple » en butte à la pauvreté

Pour Cory, peu de chose a changé...

MANILLE
de notre envoyé spécial

Elle s'appelle aussi « Cory », mais elle n'est pas présidente des Philippines. Le long des rues, elle vend son poisson dans un panier rond coincé contre sa hanche. Le nom du quartier où vit Cory, « Commonwealth », a peu de rapports avec ce qu'il signifie : la richesse, commune ou individuelle, en est absente. C'est plutôt le dénuement et la précarité qui dominent. Dans ce quartier de baraques de fortune, non loin du Batasang Pambansa (l'Assemblée nationale), vivent sept mille familles. Tous les habitants sont des squatters comme au total plus d'un tiers de la population de Manille (sans doute huit millions d'âmes, mais personne ne sait exactement).

Rien n'a vraiment changé dans la vie de Cory depuis que le « pouvoir du peuple » a pris les rênes du pays il y aura bientôt un an : la pauvreté demeure le principal défi que doit relever le gouvernement Aquino. Cory emprunte de l'argent, va, à l'aube, au marché aux poissons de Novotas, au nord du grand bidonville de Tondo, et revient pour arpenter les rues du quartier de Cubao, son panier sous le bras. Elle arrive à gagner 30 à 40 pesos (environ 2 dollars) par journée lorsque les affaires marchent.

Autrefois, raconte Cory, il fallait emprunter au prêteur-usurier du quartier, qui pratiquait un taux d'intérêt de 20 % par jour. « *Autant dire qu'on ne gagnait rien. Maintenant,* explique-t-elle, *la situation s'est améliorée. Une partie des habitants se sont organisés en une sorte de coopérative : Sama-sama (entraide). Elle nous prête 200 pesos à rendre sous quarante jours avec un intérêt de 15 %.* »

Les « enfants des rues »

Ce qui a changé depuis février dernier dans la vie de la population pauvre de Manille, c'est que la police n'intervient plus pour casser les organisations qui se créent. « *En surface peu de chose a changé, c'est vrai, mais en réalité il est apparu une multitude d'initiatives, parcellaires, ponctuelles : débarrassés de la peur d'être accusés de subversion ou de communisme, les gens apprennent à gérer leur pauvreté. C'est déjà quelque chose de positif* », nous dit une religieuse de Commonwealth.

La pauvreté des Philippines, on n'en voit souvent que l'écume : le dénuement extrême et pathétique des clochards *(taong grassa)*, la pauvreté poignante des enfants mendiants qui viennent coller leurs mains à la vitre des voitures. Mais il y a aussi une autre pauvreté, diffuse, moins « spectaculaire » parce que dissimulée dans les quartiers-taudis ; parce que aussi la sous-alimentation ne se remarque pas toujours.

« *70 % de la population philippine vit en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire qu'elle satisfait moins de 80 % de ses besoins en alimentation* », laisse tomber Mme Karima Constantino David, ministre adjoint pour les affaires sociales et le bien-être. « *Au cours des dix dernières années, cette proportion de la population sous-alimentée a augmenté de 40 % au moins* », précise-t-elle. Globalement, entre 1983 et 1986, le revenu national par tête a régressé, passant de 760 à 590 dollars.

Sociologue à l'université des Philippines, Mme Constantino David a mené plusieurs enquêtes sur les « *habitants des rues* » et sait de quoi elle parle. Considérée comme une intellectuelle engagée, elle ne ménage pas ses critiques au gouvernement dont elle fait partie pour sa lenteur à s'attaquer au problème de la pauvreté. Le portefeuille de ministre des affaires sociales est revenu à une autre femme, le docteur Mita Pardo de Tavera, connue pour son action sociale, notamment en matière de prévention de la tuberculose et de la lutte contre la malnutrition.

« *Les problèmes sociaux sont énormes* », poursuit Mme Constantino David, qui a troqué ses jeans et ses tee-shirts de sociologue de terrain pour des tenues plus conventionnelles, mais qui fait preuve de la même détermination qu'autrefois. « *Nous venons d'obtenir pour 1987 une augmentation de 100 % de nos dépenses. Nous disposons donc de 500 millions de pesos (contre 187 millions en 1986). Nous devrions commencer à pouvoir faire quelque chose.*

» *Notre politique est fondée sur la prévention et non plus sur les actions après coup. Celles-ci par leur caractère spectaculaire peuvent être politiquement « payantes », mais elles ne résolvent rien. Plus encore que des actions directives, nous cherchons à encourager un peu partout et à financer des initiatives prises à la base. Le ministère ne peut tout gérer ou tout centraliser : il faut surtout créer une dynamique d'action.* »

Un programme de travaux publics

Afin de remédier dans un premier temps au chômage, le gouvernement a mis sur pied un programme de travaux publics d'un montant de 1,8 milliard de dollars qui doit entrer en application au cours des dix-huit prochains mois.

Sur le plan social, l'un des problèmes les plus graves des Philippines est celui des enfants des rues. « *Ils sont plus de vingt-cinq mille dont dix mille rien qu'à Manille* », estime Mme David. Leur âge varie entre six et quinze ans. Ils mendient, volent ou se prostituent et sont le plus souvent membres d'organisations plus ou moins couvertes par la police.

Le centre de redressement de Manille (baptisé Youth Center Reception), coincé dans le centre de la ville à côté du Lions Club, n'a guère changé par rapport à ce qu'il était il y a quelques années. Simplement les grilles des cellules, autrefois bleu ciel, ont été peintes en jaune (couleur du « pouvoir du peuple »). Mais la soixantaine d'enfants qui s'y trouvaient ce jour-là dorment toujours à même le sol, un néon allumé au-dessus de leur tête, jour et nuit. Le gouvernement doit prendre des mesures dans le cadre d'un programme de rééducation des enfants des rues, mais, pour l'instant, rien n'a été fait. La police continue à les arrêter et, eux, ne rêvent que de s'échapper pour retourner à la rue.

PHILIPPE PONS.

Reprise des négociations avec les communistes

La deuxième phase des négociations entre le gouvernement philippin et la guérilla communiste s'est ouverte le mardi 6 janvier à Manille. Le gouvernement a proposé que les discussions portent sur les thèmes de « *nourriture et liberté, emploi et justice* », a indiqué le chef de la délégation gouvernementale, M. Teofisto Guingona. Le Front national démocratique (FND), branche politique de la guérilla, aurait accepté cet ordre du jour. Le chef de la délégation du FND, M. Satur Ocampo, a déclaré qu'il était nécessaire d'approfondir ces idées générales. Il n'a toutefois pas évoqué les deux revendications communistes que le gouvernement a déjà rejetées (formation d'un gouvernement de coalition et fermeture des bases américaines).

La première phase de ces négociations avait abouti, le 10 décembre, à l'instauration d'une trêve, toujours en vigueur en dépit de violations sporadiques. Une nouvelle séance de pourparlers doit avoir lieu la semaine prochaine.

A Washington, M. Stephen Solarz, président de la sous-commission de la Chambre des représentants pour les affaires d'Asie et du Pacifique, s'est montré pessimiste sur les chances d'aboutir à un accord entre le gouvernement philippin et les communistes en raison de l'intransigeance de ces derniers. Le représentant démocrate a émis ce jugement à son retour d'un voyage à Manille au cours duquel il a rencontré deux représentants des rebelles. – *(AFP, Reuter.)*

VIETNAM : le sort d'une communauté religieuse

Un ton plus conciliant à l'égard des catholiques

BANGKOK
correspondance

Les catholiques du Vietnam ont, en masse, fêté Noël et loué les récents succès du sixième congrès du Parti communiste. C'est du moins ainsi que l'agence vietnamienne d'information AVI évoquait, il y a quelques jours, la grande piété avec laquelle les chrétiens ont cette année célébré la Nativité.

Ils étaient « *des dizaines de milliers* » à Hanoï, écrit AVI qui ajoute que, dans l'ancienne capitale impériale, Hué, des membres du Front de la patrie et des unités de jeunes ont « *mis sur pied des rencontres avec les prêtres et les laïcs de la ville, visitant les paroisses et ceux des catholiques qui avaient enregistré des progrès remarquables dans les domaines de la production et du travail* ».

Un contre-pouvoir potentiel

L'agence officielle cite en bonne place les paroles de Mgr Nguyen Van Binh, archevêque de Ho-Chi-Minh-Ville, qui aurait incité ses ouailles à respecter la « *double obligation* » du chrétien : « *Adorer le Christ et aimer sa patrie.* » « *En vue d'assurer ensemble, avec la population du Vietnam tout entier, la réussite des résolutions du sixième congrès du Parti communiste* », explique AVI.

Il y a longtemps que la ferveur des communautés chrétiennes du Vietnam n'avait trouvé aussi ample écho dans la presse du régime. En effet, depuis la chute de Saigon, en avril 1975, et la réunification un an plus tard du Vietnam, les relations du pouvoir avec l'Eglise catholique sont pour le moins tendues. Sur les quelque 3,6 millions de catholiques que compte le pays, les trois quarts vivent dans ce Sud déjà suspect aux yeux des cadres nordistes. En 1954, à la suite des accords de Genève et après la prise de pouvoir communiste au Nord, près de 800 000 personnes, catholiques pour la plupart, avaient cherché refuge au Sud.

A Ho-Chi-Minh-Ville, où ils sont aujourd'hui près d'un million (sur 3,5 millions d'habitants), les catholiques représentent le seul contre-pouvoir potentiel, ce qui bien sûr inquiète les autorités.

Si Mgr Nguyen Van Binh vit en bonne entente avec le pouvoir, il n'en va pas de même de son collègue de Hué, Mgr Nguyen Kim Diem, qui s'est trouvé plusieurs fois en conflit ouvert avec Hanoï. Il aurait même, selon certaines sources, été arrêté en 1984 en raison de son opposition déclarée à toute contribution des prêtres de son diocèse aux activités du comité de solidarité des Vietnamiens catholiques patriotes, une organisation d'origine nordiste contrôlée par le régime.

En juin 1983, treize membres du centre jésuite Dac-Lo de Ho-Chi-Minh-Ville avaient été condamnés. Certains des prévenus étaient accusés de trafic d'or, mais la plupart des observateurs avaient estimé, à l'époque, que le véritable motif des peines de prison parfois très lourdes qui frappèrent des gens comme le Frère Le Thanh Que résidait plutôt dans le soutien actif apporté par ces hommes aux thèses de la revue *Religion incarnée*, publiée depuis 1977, et qui incitaient les chrétiens à participer au travail d'action sociale.

Les attentions de la presse officielle

Or Hanoï, par le biais de son département des affaires religieuses, a clairement signalé son désir de voir l'Eglise ne s'occuper que de spiritualité. Il ne reste plus, dans le pays, que quelques séminaires – sur les trente-six que comptait le Vietnam avant 1975 – et les ordinations sont découragées par les autorités.

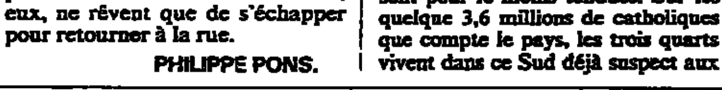
Le récent changement de ton n'est donc que plus remarquable. Il était cependant prévisible depuis quelques semaines. S'adressant le 23 octobre au secrétariat du parti communiste de Ho-Chi-Minh-Ville, M. Nguyen Van Linh, devenu depuis secrétaire général du Parti communiste, avait en effet exhorté les siens à plus de tolérance envers ces catholiques « *dont la plupart sont des travailleurs patriotes* ». « *Nous devons,* avait-il dit, *maintenir un contact étroit avec les bons prêtres catholiques, pour les aider à accomplir leur devoir envers la religion et la patrie.* » « *Mais,* ajouta-t-il aussitôt, *nous devons rester vigilants, rapidement démasquer et punir les éléments réactionnaires et mettre au jour leurs complots destinés à entraîner la population catholique dans des activités contre-révolutionnaires.* »

Des catholiques, comme d'anciens militaires du Sud, ont désormais droit aux attentions de la presse officielle. En outre, le million de Vietnamiens vivant à l'étranger – beaucoup ont fui le communisme – sont aujourd'hui présentés par AVI comme des gens qui ont « *jalousement préservé leur caractère national* ».

Les membres de la diaspora « *comprennent un nombre croissant de patriotes ardents* », affirme AVI. Seuls quelques-uns sont « *des réactionnaires antinationaux* ». La preuve ? un récent sondage effectué aux Etats-Unis aurait montré, toujours selon AVI, que « *92 % d'entre eux rêvent du Vietnam et que 88 % préfèrent leur nom vietnamien à celui qu'ils ont adopté en Amérique* ».

Il est certain que la communauté vietnamienne de l'étranger joue un rôle important dans le modeste développement du pays. On estime qu'elle envoie chaque année près de 100 millions de dollars au Vietnam. Voilà qui sans doute mérite un coup de chapeau de la part d'un régime qui, à l'occasion du sixième congrès du Parti communiste, vient d'affirmer avec force qu'il est grand temps de mettre de l'ordre dans tous les secteurs d'une économie aussi pauvre que chaotique.

JACQUES BEKAERT.



AFGHANISTAN : M. Chevardnadze à Kaboul

Moscou souhaite une intensification des pourparlers avec le Pakistan

M. Chevardnadze a profité de son séjour à Kaboul pour appeler à une intensification des pourparlers « indirects », sous l'égide de l'ONU, entre l'Afghanistan et le Pakistan, dont la prochaine séance doit s'ouvrir à Genève le 11 février. Selon l'agence Tass, le ministre soviétique des affaires étrangères a estimé, dans un discours prononcé le lundi 5 janvier, que l'on était « *plus près que jamais* » d'un règlement politique du conflit afghan.

Accompagné de M. Anatoli Dobrynine, responsable des affaires internationales au comité central du PC soviétique, M. Chevardnadze a poursuivi, mardi, ses entretiens avec les dirigeants de Kaboul dans une atmosphère « *de sincérité et de compréhension entre camarades* », si l'on en croit l'agence Tass. Lundi, le numéro un afghan, M. Najibullah, avait parlé d'atmosphère « *extrêmement chaleureuse* ».

Les responsables de la diplomatie soviétique, qui se rendent à Kaboul pour la première fois depuis l'intervention militaire de Moscou en 1979, ont qualifié de « *geste politique sage* » le projet de cessez-le-feu de M. Najibullah et invité la résistance à saisir « *la main ainsi tendue* ». M. Chevardnadze a souhaité le succès de l'offre de paix de Kaboul, « *car ce succès voudrait dire que les troupes soviétiques pourraient retourner tôt dans leur patrie* ».

Cette visite, selon M. George Shultz, souligne l'importance que Moscou accorde au problème afghan. « *Il est très clair que les Soviétiques n'arrivent pas à faire ce qu'ils veulent en Afghanistan, et peut-être prennent-ils conscience de la situation* », a déclaré le secrétaire d'Etat américain, mardi, dans l'avion qui le transportait de Washington aux Bermudes. Entre-temps, un porte-parole américain a déclaré, à Washington, que les Soviétiques « *devraient accepter un calendrier bref pour le retrait total de leurs troupes* ». – *(AFP).*

Proche-Orient

La guerre du Golfe domine la préparation du sommet islamique

A quelques semaines du sommet islamique qui doit se réunir fin janvier à Koweït, le président irakien, M. Saddam Hussein, a réaffirmé que son pays était disposé à conclure une « *paix juste, honorable et durable* » avec l'Iran. Dans un discours radiodiffusé, le mardi 6 janvier, M. Saddam Hussein – dont le pays a pris l'initiative de la guerre en septembre 1980 – a rappelé que Bagdad posait cinq conditions à l'arrêt des combats : retour complet des deux armées aux frontières internationales, échange des prisonniers de guerre, signature d'un accord de non- agression, promesse mutuelle de non-ingérence dans les affaires intérieures, sécurité pour la région du Golfe.

Alors que Bagdad a pratiquement passé sous silence le scandale de « l'Irangate », M. Saddam Hussein a également déclaré qu'il n'avait pas été étonné par les révélations sur les livraisons d'armes américaines à Téhéran par l'intermédiaire d'Israël : « *Nous avons dit depuis le début que le régime iranien était un régime suspect porté au pouvoir par des sionistes et des impérialistes* », a commenté le chef de l'État irakien.

Le rappel des propositions de paix irakiennes, à quelques jours du sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) à Koweït, a bien évidemment pour objet de placer l'Iran au banc des accusés et d'obtenir sa condamnation pour la poursuite de la guerre.

L'évolution du conflit a aussi été au centre des entretiens que M. Tarek Aziz, ministre irakien des affaires étrangères, a eus mardi à Alger avec son homologue algérien, M. Ahmed Taleb Ibrahimi. Aucune précision n'a été fournie de source officielle, mais il n'est pas exclu que l'Algérie puisse relancer ses efforts de médiation entre Téhéran et Bagdad. L'Algérie est l'un des rares pays arabes, avec la Libye et la Syrie, à entretenir de bons rapports avec la République islamique et à pouvoir, de ce fait, prétendre aux fonctions de médiateur. Elle a toujours observé une position de stricte neutralité dans le conflit, renvoyant dos à dos les deux belligérants. Cela lui a d'ailleurs valu d'acerbes critiques de la part de l'Irak qui, à plusieurs reprises, a accusé l'Algérie de manquer à ses devoirs de solidarité face à l'« *agression menée contre un pays arabe* ».

Le roi Hussein de Jordanie devait, de son côté, se rendre, ce mercredi, à Bagdad pour s'entretenir avec le président Saddam Hussein de la préparation du sommet de l'OCI – un sommet auquel l'Iran refuse de se rendre, accusant le Koweït de soutenir l'Irak dans la guerre du Golfe.

A New-York, le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, a fait part de sa consternation devant la poursuite de la guerre et particulièrement devant l'utilisation (par l'Irak) de gaz chimiques.

Enfin, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a laissé clairement entendre que le scandale de l'« Irangate » ne devait pas empêcher les Etats-Unis de continuer à œuvrer à l'amélioration de leurs relations avec Téhéran. « *La situation géographique de l'Iran le contraint à chercher le soutien d'autres pays (...). L'Iran a une longue frontière avec l'URSS, et le problème afghan est à sa porte ; ce sont des problèmes au sujet desquels nous pouvons travailler ensemble* », a observé mardi M. Shultz, à bord de l'avion qui l'emmenait aux Bermudes où il rencontrera le secrétaire au Foreign Office, sir Geoffrey Howe, avant de se rendre en Afrique. – *(AFP, Reuter.)*

ISRAËL : l'affaire du Lavi

Les Etats-Unis renouvellent leur opposition à l'avion de combat israélien

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour le Lavi, l'heure de vérité approche. Le sort de cet avion de combat se jouera dans les prochains mois. On saura alors si le fleuron de l'armée de l'air israélienne sera produit en série et deviendra le fer de lance de la chasse à la fin du siècle.

Le Lavi existe et se porte bien. Deux prototypes sont prêts, deux autres en construction. L'avion a réussi son premier vol expérimental le 31 décembre (*le Monde* du 2 janvier). Pourtant, son avenir reste hautement incertain car les Etats-Unis, principaux bailleurs de fonds du projet dès l'origine, ont changé d'avis. Le Lavi leur a déjà coûté 1,2 milliard de dollars et ils veulent maintenant arrêter les frais, jugeant le programme superflu et trop onéreux. Sans l'argent américain, le Lavi serait condamné.

Washington, ces jours-ci, accentue ses pressions sur Jérusalem. L'homme en charge du dossier au Pentagone est M. Dov Zakheim, sous-secrétaire d'Etat adjoint à la défense. Il se trouve en Israël, où il a rencontré, le lundi 5 et le mardi 6 janvier, M. Itzhak Rabin, ministre de la défense, et M. Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères. Pour les inciter à abandonner le programme Lavi, M. Zakheim leur a offert cinq solutions de rechange.

La plus tentante consisterait pour Israël à coproduire sur place des F-16 américains en les « habillant » d'une avionique répondant aux impératifs locaux. L'État juif a, de toute manière, déjà passé commande de cent cinquante F-16, dont les premiers seront livrés dans quelques semaines. M. Zakheim était aussi porteur d'une lettre de son patron, M. Caspar Weinberger, conseillant à Jérusalem de renoncer au projet.

Si l'on en juge à leur première réaction, les Israéliens n'entendent pas lâcher prise. « *A ma connaissance*, a estimé M. Moshe Arens, ministre sans portefeuille, *aucun avion n'est à la fois moins cher et meilleur que le Lavi.* » M. Pérès a réaffirmé son soutien au projet, mais les Américains ont quelques solides arguments. Le Lavi, soulignent-ils, coûtera environ le double du F-16. Le programme reviendra par an à 700 millions de dollars, dont seulement 300 provenant de l'aide américaine. Israël pourrait-il débourser la différence ? Surtout, le Lavi n'a pas que des amis en Israël – et les Américains le savent, – notamment dans l'armée de terre. « *Si le programme n'était pas aussi avancé, je ne le soutiendrais pas. Mais il est maintenant trop tard pour revenir en arrière* », a déclaré mardi le général Moshe Levy, chef d'état-major, devant une commission de la Knesset (le Parlement). Le numéro un de l'armée propose de transformer la fabrication du Lavi en un « *projet national prioritaire* » qui serait détaché du budget de la défense. Financièrement, l'armée cesserait ainsi d'en pâtir.

Pour le gouvernement israélien, l'enjeu du Lavi est à la fois industriel, technologique et stratégique. Interrompre le projet porterait un coup dur aux industries de pointe et mettrait au chômage plusieurs centaines de techniciens. Ce serait, surtout, renoncer à un symbole, celui de l'indépendance nationale. Mais même les plus beaux symboles, hélas ! ont un prix.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● **Grève de la faim de M. Vanunu.** – Le technicien israélien Mordechai Vanunu, accusé d'avoir livré des secrets sur les installations atomiques de l'Etat hébreu, a entamé une grève de la faim dans sa prison pour protester contre ce qu'il dénonce comme la volonté des autorités de le « *briser* », a rapporté, le mardi 6 janvier, le quotidien *Haaretz*. – (Reuter.)

LIBAN

L'ancien président Chamoun échappe de justesse à un attentat

Beyrouth (*AFP*). – L'un des dirigeants les plus prestigieux du camp chrétien libanais, l'ancien président Camille Chamoun, âgé de quatre-vingt-six ans, a été légèrement blessé dans un attentat à la voiture piégée le mercredi matin 7 janvier à Beyrouth, et trois de ses gardes du corps ont été tués.

L'attentat s'est produit au bas de la colline d'Achrafieh, dans le cœur du secteur chrétien de Beyrouth, à 200 mètres du domicile de l'homme d'Etat. La voiture qui suivait la Mercedes de M. Chamoun a été complètement détruite et les trois gardes du corps qui étaient à bord ont été tués. En outre, seize personnes, pour la plupart des passants, ont été blessées par l'explosion, selon un bilan partiel diffusé par la radio chrétienne phalangiste, la Voix du Liban.

M. Chamoun a été immédiatement conduit à l'hôpital voisin de l'Hôtel Dieu de France, où il a été traité pour une blessure légère à la main, selon la Voix du Liban. La direction de l'hôpital a indiqué que sa vie n'était pas en danger, et un de ses proches joint à son chevet a confirmé qu'il n'avait « *presque rien* ».

Le président Gemayel a rendu visite à M. Chamoun à l'Hôtel Dieu et il a raccompagné l'ancien président en fin de matinée, sous forte escorte, à son domicile.

Diplomatie

Moscou « n'est pas opposé » à un sommet Reagan-Gorbatchev

L'URSS « *n'est pas opposée* » à une nouvelle rencontre de M. Gorbatchev avec le président Reagan, a indiqué, le mardi 6 janvier, un porte-parole soviétique.

Répondant à la Maison Blanche, qui avait renouvelé lundi 5 l'invitation faite à M. Gorbatchev de participer à un sommet aux Etats-Unis, M. Guerassimov, chef du département de l'information du ministère des affaires étrangères, a déclaré : « *Nous ne sommes pas opposés à une réunion avec le président Reagan. Nous voulons une solution aux problèmes de désarmement et une réunion qui soit constructive, qui produise des résultats. Il n'y a pas de changement dans notre position.* »

De son côté, M. Hartman, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, a estimé mardi que les Soviétiques sont prêts à des discussions sérieuses avec Washington sur le désarmement et ne veulent pas attendre l'arrivée d'un nouveau président à la Maison Blanche. « *D'après toutes les indications que nous recueillons, en public et en privé, ils veulent des discussions sérieuses avec ce gouvernement* », a déclaré à la chaîne NBC l'ambassadeur. M. Hartman doit quitter son poste prochainement et être remplacé par M. Matlock, ancien membre du Conseil national de sécurité à Washington. – *(AFP, Reuter.)*

Afrique

TCHAD : après le bombardement libyen

Une « piqûre d'insecte » qui mérite cependant un « rappel à l'ordre sérieux »,

estime M. Jacques Chirac

Une sorte de consensus franco-libyen pour expliquer que le raid lancé par les avions de Tripoli, le 4 décembre, ne constitue pas, tout compte fait, un véritable acte d'agression ? Presque... Tripoli, *via* son ambassade (bureau populaire) à Paris, a reconnu, mardi 6 janvier, que les forces libyennes « *ont dû franchir le 16e parrallèle* », mais qu'il s'agissait d'« *un acte exceptionnel de riposte qui ne se reproduira plus, sauf cas de nouvelle agression* ». Sans faire la moindre référence aux bombardements effectués par son aviation, la Libye explique cet « *acte exceptionnel* » par l'« *accord de Crète signé par le président François Mitterrand et le colonel Kadhafi* » (le 15 novembre 1984), qui, selon Tripoli, autorise une partie à riposter si l'autre a franchi la « *ligne rouge* » (le 16e parrallèle). La Libye demande, en outre, à la France de « *ne pas intervenir dans la guerre du Tchad, de laisser les Tchadiens décider de leur propre sort* », et réaffirme le souci de « *maintenir des relations d'amitié entre la France et la Jamahiriya, relations qui ne sauraient être altérées par des différends temporaires* ».

A cette volonté affichée par le colonel Kadhafi de dédramatiser la situation, semble répondre la déclaration faite par le premier ministre. M. Jacques Chirac, qui était mardi l'invité d'Europe 1, s'est montré à la fois ferme et presque conciliant. Ferme : les bombardements libyens « *méritent un rappel à l'ordre sérieux* » qui « *sera naturellement fait* », car ceux-ci ne peuvent pas « *rester sans aucune réponse de la part de la France* ». Conciliant ensuite, puisque M. Chirac va jusqu'à dire qu'il ne sait pas s'il s'agit d'« *un franchissement volontaire* » du 16e parallèle par les avions libyens ou d'une « *erreur de navigation* » (Arada, la localité bombardée, est située à environ 110 kilomètres au sud du 16e parallèle et à près de 380 kilomètres au sud de la base libyenne de Ouaddi-Doum). La France, a ajouté M. Chirac, « *ne s'affole pas sous prétexte qu'il y a une piqûre d'insecte* » car, dans ce cas, « *spontanément, vous donnez une claque pour le faire partir* ». L'attitude du gouvernement, a-t-il ajouté, n'est « *ni hésitation, ni volonté d'escalade* » et le gouvernement tchadien continuera à recevoir de Paris une aide « *logistique, économique et financière* » dans le cadre d'une « *politique raisonnable* » qui « *refuse l'aventure* ». Enfin, « *bien entendu* », s'agissant du Tchad, M. Chirac est d'accord avec M. Mitterrand.

Renforcement de l'aide française

En effet, le ton employé mardi par le chef de l'Etat semble presque à l'unisson de celui de son premier ministre. M. Mitterrand a estimé que la France répondrait « *sans doute* » au bombardement libyen mais « *il n'y a pas automatisme* », bien que la Libye, en bombardant Arada, « *s'expose à des événements de ce genre* » (une riposte française). M. Mitterrand rappelle que Paris n'entend pas « *développer une campagne dans le nord du Tchad* » et, interrogé sur l'attitude que la France adopterait au cas où le président Hissène Habré se trouverait en difficulté, M. Mitterrand a répondu : « *Nous l'aiderons de toutes façons.* »

A l'évidence, Paris et Tripoli sont au moins d'accord pour ne pas transformer une « *piqûre d'insecte* » en confrontation directe entre les deux pays. A travers ces différentes déclarations, on pourrait même voir se dessiner une sorte de schéma pour les jours à venir : Paris, bien qu'à contre-cœur, va réagir, probablement à très bref délai, contre un objectif militaire libyen. Cette réaction sera avant tout symbolique tout en montrant au colonel Kadhafi qu'il a « dépassé les bornes ». Elle sera cependant limitée pour ne pas donner à la Libye un nouveau prétexte pour intervenir au sud du 16e parrallèle. Ensuite, le vœu des autorités françaises est clair : qu'on en revienne au *statu quo ante*, les Libyens au nord de la « ligne rouge » (ou ce qu'il en reste), la France, quant à elle, intensifiant son soutien logistique aux Forces armées nationales tchadiennes (FANT).

Les livraisons de matériels militaires au Tchad se sont d'ailleurs accélérées depuis le début de la semaine, pour être notamment acheminées à la hauteur du 16e parrallèle, à Kalaït. Un avion gros porteur Galaxy, de l'armée de l'air américaine, a ainsi décollé, dans la nuit de mardi à mercredi, de l'aéroport de Nantes, à destination du Tchad, emportant dans ses soutes des véhicules, du carburant et des munitions. Un second appareil Galaxy, s'est ensuite posé sur la piste de cet aéroport, accréditant ainsi les informations relatives à une certainecoopération franco-américaine pour aider le Tchad. De source française, on affirme qu'il n'y a aucune unité constituée de l'armée française au nord du 16e parallèle, tout en admettant qu'il a pu y avoir ces derniers temps « *quelques Français* » présents au-delà de cette ligne. En réalité, il semble bien qu'il y ait plusieurs dizaines de militaires français dans le nord du Tchad.

Sur le terrain, de nouveaux affrontements se sont produits mardi matin entre Aozou et Bardaï, dans le Tibesti. Les troupes libyennes, selon l'ambassadeur du Tchad à Paris, M. Allam-Mi, « *ont essuyé une sévère défaite* ». A N'Djamena, une importante manifestation s'est déroulée mardi sur la place de l'Indépendance, où vingt-deux Libyens, faits prisonniers à Fada, ont été exhibés devant la foule. Ces prisonniers ont dû rapidement être escamotés, en raison de la pluie de projectiles qui s'est abattue sur eux.

Enfin, sur le plan diplomatique, il faut également remarquer la prudence des commentaires soviétiques. L'agence Tass s'est bornée à « *condamner la politique d'ingérence des Etats-Unis et d'autres pays* » au Tchad, sans même citer la présence française. L'Union soviétique se prononce pour un « *règlement pacifique entre les Tchadiens eux-mêmes* » et contre « *toute ingérence impérialiste au Tchad* ». A Washington, le porte-parole du département d'Etat, a simplement souligné, pour sa part, la « *sévère défaite* » des troupes libyennes.

L. Z.

● **TUNISIE : retour du président Bourguiba.** – Le président tunisien, en visite privée en France depuis le 21 décembre, où il a reçu des soins dentaires, doit regagner Tunis le jeudi 8 janvier. Au cours de son séjour, M. Bourguiba a eu un entretien avec M. Mitterrand et a reçu notamment MM. Edgar Faure et Valéry Giscard d'Estaing.

Politique

Les déclarations de M. Jacques Chirac sur Europe 1

Tout en se défendant de chercher à faire *« capituler »* les cheminots en grève, le premier ministre, qui était le mardi 6 janvier l'invité d'Europe 1, a répété que le gouvernement n'avait aucunement l'intention de modifier sa politique salariale dans la fonction publique. M. Jacques Chirac a indiqué, au passage, que les « roulants » de la SNCF, à l'origine de la grève, ne faisaient pas partie, à ses yeux, des Français les plus *« défavorisés »*.

Le chef du gouvernement a accusé le Parti communiste et la CGT de vouloir le *« torpiller »* et le *« déstabiliser »*. Il s'est également montré critique à l'égard du président de la République. *« Je ne pense pas,* a-t-il dit, *que le président ait comme intention ou vocation de soutenir le gouvernement. J'ai plutôt globalement une impression contraire. »*

Réaffirmant, pour sa part, qu'*« il n'y aura pas de dévaluation du franc »*, le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, a ajouté, mercredi sur RTL, que la position du gouvernement ne devait pas être interprétée comme de la *« rigidité »* mais comme *« de la constance, ce qui n'exclut pas l'adaptation »*.

Au micro de RMC, le prédécesseur socialiste de M. Balladur, M. Pierre Bérégovoy, déclarait notamment, ce même mercredi : *« M. Chirac veut prendre contre les cheminots sa revanche après l'échec qu'il a essuyé devant les étudiants. C'est un mauvais calcul politique. On peut régler le conflit des cheminots en discutant des conditions de travail. (...) Depuis le 16 mars le gouvernement a péché par excès de suffisance en pratiquant une politique d'inégalité. (...) M. Chirac a donné l'impression d'être surtout préoccupé de revanche sociale, aujourd'hui, il le paye. (...) Je me demande si M. Chirac ne rêve pas, comme M. Pasqua le mois dernier, à une situation comparable à celle de mai 1968, ce qui m'amène à constater que M. Chirac et son gouvernement n'ont rien compris à l'évolution de la réalité française. »*

L'ancien président socialiste de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, s'est dit *« choqué »* d'entendre M. Chirac *« traiter les grévistes de privilégiés : les privilégiés,* a-t-il déclaré, *ce sont les gens qui ont bénéficié de la supression de l'impôt sur les grandes fortunes »*.

En revanche, le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a indiqué, mercredi matin : *« Si l'on pouvait approuver Jacques Chirac à 110 % je le ferais. Le premier ministre a dit ce qui devait être dit. Que ceux qui sont protégés pensent à ceux qui ne le sont pas, les chômeurs. »*

Le premier ministre dénonce la « politisation » des grèves par le Parti communiste et la CGT

M. Jacques Chirac a déclaré, au cours de l'émission « Découvertes », sur Europe 1, le mardi 6 janvier, qu'*« il n'y a pas de politique de redressement possible sans qu'il y ait des réactions sociales »*. *« C'est une expérience constante, en France comme à l'étranger »*, a-t-il observé. Le niveau du chômage étant ce qu'il est *« l'objectif de toute politique économique*, a déclaré le premier ministre, *doit être, d'abord et avant tout, d'essayer d'interrompre* [le] *processus d'aggravation de la situation de l'emploi et de redresser cette situation. »*

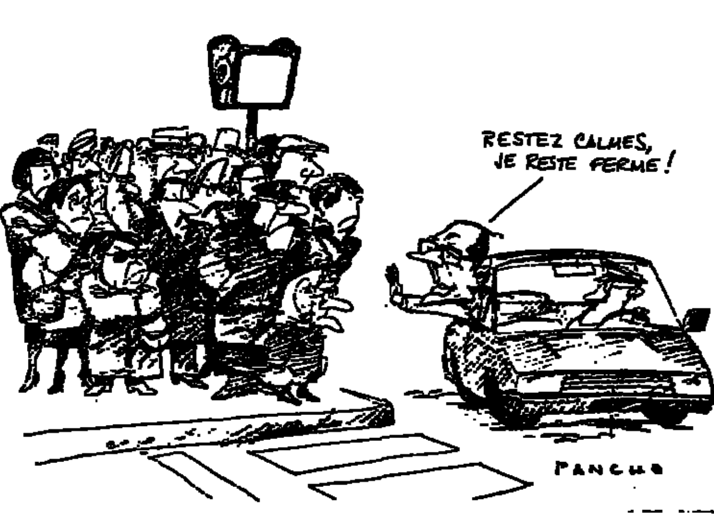
« Il faut créer des emplois, a expliqué M. Chirac. *Pour créer des emplois, il faut produire. Pour produire, il faut pouvoir vendre sur le marché intérieur ou sur le marché extérieur. Et, pour vendre, il faut être compétitifs. (...) La France a perdu, depuis quelques années, une part importante de ses capacités de vendre (...).*

» Rien que sur les marchés extérieurs, au cours de ces cinq dernières années, elle a perdu 13 % de ses parts de marché. Cela veut dire qu'elle produit trop cher. Pourquoi ? Parce que l'on a trop chargé le coût de la production, les charges des entreprises, les charges qui pèsent sur les travailleurs. Il est donc nécessaire d'interrompre ce processus, en particulier la hausse des prix et l'inflation. Pour cela, il faut, tout simplement, limiter les augmentations salariales, pour qu'elles soient réelles, et maintenir le pouvoir d'achat. C'est ce que nous faisons. »

Le premier ministre a souligné que *« si, en 1983 et en 1984, les Français ont eu une baisse du pouvoir d'achat, – qui, d'ailleurs, est un peu, aussi, à l'origine de leur mécontentement actuel, – en 1986, le pouvoir d'achat, en moyenne, en France, pour tous les Français, a augmenté de près de 2 % »*. *« Il y a ceux qui ont, actuellement, un emploi, souvent un emploi garanti*, a continué M. Chirac, *(...) et la certitude de ne pas voir baisser leur pouvoir d'achat. C'est, non pas avoir de la chance, mais être, relativement, privilégié. Et puis il y a ceux qui ont perdu leur emploi ou qui cherchent un premier emploi, dont le pouvoir d'achat a baissé et qui sont donc les défavorisés de notre société, les victimes de la cris. C'est à eux que doit s'adresser (...) la solidarité nationale. »*

Après avoir assuré qu'il ne recherche, dans les conflits sociaux actuels, la *« capitulation »* de personne, M. Chirac a décrit la situation des « roulants » de la SNCF, qui, *« en temps normal »*, mériterait qu'on tente de l'améliorer ; mais, alors que l'on compte *« deux millions et demi ou trois millions de chômeurs »*, a-t-il dit, ces cheminots *« ne font pas partie des plus défavorisés »*. *« Quelqu'un qui a la chance d'avoir un traitement, un emploi, la garantie de cet emploi (...), qui, de surcroît, est certain d'avoir, au moins, la garantie de son pouvoir d'achat en 1987 et, en fait, une amélioration légère de celui-ci, quel que soit le caractère légitime de ses revendications, n'est pas, dans mon esprit ni dans celui du gouvernement, prioritaire par rapport à ceux qui sont les plus défavorisés, qui n'ont pas d'emploi et pour lesquels nous entendons mobiliser la totalité de nos moyens »*, a déclaré M. Chirac.

Le premier ministre a souligné que *« le gouvernement n'a pas l'intention de se substituer aux dirigeants des entreprises* [nationales] *»* et que le projet de grille des salaires de la SNCF était un problème d'organisation interne. *« C'est aux dirigeants de savoir comment on doit avancer dans ces entreprises, d'assurer la concertation nécessaire et d'arrêter les décisions qui s'imposent »*, a-t-il dit. Le coût de la grève à la SNCF est aujourd'hui, selon M. Chirac, *« de l'ordre de 1,5 milliard de francs »*. *« Il faudra que ce soit ou l'usager ou le contribuable qui paie »*, a-t-il observé.



« Le gouvernement ne changera pas sa politique »

« Au départ, les grèves ont été un peu spontanées et, contrairement aux schémas habituels, les organisations syndicales, pour la plupart, n'ont pas eu la responsabilité de ce mouvement social. C'est un peu préoccupant, a déclaré le premier ministre. *Aujourd'hui, nous assistons à une autre phase du phénomène (...), une politisation forte du processus. Le Parti communiste, la CGT ont pris les choses en main et ont engagé une action tendant à attaquer directement la politique du gouvernement et, d'ailleurs, à attaquer par là même, comme ils le font depuis un certain temps, la politique des gouvernements précédents. C'est une action politique, que la CGT communiste a engagée. (...) C'est assez préoccupant, mais nous y ferons face. »*

« Le gouvernement ne changera pas sa politique, a souligné M. Chirac. *En ce qui concerne la masse salariale et en ce qui concerne le temps de travail, il ne modifiera pas sa position. C'est clair. Et cela, non pas du tout pour imposer une contrainte à quiconque ni pour remporter une victoire sociale (...), mais simplement parce que s'il changeait, il serait conduit à prendre des décisions qui seraient immédiatement contagieuses dans l'ensemble du secteur public, dans la fonction publique et dans le secteur privé, qui se traduiraient immédiatement par une relance de l'inflation – ce qui fait, d'ailleurs (...), que ceux qui auraient obtenu quelque chose se le verraient reprendre par la hausse des prix, – que cela augmenterait, donc, les prix de l'ensemble de nos produits, diminuerait, par conséquent, nos capacités de vendre nos produits (...) et que cela créerait, donc, du chômage.*

» Si nous changeons, aujourd'hui, notre politique, cela veut dire que nous acceptons de revenir à la hausse des prix et d'avoir cinq cent mille à six cent mille chômeurs de plus dans les quinze à dix-huit mois qui viennent. Jamais le gouvernement n'acceptera de s'engager dans une telle voie. Il n'est donc pas question qu'il modifie sa position, que cela plaise ou non aux communistes. »

Le premier ministre a justifié les mesures prises en faveur des agriculteurs, en observant que leur pouvoir d'achat avait diminué de 6 % depuis 1982, et la libération des prix, qui *« permet plus de concurrence et tend à faire baisser les prix »*.

Interrogé sur la mobilisation des étudiants et des lycéens contre le projet Devaquet, M. Chirac a déclaré que *« la première leçon »* qu'il en tire, *« c'est qu'il faut se défier du systématisme »*. *« Notre pays et, notamment les jeunes, n'aiment pas, et je les comprends, les contraintes générales, systématiques et affichées »*, a-t-il dit. *« Nous aborderons le problème de l'adaptation de notre système d'enseignement d'une façon tout à fait différente et en commençant par une très large concertation, qui ne soit plus seulement avec telles ou telles organisations, mais, également, avec la base »*, a assuré le premier ministre.

M. Chirac n'est *« pas sûr que dans les circonstances qui étaient celles du 1er janvier et quel que soit le caractère propre à cette journée »*, le geste du président de la République, recevant des représentants des cheminots en grève à Brégançon, *« ait été positif pour ce qui concerne le règlement* [de ce conflit], *mais, après tout, cela relève de la conception de celui qui l'a fait »*. M. Chirac a lui-même l'intention de recevoir, *« dès que la situation le permettra »*, les organisations syndicales.

Le premier ministre se sent-il soutenu par les déclarations de M. François Mitterrand sur la lutte contre l'inflation ? *« Je ne pense pas*, a-t-il dit, *que le président de la République ait pour vocation, pour intention, de soutenir le gouvernement. J'ai plutôt, globalement, une impression contraire, mais lorsqu'il dit que l'inflation est un facteur de désordre et d'injustice sociales, il dit quelque chose de vrai. »* Sur le rôle du président de la République, qui s'était défini lui-même comme un *« juge-arbitre »*, M. Chirac a déclaré : *« Un arbitre, par définition, observe une partie, fait respecter le droit et siffle des pénalités à l'un ou à l'autre camp. (...) Je n'ai pas eu le sentiment que le président de la République avait ce comportement et qu'il distribuait ses pénalités, comme pourrait le faire un arbitre, tantôt à droite, tantôt à gauche. Je crois d'ailleurs, que c'est très difficile. (...) Il est indispensable que chacun – le Parlement, le gouvernement, le chef de l'Etat – dans cette période de cohabitation, qui est une période un peu difficile, reste bien conforme aux droits et aux devoirs que lui donne notre Constitution. Sinon, ça ne peut pas marcher. »*

« Il peut y avoir des tentations, ici ou là, a dit M. Chirac, *de retour à un certain esprit partisan. Il faut que chacun fasse un effort. »* Mais le premier ministre a ajouté qu'il n'irait pas jusqu'à dire que M. Mitterrand se comporte comme un chef de parti.

Interrogé sur l'issue possible de la crise sociale, M. Chirac a déclaré : *« Ce sera, je l'espère, une issue sociale, une issue qui permettra, par la concertation, dans les cadre des exigences d'une politique économique qui n'est pas changeable, de trouver un accord entre les représentants des salariés et des entreprises concernées.* Sinon, a-t-il ajouté, *tout est possible. Et alors, là, nous sommes dans le marc de café, on peut tout imaginer, y compris, naturellement, une situation dont on ne pourrait sortir que par une consultation populaire. Mais, enfin, nous n'en sommes pas là. Personnellement, je ne le souhaite pas. Une consultation voudrait dire une crise, et je ne souhaite pas la crise pour les Français. Je souhaite la compréhension, la concertation et l'effort. »*

L'économique avant le social

(Suite de la première page.)

Même les dispositions mises en avant par M. Chirac pour montrer le caractère social de son gouvernement – réduction ou suppression de la fiscalité pour les plus bas revenus, plan pour l'emploi des jeunes – soulèvent quelques questions. Au nom des économies budgétaires, les sommes affectées à ce plan n'ont-elles pas été singulièrement réduites pour 1987 (de 9 milliards de francs à 2 milliards en année pleine) ? Qui plus est, rien n'a été fait depuis le 16 mars pour ceux qu'on peut réellement qualifier de plus défavorisés, ces chômeurs en fin de droits qui expliquent la clochardisation croissante des villes.

Pis, enfin, comme pour prouver son incapacité à gérer le social, M. Chirac commet pour le moins une maladresse lorsqu'il dit que la nouvelle grille de salaires prévue à la SNCF a seulement été *« suspendue »* par la direction, ramenant le débat huit jours en arrière et donnant aux cheminots le sentiment que le médiateur, M. Lavondès, les a bel et bien bernés.

Le discours économique est évidemment plus cohérent, même s'il est incomplet. Pour qui a en mémoire le rapide déclin de l'économie britannique après la guerre – trente-cinq ans plus tard la production britannique n'était plus que la moitié de celle de l'Allemagne fédérale et les deux tiers de celle de la France, – le parallélisme avec la situation française ne laisse pas d'inquiéter. Or, dans cette évolution, les syndicats britanniques, beaucoup plus puissants que ne le sont leurs homologues français (50 % des salariés membres du Trade Union Congress en 1977 contre 15 % de syndiqués aujourd'hui en France) ont joué un rôle de premier plan, par leur crispation sur des conquêtes illusoires. Ces abus ont fini par se retourner contre les syndicats eux-mêmes. Les usagers des services publics ont jugé excessif ce « pouvoir syndical » qui les privait d'approvisionnement, voire de travail, et ont appuyé longtemps Mme Thatcher dans sa politique anti sociale.

M. Chirac a sûrement en tête ce schéma lorsqu'il rappelle que la SNCF coûte chaque année 33 milliards de francs aux contribuables (du fait de régimes de retraites et de protection sociale supérieurs au droit commun, de dépenses d'infrastructures et de réductions diverses), que les roulants travaillent infiniment moins que les chauffeurs routiers et qu'il *« bénéficient de la retraite à cinquante ans, d'un salaire mensuel de 9 000 à 14 000 francs, de soins et de moyens de communication gratuits »*.

Et de fait, l'on ne peut qu'être frappé de constater que les conflits récents se déroulent presque exclusivement dans le secteur public en position de quasi monopole.

Investissements, innovation et qualité

Mais l'autre cause du déclin britannique – et là encore le parallélisme est troublant – a bien découlé d'un sous-investissement durable par rapport à l'effort entrepris dans les pays concurrents. Or, en France, les capacités de production vieillissent, le volume des investissements dans le secteur concurrentiel ayant à peine retrouvé en 1985 son niveau de 1979. Les dépenses en matériels et biens d'équipement ont depuis le premier choc pétrolier augmenté deux fois moins vite qu'en moyenne dans les grands pays industrialisés ; et, en 1986, alors qu'avec 12,4 % de taux d'épargne la capacité d'autofinancement du secteur concurrentiel se rapproche de ce qu'elle était au début des années 70, l'investissement industriel a été moindre que l'année précédente.

Les difficultés monétaires actuelles, si elles ont d'abord pour cause une spéculation sur le mark allemand, n'en traduisent pas moins ce phénomène, et les 40 milliards de francs d'excédent commercial des Allemands dans leurs échanges avec la France sont la preuve que l'absence de compétitivité des produits hexagonaux n'est pas seulement question de coût (la dévaluation d'avril aurait dû y remédier) mais d'innovation et de qualité.

On ne saurait donc accuser les seuls travailleurs du secteur pubiic, dont les revendications sont loin d'être uniquement salariales comme veut le faire croire M. Chirac, d'être responsables d'une situation inquiétante. L'attentisme et le manque d'imagination du patronat d'une part, la rigueur incertaine des pouvoirs publics depuis le 16 mars et juste avant (la *« relance »* de M. Bérégovoy) qui a donné un coup d'arrêt l'an passé à la désindexation des salaires sur les prix, sont au moins aussi fautifs. Voilà une raison suffisante pour tenter de concilier au plus vite l'économique et le social. M. Chirac, c'est le moins qu'on puisse dire, n'y paraît guère disposé.

BRUNO DETHOMAS.

Gouverner c'est gérer

(Suite de la première page.)

M. François Mitterrand en a donné la preuve, le 5 janvier, en apportant son appui au principe de la lutte contre l'inflation, quatre jours après avoir engagé le débat sur le thème du dialogue social. Certes, le président de la République ne renie nullement son geste du 1er janvier lorsqu'il avait reçu des représentants des cheminots en grève, et il maintient sa critique d'une rigueur inégalement partagée. Il reste que, parti sur la défense de la *« cohésion sociale »*, il a jugé prudent de s'affirmer « en phase » avec le gouvernement, pour une fois, sur la fermeté face au risque d'une relance de l'inflation.

Le mouvement accompli par M. Mitterrand n'est pas exactement symétrique de celui que M. Chirac avait dû faire, au début de l'automne, sur la programmation militaire, puisque le président peut arguer qu'il reste fidèle à son choix de 1983, mais la rectification de son attitude, en quatre jours, n'aura pas échappé à l'opinion. A quoi est-elle due ? On fait état, du côté de M. Chirac, d'une *« explication »* qui aurait eu lieu entre les deux hommes, vraisemblablement pendant le week-end. Le premier ministre a formulé, sur Europe 1, ce qui ressemblait fort à une mise en garde contre la *« tentation »* du retour de l'*« esprit partisan »* chez les principaux acteurs de la cohabitation. On pouvait deviner, dans les sous-entendus du propos, que la crise avait été bel et bien envisagée, que M. Chirac, bien entendu, ne *« souhaite pas »*, mais dont la menace n'est peut-être pas totalement dissipée si les grèves ne trouvent pas une *« issue sociale »*.

Quand on lui parle d'*« explication »*, M. Mitterrand, lui, affirme ne pas être au courant. Au reste, de quoi pouvait-il s'agir ? On imagine mal M. Chirac jouer au maniaque de la démission, qui n'entrerait à l'hôtel Matignon que pour en claquer la porte dans un délai qui serait passé de deux ans, en 1976, à neuf mois en 1987. Le premier ministre a assuré, mardi, qu'il dispose, pour gouverner, des mêmes moyens qu'à son entrée en fonctions. Il existe, en revanche, un intérêt commun à MM. Mitterrand et Chirac, qui est de ne pas faciliter la tâche de M. Raymond Barre. Que les deux hommes aient jugé opportun de faire une démonstration de cohérence à la veille du passage de M. Barre à Antenne 2 paraît logique. On entendait déjà ce que le député de Lyon aurait pu dire si le président de la République était apparu comme un obstacle à la politique de *« redressement économique »* du gouvernement.

Capacité d'écoute

Cette hypothèse fâcheuse étant écartée, M. Chirac maintient ses réserves sur la façon dont M. Mitterrand remplit le rôle de *« juge arbitre »* qu'il s'attribue, mais il s'est gardé de nourrir la moindre polémique avec les socialistes. Les seuls adversaires qu'il veut entendre, aujourd'hui, ce sont les communistes, éternellement réfractaires, selon lui, à tout bon sens économique. M. André Bergeron lui-même n'a-t-il pas dénoncé leur rôle dans le mouvement de grève de mardi ?

Tout en minimisant les critiques qui lui sont adressées sur l'insuffisance de sa politique, voire de sa *« conscience »* sociale et en mettant au compte de la solidarité les mesures prises en faveur des agriculteurs mais aussi des médecins, le premier ministre s'est efforcé, mardi, de se montrer capable d'écouter les revendications qui lui sont opposées. Il ne demanderait pas mieux que d'améliorer la situation des « roulants » de la SNCF s'il n'y avait pas 2,5 millions de chômeurs ! Un point d'inflation en plus, comme dit M. Bergeron ? Pourquoi pas, si le différentiel avec l'Allemagne n'était pas de trois points ! C'est sur les jeunes que M. Chirac a été le plus intéressant, lorsqu'il a analysé leur mouvement de décembre dernier comme une prise de conscience des réalités économiques et sociales dans lesquelles ils vont devoir construire leur vie.

En position de faiblesse face à M. Mitterrand après la mobilisation des étudiants et des lycéens en décembre dernier, M. Chirac veut se donner les moyens de rétablir sa situation. Lui aussi, il écoute la société et il a des idées sur son évolution. Lui aussi, *« il a une politique »*, comme dirait Mme Mitterrand.

PATRICK JARREAU.

Matignon n'exclut pas « a priori » l'hypothèse d'une grâce d'Anis Naccache

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, n'a pas exclu *a priori*, le mardi 6 janvier, l'hypothèse d'une grâce d'Anis Naccache, l'un des auteurs de l'attentat manqué contre M. Chapour Bakhtiar en 1980.

Interrogé sur une éventuelle divergence avec le chef de l'Etat à ce sujet, M. Chirac a répondu : *« Nous ne pouvons pas avoir de différend. Dans l'état actuel des choses, le problème ne s'est pas posé entre un Naccache qui serait gracié et nos otages. Si le problème devait se poser ainsi, il mériterait d'être examiné, et examiné entre le gouvernement et le président de la République. »* Ainsi Naccache est l'un des trois hommes dont les ravisseurs des otages français au Liban exigent la libération.

Le premier ministre a indiqué qu'un acte de grâce *« dépendait du président de la République. Je le dis avec beaucoup de respect »*. Il a ajouté : *« C'est l'acte le plus grave d'un chef d'Etat. Personne n'est fondé à lui imposer une décision. Quelle qu'elle soit, cette décision est respectable et doit être respectée. »* Le 9 décembre dernier, M. Mitterrand avait évoqué la possibilité d'une telle grâce en échange de la libération en même temps de la totalité des otages, et si le gouvernement le lui demandait.

Interrogé sur le point de savoir si la fin des attentats depuis la vague de terrorisme à Paris en septembre dernier avait été obtenue en échange de concessions, le premier ministre a affirmé :

« Nous n'avons fait aucune concession. J'ai toujours dit qu'on ne concédait pas avec un terroriste. (...) Si on discute avec un terroriste, on est amené à faire une concession. Si on fait une concession, on justifie le terrorisme, on l'encourage », a déclaré le chef du gouvernement, qui a conclu : *« La seule solution, c'est de dissuader, de punir chaque fois qu'on le peut, de prévenir et de sanctionner quand c'est possible, mais certainement pas de discuter. »*

هكذا من الأصل

Politique

La fin des cérémonies des vœux à l'Elysée

M. Mitterrand a terminé, mardi 6 janvier, le marathon des traditionnelles cérémonies de vœux à l'Elysées (treize en deux jours). Il a reçu successivement les représentants des Assemblées parlementaires, une délégation de la municipalité de Paris conduite par M. Chirac, les autorités religieuses, les « forces vives » de la nation (syndicats, patronat, associations...) et la presse.

Devant MM. Poher et Chaban-Delmas, présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, le chef de l'Etat a remarqué que le Sénat paraissait reprendre un air de jeunesse, au moins dans l'« *alacrité* » des propos qui y sont échangés. Le maire de Paris lui a parlé des grands projets de la capitale et de la célébration du bicentenaire de la Révolution de 1789. M. Mitterrand lui a répondu en évoquant ses promenades sur les quais de la Seine.

Avant de s'entretenir avec les journalistes de la situation politique et sociale de la France, ainsi que de quelques sujets internationaux (Tchad notamment), le président de la République a observé, devant les « forces vives », que la « *réalité* » des syndicats « *s'impose au premier chef* ».

« *A l'année prochaine*, a-t-il lancé pour conclure. *Je commence à prendre l'habitude. Non pas à y prendre un goût invétéré.* »

« Moi, je ne vis pas en crise »

Au cours d'une conversation avec les journalistes qui a suivi l'échange de vœux avec la presse, M. Mitterrand a notamment déclaré :

● **Brégançon** : « *C'est le jour du Nouvel An. On frappe à ma porte. J'ouvre. Je serre des mains. Je reçois des vœux et des fleurs* », raconte le chef de l'Etat à propos de sa rencontre — critiquée par une partie de la majorité — avec des cheminots en grève, le 1er janvier, au fort de Brégançon. « *Dans toutes les maisons de France*, dit-il, *on offre un verre. Donc, on a pris un verre. J'avais devant moi trois personnes. Des gens du Var. Des voisins. J'ai écouté ce qu'ils m'ont dit. C'est la moindre des politesses. Puis je leur ai répondu :* « Il existe, en France, des institutions et le président de la République n'a pas de compétence directe pour des problèmes sociaux de ce type. Je ne me substitue pas au gouvernement pour dire, il sera fait ceci, il sera fait cela. Je comprends la volonté du gouvernement de perpétuer la politique engagée en 1981-1982 dans la lutte contre l'inflation. Je comprends le souci des cheminots d'améliorer les conditions de vie et de travail. Je comprends aussi l'ennui des usagers des chemins de fer. »

» *Qu'est-ce que je devais faire ? Supposez que j'ai fait le contraire. Mon appel au dialogue de la veille au soir* (vœux télévisés du 31 décembre) *qu'est-ce que cela voulait dire ? Je ne considère pas que les cheminots, fussent-ils en grève, soient des intouchables, des parias. Le secrétaire d'Etat à la mer peut serrer la main des marins grévistes et moi je ne pourrai pas serrer la main à des cheminots grévistes ? Une main tendue, est-ce que c'est un mal pour la France ?*

» *Vous me dites que cela a agacé M. Chirac. Il ne m'en a pas parlé. Je ne vois pas en quoi cela peut agacer qui que ce soit.* »

● **Cohabitation** : « *J'assume ma fonction avec le souci de respecter toutes les nuances de l'opinion et je n'entends pas gommer la mienne (...) Je ne cherche pas du tout à gêner l'action du gouvernement (...) Je ne veux pas le gêner. Quelquefois, je lance des avertissements. La pratique quotidienne du gouvernement, je la rends la plus aisée possible.* »

● **Crise** : « *Moi, je ne vis pas en crise. Je ne connais pas de crise politique. On peut en apercevoir ici ou là quelques syndromes. Mais il y a une crise sociale. Veillons à ce qu'elle ne déborde pas et que chaque Français trouve raisonnablement son compte (...) La politique est un tout. Quand on demande des sacrifices aux gens, il faut qu'ils aient le sentiment que le sacrifice est partagé. Le contrat, le dialogue, cela reste le secret de la République (...). Les 35 milliards distribués à un certain nombre de catégories sociales créent forcément une petite gêne pour trouver les 17 milliards qui manquent à certaines catégories de salariés (...). Je ne menace personne. Je souhaite que la crise sociale se termine par un apaisement général (...) Je ne suis pas un combattant, ni contre le gouvernement ni contre la majorité. Je dis ce que je pense selon le moment et l'occasion.* »

● **Dissolution** : « *Pourquoi voulez-vous que je dissolve [l'Assemblée nationale]. On en sort.* »

● **Inflation** : « *On vient de découvrir que j'étais d'accord avec la lutte contre l'inflation. Cela fait six ans que je le répète. J'ai fait quatorze interventions importantes sur le même sujet.* »

« A chacun son métier »

● **Mitterrand (Danielle)** : « *Chacun son métier. Ce sont des choses qu'il ne faut pas renouveler* », remarque M. Mitterrand à propos des déclarations de Mme Danielle Mitterrand au *Journal du dimanche*, selon lesquelles le gouvernement « *fait tout et n'importe quoi* ».

● **Présidentielle** : « *La campagne présidentielle ? Je suis certainement celui qui y pense le moins. Je ne suis pas dans une position de candidat. C'est un projet que je n'ai jamais formé. Cela ne me tracasse pas du tout.* »

● **Référendum** : La réduction à cinq ans du mandat présidentielle par voie référendaire (proposition avancée, pour 1987, par M. Giscard d'Estaing) mérite « *réflexion* ». « *Cette idée est dans l'air depuis longtemps. Il faut que j'y réfléchisse. Je n'ai arrêté aucun référendum depuis 1981. Non pas que cet usage soit mauvais en soi. Mais les Français répondent toujours à la question qui ne leur est pas posée. Alors, on se méfie. Ce n'est pas un sujet qui m'a beaucoup retenu. Il ne faut pas qu'un président de la République s'éternise. Sept ans, finalement, c'est long. Cinq ans multipliés par deux, cela exige un renouvellement de la confiance populaire, ce qui est sain. Dépasser ces délais, c'est peut-être excessif.* » Un tel référendum, organisé « *au-delà d'une date raisonnable cette année deviendrait inopportun et pourrait apparaître comme un élément de campagne politique* ».

(*Lire aussi page 5 les déclarations de M. Mitterrand sur le Tchad.*)

La mort du maire de Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Les communistes « rénovateurs » en deuil

NANCY
de notre correspondant.

Les communistes « rénovateurs » sont en deuil. Après une journée particulièrement mouvementée, Michel Bertelle, quarante-neuf ans, conseiller général communiste de Meurthe-et-Moselle, est mort, le lundi 5 janvier, vers 23 h 30, d'une crise cardiaque. Maire de Blénod-lès Pont-à-Mousson, Michel Bertelle avait installé, au début de l'année, un mobilhome faisant office de restaurant du cœur, sur la place du marché de la commune limitrophe de Pont-à-Mousson. Pour cet élu communiste, il s'agissait, selon lui, de pallier l'absence de local adéquat pouvant accueillir dans cette ville un « restau » du cœur de l'association reprise en main par Mme Colluci, veuve de Coluche.

Me Bernard Guy, maire (divers droite) de Pont-à-Mousson, pour sa part, protestait en assurant qu'un courrier avait été envoyé aux responsables de cette association leur offrant un local en date du 30 décembre. Toujours est-il que l'association aurait sollicité Michel Bertelle, dont la commune était jugée trop petite — quarante chômeurs y sont recensés — pour justifier l'installation d'un restaurant du cœur alors que Pont-à-Mousson en compte quatre cents.

Ce dernier avait alors installé un « restau » de fortune aux couleurs de sa ville dans la commune de Me Guy dont celui-ci demandait, lundi, l'évacuation par les forces de l'ordre, aidées des pompiers.

De violents affrontements verbaux opposaient alors les deux maires et Michel Bertelle s'interposait en déclarant qu'en s'attaquant à lui on s'attaquait à un infirme de guerre et à un malade cardiaque. Après une vive tension, l'évacuation se déroulait toutefois sans incident mais Michel Bertelle, qui avait jadis été opéré du cœur, décédait dans la soirée.

Il était militant CGT depuis l'âge de seize ans et il avait été membre de la commission nationale exécutive de la Fédération cégétiste de l'énergie. Membre du PCF depuis 1961, il avait été notamment conseiller régional de Lorraine de 1979 à 1982 et était conseiller général de Meurthe-et-Moselle depuis mars 1982. Immédiatement après les élections législatives de mars 1986, il avait été le premier maire communiste à faire valoir publiquement ses désaccords avec la direction de son parti.

Dans une lettre adressée au comité central du PCF (*le Monde* du 21 mars 1986), il jugeait « *indispensable la convocation du congrès à bref délai* » et s'inquiétait de voir le parti « *liquidé comme force réelle* ». Il était suivi dans sa démarche par plusieurs élus communistes meurthe-et-mosellans dans une fédération dont, fait unique dans l'histoire du PCF, l'élection du nouveau premier secrétaire fédéral n'a toujours pas été ratifiée par le comité central après la démission de M. Alain Amicabile (*le Monde* du 17 mai 1986).

C'est un « *coup politique qu'a voulu faire Michel Bertelle* », a déclaré le maire de Pont-à-Mousson après les événements de lundi. *L'Humanité* de ce 7 janvier, qui annonce son décès, sans faire référence à ses prises de position, indique qu'il « *était connu pour sa vivacité* ».

Michel Bertelle était père de quatre enfants.

JEAN-LOUIS BEEMER.

Politique

Un sondage de la SOFRES pour « le Monde » et RTL

La cohabitation : un partage du pouvoir qui ne profite pas beaucoup au premier ministre

L'enquête demandée par *le Monde* et RTL à la SOFRES sur le partage du pouvoir entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement et sur l'avenir de la cohabitation permet – au moment où l'entourage du premier ministre et M. Chirac lui-même n'hésitent plus à évoquer l'hypothèse d'un « clash » – de mieux mesurer le poids d'une opinion résolument favorable à cette expérience institutionnelle. Au moment également où M. Raymond Barre, notoirement hostile à celle-ci, sort de son relatif silence, quatre leçons principales peuvent être tirées de cette enquête.

1) *La popularité de la cohabitation est d'autant plus forte que le partage du pouvoir correspond aux souhaits des Français.* – Ce partage, tel qu'il est perçu, distingue nettement les deux domaines d'intervention du président (action extérieure, défense nationale) de tout le reste (politiques économique, scolaire, nominations), où s'exerce au contraire la plénitude des pouvoirs du premier ministre.

Cette répartition correspond au partage que les Français attendaient lorsque la SOFRES les avait interrogés au mois de février 1986, avant que ne s'engage la cohabitation. Il y a là, sans aucun doute, l'un des éléments qui permettent d'expliquer le succès de celle-ci dans l'opinion. Cette quasi-coïncidence marque également l'échec du premier ministre, qui avait tenté, jusqu'au mois de septembre dernier, de disputer au président ses domaines d'intervention. Toutefois, cet échec ne porte guère à conséquence puisque, *in fine*, celui-ci s'est plié aux aspirations de l'opinion, toutes tendances confondues (il n'y a pas, sur ce point, divergence entre sympathisants de gauche et de droite).

2) *Le partage du pouvoir est jugé satisfaisant.* – Les personnes interrogées qui se réclament de la droite sont naturellement les plus satisfaites de voir le gouvernement gouverner dans la sphère intérieure. Il est tout aussi naturel de voir les sympathisants de la gauche juger que M. Chirac a trop de pouvoir. Mais, globalement, l'opinion se montre plutôt satisfaite de l'actuel partage du pouvoir, même si elle n'est pas dupe : elle ne croit pas à une complicité Mitterrand-Chirac sur ce sujet. Même les électeurs communistes se montrent insensibles à la campagne de leur parti tendant, précisément, à accréditer l'idée de complicité. Les Français ont une vue réaliste de la cohabitation : le partage du pouvoir reflète bien un rapport de forces.

3) *M. Chirac ne sort pas vainqueur de cette expérience.* – On touche là peut-être à une limite conjoncturelle de l'enquête, réalisée au lendemain du recul du premier ministre dans l'affaire universitaire et au début de la crise sociale. Ce résultat est tout de même inquiétant pour un premier ministre qui a assis sa stratégie présidentielle sur la cohabitation et qui n'est pas perçu comme profitant de celle-ci.

4) *Le nouvel équilibre institutionnel vaut pour l'avenir.* – Alors que s'instaure dès maintenant un débat sur l'équilibre des pouvoirs, au lendemain d'une expérience marquée par un net recul du pouvoir présidentiel, il est intéressant de relever que l'opinion souhaite majoritairement voir le rééquilibrage opéré depuis neuf mois perdurer. Celui-ci correspond à une démarche à peu près également partagée à droite et à gauche. Manifestement, l'opinion prend goût au caractère non plus monarchique mais désormais arbitral de la fonction présidentielle.

Il convient toutefois de corriger ce constat par un autre. Dans leur vision de l'avenir constitutionnel, les Français sont en fait influencés par les actuels titulaires du pouvoir exécutif : ceux qui se réclament de la gauche voudraient tout de même plus de pouvoir pour M. Mitterrand, ceux qui se réclament de la droite en veulent plus pour M. Chirac.

Enfin, ce goût pour le rééquilibrage des pouvoirs issu de la cohabitation ne s'accompagne pas d'un souhait de voir se prolonger la cohabitation elle-même. Les Français ont en tête, dans leur majorité, une vision classique des équilibres politiques : ils privilégient, pour l'avenir, la concordance traditionnelle entre majorité présidentielle et majorité parlementaire.

Tout schéma comportant le refus de dissoudre l'Assemblée au lendemain du scrutin présidentiel ne serait pas compris. Le « *chèque en blanc* » demandé par M. Rocard lors de son passage à « L'heure de vérité », ne le serait pas davantage. M. Chirac est, en fait, le seul présidentiable qui pourrait prendre l'engagement de ne pas dissoudre, car il n'en a nul besoin pour assurer la cohérence des majorités présidentielle et parlementaire.

Cette leçon-là trace nettement la limite des faveurs cohabitationnistes des Français.

J.-M. C.

TABLEAU N° 1

A votre avis, depuis les élections législatives, qui de M. Mitterrand ou de M. Chirac...

	Comparaison avec les souhaits des Français (le Monde-RTL-SOFRES) Février 1986*	Décembre 1986
	100 %	100 %
...décide de la politique économique		
M. Mitterrand	32	13
M. Chirac	51	70
Sans opinion	17	17
...décide de la politique étrangère		
M. Mitterrand	56	66
M. Chirac	28	14
Sans opinion	16	20
...décide de la politique scolaire		
M. Mitterrand	27	14
M. Chirac	53	64
Sans opinion	20	22
...mène les négociations avec les chefs d'Etat et de gouvernements étrangers		
M. Mitterrand	66	64
M. Chirac	20	14
Sans opinion	14	22
...prend les décisions de défense nationale		
M. Mitterrand	61	62
M. Chirac	24	20
Sans opinion	15	18
...nomme les principaux responsables de l'administration (préfets, ambassadeurs, directeurs de ministères)		
M. Mitterrand	39	20
M. Chirac	43	55
Sans opinion	18	25
...représente la France aux yeux des pays étrangers		
M. Mitterrand	–	73
M. Chirac	–	11
Sans opinion	–	16

* En février 1986, le libellé exact de la question était : « Concrètement, qui de M. Mitterrand ou du premier ministre de droite devrait décider dans les domaines suivants ? »

TABLEAU N° 2

Compte tenu du rapport des forces politiques, estimez-vous que ce partage du pouvoir donne...

	Ensemble Français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
...trop de pouvoirs à M. Mitterrand	9	3	19
...trop de pouvoirs à M. Chirac	27	49	7
...ou est satisfaisant	45	38	56
Sans opinion	19	10	18
	100 %	100 %	100 %

TABLEAU N° 3

Pensez-vous que M. Mitterrand et M. Chirac sont d'accord entre eux sur ce partage de pouvoirs ?

	Ensemble Français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
Tout à fait d'accord	6	6	7
Plutôt d'accord	32	31	36
Plutôt pas d'accord	34	37	35
Pas d'accord du tout	17	19	15
Sans opinion	11	7	7
	100 %	100 %	100 %

TABLEAU N° 4

A votre avis, qui sortira vainqueur de la période de cohabitation ?

	Ensemble Français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
M. Mitterrand	34	52	21
M. Chirac	15	9	25
Ni l'un ni l'autre	34	27	40
Sans opinion	17	12	14
	100 %	100 %	100 %

TABLEAU N° 5

Après l'élection présidentielle de 1988, souhaitez-vous que la pratique des institutions laisse plus de pouvoirs qu'aujourd'hui, moins de pouvoirs ou autant de pouvoirs...

	Plus de pouvoirs	Moins de pouvoirs	Autant de pouvoirs	Sans opinion
...au président de la République .. 100 %	22	14	53	11
...au premier ministre .. 100 %	12	24	52	12
...au Parlement .. 100 %	24	7	52	17

TABLEAU N° 6

Si François Mitterrand est réélu président de la République en 1988, souhaitez-vous qu'il fasse de nouvelles élections législatives ou qu'il garde la même Assemblée qu'aujourd'hui ?
– Et si c'est Michel Rocard ?
– Et si c'est Raymond Barre ?
– Et si c'est Jacques Chirac ?

	Ensemble Français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
	100 %	100 %	100 %
François Mitterrand			
– De nouvelles élections	66	84	54
– La même Assemblée	20	9	34
– Sans opinion	14	7	12
Michel Rocard			
– De nouvelles élections	60	79	48
– La même Assemblée	17	9	29
– Sans opinion	23	12	23
Raymond Barre			
– De nouvelles élections	50	60	45
– La même Assemblée	29	23	39
– Sans opinion	21	17	16
Jacques Chirac			
– De nouvelles élections	43	53	40
– La même Assemblée	37	32	46
– Sans opinion	20	15	14

Ce sondage a été réalisé du 19 au 23 décembre auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population française âgée de dix huit et plus.

Les courants du PS déposent leurs contributions en vue du congrès de Lille

La préparation du congrès du PS, qui se tiendra les 3, 4 et 5 avril prochain à Lille, entre dans une phase active avec le dépôt, lors de la réunion du bureau exécutif du mercredi 7 janvier, des contributions, notamment celles rédigées par les différents courants de pensée constitués du PS.

C'est lors du comité directeur des 7 et 8 février, dit *« comité directeur de synthèse »*, que les contributions des courants se fondront, ou non, en une motion unique.

Bien qu'ils ne forment pas un courant officiel au sein du PS, les « transcourants » (qui regroupent précisément des socialistes appartenant aux divers courants) ont rédigé leur propre contribution. Cette démarche a parfois tendu les relations avec M. Lionel Jospin.

Les transcourants se sont ensuite rapprochés du premier secrétaire, qui leur a semblé être porteur d'une volonté de modernisation du PS. M. Jean-Pierre Mignard, l'un des fondateurs des transcourants, résume la position de ce groupe : *« Nous soutenons Lionel Jospin comme les étudiants chinois soutiennent Deng Xiao ping ! »* Nous publions aujourd'hui des extraits de la contribution des amis de M. Pierre Mauroy et de celle des transcourants. Nous publierons dans les prochains jours celles des courants mitterrandiste, rocardien et celle de Socialisme et République (ex-CERES).

Les « transcourants » : les assises de l'alternance

Le texte des transcourants propose notamment, pour préparer l'élection présidentielle, d'organiser, après le congrès, *« des assises de l'alternance »*, à l'instar de ce qui avait été organisé après 1974 par François Mitterrand ». (NDLR. Les *« assises du socialisme »* organisées cette année-là avaient vu les amis de M. Michel Rocard rejoindre le PS.)

Les transcourants remarquent que la prochaine échéance *« se gagnera d'abord sur des valeurs »*. Il faut dont présenter au pays une *« morale de rassemblement »*. Ils notent que *« l'exercice du pouvoir ne sera plus le même »*, que *« le temps des grandes réformes est révolu »* et que *« le concret redevient le champ privilégié du politique »*.

Le texte prône *« une démocratie sans frontières »*, qui est *« supérieure à la République, qui se limite à dessiner les contours de la chose publique »*, et souligne : *« Un socialiste timide, c'est d'abord un démocrate timoré. »*.

La contribution suggère d' *« ouvrir le jeu social »* en redéfinissant, comme M. Rocard, *« un nouveau contrat social »* afin *« d'imaginer des mécanismes qui partagent les sacrifices et organisent les compensations »* de façon à *« offrir à chacun une activité et (...) respecter les principes généraux de la prévoyance collective »*. De même en matière de partage du travail, *« le donnant-donnant est la seule chance d'introduire une souplesse positive et non régressive dans l'utilisation des hommes et des machines »*. Ils reprennent l'idée émise par MM. Delebarre et Fabius de *« fournir à chacun une activité et non pas forcément un emploi »*.

Ils insistent, tout comme M. Jospin, sur le fait que le PS doit prendre en compte les préoccupations écologiques, *« parce que la mobilisation morale contre les agressions industrielles peut devenir (...) un levier puissant à l'engagement politique »*. A propos de l'Europe, les transcourants prônent la constitution d'une confédération franco-allemande et jugent que *« le droit de la nationalité pourrait replonger à ses racines »*, car *« être Français, devenir national ou européen signifierait d'abord épouser un ensemble de valeurs fondées sur le droit, la liberté et la responsabilité »*.

Enfin, sans demander leur suppression, les transcourants critiquent vivement le jeu des courants et demandent *« égalité et transparence (...), fraternité et (...) émotion »*, afin *« d'éloigner les hiérarchies pesantes, les pouvoirs occultes »*. Comme M. Quilès, ils proposent d'élire à la direction du PS *« une partie de membres non présentés par un courant »*.

M. Pierre Mauroy : pour un « Epinay II » à gauche !

La contribution déposée par les amis de M. Pierre Mauroy affirme la nécessité de *« débattre pour mieux combattre »*. *« Adeptes,* précisent-ils, *d'un socialisme réaliste et évolutif »*, les membres du courant B souhaitent que le congrès de Lille voie le PS *« porter témoignage de* [sa] *volonté (...) de concilier l'attachement à* [ses] *principes et l'indispensable adaptation à une société qui se transforme »*. Les mauroyistes, eux, se définissent par *« une filiation du mouvement socialiste qui n'assurera son avenir qu'en restant fidèle à son histoire et à ses principes »* et par une *« volonté de renouveau et de rassemblement (...) comme les assises de 1974 en offrirent une illustration »*. Il convient donc de débattre avec *« le souci constant de parvenir à une synthèse dans la clarté »*.

Le texte évoque la nouvelle situation institutionnelle et le rôle de M. Mitterrand pour affirmer : *« L'expérience qu'il a ainsi acquise le désigne à l'évidence pour être notre candidat lors de l'élection présidentielle de 1988 (...), pour tirer les leçons de cette nouvelle pratique constitutionnelle et consolider éventuellement l'équilibre des pouvoirs (...). L'un des éléments consiste en la réduction à cinq ans du mandat présidentiel. »*

Le PS, pour sa part, doit rompre *« avec la pratique hésitante qui fut la sienne pendant les premiers mois de la cohabitation »* pour poursuivre *« hardiment le combat politique (...) contre la droite »*.

Les amis de M. Mauroy jugent que, *« même si le mouvement actuel des idées n'est pas en apparence favorable à nos valeurs fondamentales, au point que la tentation d'un langage purement gestionnaire a pu apparaître, le PS serait mal avisé d'abandonner ses valeurs »*, qu'il doit au contraire affirmer *« plus que jamais »*, car les socialistes ne rassembleront *« à nouveau la gauche qu'avec un PS porteur d'espérance »*.

« Le parti du monde du travail »

Le texte souligne la nécessité de l'attachement aux valeurs de liberté, de solidarité, d'égalité des chances, ainsi que l'importance *« d'une société au service de l'homme »* et de *« l'Etat au service de la nation »*. Les mauroyistes notent : *« Nous aurons une adaptation idéologique à entreprendre. La notion de société d'économie mixte doit se superposer à celle de l'appropriation des grands moyens de production et d'échange. » « Nous sommes de bonne volonté,* précise le texte, *mais, de grâce, pouvons-nous demander à ceux qui expriment seulement de bons sentiments de ne pas appeler socialisme ce qui manifestement ne l'est pas. »*

Les amis de M. Mauroy jugent nécessaire de *« proposer une dynamique économique »* pour *« lutter contre le chômage, assurer le droit de chacun à un emploi ou à une activité rémunérée socialement reconnue »*. C'est dans cette perspective, *« et aussi pour assurer le contrôle de la nation sur le crédit, que devra être examinée l'opportunité de renationalisations »* qui ne sauraient être *« systématiques »*.

La contribution remarque que *« le compromis social à rechercher porte sur la politique salariale, la formation, l'organisation et le partage du travail »* et qu'une croissance *« saine et durable »* de la France *« doit (...) être accompagnée d'une démarche analogue au moins de la part de nos partenaires de la CEE »*. A l'échelon du monde, il faut *« une permanente et puissante organisation de la solidarité internationale »*.

La *« reconquête du pouvoir »* suppose, de la part du PS, *« le refus de tout excès doctrinal ou programmatique »* et de se garder du *« danger d'un certain maximalisme qui a marqué notre démarche avant notre arrivée au pouvoir »*. L'autre tentation dont doit se garder le PS est celle de sa transformation en *« parti démocrate à l'américaine »*, bien que *« de nombreux facteurs »*, et notamment *« la présidentialisation de nos institutions »*, poussent à cette évolution, reconnaît le texte. Car, *« faute de véritables frontières politiques, on en arrive alors au triomphe des apparences et des techniques de communication qui remplacent progressivement tout débat sur les choix de société possibles »*.

« Nous sommes, réaffirme le texte, *le parti du monde du travail, et notre volonté sera de tisser des rapports plus riches et plus confiants avec les autres structures représentatives : syndicats, mouvements coopératifs, mutualistes ou associatifs »*. Enfin, *« une nouvelle citoyenneté reste à inventer »*.

Les amis de M. Mauroy lancent : *« Epinay 2 à Lille : à gauche ! »*, ce qui ne signifie pas *« répéter un acte politique »*, mais, *« en demeurant fidèles à une stratégie et à une pratique militante (...), créer les conditions d'une nouvelle avancée, d'une reconquête du pouvoir »*.

« Quelle que soit, indique le texte, *la position de la direction du PCF (...), le PS doit se présenter comme le pôle de rassemblement de toute la gauche, et donc de s'adresser à toute la gauche »* et *« parallèlement (...) répondre au mouvement de rassemblement qui s'opérera derrière lui. Avec tous ceux qui accepteront de gouverner autrement »*.

هكذا من الأصل

ip au premier minis

lu congrès de Lil

Communication

Un entretien avec M. Jack Lang

« La radio-télévision doit rester le bien commun des Français »

L'ancien ministre de la culture est l'un des adversaires les plus résolus de la privatisation de TF 1. Au vu du cahier des charges de la future télévision privée et des nominations des présidents des chaînes publiques, M. Jack Lang dresse un bilan critique de la politique audiovisuelle du gouvernement et milite pour la création d'un contre-pouvoir face à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL).

« Comment jugez-vous l'évolution du paysage audiovisuel, dix mois après l'arrivée au pouvoir de la nouvelle majorité ?

– Liberté et création : tels étaient les deux maîtres mots avancés par le nouveau gouvernement, en mai dernier. Rien à redire à cette formulation première, puisque ce sont les deux vocables qui ont inspiré les actes des gouvernements de François Mitterrand.

Au discours des mots, je préfère cependant le discours des actes. Le divorce est grand entre les discours lyriques des premiers jours et la triste réalité d'aujourd'hui.

– La liberté n'a-t-elle pas progressé avec le renforcement des pouvoirs de la CNCL ?

– J'imagine que ce sigle prometteur se traduit aujourd'hui par les mots « Commission nationale des censeurs de la liberté ». Cette CNCL ne s'est-elle pas en effet fait hara-kiri en portant à la tête des chaînes publiques cinq militants du RPR ? Alors que la Haute Autorité, créée par François Mitterrand, avait bénéficié de la confiance de l'ensemble des familles de pensée – et M. Chirac lui a rendu hommage, – la CNCL s'est, en un seul jour, discréditée et déshonorée. Plusieurs députés de l'actuelle majorité ont été blessés et choqués par ce mépris du pluralisme. Je pense, en particulier, à François d'Aubert.

– Vous avez récemment souhaité, avec M. Roland Dumas, la création d'une sorte de contre-pouvoir aux décisions de la CNCL...

– Puis que la CNCL a renoncé à exercer sa mission de préservation de l'indépendance, un vide s'est créé qui doit être comblé. Notre espoir est que puisse surgir de la société civile un groupe de personnalités honnêtes et libres qui pourraient constituer un véritable « Conseil des sages de l'audiovisuel. » Ces « casques bleus de l'audiovisuel » imposeraient leur autorité morale par la qualité des membres qui composeraient cette force d'interposition entre le pouvoir et les sociétés de télévision et de radio. Je souhaite même que la majorité de ses membres se recrutent principalement parmi des personnalités originaires du centre ou de la droite.

» Ce « Conseil des sages » serait assisté d'un *« observatoire du pluralisme »* qui, chaque mois, rendrait public un rapport sur l'état réel du respect de la diversité des pensées et des opinions dans chacune des chaînes.

» Un message simple peut réunir de nombreux Français originaires de tous les horizons politiques : la télévision et la radio ne sont pas la propriété du gouvernement ou des partis, c'est le bien commun des Français.

– Cette observation vaut-elle aussi pour les chaînes privées ?

– Assurément. Chacun sait aujourd'hui que ce n'est pas la CNCL qui décidera, c'est M. Chirac qui, par des négociations diverses avec certains groupes de presse, imposera ses choix. Le plus grand danger est ici l'attribution d'une chaîne ou d'une autre à un militant politique, et notamment à M. Hersant.

» Une solution permettrait au gouvernement de sauver son honneur et de se libérer de la tutelle de certains groupes de presse : le recours à une méthode de type britannique. Comme vous le savez, la chaîne commerciale ITV est la seule chaîne commerciale du monde qui soit à la fois créative et pluraliste. La raison en est simple : ITV n'est pas la propriété d'un groupe unique. Ses fréquences ont été attribuées à dix-huit sociétés indépendantes. Transposer en France ce système signifierait, par exemple, que, sur TF 1 ou la cinquième chaîne, vous auriez rendez-vous le lundi avec « Télé-Hachette », le mardi avec « Télé-*Libération* », le mercredi avec « Télé-*le Monde* », et ainsi de suite... Alors s'engagerait entre ces différents bénéficiaires une compétition saine et productive.

– On connaît aujourd'hui les grandes lignes du cahier des charges de TF1 privatisée. Ces obligations peuvent-elles permettre de relancer la création audiovisuelle ?

– Pour faire avaler son projet de loi, le gouvernement avait promis la lune aux créateurs, et voici qu'ils découvrent que, alors que TF1 a créé plus de quatre cents heures en 1986, le repreneur privé pourra se contenter de produire deux cent cinquante heures. Encore ne précise-t-on pas le contenu de ces heures ! S'agira-t-il d'heures de plateau à bon marché ou d'heures de fiction à la Santelli ? Que sont devenues les fameuses promesses aux professionnels du cinéma, à qui on annonçait la revalorisation de l'achat des droits de diffusion ? A la trappe aussi le plan de relance pour le dessin animé français. C'est sans doute ce que les nouveaux dirigeants appellent dans leur anglais de cuisine le *« better cultural saying »* !

» Au-delà de TF1, c'est malheureusement l'ensemble de la création audiovisuelle qui souffre. En 1986, la création d'images aura été privée de 250 millions de francs non utilisés de la chaîne culturelle et européenne, et des 45 millions de francs du Fonds de soutien à l'industrie des programmes qui furent supprimés au collectif de juin.

» 1987 s'annonce sous les traits les plus inquiétants : disparition des 135 millions du Fonds de soutien à l'industrie des programmes, amputation des crédits de la chaîne culturelle et européenne, manque à gagner de 50 millions de francs au détriment du Compte de soutien aux programmes, qui sera obligé de financer le déficit du Fonds de soutien au cinéma creusé par le désengagement de l'Etat (23 millions de francs en moins) et la baisse des recettes des salles, étranglement de l'INA et des chaînes publiques par la baisse démagogique de la redevance.

– Et la chaîne culturelle et européenne n'apportera-t-elle pas un peu d'oxygène ?

– Créée par François Mitterrand, elle permettra en effet au gouvernement actuel de sauver un peu la face, à condition qu'elle ne serve pas à combler les trous de FR3. Permettez-moi de revenir un instant sur l'amputation en décembre de 60 millions de francs de son budget. Tout un symbole ! Lorsque nous étions au gouvernement, nous défendions la thèse selon laquelle les financiers publics ou privés des routes audiovisuelles (câbles, satellites...) devaient participer au financement des programmes. Ainsi avions-nous obtenu que les ministères des « tuyaux » (industrie et PTT) apportent chaque année plus de 100 millions de francs au Fonds de soutien à l'industrie des programmes.

» L'inverse aujourd'hui se produit : ce sont les crédits affectés aux programmes (chaîne culturelle et européenne, redevance publique) qui doivent financer la « quincaillerie » (TF1). Tout cela est triste. C'est la fin d'une grande ambition.

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

M. Sartorius est nommé directeur à la CNCL

M. Emmanuel Sartorius, ingénieur en chef des télécommunications, a été nommé directeur de la CNCL le 5 janvier par décret du président de la République. Polytechnicien de trente-sept ans, ce spécialiste des problèmes spatiaux et de leurs implications internationales aura pour tâche d'assister la CNCL dans toutes ses attributions relevant du secteur des télécommunications.

[Né le 28 février 1949, diplômé de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des télécommunications, M. Emmanuel Sartorius entre en 1974 à la direction des télécommunications des réseaux extérieurs, où il est plus particulièrement chargé de l'exploitation des services spéciaux internationaux (télex, télégraphe, transmission de données, etc.). Poste qu'il quitte début 1980 pour prendre celui de chargé de mission à la direction des industries électroniques et de l'informatique (DIELI) du ministère de l'industrie. Il est alors responsable du secteur « espace ». Un secteur qu'il retrouve en mars 1981, à la direction des affaires industrielles et internationales de la DGT.]

D'après un sondage « Télérama »-CSA

Les Français sont toujours opposés à la privatisation de TF 1

Trois mois après la promulgation de la loi, les Français opposés à la privatisation de TF 1 restent encore les plus nombreux. C'est ce que révèle un sondage réalisé par CSA (1) pour l'hebdomadaire *Télérama* et publié dans sa dernière livraison. L'enquête montre, en effet, que 47 % des personnes interrogées se déclarent *« opposées »* à cette privatisation, tandis que 24 % ne se prononcent pas et que 29 % seulement disent y être favorables. Au début de l'été dernier, les adversaires de la privatisation de TF 1 étaient 49 % selon BVA et 57 % selon IPSOS (*le Monde* des 20 et 21 juillet).

Plusieurs autres éléments significatifs ressortent du sondage *Télérama*-CSA. D'abord, 62 % des téléspectateurs affirment que les journaux télévisés *« ont bien fait leur travail »* dans leurs reportages sur les mouvements étudiants et lycéens de décembre.

Plus du tiers (34 %) des personnes consultées ont estimé que la nomination des nouveaux présidents des chaînes de télévision s'était faite sur des *« critères politiques »*, tandis que 31 % pensent que s'y mêlaient aussi des *« qualités professionnelles »* et que 10 %, seulement, jugent que seul ce dernier facteur a été pris en compte.

En ce qui concerne les changements intervenus parmi les présentateurs et les journalistes des journaux télévisés, 64 % des téléspectateurs affirment qu'*« il n'est pas normal »* que les nouveaux présidents de chaîne *« décident de ces changements »*.

Enfin, l'enquête montre aussi que si la « 5 » et TV 6, telles qu'elles existent actuellement, devaient disparaître, 43 % des personnes consultées ne regretteraient pas la cinquième chaîne et 42 % TV 6. Toutefois, pour cette dernière, 44 % des moins de vingt-quatre ans déploreraient sa disparition. C'est également dans cette tranche d'âge que l'on trouve une forte majorité (60 %) de ceux qui restent le plus opposés à la privatisation de TF 1.

(1) Sondage effectué les 22 et 23 décembre auprès d'un échantillon de 1 000 personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Une première pour la « Une »

Les Bébêtes sont parmi nous. Des murs de nos villes, la grenouille, le vieux Valy, l'aigle, Miss Piggy ou Barzy entonnent la même rengaine : *« Il n'y en a qu'une ! C'est la Une. »* Plus de cinq mille cinq cents panneaux publicitaires chanteront ainsi les louanges de TF1, jusqu'au 11 janvier.

C'est la première fois qu'une chaîne publique de télévision lance une campagne publicitaire par affichage. Dans le secteur, privé Canal Plus avait déjà donné l'exemple en s'inspirant des radios périphériques, où la concurrence est féroce.

La campagne de TF1 est conçue par l'agence Lintas, en étroite collaboration avec la régie publicitaire de la chaîne et accompagnée d'une série de spots sur l'antenne où Collaro, Sabatier et les autres stars de la « Une » font leur autopromotion. *« On avait pensé mettre ces vedettes sur les affiches,* dit-on chez Lintas, *mais on a préféré les marionnettes du « Bébête-Show » car elles sont à la fois spécifiques à la chaîne et associées à la bonne santé de TF1. »*

Par ce message, adressé d'abord au grand public avec un clin d'œil aux publicitaires, TF1, qui ne peut plus compter sur la redevance depuis le 1er janvier, fait le saut dans l'ère de la privatisation.

ALAIN WOODROW.

Société

M. Verbrugghe quitte la direction de la police nationale

Une victoire de M. Pasqua sur M. Mitterrand

Le conseil des ministres du mercredi 7 janvier devait nommer directeur général de la police nationale M. Ivan Barbot, jusqu'alors commissaire de la République du Var. Il devait remplacer M. Pierre Verbrugghe, qui dirigeait la police nationale depuis le mois de juin 1983 et qui est nommé conseiller-maître à la Cour des comptes.

Le départ de M. Pierre Verbrugghe est un succès pour M. Charles Pasqua et une défaite pour M. François Mitterrand. Obtenant, enfin, un départ qu'il souhaitait dès son arrivée place Beauvau, au lendemain des élections législatives de mars 1986, le ministre de l'intérieur marque un point décisif dans les rapports de forcse sous-jacents à la cohabitation.

Le président de la République a finalement cédé devant l'opiniâtreté de M. Pasqua, après avoir, pourtant, défendu durant près de dix mois la continuité à la tête de la police nationale. La décision était virtuellement prise depuis le mois de décembre, et il ne restait plus qu'à s'accorder sur le nom du successeur et sur les nouvelles fonctions de M. Verbrugghe.

Toutefois, ce constat simple n'exclut pas d'autres explications plus nuancées et... paradoxales. La signification politique et policière du départ de M. Verbrugghe ne se réduit pas au seul affrontement de l'Elysée et de l'hôtel Matignon. Si l'on sait que l'intéressé, loin d'être socialiste, ne manque pas d'amis à l'UDF et si l'on ajoute son désir personnel de quitter son poste depuis quelques semaines, on s'aperçoit que l'interprétation de ce départ est plus complexe qu'il n'y paraît.

Précarité politique

Sa signification est triple. Il souligne d'abord la persistance, au ministère de l'intérieur, d'un changement des hauts responsables inégalé dans tout autre secteur de l'Etat. Tous les directeurs d'administration centrale de la place Beauvau ont été remplacés depuis le 16 mars 1986. Les directions opérationnelles de la police n'ont pas été épargnées, et ce mouvement est accentué par des départs à la retraite. Ainsi, le poste de M. Michel Guyot, directeur central de la police judiciaire, est vacant depuis la fin de l'année tandis que M. François Le Mouël, chef de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), doit à son tour partir dans quelques semaines.

La nomination de leurs successeurs promet une nouvelle bataille d'usure entre MM. Mitterrand et Pasqua. L'Elysée renâcle déjà à accepter le candidat du ministre de l'intérieur pour la police judiciaire, M. Marcel Leclerc, actuel chef de l'inspection générale de la police nationale.

De même, le président de la République n'a toujours pas accepté la nomination de M. Raymond Sasia, un proche de M. Pasqua, à la tête du service des voyages officiels et de la protection des hautes personnalités. Un litige qui dure depuis septembre. Le départ de M. Verbrugghe, qui avait son mot à dire, rend évidemment plus aléatoire les intransigeances élyséennes.

Au-delà, cette valse des responsables souligne le rôle particulier de la police dans l'Etat. Les responsables de cette administration semblent condamnés à la précarité politique. En restant trois ans et demi à son poste, M. Verbrugghe a pourtant battu un record : M. Robert Pandraud, malgré son exceptionnelle longévité à diverses responsabilités place Beauvau de 1968 à 1981 avant d'entrer en politique et de rejoindre le RPR, ne fut directeur général de la police *nationale* que durant deux ans et sept mois, de 1975 à 1978.

Les organisations syndicales de policiers et, notamment, les commissaires, se sont toujours plaints de cette instabilité, remarquant que la gendarmerie nationale n'est pas logée à la même enseigne. De fait, le directeur de celle-ci, M. Olivier Renard-Payen, quoique nommé par la gauche, est toujours en place.

La seconde conséquence de ce départ est de traduire une évolution du tandem Charles Pasqua-Robert Pandraud. Fin connaisseur de la place Beauvau, le ministre délégué chargé de la sécurité semblait chargé de l'intendance policière, M. Pasqua assumant un rôle plus directement politique. Or ce partage des rôles a évolué, le ministre de l'intérieur imposant sa volonté dans les choix purement policiers.

M. Verbrugghe, qui ne s'entendait pas avec M. Pasqua, est un ami de M. Pandraud, qu'il tutoie et dont il fut l'adjoint au ministère de l'intérieur de 1978 à 1981. Comme était proche de M. Pandraud M. Guy Fougier, *le préfet de police de Paris*, poussé à la démission, au printemps dernier, après une phrase maladroite de M. Pasqua à l'« *Heure de vérité* ». C'est ce dernier qui a choisi le successeur de M. Verbrugghe et non M. Pandraud. Si on ajoute l'affaire du Carrefour du développement, où l'entourage du ministre délégué souligne qu'il n'est pour rien dans la remise d'un « *vrai faux* » passeport à M. Yves Chalier par la DST, on comprend que le bicéphalisme de ce ministère soit à nouveau quelque peu conflictuel, comme il le fut, sous la gauche, au temps du tandem Gaston Defferre-Joseph Franceschi.

Enfin, le départ de M. Verbrugghe traduit aussi des divergences au sein de la majorité. Fonctionnaire « *républicain* », selon l'expression consacrée, M. Verbrugghe n'a pas d'engagement politique. S'il a appris à connaître M. Mitterrand, en étant secrétaire général de la Nièvre de 1966 à 1970, ainsi que le conseiller spécial du président, M. Jacques Attali, qui fit son stage à l'ENA à ses côtés, les amis de l'ancien directeur général de la police nationale appartiennent plutôt à l'UDF : MM. Michel d'Ornano, Gérard Longuet, Jacques Douffiagues pour n'en citer que quelques-uns. Or, M. Verbrugghe n'a pas caché à ses collaborateurs, voire à ses amis, son exaspération, sinon son inquiétude, sur la gestion de la police par M. Pasqua.

Au point de se proclamer démissionnaire en décembre, choqué, assure-t-on, par la désorganisation du maintien de l'ordre durant les manifestations étudiantes et, aussi, par la manipulation politique de l'affaire Chalier par services de police interposés. Défenseur d'un professionnalisme policier et d'une certaine autonomie administrative de la police à l'égard du pouvoir politique du moment, M. Verbrugghe avait réussi à imposer à la gauche des choix sans sectarisme, par exemple la réhabilitation de M. Le Mouël, policier incontesté, mais sanctionné pour son indépendance d'esprit par Gaston Defferre, ou l'ascension de M. Robert Broussard, aujourd'hui préfet et directeur central de la sécurité publique.

Pour plusieurs de ces « grands flics », le départ de M. Verbrugghe est donc ressenti comme un signal d'alarme. Ils y voient le signe d'un retour à une instrumentation politique directe de l'outil policier, ce mélange des genres entre police et politique qui renforce la mauvaise image de leur administration dans l'opinion.

Ils rappellent le message adressé par M. Verbrugghe aux policiers, après sa nomination en juin 1983 au lendemain de manifestations policières, où il soulignait que la police nationale, placée « *au service de l'Etat et des citoyens (...) ne doit en aucun cas être suspectée d'esprit partisan et (qu') aucune entreprise de politisation ne saurait y être admise* ».

EDWY PLENEL.

[Né le 5 janvier 1937 à Plœuc-sur-Lié (Côtes-du-Nord), licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Ivan Barbot occupe en 1961 les fonctions de chef de cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne et du préfet de la Haute-Savoie avant d'être nommé, en 1965, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Haute-Savoie.

Il devient ensuite successivement en 1968 chef de cabinet de la région parisienne ; en 1969, sous-préfet d'Etampes (Essonne) ; en 1974, chargé de mission au cabinet du premier ministre, M. Pierre Messmer ; en 1976, conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, puis dans les mêmes fonctions, auprès de M. Christian Bonnet ; en 1977, secrétaire général de la Seine-Saint-Denis et, en 1982, commissaire de la République de la Charente. Enfin en 1985, il est nommé commissaire de la République du Var.]

La réduction du « pré carré » présidentiel

Sécurité intérieure, sécurité extérieure, intérêts vitaux de la France : voilà trois domaines dans lesquels M. Mitterrand entend exercer ses prérogatives, jusqu'à conserver tout pouvoir sur les postes considérés comme ultrasensibles. Le 16 mars 1986, faisaient partie de ce « précarré » le chef d'état-major des armées (le général Saulnier), le directeur général de la DGSE (le général Imbot, nommé à ce poste à la suite de l'affaire Greenpeace afin de *« verrouiller »* les services et d'y couper *« les branches pourries »*), le préfet de police de Paris (M. Guy Fougier), le directeur général de la police nationale (M. Pierre Verbrugghe), le gouverneur de la Banque de France (M. Michel Camdessus).

Dès son entrée en fonctions, le ministre de la défense, M. André Giraud, a exigé, sans succès, la tête du chef d'état-major des armées, auquel M. Chirac attribue (afin sans doute de ménager M. Mitterrand) une gestion financièrement déplorable à ses yeux, des affaires de défense et un retard de modernisation. Le général Saulnier est toujours en place. A la DGSE, le général Imbot ne doit sa relative quiétude qu'à la difficulté de sa tâche. La remise en ordre des services exige un travail d'une telle ampleur que ses successeurs potentiels (notamment M. Michel Roussin, chef de cabinet du premier ministre, anciendirecteur de cabinet de M. Alexandre de Marenches, alors patron du SDECE) ne se bousculent pas.

Les trois autres ont quitté leur poste ou sont sur le point de le faire. Avant que M. Verbrugghe soit remplacé à la direction générale de la police nationale, M. Fougier avait donné, en juillet dernier, sa démission du poste de préfet de police de Paris. Bien que proche de M. Robert Pandraud, il avait été présenté par M. Charles Pasqua, à la télévision, comme un personnage soumis, avant le 16 mars, aux ordres du pouvoir socialiste qu'il avait servi, selon le ministre, en mentant sur les chiffres de la délinquance. M. Fougier n'avait pas admis l'offense. Il a été remplacé par M. Jean Paolini, proche de la majorité.

Quant au gouverneur de la Banque de France, M. Mitterrand avait refusé tout net son remplacement, que M. Chirac lui avait demandé dès le jour de son entrée en fonctions. Mais M. Camdessus quittera son poste le 15 janvier. Il est vrai qu'il devient directeur général du Fonds monétaire international.

Bien que M. Mitterrand ait donné son agrément à la nomination de M. Paolini (préfecture de police de Paris), puis résisté pendant neuf mois aux pressions de M. Pasqua pour la succession de M. Verbrugghe (direction générale de la police nationale), le « pré carré » du président a singulièrement rétréci.

J.-Y. L.

Au tribunal de Paris

La fronde et les billes de SOS-Racisme

C'était le 10 décembre 1986, à 11 h 25, boulevard Arago à Paris, en face de la prison de la Santé : deux membres de l'Association SOS-Racisme apposaient des affiches demandant le retrait du projet de code de la nationalité sur l'itinéraire que devait emprunter, dans l'après-midi, la dernière grande manifestation estudiantine sur le thème « Plus jamais ça », après la mort de Malik Oussekine.

Des agents survinrent, interpellèrent, fouillèrent la camionnette de ces colleurs. Ils découvrirent une bombe lacrymogène, une fronde, des billes, des casques, quatre manches de pioche, un couteau à cran d'arrêt. Comme, en ces journées, on parlait beaucoup de provocateurs et de casseurs, ce fut l'occasion pour le ministre de l'intérieur de classer dans cette catégorie sinon SOS-Racisme, du moins deux de ses militants.

Depuis, la procédure a suivi son cours et, mardi 6 janvier, c'était le rendez-vous judiciaire devant la 24e chambre du tribunal de Paris, où il s'agissait de juger MM. Pascal Troadec et Hakim Addad, prévenus, l'un et l'autre, de port et transport — sans motif légitime — d'armes de la sixième catégorie.

Le premier est étudiant, le second coursier. Ils ont respectivement vingt-deux et vingt-trois ans. Ils vivent chez leurs parents. C'est M. Pascal Troadec qui parlera pour les deux. Les manches de pioche ? C'était tout simplement pour se défendre contre d'éventuels agresseurs, ce qui ne lui paraît pas une hypothèse à exclure. Les casques ? Ils les avaient récupérés lors de manifestations précédentes et, précisément, sur des casseurs et autres provocateurs qu'il avaient mis en déroute.

« *Soit*, a dit alors le président, M. Gilbert Marc, *mais la fronde et les billes que vous aviez dans vos poches, c'est quand même plus gênant.*

— Cela aussi avait été récupéré sur des provocateurs.

— Vous auriez pu alors laisser ailleurs ces objets, ne pas les garder avec vous.

***— Oh ! La fronde, elle était tout bêtement accrochée au rétroviseur de la camionnette comme un simple objet décoratif.* »**

« Les armes étaient bien là »

Le président n'en paraît pas pour autant convaincu. « *Vous êtes membres d'une organisation qui se veut pacifique. Vous ne vous rendiez pas compte que vous risquiez de ternir sa bonne réputation ? Imaginez que cette camionnette ait été trouvée abandonnée avec les mêmes objets à l'intérieur. N'auriez-vous pas dit qu'on les y avait placés pour vous nuire, qu'il y avait provocation ?* »

M. Troadec a fait ici son unique concession : « *Nous sommes tout à fait conscients du fait que ça pouvait être une erreur de garder de tels objets.* »

Vice-président de SOS-Racisme, M. Julien Drai attestera, lui, du « *comportement toujours exemplaire de ces deux militants, de leur souci constant, durant ces journées, d'assurer la protection des manifestations.* » Il dira encore : « *On a fait de cette affaire un événement démesuré par rapport à la réalité. Tout le monde connaît notre association, son activité. Personne ne peut la dire agressive mais, au contraire, appliquée à maintenir le calme dans des situations tendues.* »

Pour le substitut, M. Jacques Mouton, il n'en reste pas moins que les faits demeurent et qu'il faut les constater.

« *Les armes*, dit-il, *étaient bien là. Ces manches de pioche dont l'un, nous dit-on, servait à préparer la colle pour les affiches, ce couteau à cran d'arrêt que l'on voudrait faire passer pour un canif et, surtout, ces billes et cette fronde, pour servir à quoi ? Il faut bien être lucide.* » Cette lucidité, remarque le représentant du ministère public, commande donc de déclarer coupables « *des gens qui se sont mis en situation de contribuer à la dégénérescence d'événements difficiles.* »

La défense qu'assuraient Mes Francis Terquem et Hervé Dupond-Monod a joué sur deux tableaux : elle estime d'abord que la procédure est nulle car la police, selon elle, ne pouvait interpeller légalement MM. Addad et Troadec, qui ne commettaient aucun délit, se rendant tout au plus passibles d'une contravention en procédant à leur affichage sauvage.

Pour le reste, elle voit dans cette affaire « *l'intention de faire, sous un prétexte futile, le procès de SOS-Racisme* », alors, dira Me Dupont-Monod, que « *tout le dossier fait apparaître, au contraire, le calme, la maturité, le sens des responsabilités de deux jeunes gens attachés uniquement à prévenir des débordements malheureux* ».

Jugement le 20 janvier.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

EN BREF

Malgré une ordonnance de mise en liberté

Un ancien candidat RPR bordelais reste en prison

BORDEAUX
de notre correspondante

La chambre d'accusation de Poitiers a ordonné, le 6 janvier, la mise en liberté de François Korber, trente-quatre ans, ancien candidat RPR aux cantonales de 1982, à Bordeaux. Il était incarcéré depuis le 9 avril 1982, en attendant de comparaître avec deux complices devant les assises de la Gironde pour deux affaires criminelles. Il est inculpé de l'assassinat, en mars 1982, dans sa propre permanence électorale, de Jackie Eichers, alias Bob Jones, qui faisait aussi fonction de colleur d'affiches pour les campagnes du RPR. Depuis le 9 juillet 1984, Korber était aussi inculpé dans une affaire de trafic de devises.

En fait, malgré la décision de la chambre d'accusation de Poitiers, François Korber reste détenu à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde), où il doit purger deux peines de six mois et trois mois de prison prononcées à son encontre le 3 janvier 1986 et confirmées en décembre dernier, l'une pour injures à magistrat, l'autre pour outrage à agent de la force publique.

G. D.

Dans une communication téléphonique au « Monde »

Action directe revendique la tentative d'attentat contre M. Jean-Louis Bruguière

Par communication téléphonique reçue au *Monde*, le mardi 6 janvier, peu avant 18 heures, Action directe, a revendiqué la tentative d'attentat commise lundi contre M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris. Dans une bande enregistrée, un correspondant anonyme se réclamant du groupe terroriste nous a communiqué un message indiquant notamment : « *Nous revendiquons l'assassinat du juge Bruguière. Nous frapperons (...) où nous voudrons, la droite fascisante.* »

Bien qu'il soit impossible d'authentifier cette revendication téléphonique, les enquêteurs de la brigade criminelle sont persuadés que la tentative d'attentat est l'œuvre d'Action directe et que la méthode désigne plus particulièrement Max Frérot, le spécialiste en explosif du groupe.

De son côté, M. Jean Paolini, préfet de police de Paris, a reçu, mardi, pour le féliciter, M. Sylvain Gravaillac, le gardien de la paix du commissariat du premier arrondissement, qui a désamorcé la grenade destinée à exploser sur le palier du domicile de M Bruguière.

A Lille

Un ingénieur des Mines inculpé de corruption

Un ingénieur du service des Mines, M. Jean-Pierre Becquet, trente-neuf ans, vient d'être inculpé de corruption, faux et complicité d'escroquerie, à Lille (Nord), pour ses relations avec le président-directeur général d'une des plus grosses entreprises de transport routier de la région, convaincu de multiples malversations.

M. Becquet, qui a été muté en 1986 de Bondues, près de Lille, à Lorient (Morbihan), a été laissé en liberté. Il aurait facilité certaines des opérations frauduleuses de M. Jean-Marie Lestoquoy, quarante ans, un transporteur routier de Villeneuve-d'Ascq (Nord), écroué pendant quelques semaines, en novembre 1985, pour abus de confiance et de biens sociaux, escroquerie et vols avec effraction. M. Lestoquoy avait notamment été accusé par des sous-traitants d'avoir trafiqué les cartes grises de véhicules qu'il leur avait revendus et de faire circuler des camions grâce à de faux certificats de conformité.

Ecroué en novembre 1985, M. Lestoquoy avait été relâché quelques semaines plus tard et placé sous contrôle judiciaire. Dans l'intervalle, sa société de transport routier, qui a déposé le bilan, continue ses activités sous le contrôle d'un syndic.

SANTÉ

Produits pharmaceutiques dans les grandes surfaces

Leclerc peut continuer à vendre du sucre synthétique

La vente des édulcorants de synthèse, ces comprimés qui remplacent le sucre, n'est plus le privilège des pharmaciens. Ils peuvent être commercialisés dans les centres distributeurs Leclerc ainsi que dans d'autres grandes surfaces et, pourquoi pas, dans certains petits commerces ?

Une ordonnance, rendue le mardi 6 janvier par M. Pierre Culié, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, déboute le conseil national de l'ordre des pharmaciens et les laboratoires Searle, qui avaient engagé une instance en référé pour faire interdire aux centres Leclerc la vente d'un édulcorant fabriqué par les laboratoires Sarpp et distribué sous le nom de Sucrandel (*le Monde* du 23 décembre 1986).

Chacun des plaignants avait ses motivations. Pour les pharmaciens, il s'agissait de défendre, sans grande conviction, un monopole de plus en plus contesté. De son côté, le laboratoire Searle cherchait à maintenir une situation lui permettant de diffuser son propre sucre synthétique, le Canderel, exclusivement dans les réseaux pharmaceutiques. Titulaire d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) et d'un visa du ministère de la santé, Searle supportait mal qu'un concurrent vise la clientèle des grandes surfaces.

Sucrandel et Canderel sont en fait constitués d'une même substance, l'aspartam, découverte en 1965 par les laboratoires Searle. Mais le juge des référés s'est appuyé sur un arrêt rendu en... 1896 par la Cour de cassation concernant la saccharine, un autre substitut du sucre qui, selon les hauts magistrats de l'époque, « *n'a aucune propriété ni utilité curative, et ne constitue pas un médicament* ».

Les pharmaciens et le laboratoire Searle s'abritaient derrière la loi de 1902 qui interdit les édulcorants artificiels « *pour tous usages autres que la thérapeutique, la pharmacie et la préparation de produits non alimentaires* ». Mais le magistrat relève que le Sucrandel « *n'est pas un aliment, puisqu'il n'a aucun pouvoir nutritif, ni une substance mélangée par avance à un produit alimentaire* ».

Les laboratoires Searle accusaient de plus les laboratoires Sarpp d'avoir contrefait leur marque. Mais le juge balaie cette hypothèse en constatant seulement : « *Il n'existe pas de similitude frappante entre les deux vocables.* »

La défaite judiciaire de Searle inquiète en outre les producteurs de sucre naturel, car ce laboratoire pourrait se retrouver vainqueur sur le plan commercial en proposant lui-même son produit... aux centres Leclerc et aux grandes surfaces.

MARC PORTEY.

ESPACE

L'ESA confie l'étude du satellite d'astronomie ISO à l'Aérospatiale

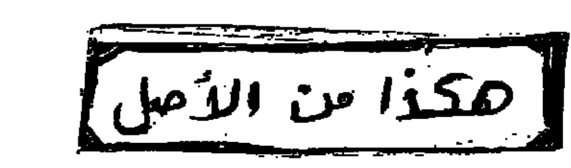
L'Agence spatiale européenne a confié l'étude du satellite d'astronomie ISO à un groupe d'industriels européens mené par l'Aérospatiale, a indiqué la société française, mardi 6 janvier.

ISO (Infra-red Space Astronomy), dont le coût total est évalué à 1,2 milliard de francs, sera lancé en 1992 ou 1993 par une fusée Ariane 4.

Le télescope de 60 centimètres de diamètre embarqué par le satellite sera placé à l'intérieur d'un cryostat, sorte de grande bouteille thermos remplie d'hélium liquide qui le maintiendra à – 270 degrés Celsius pendant un an et demi.

Grâce à cette technologie permettant de faire voler des détecteurs deux à trois fois plus sensibles que ceux utilisés lors des précédentes missions d'astronomie infrarouge, ISO devrait fournir de nombreuses données sur la formation des étoiles et sur l'évolution des galaxies (*le Monde* du 30 mars 1983).

Le consortium européen chargé du projet ISO rassemble, sous la maîtrise d'œuvre d'Aérospatiale, les sociétés ouest-allemande MBB-Erno, italienne Selenia, hollandaise Fokker, belge ETCA et espagnole CASA. L'Aérospatiale sera en outre chargée de l'étude et de la réalisation du télescope.



Société

A la commission consultative des droits de l'homme

Le refus du président Yves Jouffa

Pour la première fois, la commission consultative des droits de l'homme dans sa nouvelle formule, mise en place au mois de novembre 1986 par M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, doit se réunir le jeudi 8 janvier à l'Hôtel des conférences internationales à Paris en présence de M. Jacques Chirac et de M. Malhuret lui-même.

La Ligue des droits de l'homme sera absente, son président, Mᵉ Yves Jouffa venant de signifier à M. Malhuret son refus de siéger, notamment pour ne pas cautionner l'ensemble de la politique du secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme.

En effet, la France se trouve actuellement isolée face à l'ensemble de ses partenaires européens, ayant adopté une position de recul dans la négociation de Strasbourg pour une *« convention européenne sur la protection des personnes privées de liberté, contre la torture et les traitements ou peines cruels inhumains ou dégradants »*.

Les dirigeants de quinze organisations de défense dites *« gouvernementales »*, vont se réunir avec diverses personnalités indépendantes et huit représentants des ministères concernés. La nouvelle formule, précisée dans le décret du 21 novembre 1986, diffère de la précédente : les syndicats n'y participent plus, la commission n'a plus droit à l'autosaisine. De son côté, M. Malhuret souhaitait étendre en droit la compétence de la commission au domaine intérieur ; en contrepartie, il se réservait la maîtrise de l'ordre du jour.

L'intention n'a pas été du goût de tous, puisque dans une lettre du 3 décembre, Mᵉ Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, signifie à M. Malhuret son refus d'y siéger. Pour la plus ancienne des organisations – elle a été créée lors de l'affaire Dreyfus M. Malhuret n'a pas à disposer de l'ordre du jour : *« la défense des droits de l'homme s'exerce surtout comme un contre-pouvoir qui dépend principalement des citoyens et des organisations spécialisées et elle est difficilement compatible avec les contraintes de l'exercice du pouvoir »*.

Enfin, la Ligue ne veut pas *« cautionner »* l'ensemble de la politique de M. Malhuret par sa présence à la commission. *« Votre approbation explicite des textes législatifs les plus attentatoires aux libertés*, écrit Mᵉ Jouffa au secrétaire d'Etat, *comme la loi sur le statut des immigrés et les diverses lois sécuritaires, votre silence pesant face aux inacceptables projets de lois sur les prisons privées ou sur la réforme du code de la nationalité et votre surprenante ignorance des pratiques illégales de l'administration dans divers domaines et, plus particulièrement, en ce qui concerne les étrangers ne peut que renforcer notre position de principe. »*

La réunion inaugurale se fait donc sans la Ligue. Cette absence serait sans doute moins remarquée si, auparavant, d'autres faits n'avaient inquiété diverses organisations. Un exemple : le vote dans le budget 1987 du secrétariat d'Etat d'une curieuse subvention versée en 1986 (1). Certes, c'est seulement l'une des vingt-trois attribuées, mais son montant de 75000 F, le vingtième du total, est égal à celui qui a été versé à SOS-Racisme. Bénéficiaire : l'Association internationale des Droits de l'homme (AIDH), qui serait financée par des fonds secrets américains. L'information donnée par *Libération* du 27 novembre 1985 n'a jamais été démentie.

A la porte des casernes

Depuis, les organisations ont eu bien d'autres préoccupations. En premier lieu, la position défendue par la France sur le projet de convention européenne contre la torture et les traitements dégradants (2). Cette convention, la première du genre dans le monde, se veut un progrès par rapport aux textes existants sur le plan international. L'idée est née en janvier 1981.

Pour le Conseil de l'Europe, il s'agissait alors de définir un outil de contrôle contre tout abus, outil qui serait indépendant de la volonté de chaque Etat. Ainsi, les experts pourraient enquêter dans un pays sans avoir besoin de l'autorisation du gouvernement en place, contrairement à l'obligation qui régit tous les autres accords. Cette idée trouve un écho favorable chez la quasi-totalité des membres de l'Assemblée de Strasbourg, mais son élaboration rencontre très vite de grosses difficultés, en particulier de la part des représentants britanniques et français.

En octobre 1984, le gouvernement français – de gauche – soumet à ses collègues européens trois restrictions. Selon lui, l'intitulé de la convention doit s'en tenir à « torture » et ne pas inclure « traitements dégradants » comme le souhaitent d'autres partenaires. La nuance dépasse largement une simple différence de vocabulaire. En effet, dans les « traitements dégradants » sont visés, par exemple, les cures psychiatriques forcées pratiquées à l'Est ou certains châtiments exercés en Irlande. Ces cas sont toujours d'actualité.

Deuxième souhait français : l'introduction explicite dans le projet de convention de la liberté pour chaque Etat de formuler des réserves à l'application de la convention européenne. Parmi les réserves envisagées par la France, il est à noter, par exemple, que l'application de la convention s'arrêterait à la porte des casernes. Ce souhait soulève un tollé à Strasbourg. La France propose alors une troisième restriction : le droit à la dérogation en matière militaire précisément et, cela, sous la pression de M. Charles Hernu, alors ministre de la défense, qui ne veut pas l'introduction d'une telle convention dans ses locaux, au nom du respect du secret-défense et de l'indépendance nationale.

« Une erreur politique majeure »

Le débat devient public lors des rencontres internationales « Droits de l'homme et libertés », qui réunissent en mai 1985 à Paris sur l'initiative de la commission consultative française la plupart des organisations mondiales. Finalement, le Conseil de l'Europe apprend en juin, un mois plus tard, le ralliement français à la position de ses partenaires.

Mais, en France, la majorité va changer, tandis que le Conseil de l'Europe continue ses travaux. Après les experts, le comité directeur des Droits de l'homme, composé d'un représentant par Etat-membre, se réunit du 17 au 21 novembre 1986. C'est l'occasion d'un nouvel éclat pour la France qui dépose, en préalable, des amendements reprenant les trois restrictions déjà évoquées. Refus unanime de ces amendements.

La France durcit sa position : non seulement, elle vote contre le projet dans sa forme actuelle, mais elle s'oppose à ce qu'il soit transmis au « comité des ministres » – unique autorité habilitée à décider de l'adoption du texte. Ce comité doit se réunir le 17 février prochain. Sans plus attendre et depuis décembre l'inquiétude se manifeste dans de nombreuses organisations européennes, tel le « comité suisse contre la torture ».

D'ici à la mi-février, la France a, certes, la possibilité de modifier sa position. Il reste que, au-delà de toute considération d'opinion, certains hauts fonctionnaires considérent que le maintien de ces restrictions actuelles serait *« une erreur politique majeure : l'image de la France en sortirait gravement ternie et cela, quel que soit le prix attaché à l'indépendance nationale. »*

DANIELLE ROUARD.

(1) : cf. le rapport présenté par Claude-Gérard Marcus au nom de la commission des affaires étrangères devant l'Assemblée nationale.

(2) Il existe dans les accords internationaux concernant les droits de l'homme généralement un article interdisant la torture : ainsi l'article 3 de la convention européenne des droits de l'homme adoptée le 4 novembre 1950. Dans le cadre de l'ONU, a été adoptée une « convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants », le 10 décembre 1984. La France a signé cet accord en février 1986, elle était alors le troisième pays du monde à le faire.

Quinze associations et quinze personnalités

Voici la composition de la commission consultative des droits de l'homme dont M. Jean Pierre-Bloch a été nommé président.

REPRÉSENTANTS DE GRANDES ASSOCIATIONS

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture : Mᵐᵉ Jacqueline Westercamp ; *Alliance israélite universelle* : M. Gérard Israël ; *Amnesty international, section française* : M. Marc de Montalembert ; *Association pour les victimes de la répression en exil* : M. Norbert Gautrin ; *Comité d'action de la Résistance* : Mᵐᵉ Marie-Madeleine Fourcade ; *Comité des XV* : M. Xavier Lebray ; *Droits de l'homme et solidarité* : M. Jean-François Six ; *Fédération La Voix de l'enfant* : Mᵐᵉ Martine Brousse ; *Fondation Liberté sans frontières* : M. Rony Brauman ; *France terre d'asile* : Mᵐᵉ Henriette Taviani ; *Institut français de droit humanitaire et des droits de l'homme* : M. le professeur Dominique Turpin ; *Libre justice* : Mᵉ Louis-Edmond Pettiti ; *Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme* : M. Jean Pierre-Bloch ; *Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples* : M. Charles Palant ; *Société internationale des droits de l'homme* : Mᵐᵉ Karine Leverger.

PERSONNALITÉS CHOISIES EN RAISON DE LEUR AUTORITÉ

Cheikh Abbas Bencheikh El Hocine, recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris ; M. Marc Brunschweiler, secrétaire général de la CIMADE ; M. Jacques Broyelle, fondateur du comité Un bateau pour le Vietnam ; M. le professeur René Frydman, chef de service à l'hôpital A.-Béclère ; Mᵐᵉ Hélène Gisserot, déléguée à la condition féminine ; le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris ; Mᵉ Jacques Miquel, avocat ; M. Jean Rivero, professeur honoraire à la faculté de droit de Paris ; M. René-Samuel Sirat, grand rabbin de France ; M. Jean-Marie Soutou, ambassadeur de France, ancien président de la Croix-Rouge française ; Mᵉ Mario Stasi, bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris ; Mᵐᵉ Evelyne Sullerot, membre du Conseil économique et social, présidente de l'association Retravailler ; M. René Tavernier, président du PEN Club français ; M. Michel Wagner, président de la commission sociale économique et internationale de la Fédération protestante de France ; Père Joseph Wrezinski, secrétaire général de l'association Aide à toute détresse-quart monde.

SPORTS

Le rallye Paris-Alger-Dakar

Mehta et Neveu contrôlent les opérations

TAMANRASSET
de notre envoyé spécial

Nouvelle victoire pour les Peugeot dans la troisième épreuve spéciale du rallye Paris-Dakar disputée, mardi 6 janvier, entre Khoenig et In-Ecker. Shekhar Mehta, le pilote kenyan d'une Peugeot 205 turbo, s'est encore une fois assuré la première place d'une épreuve particulièrement difficile sur une piste cassante et poussiéreuse.

Chaque jour, l'habitué des rallyes en Afrique noire améliore ses performances et assure sa place de leader. Comme la veille, Raymondis, sur Range Rover, s'est classé deuxième avec seulement cinq minutes d'avance sur le Finlandais Ari Vatanen qui, au volant de sa 205, s'est offert une course très rapide. De nouvelles sueurs froides pour le copilote-journaliste de télévision Bernard Giroux, mais une grande satisfaction pour Jean Todt, le directeur de Peugeot-Sport.

Chez les motards, la victoire est revenue à l'Italien de Petri sur Cagiva, qui a précédé d'une dizaine de minutes Cyril Neveu. Le jeune Français conserve donc la première place au classement général grâce à sa Honda très maniable.

Tard dans la soirée, les cent onze motos et les deux cent soixante-dix-neuf voitures et camions qui avaient pris le départ de cette étape de près de 800 kilomètres n'avaient pas encore tous rejoint les faubourgs de Tamanrasset. Dès sa sixième journée, le rallye commence à devenir sélectif. Au bivouac, ils sont déjà cent de moins le soir à tendre leur gamelle pour recevoir leur ration de soupe.

S. B.

● **BASKET-BALL : Coupes d'Europe.** – Avant la rencontre de l'Elan béarnais avec le Maccabi de Tel-Aviv, les clubs français se sont bien comportés, le 6 mai, dans leurs Coupes d'Europe respectives : en coupe des coupes, Villeurbanne a dominé Ostrava (106-64) et en Coupe Korac Antibes et Limoges se sont imposés contre Split (101-81) et Cantu (98-83).

● **FOOTBALL : revenants.** – Surprise à Bordeaux mardi 6 janvier : les Girondins se sont en effet entraînés avec le Portugais Fernando Chalana, objet d'un transfert record mais absent des terrains depuis un an et demi en raison d'ennuis musculaires. Reste à savoir comment le Portugais, qui aurait l'intention de demander la double nationalité, pourrait s'intégrer à l'effectif des Girondins. Le retour de Robert Herbin comme entraîneur de l'AS Saint-Etienne semble moins problématique : le président du club, André Laurent, a fait savoir à l'entraîneur actuel, Henryk Kasperczak, que son contrat ne serait pas renouvelé la saison prochaine. Joueur puis entraîneur des « Verts » de 1972 à 1983, Robert Herbin a l'avantage, selon André Laurent, *« de bien connaître les rouages de l'ASSE et son environnement »*.

● **OMNISPORTS : accord de coopération franco-saoudien.** – Le prince Fayçal Ibn Abdul Saud, fils aîné du roi Fahd, et le secrétaire d'Etat à la jeunesse et au sport, M. Christian Bergelin, ont signé, le 6 janvier à Paris, un accord-cadre de coopération sportive entre la France et l'Arabie saoudite. *« Nous allons notamment échanger des entraîneurs et des éducateurs »*, a indiqué M. Bergelin, qui a précisé que des entreprises françaises avaient été mises en contact avec les autorités saoudiennes pour la construction d'équipements dans le pays où le football et le basket sont les deux principaux sports pratiqués.

● **SKI ALPIN : coupe du monde.** – Doublé des Suissesses Maria Walliser et Brigitte Oertli dans le super-géant de Saalbach (Autriche) le 6 janvier : elles talonnent désormais leur compatriote Vreni Schneider au classement général de la Coupe du monde. Bonne quatrième place de la Française Catherine Quittet, qui a confirmé ainsi ses performances du début de saison.

● **VOILE : la Coupe de l'America.** – Dans la dernière régate des defenders de l'America Cup, *Australia IV* de Colin Beashel a devancé, mardi 6 janvier, *Kookaburra II* de Peter Glimour de 24 secondes. Le 12 mètres JI d'Aland Bond, qui avait ramené la Coupe en Australie en 1983, affrontera donc en finale au meilleur des neuf régates le *Kookaburra III* de son rival Kevin Barry (*le Monde* du 6 janvier) à partir du 14 janvier.

REPÈRES

Handicapés

Une campagne de sensibilisation

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a fait visiter, le mardi 6 janvier, le Palais-Bourbon à M. Michel Gillibert, président du Mouvement de défense des grands accidentés de la vie (1). En poussant lui-même, dans les couloirs du Palais-Bourbon le fauteuil de cet homme d'affaires tétraplégique depuis 1979 à la suite d'un accident d'hélicoptère, M. Chaban-Delmas désirait attirer l'attentation de l'opinion sur les problèmes des handicapés moteurs. Ils sont cinq millions en France et 55 % des accidentés paralysés ont moins de vingt-cinq ans.

Cette campagne de sensibilisation, à laquelle ont notamment déjà participé MM. Lionel Jospin, François Léotard, Alain Juppé et Gilbert Trigano, se terminera par un lâcher de ballons le 4 avril. L'opération « Ballons ciel d'espoir » a pour but de rassembler des fonds qui serviront, entre autres, à la recherche sur la moelle épinière.

(1) BP 357-08-75365 Paris cedex 08. Tél. : (16-1) 45-03-05-63.

Catastrophes

Douze morts aux Comores

Le violent cyclone tropical qui a balayé, les 4 et 5 janvier, les Comores, a tué au moins une douzaine de personnes, auxquelles il faut ajouter autant de disparus et plusieurs dizaines de blessés. Les îles le plus touchées sont la Grande-Comore et Anjouan : les sans-abri s'y comptent par milliers, les cultures sont détruites à 70 %, les dégâts matériels très importants. – (AFP.)

Médecine

Quadruplés en éprouvette

Une femme de trente-quatre ans va mettre prochainement au monde à l'hôpital de Caen des « quadruplés éprouvette ». Quatre embryons avaient été implantés dans sa matrice il y a sept mois après une fécondation *in vitro* et après plusieurs tentatives vaines. Des triplés éprouvette étaient déjà nés en janvier 1985 à Paris et en septembre de la même année à Lille. Des sextuplés sont nés de la même façon en Grande-Bretagne en novembre dernier.

Le Monde
EDUCATION

Le sous-développement des universités françaises

Le coût du redressement

Toutes les causes d'une nouvelle explosion étudiante demeurent. En particulier, le mécontentement devant la dégradation de l'enseignement supérieur. Y remédier suppose un considérable effort financier et une réorganisation en profondeur du premier cycle.

LA dégradation de l'enseignement supérieur français tient en quelques données simples sur lesquelles les économistes de l'éducation – et en particulier les chercheurs de l'IREDU (Institut de recherches sur l'économie de l'éducation) de l'université de Dijon – ont tenté, en vain, d'attirer l'attention depuis quelques années. La France est l'un des pays développés qui investit le moins dans l'enseignement supérieur : les dépenses publiques y représentent 0,4 % du produit intérieur brut, contre 0,6 % en RFA, 0,8 % en URSS, 1,13 % au Royaume-Uni, 1,17 % aux Etats-Unis, 1,75 % aux Pays-Bas. Le budget de l'éducation ayant augmenté moins vite, depuis vingt ans, que les effectifs, les dépenses par étudiant ont baissé de 32 500 F en 1964 à 20 000 F en 1976 et n'ont plus augmenté depuis lors. Ce chiffre met la France très loin en queue des pays industrialisés, au niveau de la Grèce, de l'Espagne ou du Portugal. La dépense publique par étudiant était en 1982 de 2 600 dollars pour la France, contre 3 300 en Suède, 5 900 aux Etats-Unis, 6 400 aux Pays-Bas, 11 600 au Royaume-Uni.

La faiblesse des moyens consacrés à l'université se manifeste notamment par un taux d'encadrement particulièrement faible : 1 enseignant pour 21 étudiants en France, contre 1 pour 16 aux Etats-Unis, 1 pour 11 au Japon, 1 pour 10,5 au Royaume-Uni, 1 pour 8,7 en RFA (1). Cette médiocre moyenne ne s'explique pas par un accroissement particulièrement important du nombre des étudiants, puisque le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur en France (28 % d'une classe d'âge) est nettement moins élevé qu'au Japon (37 %) ou aux Etats-Unis (42 %).

Doubler le budget

La conséquence de cette situation est claire : si la France veut simplement rattraper la moyenne des pays développés, elle doit consentir un effort financier considérable et se fixer dès à présent comme objectif de doubler le budget de l'enseignement supérieur (actuellement de 21,7 milliards) d'ici à l'an 2000. Un tel effort, qui nécessite un débat de fond devant l'opinion, suppose l'adoption d'une loi de programmation permettant d'assurer un échelonnement des dépenses supplémentaires de l'ordre de 2 milliards au moins par an.

Cet objectif est d'autant plus nécessaire que tous les partis politiques semblent d'accord sur le principe d'une forte augmentation du nombre des bacheliers, et donc des étudiants. Perspective qui reste chimérique, si n'est pas mis en regard son financement – ce que jusqu'à présent les différents responsables se sont bien gardés de faire...

Or la réalisation d'un tel programme ne se heurte pas seulement à des obstacles budgétaires. S'il est relativement facile, pour peu qu'existe la volonté politique, de dégager les sommes nécessaires à la construction et à l'équipement des établissements, il n'en va pas de même pour le recrutement des enseignants. On sait les effets néfastes des embauches massives d'après 1968, qui ont permis de titulariser à vie des personnels d'une qualité souvent insuffisante. Recommencer, sous la pression des événements, une opération de ce type ne pourrait qu'avoir les mêmes effets désastreux.

A l'inverse, on mesure à présent les conséquences catastrophiques de la politique malthusienne menée depuis 1974. L'arrêt du recrutement a détourné de l'enseignement des éléments de qualité et a contribué à scléroser l'université française. Le comité national d'évaluation a insisté sur la nécessité de maintenir un flux régulier de recrutement de l'ordre de 5 à 6 % par an. Rester en dessous de ce chiffre revient à tarir le renouvellement ; le dépasser, à abaisser le niveau de l'enseignement. Or on voit qu'à ce rythme il est impossible d'effectuer le saut quantitatif auquel notre pays est condamné s'il veut rattraper son retard – et *a fortiori* accroître les effectifs d'étudiants. C'est pourquoi d'autres mesures seront inévitables pour augmenter la productivité du corps enseignant, comme l'accroissement des charges d'enseignement pour les enseignants qui ne font pas de recherche (la moitié d'entre eux, selon le CNE), ou la participation des chercheurs à plein temps du CNRS (ils sont dix mille) à l'enseignement. Mesures difficiles à faire appliquer, mais indispensables si on veut tenir les engagements pris devant la nation.

L'extension – et donc la démocratisation – de l'enseignement supérieur soulèvent deux autres problèmes de fond, qui doivent eux aussi être débattus franchement : l'aide aux étudiants d'une part ; la sélection et le rendement des études d'autre part.

L'accès aux études supérieures est, en France, fortement inégalitaire. Plus de la moitié des enfants de cadres supérieurs et de professions libérales font des études supérieures, alors que la proportion n'est que de 20 % pour les enfants d'employés, de 8 % pour ceux d'ouvriers. Certes, le barrage pour ces derniers se situe surtout en amont, au niveau des études secondaires. Mais un accroissement de l'aide financière faciliterait le rééquilibrage du recrutement social des étudiants.

Pour ou contre la sélection

Les aides comprennent les bourses, les aides indirectes (restaurant et cités, Sécurité sociale...) et les exonérations fiscales. Seules les premières ont un effet positif sur le renforcement de l'égalité des chances. Il conviendrait donc d'augmenter leur part relative (alors qu'elle a plutôt tendance à diminuer).

Un renforcement des aides aux étudiants inciterait davantage de jeunes à poursuivre des études supérieures. Mais son principal avantage serait de limiter le nombre de ceux qui sont contraints de travailler pour financer leurs études (près de 40 %), ce qui réduirait le nombre des échecs et améliorerait le rendement des études supérieures (2).

Le taux d'échec est en effet l'une des tares principales de l'Université française, surtout dans le premier cycle, où il peut atteindre des scores de 60 % en lettres et davantage en sciences et en droit. Ce très faible rendement a des conséquences désastreuses sur le plan psychologique, et il ne faut pas s'étonner que les étudiants de premier cycle aient fourni le gros des troupes des manifestations de novembre. Mais il a aussi des implications financières importantes, les étudiants passant, du fait des échecs et des redoublements, beaucoup plus de temps qu'ils ne devraient à l'université (plus de cinq ans en moyenne, alors que la majorité d'entre eux n'obtiennent pas un diplôme correspondant à cette durée d'études).

Nombre de spécialistes estiment que la seule façon d'éviter cette élimination massive est d'instituer une sélection à l'entrée des universités. Et il est certain que les universités qui – comme celle de Dauphine – ont adopté ouvertement cette solution ont pratiquement éliminé les échecs au cours du premier cycle.

Mais, outre la difficulté qu'il y aurait à faire accepter une sélection généralisée, comme l'a encore montré la révolte de novembre, une telle politique serait en contradiction avec l'objectif affiché d'accroître les effectifs d'étudiants. Même si les experts ne sont pas d'accord sur ce point, on peut penser, avec François Orivel, que la généralisation de la sélection aurait pour première conséquence de remettre sur le marché du travail un nombre relativement important de jeunes – et donc d'augmenter celui des chômeurs. Dès lors, écrit-il, « *les conséquences sociales pourraient bien être pires que le mal supposé être résolu par l'introduction de la sélection* ». (3) Cette remarque met l'accent sur la nécessité de considérer le problème de l'enseignement dans une perspective globale, notamment en mettant en relation son coût avec celui – moral et financier – du chômage, et en se souvenant qu'un chômeur coûte plus cher à l'Etat qu'un étudiant...

Si la généralisation de la sélection paraît exclue, pour des raisons à la fois politiques et sociales, il reste à aménager le premier cycle pour qu'il puisse accueillir tous les bacheliers avec des chances raisonnables de succès. La politique de rénovation entreprise par M. Savary était un premier pas pour améliorer son efficacité. S'il est encore trop tôt pour en mesurer précisément les effets, ces derniers sont cependant déjà sensibles dans les établissements qui ont accepter de jouer le jeu. Cette initiative se heurte toutefois à certaines limites. D'une part, les moyens qui lui ont été consentis demeurent insuffisants. D'autre part, on peut se demander si l'Université est à même de résoudre, à elle seule, un problème d'une telle complexité et pour lesquels les professeurs se sentent en général peu de vocation.

Le développement du premier cycle se heurte en effet à deux difficultés : pour permettre une réelle démocratisation, il convient qu'il soit largement décentralisé. Or il n'est pas envisageable de multiplier le nombre des universités, si l'on veut qu'elles conservent un niveau scientifique honorable. D'autre part, un grand nombre de bacheliers – notamment des séries technologiques – n'ont pas les bases suffisantes pour entreprendre directement, avec profit, des études de type universitaire. C'est pourquoi il serait sans doute préférable de concevoir d'autres formes d'établissements, mieux à même d'assurer la jonction entre le secondaire et le supérieur et donnant aux élèves soit une formation complémentaire « courte » professionnalisée, soit une préparation aux études longues.

Bref, c'est tout un réseau dense et décentralisé d'établissements de premier cycle, où l'encadrement pourrait être assuré notamment par les professeurs agrégés des lycées, qui devrait être mis en place pour accueillir la masse des bacheliers et décharger en partie les universités d'une tâche qu'elles ne sont pas toujours capables d'assurer convenablement.

Cette diversification permettrait notamment aux universités qui le souhaiteraient d'organiser des premiers cycles de haut niveau, accueillant les bacheliers susceptibles de suivre un enseignement spécialisé et exigeant – et permettant aux universités de soutenir la concurrence avec les classes préparatoires qui « aspirent » les meilleurs éléments.

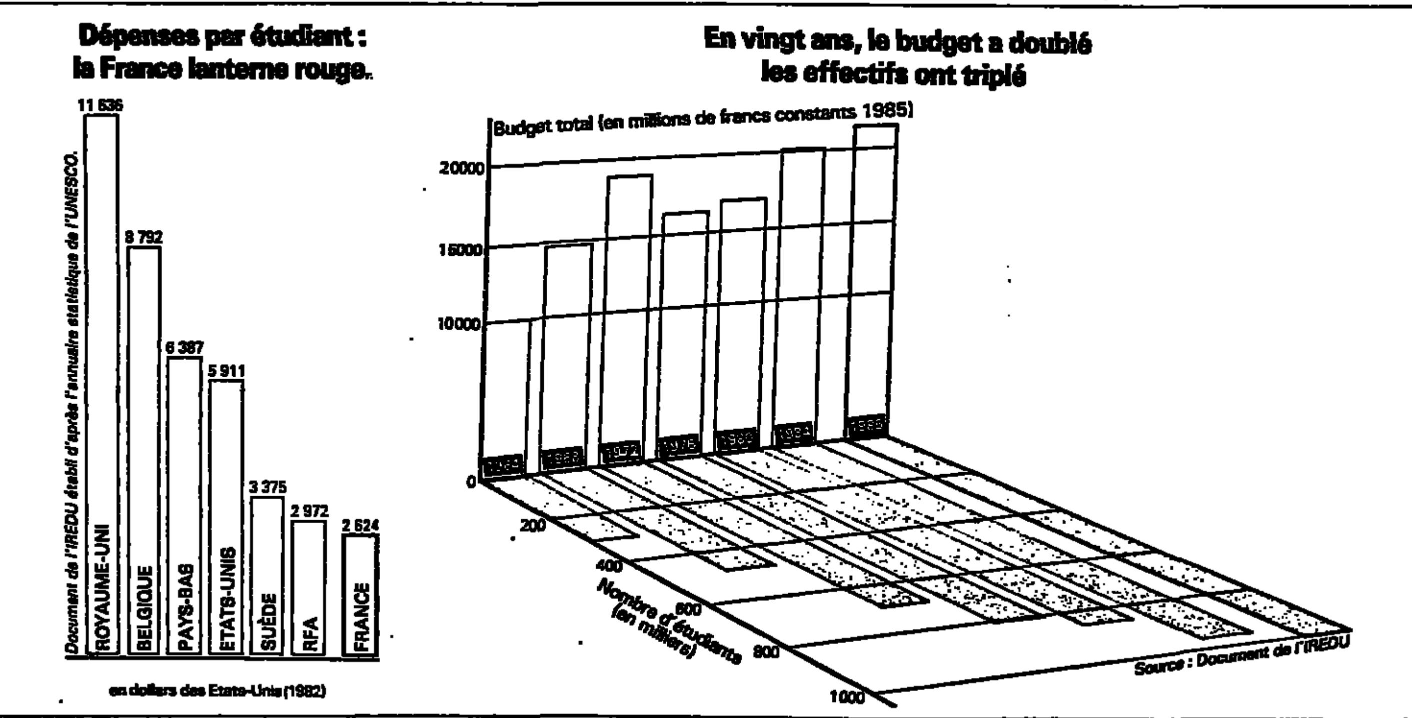
Investissement, développement, diversification, amélioration de la qualité de l'enseignement : ce sont les volets d'une même politique. Si le mouvement des étudiants pouvait servir à ce qu'elle soit enfin débattue et mise en œuvre, ce serait pour eux une bien plus grande victoire que d'avoir eu la peau de la loi Devaquet...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Ces chiffres nous ont été communiqués par l'IREDU, université de Dijon. BP 138, 21004 Dijon Cedex.

(2) Dans *De l'inefficacité du système supérieur français d'enseignement supérieur*, CREDOC IREDU, 1980.

(3) Voir à ce sujet *l'Economie de l'enseignement supérieur*, de Benoit Millot et François Orivel. Ed. Cujas, 1980.



● **La protestation d'un enseignant.** – Jean-Pierre Blache, professeur de philosophie, ne se résigne pas à avoir été radié de l'éducation nationale en 1984 pour avoir écrit des slogans antimilitaristes sur un tableau d'affichage de son lycée (*le Monde* du 8 juillet 1986). Depuis le lundi 5 janvier, il occupe, aux heures de bureau, le hall d'une annexe du ministère de l'éduction nationale, rue de Châteaudun, à Paris. S'estimant victime d'un « *acte de gangstérisme politique de la gauche* », il demande à la droite « *de ne pas l'avaliser* ».

CONGRÈS

Fièvre langagière à New-York

PLUS de dix mille professionnels de l'éducation en langues et lettres ont participé au congrès de la Modern Language Association of America, qui s'est tenu cette année du 27 au 30 décembre 1986, dans les cinquante étages des hôtels Sheraton et Marriott Marquis de New-York. Trois jours de fièvre et de bouillonnement où, à côté des conférences et d'une bourse aux postes universitaires, se tient un salon du livre et un forum des délégués de la grande administration privée qu'est le MLA.

Au pays du libéralisme, cette société savante, association à but non lucratif, regroupe des fonctions qui, en France, se répartissent entre le ministère chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, l'inspection générale des lettres, le Centre national de documentation pédagogique et bon nombre de sociétés savantes à vocation littéraire.

Son nouveau siège, 10, rue Astor Place, dans le Village, abrite quatre-vingt-cinq employés et des ordinateurs dont les unités centrales gèrent, en plus, dix-sept autres organisations. Une bibliographie littéraire internationale actuellement de neuf cent quatre-vingt mille articles, accessible de partout sur terminaux pour 55 dollars l'heure, y est élaborée et imprimée par les publications de la MLA ; leur catalogue offre une vaste gamme de titres : pédagogie de l'anglais, des langues vivantes, des littératures, critique littéraire, guides d'études et de carrières, éducation permanente. Cette direction est particulièrement encouragée par le nouvelle secrétaire générale, Phyllis Franklin, élue en juillet 1985. Après cent trois ans d'existence, l'association fondée par un groupe de professeurs de l'université Johns-Hopkins à Baltimore rassemble aujourd'hui vingt-six mille membre et compte parmi ses cent quinze membres d'honneur vingt-quatre français, dont deux académiciens : Eugène Ionesco et Marguerite Yourcenar.

Ce congrès annuel donne une bonne idée de la réalité universitaire américaine. Quelque deux mille trois cents orateurs interviennent dans les sept cents conférences, où l'on passe de Dracula au folklore médiéval espagnol, de Godot ou Zazie à Derrida ou Jabès, de Proust, Céline ou Gide à la stylistique informatisée ou à l'impact de la phobie homosexuelle sur les carrières universitaires...

Au Marriott, les études anglaises ; au Sheraton, les études étrangères. Entre les deux, les couloirs où l'on échange les dernières informations. Certains chefs de département reçoivent d'heure en heure les candidats présélectionnés pour les postes à pourvoir en 1987 et 1988. La *job list* complète chaque jour la liste officielle publiée à l'automne... Deux cent soixante-quatre exposants présentent les publications des Presses des universités et des éditeurs étrangers. Et, le soir, on peut participer à une douzaine de cocktails. Chez Sardi's, le restaurant des vedettes, on lance *French in Action* : méthode nouvelle d'enseignement du français, bain-vidéo dans la vie quotidienne de l'Hexagone...

L'an prochain, le MLA ira à San-Francisco et, en 1989, à la Nouvelle-Orléans, avant de revenir, comme le veut la tradition, à New-York dans les trois ans.

ANNE BORREL.

★ Modern Langague Association, 10, Astor Place, New-York, N.Y. 10003. Première adhésion : 25 dollars. Publication : six numéros par an.

La FEN envisage une action nationale

Le monde enseignant est à son tour touché par le mécontentement social. Le SNES (FEN), principal syndicat du secondaire, a appelé les enseignants des collèges et lycées à manifester leur solidarité financière aux cheminots en grève et à « *donner leur avis sur les modalités de l'action nationale* » dont le principe avait été retenu dès la mi-décembre.

Pour le SNES (dont la direction est majoritairement proche du PCF), il s'agit de protester contre les suppressions de postes dans les collèges et l'insuffisance des dotations horaires dans les lycées à la rentrée 1987. La forme que revêtira cette action n'est pas encore fixée, mais la FEN pourrait décider, lors de son conseil général du 15 janvier, d'en centraliser l'organisation.

Sans attendre, le Syndicat national des collèges (SNC, autonome) appelle à un arrêt de travail d'une heure, jeudi 8 janvier en fin de matinée, pour protester contre les deux mille suppressions de postes prévues dans les collèges. Cette grève est, selon le SNC, « *une première étape d'une action qui doit se poursuivre* ».

[هكذا من الأصل]

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Nola Darling », un film de Spike Lee

Douée pour le plaisir

NOLA DARLING – Tracy Camilla Johns – a *trois amants, qui*, ensemble, lui donnent toute satisfaction : un marrant maigrichon à lunettes, Spike Lee, un *beau Narcisse musclé* et *borné*, John Canada Terrell, un monogame d'allure sage, Redmond Hicks, qui pourrait être un petit frère de Belafonte. *Nola Darling*, de Spike Lee, est un film exclusivement noir qui se passe dans la communauté noire de New-York, ni misérable ni riche : branchée. Les personnages ne sont ni flics, ni dealers, ni révolutionnaires. Ils sont new-yorkais avant tout : des yupies. Et, à en croire le film, ils n'éprouvent pas le besoin de se mêler aux Blancs.

L'histoire – mais c'est à peine s'il y en a une – est celle de Nola et de sa difficulté d'être. Il ne s'agit pas d'angoisses existentielles. Seulement de la jalousie masculine. Un macho reste un macho quelle que soit sa couleur. Les hommes de Nola lui font la vie parfois pénible. Et quand elle essaie de leur montrer qu'elle a besoin de tous les trois pour son bonheur, c'est le désastre. Du coup, elle, si douée pour le plaisir, commence à se faire ronger par la culpabilité. Et comme elle est tout, sauf cérébrale, elle craque. Il lui faudra connaître à son tour les affres de la jalousie pour se rééquilibrer.

Une toute petite histoire, une intrigue boulevardière, qui vaut par la forme d'un récit désinvolte et tendrement cynique tout en clins d'œil – entrecoupé de faux interviews, d'un peu de danse, avec beaucoup de musique. La musique donne le ton, le rythme balancé, sec, tout à la fois acerbe et léger. Titre original, *She's gotta have it* ou : « elle en veut ».

Trois ans après le triomphe de Susan Seidelman avec *Recherche Susan désespérément*, Spike Lee renouvelle le miracle et il n'a même pas besoin de Madona...

COLETTE GODARD.

« Une seule mule pour quarante arpents »

« AU *cinéma*, dit Spike Lee, *la vie des Noirs n'est jamais montrée sous son aspect dynamique. Je ne voulais pas un film sur des Noirs qui mangent de la vache enragée dans un immeuble en ruine du ghetto, ça a déjà été fait, merci. Il est temps de parler d'autre chose.* »

D'abord, il voulait tourner l'histoire d'un cycliste de Brooklyn et de sa famille. Mais le projet coûtait trop cher, il a dû l'abandonner. Il a monté à toute allure une production pour quatre personnages, trois lieux, une équipe réduite, avec douze jours de tournage, plus un week-end à Brooklyn. Et avec, au démarrage, la somme de 20 000 dollars, à peine la note de téléphone d'une *semaine sur un petit budget* hollywoodien. Le film est en 16 millimètres noir et blanc, gonflé en 35.

Sélectionné par la Quinzaine des réalisateurs au dernier Festival de Cannes, il enchante, fait rire un public quasiment unanime, obtient le prix de la Jeunesse. Sorti en août à New-York, il a déjà rapporté plus de 10 millions de dollars (avec un budget total de 175 000 dollars) et ne semble pas près de quitter l'affiche. Pour ne pas oublier ses difficultés, Spike Lee a appelé sa maison de production Une seule mule pour quarante arpents.


Spike Lee

A l'écran, Spike Lee parle comme une mitraillette ; dans la vie, il est plus calme, mais aussi sarcastique. « Spike » (épine) est le surnom que lui donnait sa mère. Il est né à Atlanta, a été élevé à Brooklyn, et y habite encore. Il a deux films à son actif : *Sarah*, en 1980, alors qu'il était en deuxième année d'université à New-York, et *Joe's Bed-Study Barbershop*, en 1982. *« Parce que*, dit-il, *le salon de coiffure est, après l'église, le point de ralliement le plus important de la communauté noire.* »

Le générique de *Nola Darling* indique *« A Spike Lee joint »*. En argot new-yorkais, un « joint » est un coin où on se sent bien : un café, un MacDonald, une pizzeria...

Spike Lee étant à ce point new-yorkais de Brooklyn, on n'a pas tardé à le comparer à Woody Allen, et même à le qualifier de Woody Black. Mais le rapprochement ne lui plaît pas : *« Notre seul point commun est notre faculté d'observation.* » Il réfléchit un instant : *« Et il y a autant de Blacks dans ses films que de Blancs dans les miens.* »

« On ne voit pratiquement jamais de Noirs embrasser au cinéma. Pourquoi ? Parce que la plupart des scénarios sont écrits par des Blancs qui ont du mal à se confronter à la sexualité des Blacks », ajoute-t-il. Lui-même a procédé à un discret sondage sur la sexualité des femmes noires. Les réponses ont été trop différentes. Alors, il s'est senti libéré : sa Nola ne parlait pas au nom de ses sœurs.

Un film « all black » est un objet dangereux à manier pour l'industrie du cinéma. Dès le début, Spike Lee s'est montré clair : *« J'ai dit à tous les distributeurs que je rencontrais : je ne veux pas être un alibi. Je veux être traité comme n'importe quel cinéaste indépendant. Je ne veux pas que mon film soit ciblé sur les salles de quartiers exclusivement black.* »

Exception faite de quelques titres comme *Dans la chaleur de la nuit* ou *Sounder*, Spike Lee est très critique sur la manière dont Hollywood traite les Noirs, très critique en particulier sur *Color Purple*, le roman et le film : *« Spielberg a été élevé au lait de Walt Disney, il ne voit le monde que comme ça, et a gommé le côté féroce qu'a au moins le roman. Il en a donné une interprétation erronée, mais c'est le seul film hollywoodien à avoir parlé des Noirs cette année.* »

« Streisand fait Yentl, *tout ce que fait Woody Allen relève de la culture juive, Martin Scorsese emporte partout avec lui sa Little Italy. Pourquoi eux et pas nous ? Y en a marre de se voir définis par des Blancs ! Mais c'est notre faute, nous avons avalé sans discuter l'idée qu'à moins de 5 millions de dollars il n'y a pas de vrai film. J'espère que le cas de* Nola Darling *va faciliter les choses pour moi et pour d'autres. A mon avis, si on veut être universel, il faut être spécifique. Le* Voleur de bicyclette *est l'histoire d'un Italien au lendemain de la guerre, tellement italien, totalement universel. Mais pour Hollywood, l'universel, ça consiste à mettre dans un même verre un Asiatique, un Blanc, un Black, un Portoricain, un juif, un Indien...* »

School Daze, le prochain film de Spike Lee, a pour cadre un collège black à Atlanta. Celui-là même où il a fait ses études. Il aborde le rapport direct entre la classe sociale et la couleur. Les étudiants riches ont la peau claire, les cheveux longs et lisses. Les autres, les moins cool, viennent du Sud, sont très noirs, ont les cheveux crêpus et, le plus souvent, sont les premiers dans leur famille à pouvoir aller à l'Université.

Budget-Byzance : 4 millions de dollars. Style : comédie musicale. *« Mais*, promet Spike Lee, *ça va barder.* »

HENRI BEHAR.

Retour de Lully

Le coquin de la Petite Bande

L'Opéra célèbre le tricentenaire de Lully. Compositeur trop lointain, mal connu, diablement vivant, qui fut le dictateur de la musique.

L'OPÉRA de Paris (salle Favart) donnera, à partir du 16 janvier, douze représentations d'*Atys* de Lully. C'est bien le moins que pouvait faire notre Académie nationale de musique à l'égard de celui qui fut, sinon son fondateur, du moins son véritable créateur, et le créateur de l'opéra français.

Sera-ce l'occasion de trancher, trois cents ans après sa mort, un procès toujours resté en suspens, celui d'une musique que l'on croit pompeuse et glacée, mais dont Mme de Sévigné écrivait : *« On joue jeudi l'opéra* (Alceste) *qui est un prodige de beauté : il y a déjà des endroits de la musique qui ont mérité mes larmes ; je ne suis pas seule à ne les pouvoir contenir, l'âme de Mme de La Fayette en est alarmée.* »

Mais il faut d'abord faire ou refaire connaissance avec ce musicien lointain, trop emperruqué, diablement vivant en réalité, et qui fut pendant vingt-cinq ans le dictateur ou, disons plutôt, le monarque absolu de la musique à Paris.

On ne sait presque rien de son enfance, sinon qu'il est né à Florence le 29 novembre 1632, fils d'un gentilhomme, comme il le proclamait lors de son mariage sans en donner la preuve, ou plus probablement d'un meunier. En 1646, Roger de Lorraine ramena à sa cousine, Mlle de Montpensier, cet *« adolescent d'une quinzaine d'années, au teint brûlé, guère joli, mais pétillant d'esprit »*, pour lui apprendre l'italien...

Six ans plus tard, le garçon, déjà fort opportuniste, quitte sa protectrice, trop compromise dans la Fronde, et entre chez les danseurs de la cour, où il devient très vite le partenaire du jeune Louis XIV. Il danse à ravir, mais il joue aussi « divinement » du violon, et le roi l'autorise à fonder les Petits Violons, la Petite Bande, qui s'oppose aux vingt-quatre violons, la Grande Bande de la chapelle royale.

Il compose aussi d'instinct des danses et des airs (tout en travaillant l'écriture avec trois organistes), et bientôt c'est à lui seul que le roi demande d'écrire la musique de ses ballets, pas moins de seize entre 1653 et 1671, sans compter les « entrées » ajoutées aux opéras de Cavalli, dont le fameux *Ercole amante*, qui marque, avec la disparition de Mazarin, l'écroulement de l'influence italienne.

Il sent bien que le vent tourne : en 1661, l'année même de la mort de Mazarin, il demande la nationalité française. Louis XIV le nomme surintendant de la musique et signe l'année suivante, avec les reines Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, comme témoin au mariage de Lully : celui-ci – est-ce encore opportunisme ? – épouse la fille de Michel Lambert, fameux compositeur des *« airs de cour » qui vont grandement* influencer le nouveau récitatif français... de Lully ; Madeleine lui donnera six enfants.

« Notre bien-aimé Jean-Baptiste »

Si les ambitions du Florentin se déchaînent, il faut bien voir aussi que c'est une nouvelle ère qui commence en France, et l'avènement d'une « bande de copains », ivres de jeunesse, de talent et de *pouvoir* : Louis XIV a vingt-trois ans, Lully vingt-sept, Boileau vingt-cinq, Racine vingt-deux, et, les aînés, Molière trente-neuf et *La Fontaine* quarante ans seulement. Tous collaboreront, ce qui ne les empêchera pas de se déchirer, La Fontaine et Boileau, par *dépit*, *devenant des adversaires de* Lully (ainsi Boileau, dans la fameuse *Satire X*, parlera de *« tous ces lieux communs de morale lubrique/Que Lully réchauffa du son de sa musique » !*).

En attendant, c'est avec Molière que Lully travaille d'arrache-pied pour des comédies-ballets et des pastorales qui ouvrent la voie à l'opéra : *le Mariage forcé*, *l'Amour médecin*, *Monsieur de Pourceaugnac*, *le Bourgeois gentilhomme*..., et avec le vieux Corneille, en 1671, pour *Psyché*, joué lors de l'inauguration des remparts de Dunkerque par un orchestre monstrueux, couronné par *« quatre-vingts canons qui tonnèrent sur la dernière note »*. Lully, précurseur de Berlioz !

Pourtant, il a failli rater le train de l'opéra : en 1669, Cambert et Perrin ont obtenu en catimini l'autorisation de créer une Académie royale de musique et font représenter en 1671 au Jeu de paume de la Bouteille (actuellement rue Jacques-Callot, sur la rive gauche) une *Pomone* de Cambert qui remporte un grand succès.

Furieux, Lully n'a de cesse qu'il n'ait racheté le privilège (que Perrin, mis en prison pour dettes, est ravi de lui céder) et, malgré l'opposition des musiciens de la cour, en reçoit confirmation du roi. Celui-ci, écrit Perrault, *« craignant que de dépit Lully ne quittât tout, dit à Colbert qu'il ne pouvait se passer de cet homme-là dans ses divertissements et qu'il fallait lui accorder tout ce qu'il demandait »*...

Désormais « notre très cher et bien-aimé Jean-Baptiste » règne sans partage. Personne d'autre n'a le droit de composer des opéras, et les autres théâtres ne peuvent utiliser plus de six voix ni plus de douze instruments. *Cadmus et Hermione*, premier véritable opéra français, triomphe en 1673 et, Molière étant mort opportunément, le roi offre gratuitement à Lully le théâtre du Palais-Royal (d'où il chasse la troupe de l'autre Jean-Baptiste...).

Pendant quatorze ans, malgré les cabales, médisances, calomnies et pamphlets qui s'accumulent (la vie débauchée et l'affairisme de Lully ne s'y prêtent que trop), les chefs-d'œuvre du nouveau style, sur les livrets de son *alter ego*, Philippe Quinault, s'accumulent : *Alceste*, *Thésée*, *Atys*, *Isis*, *Bellérophon*, *Proserpine*, *Persée*, *Phaéton*, *Amadis*, *Roland*, *Armide*.

Mais, alors qu'il n'a que cinquante-quatre ans, un jour où Lully dirige son *Te Deum* pour la guérison du roi, en battant la mesure sur le sol *« avec beaucoup d'impatience »*, sa canne frappe son pied ; très vite la gangrène s'y met et il meurt le 22 mars 1687 ; on l'enterre en grande pompe dans « l'église des Petits-Pères » (Notre-Dame des Victoires).

Rien donc de moins compassé et gourmé que cette vie d'un *« coquin ténébreux »* (Boileau), qui fut aussi un prodigieux animateur, imprésario, chef d'orchestre, danseur, violoniste en même temps qu'un rapace de haut vol... (il laissa à sa mort une fortune colossale). Il était bien l'homme que pouvait souhaiter Louis XIV : *« qui avait horreur du médiocre et des médiocres »*.

Est-ce à dire, comme l'écrivait méchamment La Fontaine, que le triomphe de ses opéras ne tint qu'à la faveur du roi ?

Auraient-ils en ce cas tenu l'affiche pendant près d'un siècle, en gros jusqu'à la Révolution ? Et *trop de témoignages* (Bossuet, Racine, Fénelon, Vauvenargues, etc., que cite Eugène Borrel) affirment le pouvoir de cette musique sur les cœurs.

Souhaitons qu'il en soit de même avec cet *Atys*, *« l'opéra du roy »* comme on disait à l'époque, dont Mme de Sévigné, toujours, écrivait : *« Il y a des endroits d'une extrême beauté ; il y a un sommeil et des songes dont l'invention surprend ; la symphonie est toute de basses et de sons si assoupissants qu'on admire Baptiste sur de nouveaux frais.* »

JACQUES LONCHAMPT.

★ Nous nous sommes largement inspiré de l'excellent petit livre d'Eugène Borrel (Editions La Colombe, 1949), dernière biographie importante de Lully en français, en attendant celle de Philippe Beaussant, annoncée depuis longtemps.

PHOTO

William Klein au palais de Tokyo

Figure imposée



Rue Soufflot. 27 novembre 1986.

CONCENTRÉ de chair et d'émotion, mêlant le détail et l'accumulation, des Moscovites en 1961 décortiqués par Roland Barthes aux Parisiens lors de l'hommage funèbre à Coluche, la foule a toujours été présente dans l'œuvre prolixe et percutante de William Klein. On pouvait donc s'attendre que, avec la complicité de Robert Delpire, comme il le fit à Beaubourg en 1983, ce créateur multimédias (Grand prix national de la photographie 1986) mette un jour cette idée fixe en espace.

Photomaton ambulant qui considère la photo comme un art brut, utilise l'appareil comme une arme et traite la banalité comme un scoop, Klein, dans sa passion de *« voir tout d'un coup en superposant tous les plans »*, n'a cessé dans la rue d'opérer à l'intérieur des visages. Sans rempart, alternant distance et implication, tassant le cadre pour mieux fixer le chaos, c'est dans la foule où l'œil organise la pagaille que s'exprime à plein la complexité de sa vision. Las, malgré le travail d'orfèvre du tireur Georges Fèvre, ce qui était embryonnaire et neuf voici deux ans chez Zabriskie tourne au procédé dans la rotonde du palais de Tokyo.

Sans cadre, bord à bord, canalisée, trop égalitairement (re) cadrée en plan américain, sur de très grands formats (1,50 m × 1 m), l'image moutonnière, en apparence identique mais incomparable, de la foule, dans l'exaltation ou les pleurs, à Longchamp ou dans les coulisses de la mode, serpente, s'étale et se déploie en une monumentale fresque murale de plus de 100 mètres, tel un rouleau de film, une bande dessinée ou une longiligne planche-contact débitée en séquences. Nié par l'accumulation, dilaté au point où le grain devient perceptible, presque abstrait à force d'expressivité, de la visite de Jean-Paul II aux récentes manifestations estudiantines, le visage anti-uniforme de la foule perd son identité et redevient anonyme en étant spectaculairement réduit à une seule et même figure imposée.

Virant au tic, à la systématique, happé sans urgence par un novateur célèbre par son refus de donner une vision univoque de la réalité, ce défilé tapageur et indistinct, tapissé sur une cimaise unique où il est tiré en longueur, loin de traduire un phénomène de société, marque le pas, piétine, et, réintégrant l'ornière formelle et géométrique du reportage d'où le pape de l'antiphoto dans les années 50 l'avait retiré, finit logiquement par se mordre la queue.

PATRICK ROEGIERS.

★ William Klein, « Les communs des mortels », présenté par le Centre national de la photographie, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris 16e, jusqu'au 2 mars.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

ABECEDAIRES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 19 janvier.

JAPON DES AVANT-GARDES 1910-1970. Architecture, design, arts appliqués, arts du graphisme et de l'affiche. Grande galerie, 5e étage. Jusqu'au 2 mars.

LES ARTS DE LA TABLE. CCI. Espaces des Brèves. Jusqu'au 19 janvier.

LES MACHINES SENTIMENTALES. Sculptures animées. Galerie d'animation de l'Atelier des enfants. Rez-de-chaussée. Entrée rue Beaubourg. Jusqu'au 12 janvier.

RIDEAU DE SCÈNE DU BALLET « Parade », réalisé par Picasso (1917). Forum Jusqu'au 28 janvier.

Musées.

ESTEVE. Grand Palais. Galeries nationales, avenue Winston-Churchill (42-89-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 12 janvier.

LA FRANCE ET LA RUSSIE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES. Galeries nationales du Grand Palais (42-61-54-10). Entrée : 25 F ; le samedi 18 F. Jusqu'au 9 février.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Sauf mardi et mercredi. Tlj. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

BIENNALE DES ÉDITEURS DE LA DÉCORATION. Du 8 au 13 janvier.

LE TRIOMPHE DES MAIRIES 1870-1914. Grands décors républicains à Paris. Petit Palais. Avenue Winston-Churchill (42-64-12-73). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 janvier.

LES DOSSIERS DU MUSÉE D'ORSAY. La Vie de Bohème ; l'Ouverture de l'Opéra ; La Carrière de l'Architecte au XIXe siècle ; l'Industrie Thonet ; Les journalistes au XIXe siècle ; Stars et Monstres Sacrés ; Autour d'une sculpture de Maillol. MUSÉE D'ORSAY. 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 21 h 45 ; le dimanche de 9 h à 18 h. Entrée 21 F.

HOMMAGE A ANDREA DEL SARTO. Musée du Louvre. Salles du pavillon de Flore (entrée porte Jaujard) (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 26 janvier.

MANUEL ALVAREZ BRAVO. Photographies 1920-1986 ; **LES PHOTOS QUI FALSIFIENT L'HISTOIRE.** Jusqu'au 12 janvier. **LES MACHINES SINGULIÈRES DE PIERRE ANDRES.** Jusqu'au 26 avril. **ART ET CRÉATION TEXTILE.** Jusqu'au 22 février. **RÉTROSPECTIVE ARP (1886-1966).** Jusqu'au 8 février. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F.

LOTHAR BAUMGARTEN, PHILIPPE CAZAL, RICHARD TUTTLE. ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 février.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ. L'exposition du centenaire. Jusqu'au 1er février. **L'ARCHE DE NOÉ.** Jusqu'au 8 février. **DALE CHIHULY.** Objets de verre. Jusqu'au 18 janvier. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

JEAN-MARC ZAORSKI. Jusqu'au 26 janvier. **DONIGAN CUMMING.** Jusqu'au 2 mars. **LES COMMUNS DES MORTELS,** photographies de William Klein. Jusqu'au 2 mars. Centre national de la Photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, tlj., sauf le mardi de 9 h 45 à 17 h 15.

MANUEL CANOVAS. Créateur Textile. Jusqu'au 1er mars. Musée des Arts de la Mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Jusqu'au 1er mars.

LES ORS HELLÉNISTIQUES DE TARENTE. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (42-89-04-91). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 février.

LA VOIE ROYALE. 9 000 ans d'art au Royaume de Jordanie. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; Le samedi 13 F. Jusqu'au 25 janvier.

SHISEIDO. BEAUTÉ ET PUBLICITÉS 1872-1986. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

PARIS-TOKYO-BEGRAM. Hommage à Joseph Hackin (1886-1941). Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45. Jusqu'au 2 mars.

DESSINS DE RODIN. A l'occasion de la présentation du troisième volume de l'inventaire. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Jusqu'au 16 mars.

R. X. PRINET (1861-1946). Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27).

RÉTROSPECTIVE GEN PAUL. Musée de Montmartre, 12-14, rue Cortot (46-06-61-11). Sauf mardi, de 14 h 30 à 18 h ; le dimanche de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

COTÉ FEMMES. Musée de l'homme, Palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée 16 F. Jusqu'au 15 février.

L'ART ARMÉNIEN DANS LES COLLECTIONS FRANÇAISES. Musée arménien. Fondation Nourhan Pringhian, 59, avenue Foch (45-56-15-88). Samedi et dimanche, de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 1er mars.

COLLECTION BENTINCK-THYSSEN. De Breughel à Guardi. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 janvier.

FRANÇOIS DESPATIN et CHRISTIAN GOBELI. Bibliothèque nationale, Galerie Colbert 2, rue Vivienne. Jusqu'au 24 janvier.

ALPHABETS. Musée-Galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 février.

30e SALON DE LA MARINE. HOMMAGE A LÉON HAFFNER. Musée de la Marine, Palais de Chaillot (45-53-31-70). Jusqu'au 17 février.

AUTOMATES A MUSIQUE DU 19e siècle (1840 à 1880). Musée de la musique mécanique. M. Triquet, impasse Berthand (42-71-99-54). Jusqu'à fin janvier.

VILLAGES ET VILLAGEOIS EN ASIE AU DÉBUT DU SIÈCLE (1912-1926). Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Jusqu'au 16 janvier.

LA TÉLÉ A CINQUANTE ANS. Jusqu'au 15 mars. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (42-78-70-00).

CRÈCHES ET TRADITIONS DE NOËL. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 11 F (9 F le dimanche, l'exposition seulement). Jusqu'au 16 février.

LA VOIE DES ANCÊTRES. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf le dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 7 février.

AUGUST SANDER. Autoportrait de l'Allemagne. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Jusqu'au 25 janvier.

Centres culturels

MOBILIER MINIATURE-OBJETS DE MAITRISE XVIe-XXe. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Jusqu'au 1er mars.

KABAKOV. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Jusqu'au 11 janvier.

LA VOIE DES ANCÊTRES. En hommage à Claude Lévi-Strauss. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 7 février.

LA LIBERTÉ N'EST PAS UNE STATUE. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Jusqu'au 24 janvier.

LA PEINTURE DANSANTE DE NUKLE-ART (Etherno, Kim Prisu et Friki). Façade du Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette (43-57-42-14). Du 9 janvier au 10 février.

SOUS LE SIGNE DU TAUREAU. (De Goya à Picasso). Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-70-80). Tous les jours de 11 h 30 à 20 h 30. Dim. de 10 h 30 à 17 h. Jusqu'au 25 janvier.

ÊTRE JEUNE EN ALLEMAGNE AUJOURD'HUI. Jusqu'au 30 janvier ; **SIMPLICISSIMUS.** 100 caricatures des années 1918-1933. Du 13 janvier au 10 février. Goeth-Institut, centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21).

ÉRIC GRATE, Sculptures et dessins ; **TAGE HEDQVIST,** peintures et collages. Centre culturel suédois. Hôtel de Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). Du 13 janvier au 19 février.

HALIL TIKVESA. Centre culturel de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). Entrée libre. Jusqu'au 8 février.

ALEX COLVILLE. Estampes. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 janvier.

ROBERTO DIAZ PIETRI. Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain (42-22-97-60). Du lundi au vendredi, de 10 h à 22 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 janvier.

CENTENAIRE DE L'ÉCOLE BOULLE. Hôtel de ville, 29, rue de Rivoli (42-76-44-24). Sauf dimanche, de 9 h 30 à 18 h. Entrée gratuite. Jusqu'au 15 janvier.

Galeries

CLASSICISMES ET RÉALISMES AU PRÉSENT. Galerie Blondel II, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 15 janvier.

LES SOURCES JAPONAISES DE L'ART OCCIDENTAL. Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges (48-87-28-57). Jusqu'au 28 février.

LE « JEU » NE SAIT QUOI... ET LE PRESQUE RIEN. Galerie Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 10 janvier.

57 MASQUES HIMALAYENS. Galerie Le Toit du Monde, 33, rue Berthe (42-23-76-43). Jusqu'au 30 janvier.

100 BRONZES ET DESSINS. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (46-34-13-75). Jusqu'au 24 janvier.

1930 CRÉATEURS et quelques autres... Galerie Nickel-Odéon, 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-28-40). Jusqu'au 17 janvier.

FRANCESCA TAYLOR. Jusqu'au 10 janvier. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67).

LES PEINTRES DE LA RÉALITÉ POÉTIQUE. Galerie du Cherche-Midi, 17, rue Dupin (42-22-74-79).

VENISE EN ÉGYPTE. Emaux et masques de Jacques Gautier. 36, rue Jacob (42-60-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

ARTE POVERA. 1965-1971. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Du 10 janvier au 28 février.

BUSSE. Peintures et dessins de 1981 à 1986. Galerie du Roi-de-Sicile, 20, rue du Roi-de-Sicile (40-27-07-27). Jusqu'au 24 janvier.

ANTONI CLAVE. Retour du Japon. Galerie Yoshii, 8, avenue Matignon (43-59-73-46). Jusqu'au 31 Janvier.

PIERRE COLLIN. Galerie Lacourière Frelaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 17 janvier.

SAM FRANCIS. Œuvres sur toile et sur papier. Galerie Sam Francis, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 15 janvier.

GNOLI. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 31 janvier.

TETSUMI KUDO. Chemin d'un artiste d'avant-garde japonais. Galerie Claude Samuel. 18, place des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 24 janvier.

ANTOINE POUPEL. Images. Galerie Nikki Diana Marquardt. 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 17 janvier.

KAZUO SHIRAGA. Peintures. Galerie Stadler. 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 17 janvier.

JÉROME TISSERAND. Galerie Jacqueline Felman, 8, rue Popincourt (47-00-87-11). Jusqu'au 10 janvier.

THÉO TOBIASSE. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (43-26-54-22). Jusqu'au 28 février.

KEIJI UEMATSU. Galerie Baudouin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 10 janvier.

En région parisienne

BONDY. L'enfant, hier. Espace Marcel Chauzy. Hôtel de ville. Jusqu'au 31 janvier.

FRESNES. Mémoires de 36. Ecomusée, 41, rue Maurice-Ténine (46-68-08-05). Entrée gratuite. Jusqu'au 6 avril.

IVRY. Vladimir Skoda. C.R.E.D.A.C. Galerie Fernand Léger, 89 bis et 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 25 janvier.

MELUN. Le vitrail, espace de lumière. Musée de Melun. Maison de la Vicomté (64-39-17-91). Jusqu'au 31 janvier.

MONTREUIL. 50 ans de théâtre vus par les trois chats d'Armand Gatti. Centre des expositions. Place Benoît-Frachon (48-57-57-72). Du 9 au 29 janvier.

NEUILLY-SUR-MARNE. Château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle, RN 34 (43-08-82-35 - 43-09-62-73). Sam., dim., jours fériés de 11 h à 18 h ; mar., jeu. de 14 h à 18 h. Miquel Hernandez. Jusqu'au 15 janvier.

PONTOISE. Hommage à Serge Charchoune, Patchworks d'aujourd'hui. Jusqu'au 22 février. Musée de Pontoise, 4, rue Lemercier (30-38-02-40) ; Horriblement ressemblant (Les Officiels vus par André Malraux). Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-32-06-75). Jusqu'au 28 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. La Lorraine d'avant l'Histoire. Musée des antiquités nationales (34-51-53-65). Jusqu'au 23 février.

En province

BORDEAUX. Wolfgang Laib ; Art minimal II. Musée d'art contemporain. Entrepôt Lainé. Rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 22 février.

CHARTRES. Jochen Gerz. Œuvres sur papier photographique 1983-1986. Musée des Beaux-Arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (37-36-41-39). Jusqu'au 19 janvier.

GRENOBLE. Magnelli : ardoises ; Ange Leccia : collages. Musée de peinture et de sculpture, place de Verdun (76-54-09-82) ; Pistoletto : le temps du miroir ; Uno Sguardo. Centre national d'art contemporain, Magasin, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 11 janvier.

LA ROCHELLE. Le corps et son image. Photographies du 19e siècle. Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Perot (46-41-37-79). Jusqu'au 7 février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Le groupe de Roubaix (1946-1986). Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 30 janvier.

MARSEILLE. Bernard Faucon : magie blanche. Jusqu'au 11 janvier. Centre de la Vieille-Charité. 2, rue de la Charité (91-54-77-75).

MULHOUSE. Marc Riboud, photographe ; Robert Capa, photographies. Galerie A.M.C., 7, rue A.-Engel. Jusqu'au 1er février.

NANCY. Grandville. Dessins originaux et du Cabinet des dessins et estampes. Musée des Beaux-Arts, place Stanislas. Jusqu'au 2 mars.

NANTES. Jeux d'autrefois. Musées départementaux de Loire-Atlantique. Musée Th.-Dobrée. Place Jean-V (40-89-34-32). Jusqu'au 28 février.

NEMOURS. « Comme Archéologie ». Shaune Neill et Jean-Paul Kitchener. Musée de la Préhistoire, avenue de Stalingrad (64-28-40-37). Jusqu'au 28 février.

NICE. François Dilasser. Musée des Beaux-Arts. 20, quai Émile-Zola (99-30-83-87). Jusqu'au 9 février.

ORLÉANS. Manfred Paul. Photographies. Musée des Beaux-Arts, 1, place de la République (38-87-39-22). Jusqu'au 14 janvier.

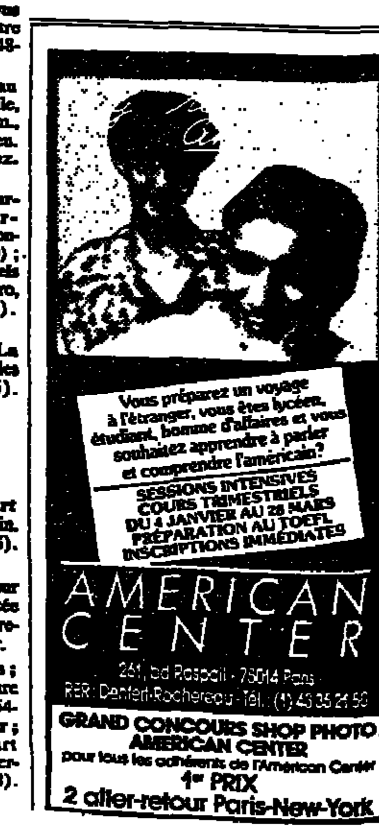
SAINT-QUENTIN. Christoforou. Musée Antoine Lécuyer, 28, rue A.-Lécuyer. Jusqu'au 12 janvier.

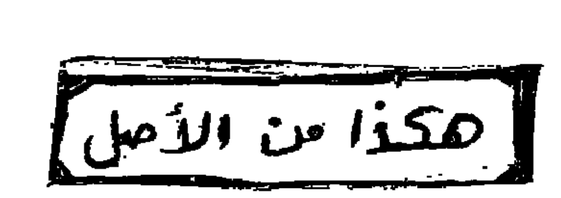
TOULON. Charles de Tournemine. Jusqu'au 15 mars ; Daniel Meyer. Jusqu'au 15 février. Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54).

TOURCOING. Autour de l'exposition internationale des industries textiles. Jusqu'au 24 janvier. Musée des Beaux-Arts, 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92).

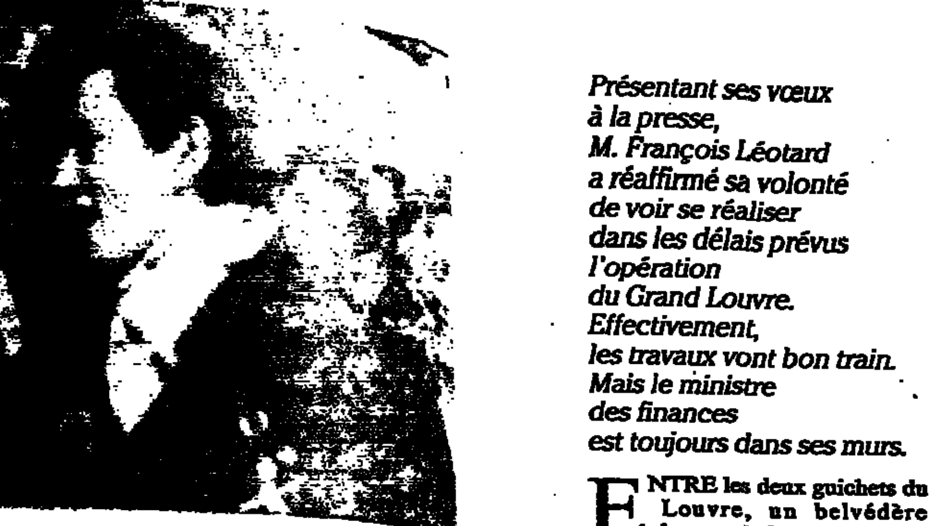
TOURS. Trésors du mécénat. Musée des Beaux-Arts, 18, place François-Sicard (47-05-68-73). Jusqu'au 15 janvier. **ROB. MALLET STEVENS.** Architecture, mobilier, décoration. Centre de création contemporaine, rue Racine (47-66-50-00). Jusqu'au 1er février.

VILLEURBANNE. Daniel Buren. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 15 février.





[هكذا من الأصل]



ARCHITECTURE

Le chantier du Grand Louvre

Nouvelles du front

Présentant ses vœux à la presse, M. François Léotard a réaffirmé sa volonté de voir se réaliser dans les délais prévus l'opération du Grand Louvre. Effectivement, les travaux vont bon train. Mais le ministre des finances est toujours dans ses murs.

ENTRE les deux guichets du Louvre, un belvédère improvisé permet aux curieux de jeter un œil sur la cour Napoléon : un entonnoir énorme peuplé de machines vrombissantes, surplombé de grues, encombré de camions patinant dans la boue. Une armée, casquée de plastique multicolore et drapée de cirés, s'affaire au milieu de cette bruyante termitière qui laisse apparaître les différents niveaux de ses rayons.

Derrière l'arc de triomphe du Carrousel, on creuse encore et le béton est répandu à la tonne. Voies d'accès, parking et laboratoires s'enterrent. Les rares espaces qui ne sont pas fouillés, retournés sont couverts de bâtiments de fortune : aires de repos pour les ouvriers, ateliers de menuiserie, centrale à béton. Les deux grands bras du palais, tendus vers le couchant, embrassent aujourd'hui une vie bouillonnante : sept cents personnes grouillent dans une boue tenace. Bientôt, elles seront mille cinq cents.

Chaque jour, la physionomie du chantier se modifie, parfois pendant la nuit, quand les travaux deviennent trop gênants pour l'oreille des fonctionnaires du ministère des finances dont les fenêtres s'ouvrent justement sur cette tour de Babel à l'envers.

Car *ils* sont encore là. *Ils* auraient dû partir le 1er janvier. Mais *ils* sont restés. « Ils », ce sont les mille cinq cents fonctionnaires, crème de l'administration des finances, tous concentrés à l'angle le plus bruyant du chantier. C'est là que se trouvent les salons rouge et or du duc de Morny, la salle à manger d'apparat et les antichambres des grandes directions du ministère : Inspection, Trésor et budget. Sous cette avancée, à l'angle de la porte de Rohan, on est en train d'installer le poste central du service de sécurité.

Plus à l'est, rue de Rivoli, on fore un nouveau trou où doit se nicher un local technique, relais des « fluides énergétiques » – chauffage, électricité – qui arrivent tout droit de la centrale des Halles. Sous le bureau même du ministre, le passage Richelieu entre lui aussi en ébullition. Après son réaménagement, il permettra l'accès direct de la place du Palais-Royal à la cour Napoléon.

La pyramide de Peï

Ici doit s'élever la pyramide de verre qui fit verser tant d'encre et ne fait plus couler que du béton. M. Peï, l'architecte, est particulièrement pointilleux sur la qualité de ce matériau, fabriqué sur place et distribué, comme l'eau chaude, grâce à un circuit complexe de canalisations qui courrent à travers tout le chantier. Les cinq poutres métalliques, base de la pyramide, d'un calibre impressionnant et longues chacune de 45 mètres, reposent sur de puissantes piles qui descendent jusqu'au fond de l'excavation, à 9 mètres au-dessous du sol. A ce niveau, la carcasse des locaux techniques est presque achevée. La voie circulaire, 4 mètres sur 4 mètres, reliée au parking et qui fait le tour du palais, est en place. Elle permettra d'acheminer, grâce à des chariots électriques, n'importe quelle œuvre d'un point à un autre du musée.

Au-dessus, le futur hall d'accueil est pour l'instant hérissé de tringles de fer qui sortent d'un labyrinthe inextricable. Il est difficile de reconnaître dans cet enchevêtrement de poutrelles, ce dédale de grillages, cette forêt de coffrages, la place – 1 000 mètres carrés – qui sera attribuée aux expositions temporaires et celle dévolue aux nouvelles acquisitions ou aux dessins du Cabinet des estampes.

On distingue pourtant le tracé de l'auditorium de quatre cent cinquante places : un carré inscrit dans un autre carré. Le futur restaurant est encore informe, mais l'emplacement des escalators se devine. Ils amèneront les visiteurs vers les différentes entrées du bâtiment. Sur le pourtour s'accrochent les mezzanines. Grâce à l'une d'entre elles, on sera de plain-pied avec la crypte médiévale, achevée depuis le début de l'été dernier. La communication a nécessité la reprise en sous-œuvre des fondations du vieux Louvre d'Henri II, juchées à cet endroit sur de véritables prothèses de béton.

Au passage, on aménage une ancienne cave édifiée par Saint Louis. Les chapitaux ont été remontés sur leurs massives colonnes. La clé de voûte replacée au plafond. Un pilier central reçoit l'amorce des retombées des voûtes ogivales. Les archéologues et les architectes des monuments historiques se disputent pour savoir s'il faut restituer complètement les arcs disparus. La salle servira, sans doute, à présenter l'histoire du vieux Louvre et les vestiges archéologiques exhumés de la cour Carrée, lors des fouilles.

A l'opposé, vers l'ouest, on entame les travaux préliminaires de la galerie marchande. Elle conduira jusqu'au parking. Sur deux étages, ce dernier pourra accueillir 80 cars et 600 voitures. On y accédera par l'avenue du Général-Lemonier, enterrée. Ce qui permettra de développer en surface une solution continue de jardins, de la place du Carrousel à celle de la Concorde. Au pied du pavillon de Flore, on enfouit le futur laboratoire du musée, un prototype mondial *(voir encadré)*. Près du belvédère, on remarque des panneaux de verre de formes diverses. L'un d'entre eux, particulièrement translucide, a été choisi pour revêtir la pyramide. C'est une sorte de « verre à lunette » dont la fabrication, semi-industrielle rend indispensable un ponçage final manuel.

« Un beau chantier, grand comme une ville. » Emile Biasini, président de l'Etablissement public du Ggrand Louvre, le regarde avec émotion. On sent pourtant chez cet homme monolithique, déterminé, optimiste à tous crins, comme une fêlure. La crainte – encore ténue – de voir son beau rêve s'enliser dans la lutte sournoise qu'il mène depuis de longs mois avec le ministère des finances (voir *le Monde* du 18 octobre 1986).

Pour la énième fois, il vérifie l'excellence de son raisonnement : *« Le travail que nous avons entrepris n'a de sens que si le musée peut récupérer l'aile nord du palais, aujourd'hui occupée par l'administration des finances. On ne dépense pas des millions pour plaquer une entrée futuriste sur un bâtiment vieillot, un boyau de près de 1 kilomètre de long. La pyramide de Peï marquera le centre d'un musée nouveau, compact, dont les surfaces d'expositions couvriront 55 000 m², sans parler des halls d'accueil, des restaurants, des salles d'expositions temporaires, des réserves et des laboratoires indispensables à la vie de ce qui doit être le plus beau musée du monde. Devant l'opinion nationale et internationale, M. Balladur ne peut pas être le responsable du blocage d'une telle opération. Je ne peux pas le croire. »*

Certes. Mais le ministre des finances, dont l'hostilité au projet est connue, ne l'a accepté que du bout des lèvres. Et c'est lui qui détient les cordons de la bourse. La première tranche des travaux sera achevée en 1988. Mais ensuite, il faudra 2 milliards et demi à 3 milliards de francs pour achever l'indispensable réaménagement du vieux palais. Et les choses peuvent traîner. Les études, d'abord, qui doivent déterminer le programme de la deuxième tranche des travaux.

Sous prétexte d'économies (illusoires), on peut l'étirer en longueur. M. Biasini en est conscient. Il se console en rappelant que *« ces ruptures de rythme sont inscrites dans l'histoire du Louvre. Après des périodes d'intense activité, sous François Ier, Henri II, Louis XIV et Napoléon III, le palais retombe régulièrement dans une sorte de léthargie où l'on continue de bricoler à la petite semaine. C'est idiot de refaire ces erreurs. On a mis dix-huit mois pour restaurer entièrement la cour Carrée, fouilles archéologiques et crypte médiévale comprises. Si on avait pu tenir ce rythme, le Grand Louvre aurait été achevé en moins de dix ans »*.

L'autonomie du « plus beau musée du monde »

Mais le rêve de tous les grands argentiers successifs de France et de Navarre, c'est que le Louvre, grand ou petit, puisse se renouveler à l'aide de son propre budget – 200 millions de francs environ. Une utopie. Demain celui du Grand Louvre sera obligatoirement doublé, estime-t-on en soupirant, au ministère des finances. Ridicule, affirment des conservateurs bien informés. Le nouveau musée ne pourra en aucun cas fonctionner à moins de 600 millions de francs. Belles bagarres en perspective. Il est vrai que l'on espère accueillir 4 millions et demi de visiteurs, 50 % de plus qu'aujourd'hui.

Enfin, dernier problème que le prochain départ de M. Landais, directeur des Musées de France, atteint par la limite d'âge, ne va pas manquer de poser : celui de l'autonomie du musée. Est-il normal qu'une telle entité reste si étroitement liée à l'omniprésente direction des Musées de France, qui campe d'ailleurs dans ses murs ? Beaucoup d'incertitudes pour le « plus beau musée du monde » dont l'accoucheur d'un autre établissement public affirmait récemment qu'il « ne le verrait certainement pas fini de son vivant ».

EMMANUEL DE ROUX.

PASCAL SITTLER/R.E.A.

Le nouveau laboratoire

Aglaé, fille de Zeus

Avec Aglaé, fille de Zeus, l'une des trois Grâces, le musée du Louvre entre dans l'ère nucléaire. Son nouveau laboratoire enfoui au pied du pavillon de Flore sera équipé d'un accélérateur de particules. En 1987, AGLAE (Accélérateur Grand Louvre d'Analyse Elémentaire) sera installé à 10 mètres sous terre sous 1,30 mètre de béton. Il devra entrer en service l'année suivante. Les services actuels du laboratoire logés sous le toit du pavillon de Flore – informatique, chimie, radiographie, céramologie, etc. – seront alors transférés dans les deux niveaux supérieurs de ce bunker, qui occupera une surface globale de 3 000 mètres carrés. Ainsi une centaine de personnes travailleront sous terre

Mettre un accélérateur de particules au service d'un musée n'est pas un gadget coûteux. L'analyse par faisceaux d'ions présente pour les œuvres d'art l'avantage d'être plus sensible, plus rapide (10 à 15 minutes par analyses) et non destructrice (il ne sera plus nécessaire de prélever un fragment aussi infime soit-il d'une œuvre pour l'examiner). En un temps record, il donnera l'« empreinte digitale » des matériaux constituant les œuvres. Il répond avec une précision inconnue jusqu'alors aux multiples problèmes posés par les conservateurs et les historiens d'art : datation, authentification, conservation des œuvres, nature et vieillissement de leurs composants, détermination des provenances, modes de fabrication.

« C'est un équipement de routine pour n'importe quel laboratoire de physique, fait remarquer Jack Ligot, le directeur du laboratoire du Louvre, *mais il n'en existe dans aucun musée du monde. Cela va transformer complètement nos méthodes de travail. En particulier la vision que nous pouvons avoir des problèmes archéologiques et muséographiques. »* AGLAE sera installé dans une salle sans piliers de 800 mètres carrés de surface. Dans son premier état, il coûte la bagatelle de 15 millions de francs, mais ses possibilités pourront s'enrichir pendant vingt ans. La première tranche de redéploiement du laboratoire est estimée à 25 millions de francs. Là encore le budget de fonctionnement du laboratoire – 12 millions de francs est notoirement insuffisant et sera à revoir.

E. de R.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LES CRACHATS DE LA LUNE, Théâtre de la Ville (42-74-22-77), 20 h 30.
LA VILLE BLEUE, Arcanne (43-38-19-70, 20 h 30 (7).
LE DÉSIR SOUS LES ORMES, Athénée (47-42-67-27) 20 h 30 (7).
JE T'EMBRASSE POUR LA VIE, Athénée (47-42-67-27), 18 h 30 (7).
HOME, Cartoucherie Tempête (43-26-36-36), 20 h 30 (7).
LA RELIGIEUSE, Cité Galerie (45-85-38-69), 20 h 30 (7).
KOU PAR COU, Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 15 (7).
ANTIGONE, Boulogne, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 (7).
LA POUDRE AUX YEUX, Vincennes, Sorano (48-08-60-83), 20 h 30 (7).
BRÈVES INQUIÉTUDES, Roseau (48-07-00-21), 20 h 30 (7).
ELECTRE, Lierre (45-86-55-83), 20 h 30 (7).
SOS, Théâtre 18 (42-26-47-47), 20 h 30 (7).
LE MAITRE NAGEUR, Petit Odéon (43-25-70-33), 18 h 30 (7).
LA GRANDE MAGIE (en italien), Odéon (43-25-70-33), 18 h 30 (7).
BAUDELAIRE (45-44-57-34), 19 h 30 (8).
LES PÊCHES DE BAGNOLET, Bagnolet, ATEM (43-64-77-18), 19 h (8).
LA LEÇON DES TÉNÈBRES, Cité Resserre (45-85-38-69), 20 h 30 (9).
LA GALIPETTE, Petit Marigny (42-56-60-44), 21 h (9).
LES SEINS DE LOLA, Saint-Georges (48-78-63-47), 20 h 45 (9).
SUD, ARC (42-70-03-18), 20 h 30 (9).
L'EFFET GLAPION, Moderne (48-74-10-75), 21 h (10).
LA NUIT DES ROIS, Cité (45-85-38-69), 20 h 30 (12).
LES ENSORCELÉS, Saint-Denis, TGP (42-43-17-17), 20 h 30 (12).
HAROLD ET MAUDE, Antoine (42-08-77-71), 20 h 30 (13).
LA PRINCESSE BLANCHE, Escalier d'or (45-23-15-10), 20 h 30.
ARROMANCHES, Jardin d'Hiver (42-55-74-40), 20 h 30 (13).
ROULETTES D'ESCROC, Cergy-Pontoise, Théâtre des Arts (30-30-33-33), 21 h (13).
PAYSAGE SOUS SURVEILLANCE, Bobigny MC 93 (48-31-11-45), 20 h 30 (13).
LA LEÇON DES ALOÈS, Comédie de Paris (42-81-00-16), 20 h 30 (13).
L'ÉTOURDI, Aubervilliers, Théâtre de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30 (13).
L'ARRÊT DE MORT, Espace Kiron (43-73-50-25), 20 h 30 (13).

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), relâche.
SALLE FAVART (42-96-06-11), Concert : samedi à 20 h : concert d'ensemble à vent (Beethoven, Dvorak, Mozart).
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer. à 14 h 30 ; jeu., sam. et lun. à 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme ; dim. à 14 h 30 ; mer. et dim. à 20 h 30 : la Parisienne et Veuve ! ; sam. à 14 h ; ven., dim. et mar. à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : sam. à 20 h 30 : Musique au présent : *Liebestod*, de G. Aperghis (Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France) ; relâche du 11 au 31 janvier ; Grand Foyer : mardi à 20 h 30 : Shuji Terayama, avant tout (films expérimentaux, 1er programme).
ODÉON (43-25-70-32), Théâtre de l'Europe : lun. à 20 h, dim. à 14 h 30 : la Grande Magie, d'Eduardo de Filippo, par le Piccolo teatro de Milan ; mise en scène de Giorgio Strehler (en italien).
PETIT ODÉON (43-25-70-32), lun. à 18 h 30 : le Maître-nageur, de J.-P. Amette.
TEP (43-64-80-80), lun et jeu. à 19 h ; dim. à 15 h et 20 h 30 : les Voix intérieures ; Cinéma : sam. à 14 h 30 ; dim. à 20 h : la Grande Pagaille, de L. Comencini (v.o.) ; le Général de l'armée morte, de L. Tovoli (v.o.).
BEAUBOURG (42-77-12-33), mar. Débats-Rencontres : mer. à 21 h : Pourquoi écrire et pourquoi lire aujourd'hui ; jeu. à 18 h 30 : Débat : Editer japonais en français ; ven. à 21 h : Du théâtre français au Japon et du théâtre japonais en France ; sam. à 21 h : Les grands événements du siècle dans la poésie japonaise ; lun. à 18 h 30 : repères pour le Japon (le Japon et les avant-gardes occidentales) ; 21 h : Littérature arabe traduite ; Cinéma-Vidéo : Cinéma et littérature au Japon (se reporter à la rubrique Films/Cinémathèque) ; Vidéo-Musiques : mar. à 13 h : la Fille du Far-West, de Puccini ; 16 h : Introduction à la musique contemporaine ; 19 h : Falstaff, de Verdi ; Cinéma du musée (lun. et mar.), 15 h : Le Japon des avant-gardes : 1955-77 ; 18 h : Collection du musée ; Concerts-Spectacles : ven. à 20 h 30 : Cours d'analyse musicale : la Variation ajoutée, de G. Amy ; sam. à 15 h : Ateliers musique et micro-informatique.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), mer., jeu., ven., sam. et mard. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : l'Opéra de quat'sous ; Concerts : lun. à 20 h 30, au Théâtre Mogador : Andreï Gavrilov (piano) (Chopin) ; lun. à 18 h 30 : Michel Beroff (piano), Hu Kun (violon) (Beethoven, Debussy).
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), lun., à 20 h 45, dim. à 14 h 30 : les Crachats de la Lune ; ven. + sam. à 18 h 30 : Amancio Prada (Espagne) ; mardi à 18 h 30 : Mama Béa ; Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'or : mar. à 20 h 45 : la Princesse Blanche, de Rainer Maria Rilke.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34) (lun.) : de mar. à sam. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : Yiddish cabaret.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), le 7, à 20 h 30 : la Forme de l'épée.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude (à partir du 13).
ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., M.), 20 h 30, dim. 17 h : la Ville bleue, l'Amour noir, le Rêve rose et poire.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), salle L. Jouvet (D. soir, L.), 20 h 30, mar. 19 h 30 : le Désir sous les ormes ; salle Ch. Bérard (D. soir, L.), 20 h 30, mar. 18 h 30 : Je t'embrasse, pour la vie.
BATACLAN (47-00-30-12) (L.) 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h 30 : le Récit de la servante Zerline (dern. le 10).
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Nègre.
CARTOUCHERIE, th. de la Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Home.
CITÉ INTERNATIONALE (45-85-38-69), Galerie (D., L., Mar.), 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre (D.), 20 h 30 : la Leçon des ténèbres (à partir du 9) ; Grand Théâtre, 20 h 30 : la Nuit des rois (à partir du 12).
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.
DAUNOU (42-61-69-14) (mer., D. soir), 20 h 30, dim. à 15 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Naître ou naître pas (dern. le 11).
DIX HEURES (42-64-35-90) (L.), 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez ; 22 h, dim. 14 h 30 : l'Odieux visuel.
EDEN-THÉATRE (43-56-64-37) (D., L.), 21 h : Du sang sur le cou du chat (dern. le 10).
EDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 30 : la Princesse blanche (à partir du 13).
ESPACE KIRON (43-75-50-25) (D.), 20 h 30 : l'Arrêt de mort ; 22 h 30 : Une femme légère.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (L.) 20 h 30 : l'Amour en pièces ; (D. soir, L.) 22 h 30, dim. 17 h : les Chiards du grand mec (dern. le 11).
ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 17 h : le Chemin d'Anna Bergoton.
FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : le Système Ribadier.
GALERIE 55 (43-26-63-51), (D., L.), 21 h : Sir Gawain and the green Knight.
GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
HUCHETTE (43-26-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 20 h 30 : Arromanches (à partir du 13).
LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Valse du hasard.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), I : 19 h 30 : Baudelaire (à partir du 8) ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : Ainsi soit je (dern. le 9) ; On répète Bagatelle (à partir du 12).
MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h 30, dim. 15 h 30 : Deux sur la balançoire.
MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : la Galipette (à partir du 9).
MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.), 20 h 15 : Savage/Love.
MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30, le 1er à 16 h : les Petits Oiseaux.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double Mixte (à partir du 9).
MODERNE (48-74-10-75) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : l'Effet Glapion (à partir du 10).
MOGADOR (43-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h. : l'Avare.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Maison du lac. Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Bonsoir maman.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (S. soir, L. et le 7), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle (D.), 20 h 30 : F. Chopel.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
PLAINE (42-50-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Amesamour.
POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. : Amédée ou comment s'en débarrasser (à partir du 9).
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Hedda Gabler.
POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Chat en poche.
RENAISSANCE (42-08-18-50) (D.), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture (à partir du 9).
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola (à partir du 9).
TEMPLIERS (42-78-91-15) les 7, 8, 9, 10 à 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, + sam. 23 h 30 : Nous on fait ou on nous dit de faire.
TH. 14 J-M SERREAU (45-45-49-77) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : les Rêves de Lolita et Laverdure.
TH. DU LIERRE (45-86-55-83) (D. soir, L., mar.) 20 h 30, dim. 16 h : Electre.
TH. DES 50 (43-55-33-88) (D.), 20 h 30 : Parle pas comme ça tu t'fais du mal.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone ; mer., ven. 20 h 30 : les Oiseaux (dern. le 9) ; sam. 18 h 30 : Père Ubu et Daruma, (dern. le 10).
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, les 7, 8, 13 à 20 h 30 : Théâtre de foire ; les 9, 10 à 20 h 30, le 11 à 15 h : les Salons. Petite salle (les 7, 8 à 20 h 30 : Pour un oui pour un non.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D.), 21 h : les Taupes niveaux.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 18 h 30, Sam. 19 h et 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) 22 h, dim., lun. 20 h 30 : J'assure à tes risques ; (D.) 23 h, lun., mar. 22 h : Tous les plaisirs en un seul corps.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (le 1er), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
LE BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.
LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : N'insistez pas je reste.
PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; le 7 à 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D., L., Mar.), 22 h : Alea jacta est.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (46-66-02-74), le 13 à 21 h : les Colombaioni ; Atem (43-64-77-18), jeu., ven., sam. 19 h, dim. 16 h : les Pêches de Bagnolet.
BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20 h : Risotto (à partir du 13) ; II : 20 h : Paysage sous surveillance (à partir du 13).
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Antigone.
CERGY, Th. des Arts (30-30-33-33), le 10 à 21 h : les Amoureux de Molière ; le 13 à 21 h : Roulette d'escrocs.
CHATILLON, Théâtre (46-57-22-11), le 13 à 21 h : les Bonnes.
CHELLES, Cac (64-21-06-24), le 13 à 21 h : Piège pour un homme seul.
CLICHY-LA-GARENNE, Théâtre municipal (47-39-28-58), le 9 à 21 h : Wilko Johnson.
CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-90-50), le 9 à 18 h, le 7 à 17 h : Cie Cl. Brumachon ; dim. soir, lun., jeu. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Eden.
FONTENAY-AUX-ROSES, Th. des Sources, le 13 à 20 h : les Femmes savantes.
GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30) (D. soir, L., 20 h 30), dim. 17 h : Ubu Roi.
L'HAY-LES-ROSES, La Tournelle (46-65-58-06), le 13 à 21 h : Orchestre B. Thomas.
FONTENAY-LE-FLEURY, Théâtre (34-60-20-65), le 10 à 21 h : Orchestre national de France, dir. J. Mercier (Webern, Schubert).
JUVISY, Salle A.-Varda, le 11 à 17 h 30 : Trio à cordes de Paris.
LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (69-09-40-77), le 9 à 21 h : R. Devos.
MALAKOFF, Th. 71 (46-55-53-45), le 10 à 20 h 30 : S. Keita.
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, Salle J.-Brel (30-43-43-90), le 9 à 21 h : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach, Vivaldi, Haendel).
LES MUREAUX, Parc de Bècheville (30-99-92-12), les 9 et 10 à 21 h, et le 11 à 15 h : Zingaro.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (47-21-18-81), le 13 à 20 h 30 : Mammame.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-17-17) : Salle J.-M.-Serreau, les 12 et 13 à 20 h 30 : les Ensorcelés ; Salle Le Terrier, le 13 à 18 h 30 : Berlin et le Pierrot lunaire.
SANNOIS, Centre de Bergerac (39-81-81-56), le 13 à 21 h : Alan Stivell.
SARTROUVILLE, Th. (39-14-23-77), le 10 à 21 h : B. Haillant.
SAVIGNY-LE-TEMPLE, Maison pour tous (60-63-28-24), le 10 à 21 h : la Petite Apocalypse.
SCEAUX, Les Gémeaux (46-60-05-64), le 9 à 22 h 30 : Azzola, Caratini, Fosset ; le 10 à 20 h 45 : Orchestre de chambre tchécoslovaque (Hindemith, Wolf, Fischer).
STAINS, Th. P.-Eluard (48-21-61-05) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Religieuse.
VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), le 10 à 21 h : Siegfried.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (47-26-15-02), les 9, 10 à 20 h 30 : Requiem pour un Maure.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (48-08-60-83) (Sam., D. soir, Mar.), 21 h, dim. 18 h : la Poudre aux yeux.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Accroc-Habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 7 JANVIER

La Table verte, 22 h : B. Gaucet, M.-L. Charnaux (Schumann, Mozart, Debussy...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : M. Viotti (Schubert, Beethoven, Saint-Saëns...).
Radio-France, auditorium 106, 20 h 30 ; Groupe vocal Exvoco.

JEUDI 8 JANVIER

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Wagner).
La Table verte, 22 h. : voir le 7.

VENDREDI 9 JANVIER

Salle Gaveau, 18 h 30 : B. Gaucet, M.-L. Charneaux (Mozart, Schubert, Jolivet...).
La Table verte, 22 h : voir le 7.

SAMEDI 10 JANVIER

Salle Pleyel, 16 h : voir le 8.
Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Drobinsky (Kodaly, Bach, Britten).
Eglise Saint-Merri, 21 h : Trio Alcyon.
Théâtre 18, 16 h 30 : Ensemble Harp Sax.
La Table verte, 22 h : voir le 7

DIMANCHE 11 JANVIER

Eglise Saint-Merri, 16 h : R. Dyens (Barios, Villa-Lobos, Giuliani...).
Notre-Dame, 17 h 45 : C. Mantoux (Alain, Duruflé).
Salle Cortot, 17 h 30 : A. Dafinis (Grieg, Liszt, Mendelssohn).
Eglise de la Madeleine, 16 h : M.-Cl. Alain (Bach, Alain).
Théâtre du Rond-Point, 11 h : P. Amoyal, P. Roge (Beethoven, Franck).
Eglise des Billettes, 10 h : J. Amade, J.-J. Herbin (Bach, Krol, Marcello...).
Basilique du Sacré-Cœur, 17 h : N. Hakim, M.-B. Dufourcet-Hakim (Hakim, Satie, Franck).
Salle Gaveau, 17 h 30 : Lieder et mélodrames de Liszt.
Eglise des Dominicains, 16 h 30 : Orgue et chants grégoriens.

LUNDI 12 JANVIER

Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Diaz-Frenot (Mozart, Debussy, Albéniz).
Théâtre du Lierre, 20 h 30 : Cycle acousmatique.
Ecole Alsacienne, 18 h 45 : Quatuor Arcana (Haydn).
Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : Quatuor Roussel (Ravel).
Salle Cortot, 20 h 30 : Trio TH. Diette, S. Rodesco, T. Vartel (Bartok, Debussy, Prokofiev).

MARDI 13 JANVIER

Eglise Saint-Eustache, 21 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Vivaldi).
Auditorium des Halles, 18 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : B. de Vinogradov (Levinas, Tosi, Shabat).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : A. Alemandi (Britten, Stravinski, Mozart).
Radio-France, 18 h 30 : Valade, Pierre, Beaumont, Joste (Bon, Malec, Dao...) ; 20 h 30 : Atelier musique de Ville-d'Avray, dir. : J.-L. Petit (Bartok, Milhaud, Grisey...) ; 22 h 30 : Ch. Coin, P. Cohen (Strauss, Fauré, Chostakovitch).
Porte de la Suisse, 20 h 30 : M. Benhamou.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Ethno Galactique groupe, dern. le 11 ; le 12 : Rancœur ; le 13 : Los Jaivas.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30, les 7, 8, 9, 10 : Bert de Kort ; les 11, 12 : R. Guérin ; le 13 : J. Caroff.
CITHEA (43-57-99-26), le 8 à 20 h : Stoka Boka ; le 9 h, à 19 h 30 : Club 45 + The Dodgers ; le 10 à 19 h 30 : Joly Jumpers + les Gaulois.
DUNOIS (45-84-72-00), les 8, 9 à 20 h 30 : J. Léandre Trio ; le 10 : Bagad de Kemperle ; le 12 à 19 h 30 : Warhead.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les 7, 8, 9, 10 : Kalin, Scott, Flynn, Barstars ; les 9, 10 : Va bene ; le 13 : Luxembourg.
LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43) les 8, 9 à 22 h : R. Marino ; le 13 : J.-M. Lagache, Cl. Mouton.
MONTANA (45-48-93-08) (D., L., Mar.), 22 h 30 : R. Urtreger.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, les 9, 10 : Ph. Catherine.
NEW MOON, le 13 à 23 h : Quoi de neuf, docteur ; B. Calstrom, O. Robin.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h, jeu : All Stars ; ven. : J.-P. Gelineau ; sam. : Orphéon Celesta ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : M. Saury.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : mer. : M. Fosset, Caratini, M. Azzola ; jeu. : Madbrass ; ven. : Musique image trio ; sam. : Dixie Stompers ; lun. : Marly Swing College ; mar. : Sarah Petronio.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer.), 23 h : B. Waters, S. Rahoerson, P. Boussaguet, F. Laudet.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : D. Mazkaga/K. Chahin quartet.
UTOPIA CLUB (43-22-79-66), 22 h, le 7 : J. Dayde ; le 8 : Stylix, le 9 : L. Bertin, H. Sere, D. Priet ; le 9 : M. Gowland ; le 10 : J.-L. Mongin ; le 13 : M. Serri, J.-J. Milteau.

Music-hall

CITHEA (43-57-99-26), le 7, à 19 h 30 : N. Vassal ; le 13, à 20 h : Cl. Neau, D. Maroutian.
GYMNASE (42-46-79-79) ven., mar. 20 h 45, ven. 15 h, sam. 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30 : F. Perrin.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), 18 h : G. Scherer.
OLYMPIA (47-42-25-49), les 9, 10, à 20 h 30, le 11, à 17 h : A. Yupanqui, O. Caceres, P. Soler ; les 12, 13, à 20 h 30 : R. Scott ; le 7, à 20 h 15 : El Wad Saïd el Shagal ; le 8, à 20 h 15 : Chanson française.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 21 h, dim. 17 h : M. Sardou (à partir du 9).
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D soir), 20 h 30, dim. 15 : S. Joly (à partir du 13).
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), ven., mar. 20 h 30, mer. 14 h, sam. 14 h, 17 h 30, 21 h, dim. 14 h, 17 h 30 : Cirque de Moscou (dern. le 11).
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), le 13, à 21 h : J.-Cl. Deret.
TLP DEJAZET (42-74-20-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Font et Val ; le 12, à 20 h 30 : Requiem pour une godasse.

Opérettes, comédies musicales

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 8, à 14 h 30 : le Roi du Pacifique (dern. le 8).
PORTE ST-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.
TH. DE PARIS (43-59-39-39) (D. soir, Mer.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Belle Hélène.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)

AMANDIERS (43-66-42-17), les 9 et 10, à 20 h 30 : Danse arabesque.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), le 11 à 11 h : Brunch Performance.

هكذا من الأصل

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 7 JANVIER

16 h, Hommage à Pasquale Festa Campanile : Le sexe des anges (V.f.) ; 19 h, 20 ans du Studio Action - Carte blanche à Causse et Rodon : L'or et l'amour, de J. Tourneur (Vostf) ; 21 h, Hommage à Y. Yoshida ; La station thermale d'Akitsu (Vost anglais).

JEUDI 8 JANVIER

16 h, Hommage à Emilio Fernandez : La Perla ; 19 h, 20 ans du Studio Action - Carte blanche à Causse et Rodon : Le seigneur de la guerre, de F. Schaffner (Vostf) ; 21 h 30, Hommage à Y. Yoshida : 18 jeunes gens à l'appel de la tempête (Vost anglais).

VENDREDI 9 JANVIER

16 h, Hommage à Chadi Abdès-Salam : La momie (Vostf) ; 19 h, 20 ans du Studio Action - Carte blanche à Causse et Rodon : Captain Lightfoot, de D. Sirk ; 21 h, Hommage à Y. Yoshida : Le lac d'une femme.

SAMEDI 10 JANVIER

15 h, Hommage à la Cinémathèque des armées : 1re guerre mondiale — Fronts orientaux ; 17 h, Hommage à Mario Ruspoli : Les hommes de la baleine ; Les inconnus de la terre ; Chaval ; Hommage à Y. Yoshida : 19 h, Histoire écrite de l'eau ; 21 h 15, Eros + Massacre (Vost anglaise).

DIMANCHE 11 JANVIER

Hommage à Mario Ruspoli : 15 h, Regard sur la folie ; Le chavalanthrope ; 17 h, La petite ville ; Hommage Y. Yoshida : 19 h, Le purgatoire héroïque (Vostf) ; 21 h 15, Aveux, théories, actrices (Vostf).

LUNDI 12 JANVIER

20 h 30, En avant-première : La messe est finie, de Nanni Morette (Vostf).

MARDI 13 JANVIER

16 h, Hommage à Blanche Sweet : Judith of Bethulia, de Griffith ; 19 h, Hommage à Y. Yoshida : Coup d'Etat (Vost anglais) ; 21 h 30, En avant-première et en présence de l'auteur : Nick, chasseur de têtes, de J. Doniol-Valcroze.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 31 DÉCEMBRE

15 h, Hommage à la Cinémathèque des armées : Pendant la 2e Guerre mondiale, 1941/44 ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma : 17 h, Oscar, de E. Molinaro ; 19 h, Les risques du métier, de A. Cayatte.

JEUDI 8 JANVIER

15 h, Hommage à la Cinémathèque des armées : Pendant la 2e Guerre mondiale ; La drôle de guerre 1941-44 ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, Faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages, de M. Audiard ; 19 h, Le franciscain de Bourges, de C. Autant-Lara.

VENDREDI 9 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : Pendant la 2e Guerre mondiale ; La drôle de guerre 44 ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, Le pacha, de G. Lautner ; 19 h, Le cerveau, de G. Oury.

SAMEDI 10 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : Pendant la 2e Guerre mondiale ; La drôle de guerre 44 ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, Clérambard, de Y. Robert ; 19 h, Boulevard du rhum, de R. Enrico ; 21 h 30, The ghost and Mrs Muir, de J.-L. Mankiewicz (Vo).

DIMANCHE 11 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : Pendant la 2e guerre mondiale ; La drôle de guerre 45 ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, La folie des grandeurs, de G. Oury ; 19 h 15, Les mariés de l'An II, de J.P. Rappeneau ; 21 h, Le seigneur d'une nuit, de T. Kinugasa (Vostf).

LUNDI 12 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : Pendant la 2e guerre mondiale ; La drôle de guerre ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, Le grand blond avec une chaussure noire, de Y. Robert ; 19 h, La raison du plus fou, de F. Reichenbach.

MARDI 13 JANVIER

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Cinéma et littérature au Japon

MERCREDI 7 JANVIER

14 h 30, Cinéma pour les jeunes : Kataku, maison de flammes, de K. Kawamoto ; Princesse de la lune, de N. Tsuchimoto ; La mer et les lunes, de N. Tsuchimoto ; 17 h 30 : Akanishi Kakita, d'Itami Mansaku ; 20 h 30, Pèlerinage nocturne, de S. Toyoda.

JEUDI 8 JANVIER

14 h 30, L'auberge devant la gare, de S. Toyoda ; 17 h 30, Une étrange histoire de l'est de la rivière Sumida, de S. Toyoda ; 20 h 30, M. Merci, de H. Shimizu.

VENDREDI 9 JANVIER

14 h 30, Trois sœurs au cœur pur, de M. Naruse ; 17 h 30, La danseuse d'Izu, de H. Gosho ; 20 h 30, Une page folle, de T. Kinugasa.

SAMEDI 10 JANVIER

14 h 30, Avec beauté et tristesse/Tristesse et beauté, de M. Shinoda ; 17 h 30, Le grondement de la montagne, de M. Naruse ; 20 h 30, Pays de neige, de S. Toyoda.

DIMANCHE 11 JANVIER

14 h 30, Cinéma pour les jeunes : Bon anniversaire maman, de K. Takeda ; 17 h 30, Au gré du courant, de M. Naruse ; 20 h 30, Mon frère cadet/Tendre et folle adolescence, d'Ichikawa.

LUNDI 12 JANVIER

14 h 30, La plaine de la nostalgie, de S. Toyoda ; 17 h 30, Le fusil de chasse, de H. Gosho ; 20 h 30, Kaseki/Les fossiles, de M. Kobayashi.

MARDI 13 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

AMERICAN WARRIOR II (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvetté, 13e (43-31-60-74) ; Monparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 6e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, (A., v.o. et v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Gaumont Colysée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 3e (47-42-97-52).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; V.f. : Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE COUREUR (Iran.) (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA DERNIÈRE IMAGE (Franco-Algérien) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DÉSORDRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-10-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Latina, 5e (42-78-47-86) ; UCG Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-90) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétans, 19e (42-41-77-99).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

HOWARD (A., v.f.) : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

JEAN DE FLORETTE (Fr) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Elysée, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Arcades, 2e (43-33-54-58).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

KAMIKAZE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 6e (43-25-78-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; (v.f.) : Paramount Opéra 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE MAL D'AIMER (Fr-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MÉMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MISSION (A. v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Lucernaire 6e (45-44-57-34), Parnassiens 14e (43-20-33-20) ; (Fr.), Français 9e (47-70-33-88).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pagode 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Maillot, 17e (47-22-46-01) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ON A VOLÉ CHARLIE SPENCER (fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Germain village, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (42-28-42-27).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Triomphe 8e (45-62-45-76).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h.sp.), 6e (46-33-10-82).

SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25); Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v.f.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA VÉRITABLE HISTOIRE AH. Q (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ? (A., v.o.) : Danton, 6e (42-25-10-30); Biarritz, 8e (45-62-20-40); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93); Français, 9e (47-70-33-88); Fauvette, 13e (43-31-56-86); Galaxie, 13e (45-80-18-03); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).







CINEMA

Les festivals

CHAPLIN, ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Mer. : le Kid ; jeu. : Charlot marin, Charlot boxeur... ; ven. : les Temps modernes ; sam. : les Lumières de la ville ; dim. : la Ruée vers l'or ; lun. : l'Emigrant ; mar. : le Pèlerin.

HOMMAGE A C. GRANT (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Mer. : Opération Jupon ; jeu. : Sylvia Scarlett ; ven. : la Mort aux trousses ; sam. : Cette sacrée vérité ; dim. : Honeymoon ; lun. : l'Indiscret ; mar. : Mon épouse favorite + Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; mer. : l'Indiscret ; jeu. : Chérie, je me sens rajeunir ; ven. : Mon épouse favorite.

BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Mer. : les Lois de l'hospitalité ; Sherlock Junior ; jeu. : Collège ; ven. : Ma vache et moi ; sam. : le Mécano de la « General » ; la Croisière du « Navigator » ; dim. : le Dernier Round ; Steamboat Bill Junior ; lun. : Fiancées en folie ; mar. : les Trois Ages.

NUIT DE LA PARODIE (vo) *Escurial*, 13e (47-07-28-04) : ven. 0 h 15 : Frankenstein Junior ; 1941 ; *Monty Python* ; Sacré Graal.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). Sam. 18 h, mar. 14 h : la Marquise d'O ; dim. 12 h : le Beau Mariage ; sam. 16 h : la Femme de l'aviateur ; jeu. 14 h : Perceval le Gallois ; sam. 12 h 20 : Pauline à la plage ; jeu. 18 h : les Nuits de la pleine lune ; Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 19 h : les Nuits de la pleine lune ; lun. 16 : la Femme de l'aviateur ; sam. 12 h 10 : le Beau Mariage ; dim. 10 h 20 : Pauline à la plage.

J. ROUCH, Panthéon, 5e (43-54-15-04), en alternance : la Pyramide humaine, Jaguar, la Chasse au lion à l'arc, Petit à Petit, Moi un noir, Cocorico M. Poulet, Dionysos.

CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.), Epée de Bois, 5e (43-37-57-47), 15 h : Mon ami, Ivan Lapchine ; 17 h : la Vérification ; 19 h 30 : 20 jours sans guerre.

TARKOVSKI (v.o.), Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33). Mer. 14 ; sam. 21 h 40 : Nostalghia ; ven., lun. 21 h 40 : Stalker ; mer. : 20 h 40 ; dim. 17 h 20 : Andreï Roublev ; ven. 14 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; Denfert, 14e (43-21-41-01). Jeu. 19 h 20 ; dim. 17 h 40 ; mar. 22 h : Nostalghia ; jeu., dim. 21 h 40 : Solaris ; sam. 21 h 30 ; mar. 13 h 40 : Stalker ; jeu. 14 h 10 ; ven., lun. 21 h : Andreï Roublev ; mer., mar. 20 h ; sam. 19 h 20 : le Miroir ; mer. 17 h 30 ; lun. 18 h 20 : l'Enfance d'Ivan.

TRUFFAUT, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). Ven. 17 h : Jules et Jim ; lun. 12 h : l'Homme qui aimait les femmes ; dim. 13 h 40 : les 400 Coups ; Denfert, 14e (43-21-41-01). jeu. 12 h 40 : La mariée était en noir ; mer. 14 h : les 400 Coups ; dim. 12 h : Jules et Jim ; sam. 15 h 40 ; mar. 16 h 20 : Tirez sur le pianiste ; sam. 14 h : l'Enfant sauvage.

VISCONTI (v.o.). *Le Latina*, 4e (42-78-47-86). Mer., ven., lun. : Bellissima ; jeu., dim. : Senso ; sam., mar. : l'Innocent.

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 11e (45-32-91-68).

AMADEUS (A., v.o.) : *Grand Pavois*, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ASSASSINAT DE TROSKY (A., v.o.) : Reflet-Médicis, 6e (43-54-42-34).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BOB LE FLAMBEUR (Fra.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CLÉOPATRE (A., v.o.) : Action *Rive* Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE CIRQUE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE CORBEAU (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA DÉESSE (V.o.) : Cluny Palace, 6e (43-25-19-90).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

ELLE ET LUI (A., v.o) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ENJEU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

L'ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR MORGAN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

E.T. (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 17e (45-22-47-94).

FANTASIA (A.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA GARÇONNIÈRE (A, v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

HUSBANDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (H sp.), 11e (47-00-89-16).

INFIDÈLEMENT VOTRE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

OLIVER TWIST (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PIRATES (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (42-36-12-83).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77).

LA STRADA (It. v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

WEST SIDE STORY (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

Les séances spéciales

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 19 h 45, ven., sam. 0 h 30.

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 20 h 30.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 11 h 50.

LA NUIT (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., 21 h, mar., ven. 19 h.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), t.l.s. sauf mer. 22 h 30.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mar. 21 h 30.

RAGTIME (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), jeu., ven. 15 h 20, lun. 18 h 40, mar. 21 h 30.

LE ROI ET L'OSEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 15 h 40.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), jeu. 13 h 45, ven. 18 h, mar. 18 h 10.

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 19 h 45, ven., sam., mar., 13 h 45, dim. 19 h 30.

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 20 h 15, jeu. 15 h 45, sam. 22 h 30, lun. 18 h, mar. 15 h 30.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), jeu., dim. mar. 22 h ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mer. 21 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 22 h, dim. 15 h 40.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., dim., lun. 16 h, sam., mar. 22 h 30.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam., lun. 21 h.

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 22 h 30, lun., sam., mar. 20 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), ven., lun., dim. 19 h, mar. 21 h.

LES FILMS NOUVEAUX

LE BEAUF, film français de Yves Amoureux : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

COCA COLA KID, film australien de Dusan Makavejev, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 11e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

EMMANUELLE V (**), film français de Valerian Borowczyk : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FIRESTARTER, film américain de Mark Lester, v.o. : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon-Bastille, 11e (43-43-01-59) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE, film américain de Spike Lee, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE, film américain de Francis Coppola, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champ-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; UGC Lyon-Bastille, 11e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

JEUDI 8 JANVIER

« Vieilles rues de Paris, les deux plus vieilles maisons », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Vieux Paris).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Tout le Marais », 14 h 45, métro Saint-Paul (M. Banassat).

« Visite des Beaux Arts, bibliothèque des Delacroix, hôtel de Chimay », 14 heures, 13, quai Malaquais (I. Hauller).

« Le musée d'Orsay », 10 h 15, 1, rue de Bellechasse et « L'impressionnisme et les Nymphéas au musée de l'Orangerie », 14 h 30, entrée musée (Paris passion).

« Exposition Estève », 15 heures, Grand-Palais (P.-Y. Jaslet).

« La Mosquée, histoire de l'islam », 14 h30, entrée place du Puits-de-l'Ermite (M. Pohyer).

« Maisons d'artistes et charmantes courettes du quartier Montsouris », 10 h 30, métro Cité Universitaire et « Une très belle heure au cimetière de Montparnasse », 14 heures et 15 h 30 devant le 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« Exposition Andrea del Sarto », 14 h 30, Louvre pavillon Flore, salle des Esclaves (V. Turpin).

« La crypte archéologique de Notre-Dame », 14 h 30, entrée crypte parvis Notre-Dame (Clio).

« Du Sentier au Palais-Royal », 14 h 30, 85, rue de Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

« Exposition France et Russie au Siècle des Lumières », 11 h 30, sortie métro Champs-Elysées-Clemenceau (Arcus).

« Les collections iconographiques de la bibliothèque Forney en l'hôtel de Sens », 15 heures, 1, rue du Figuier.

« La Sainte Chapelle », 15 heures, entrée.

« L'aube des chemins de fer », 15 heures, gare de l'Est, entrée hall départs (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« L'art de la table du dix-septième siècle à nos jours », 14 h 30, 12, rue Royale (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 17 h 30 : « L'art du premier siècle dans la Rome antique », 19 heures : « Le mobilier au vingtième siècle ».

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : « La Renaissance à Rome : Bramante, Raphaël, Michel-Ange... » (Mme Saint-Girons).

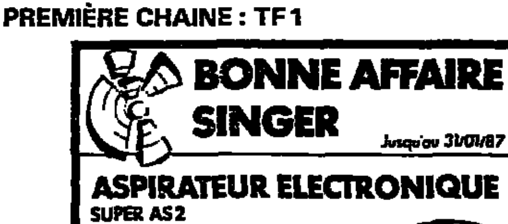
Salle du Bon Conseil, 6, rue Albert de Lapparent, 18 h 15 : « L'origine du mal selon le christianisme » (R.P. Gustave Martelet).

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 7 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20.35 Série : Marie Pervenche.
Le jour de gloire n'est pas près d'arriver.
Avec Danièle Evenou.
Les nouvelles aventures d'une contractuelle pleine de charme et d'énergie.

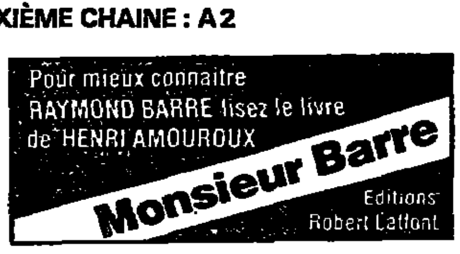
21.30 Magazine : Médecine à la une.
Emission d'Igor Barrère.
Sur le thème « La médecine du désir », sont invités : les professeurs René Frydman (hôpital Antoine-Beclère), Rosa (hôpital Henri-Mondor), Henri Suchet (hôpital de Sèvres) et David (hôpital du Kremlin-Bicêtre).

23.05 Paris-Dakar : résumé.

23.10 Journal.

23.25 Magazine : Premier plan.
Emission préparée par Alain Bévérini.
Actualité cinématographique.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20.35 L'heure de vérité.
Invité : Raymond Barre.
L'ancien premier ministre répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Albert du Roy, Alain Duhamel, Catherine Nay et Jean-Louis Lescène.

21.55 Magazine : Moi... je.
Emission de Bernard Bouthier.
▶ Au sommaire : J'explose ; Toxico-folies ; Qui c'est cet amoureux-là, maman ? ; La chanson qui vous aide à survivre ; Doublage sauvage ; Urgences hosto.

22.55 Journal.

23.05 Basket-ball : Coupe d'Europe des clubs champions.
Orthez-Tel-Aviv, en différé d'Orthez.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Variétés : La nouvelle affiche.
Spécial chanson française.
Avec Johnny Hallyday, Jean-Jacques Goldman, Philippe Cataldo, Bruno Grimaldi, Alain Mamaraache, Partenaire Particulier, Buzy, Karim Kacel...

21.55 Magazine : Thalassa.
Bons baisers d'Australie.

22.40 Journal.

23.10 Documentaire : Bordeaux la nuit (rediff.).

23.35 Prélude à la nuit.
Trois danses de Luigi Boccherini.

CANAL PLUS

20.30 Les triplés. **21.00** Cinéma : Time walker ■ film américain de Tom Kennedy (1982), avec Ben Murphy, Kevin Brophy, Nina Axelrod, James Karen. *Une momie, ramenée d'Egypte par un valeureux archéologue, se réveille pour terroriser la Californie. Horreur et mystère. Qui était ce pharaon ? Le scénario, bien abracadabrant, est réjouissant : la momie serait en fait la dépouille d'un extra-terrestre... A tester, pour les amateurs d'hiéroglyphes d'un autre monde.* **22.20** Flash d'informations. **22.30** Cinéma : Norma Rae ■■ film américain de Martin Ritt (1979), avec Sally Field, Beau Bridges, Ron Leibman, Pat Hingle, Barbara Baxley, Gail Strickland (v.o.). **0.20** Téléfilm : Contrat à Cherry Street.

LA « 5 »

20.30 Téléfilm : La fleur ensanglantée (1re partie). **22.20** Série : Supercopter. **23.20** Série : Lou Grant. **0.15** Téléfilm : La fleur ensanglantée (1re partie). **1.50** Série : Supercopter.

TV 6

20.30 Sixties. La grande vallée ; Les chevaliers du ciel ; Destination danger ; Au cœur du temps. **0.06** Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Kateb Yacine. **21.30** Musique : Plein volume, émission sur le livre musical. La sélection du mois : Du beau dans la musique ; Richard Wagner à Mathilde Wesendonck ; La revue critique. **22.30** Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Sur le vif : les karatékas. **0.10** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné salle Pleyel le 12 décembre 1986). Le Freischütz, ouverture de Weber ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 35, de Tchaïkovski ; Une vie de héros, poème symphonique, op. 40, de R. Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Bernhard Klee ; Vladimir Spivakov, violon. **22.30** Les soirées de France-Musique. Yvonne Lefébure raconte... ; à 23.08, Jazz-Club.

Jeudi 8 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.50 Série : La croisière s'amuse.
14.40 Feuilleton : Isaura.
15.15 Quarté à Vincennes.
15.30 Ravi de vous voir.
16.00 Série : Alfred Hitchcock présente.
16.30 Ravi de vous voir (suite).
17.00 Variétés : La chance aux chansons.
17.25 La vie des Botes.
17.50 Feuilleton : Huit, ça sufffit.
18.20 Mini-journal, pour les jeunes.
18.40 Jeu : La roue de la fortune.
19.05 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Série : Columbo.
22.10 Magazine : Infovision.
Emission d'Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Laine.
Au sommaire : veillée d'armes au Nicaragua ; la maffia des hormones ; ANPE : Kafka ou maman.
23.25 Paris-Dakar : résumé.
23.30 Journal.
23.45 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.45 Feuilleton : L'amour en héritage.
14.45 Magazine : Ligne directe.
Emission présentée par Jacques Pradel et Dominique Verdeilhan.
Enquête sur les eaux polluées au nitrate (3e partie).
15.40 Feuilleton : Lili, petit à petit.
16.10 C'est encore mieux l'après-midi.
Avec Séduction, De Angelis, Daniel Guichard.
17.35 Récré A2.
Mimi Cracra ; Bouquin copain ; Les mondes engloutis ; Quick et Flupke.
18.05 Série : Ma sorcière bien-aimée.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Cinéma : les Loups de haute mer □
Film américain de Andrew W. McLaglen (1980), avec Roger Moore, James Mason, Anthony Perkins, Michael Parks, David Edison.
22.15 Jeudi magazine.
Proposé par la rédaction d'A2, présenté par Daniel Bilalian. Spécial SIDA.
23.30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.00 Magazine : Thalassa (rediff.).
14.30 Document : Henri Vincenot.
Un homme, une œuvre, une terre.
16.00 Documentaire : Architecture et géographie sacrées.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.20 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Téléfilm : Banduck.
18.00 Inspecteur Gadget.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
19.00 Le 19-20 de l'information (et 19.35).
19.15 Actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux à Condom.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Cinéma : Guet-apens ■
Film américain de Sam Peckinpah (1972), avec Steve Mac Queen, Ali MacGraw, Ben Johnson, Sally Struthers.
22.35 Journal.
23.05 Magazine : Montagne.
23.30 Prélude à la nuit.
Sonate pour piano en la majeur, no 50, de Joseph Haydn.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Broadway Danny Rose ■■■ film américain de Woody Allen (1984), avec Woody Allen, Mia Farrow, Nick Apollo Forte, Craig Vandenburgh, Herb Reynolds. **15.30** Cinéma : Billy Ze Kick ■ film français de Gérard Mordillat, avec Francis Perrin, Zabou, Cerise Bloc, Marie-France, Dominique Lavanant, Patrice Valota. **17.00** Cabou Cadin. **17.25** Série : Triangle en bermudas. **18.00** Flash d'informations. **18.05** Dessins animés. **18.15** Jeu : Les affaires sont les affaires. **18.45** Top 50. **19.15** Zénith. **19.55** Flash d'informations. **20.05** Starquizz. **20.30** Les triplés. ▶ **20.35** Cinéma : Une femme en Afrique ■■ film français de Raymond Depardon (1985), avec Raymond Depardon, Françoise Prenant. *Un homme (qu'on ne voit pas mais dont on entend la voix) et une femme se rencontrent ; sans se connaître, le couple part pour un périple en Afrique. Photographe-cinéaste de talent, spécialisé dans le reportage (Numéro zéro, Faits divers), Depardon tente de mêler documentaire et fiction, à travers une réflexion sur l'amour, la vie et le malheur. C'est très intellectuel, assez intelligent, souvent fascinant ; c'est un univers dans lequel il faut savoir rentrer. Intéressant.* **21.55** Flash d'informations. **22.05** Commando Ninja ■ film américain de Sam Firstenberg (1984), avec Sho Kosugi, Lucinda Dickey, Jordan Bennett, David Chung, Dale Ishimodo, James Hong. **23.35** Cinéma : Obsession ■■ film américain de Brian DePalma (1976), avec Cliff Robertson, Geneviève Bujold, John Lithgow, Sylvia « Kuumba » Williams, Wanda Blackman. **1.10** Les superstars du catch. **2.05** Série : Winchester à louer.

LA « 5 »

13.50 Téléfilm : La fleur ensanglantée (1re partie). **15.35** Série : Chips. **16.30** Série : K 2000. **17.25** Série : Shérif, fais-moi peur. **18.15** Série : Supercopter. **19.10** Série : Happy days. **19.30** Série : Star trek. **20.30** Téléfilm : La fleur ensanglantée (2e partie). **22.05** Série : Supercopter. **23.00** Série : Lou Grant. **23.55** Téléfilm : La fleur ensanglantée (2e partie). **1.25** Série : Supercopter.

TV 6

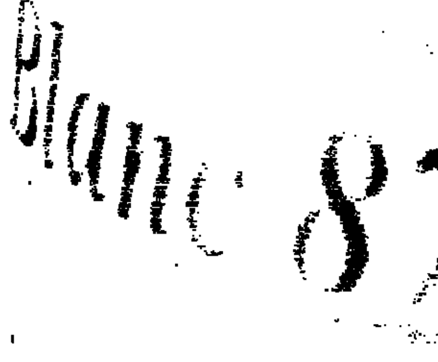
14.00 6 Tonic. **17.00** Système 6. **18.50** NRJ 6. **19.40** Série : Max la menace. **20.10** Feuilleton : Le temps des copains. **20.30** Cinéma : le Téléphone rouge ■ film franco-espagnol d'Etienne Périer (1968) avec Charles Boyer, Marie Dubois. **22.10** 6 Tonic.

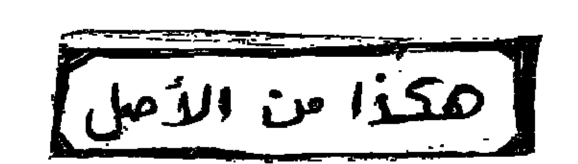
FRANCE-CULTURE

20.30 Le volcan, de Jean-Marie Turpin, première partie. **21.20** Musique : limites. Trio de clarinettes, Armand Angster, Jacques Di Donato, Louis Sclavis. **22.30** Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Art-sons. **0.10** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

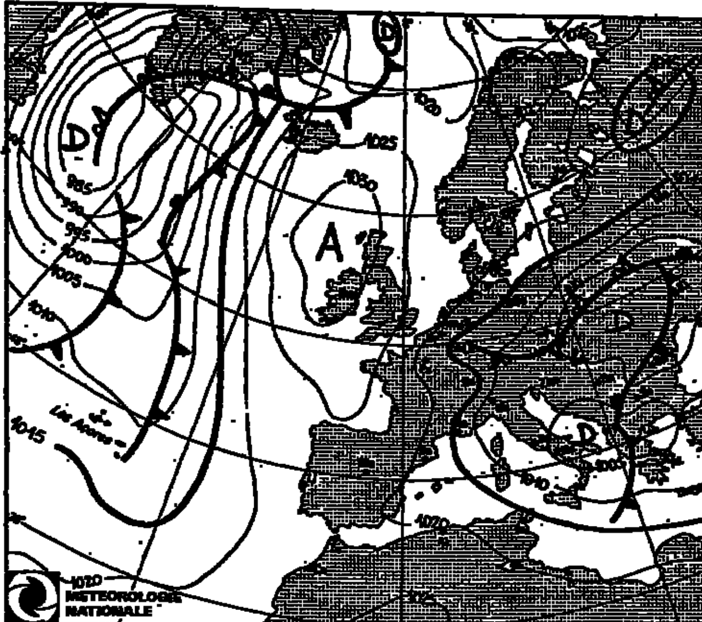
20.30 Concert (donné le 25 octobre 1986 à l'Opéra de Lille). Symphonie no 81, en sol majeur, de Haydn ; Elegy pour orchestre à cordes, de Carter ; Concerto pour hautbois et orchestre, de R. Strauss ; trois extraits de Rosamunde, de Schubert ; Divertimento pour orchestre à cordes, de Bartok, par l'Orpheus Chamber Orchestra. **22.30** Les soirées de France-Musique. Yvonne Lefébure raconte... ; à 23.08, Poissons d'or ; à 24.00, Brouillards.



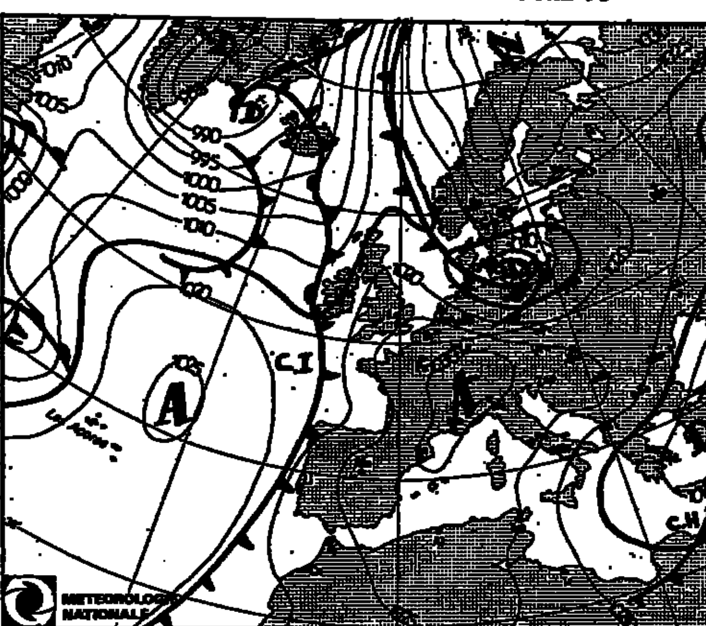


Informations « services »

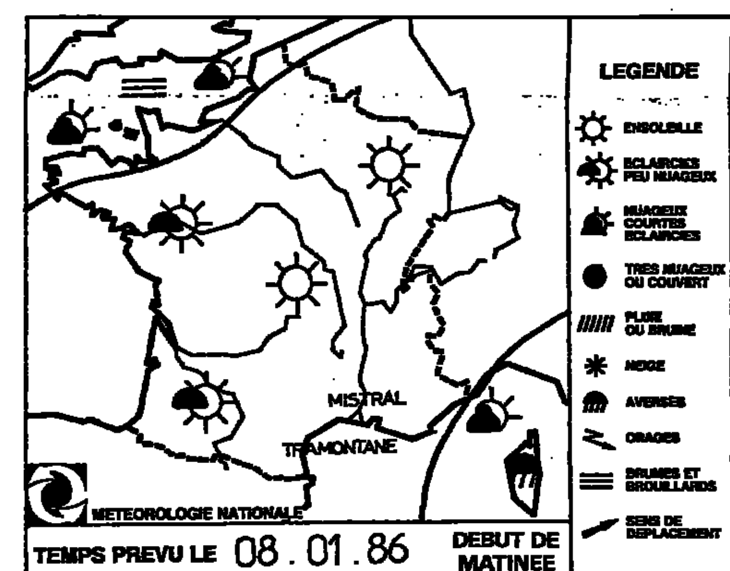
MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 7 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 JANVIER A 0 HEURE TU



TEMPS PREVU LE 08.01.86 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 6-1 à 6 h TU et le 7-1-1987 à 6 h TU — le 7-1-1987

Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	13	9	N
BIARRITZ	11	7	P
BORDEAUX	10	3	C
BOURGES	8	1	D
BREST	9	1	D
CAEN	7	3	N
CHERBOURG	7	3	N
CLERMONT-FERR.	7	1	A
DIJON	6	0	*
GRENOBLE St-M-H	7	1	C
LILLE	3	-2	N
LIMOGES	6	-1	C
LYON	7	1	A
MARSEILLE-MAR.	12	4	D
NANCY	6	-1	*
NANTES	10	1	D
NICE	14	5	D
PARIS-MONTS.	7	-1	D
PAU	10	5	A
PERPIGNAN	14	6	N
RENNES	9	1	D
ST-ÉTIENNE	6	0	*
STRASBOURG	6	-2	A
TOURS	7	0	N
TOULOUSE	10	3	N
POINTE-À-P.	30	21	D
ÉTRANGER			
ALGER	18	1	D
AMSTERDAM	5	-2	C
ATHÈNES	13	9	P
BANGKOK	34	23	N
BARCELONE	15	2	N
BELGRADE	2	-1	B
BERLIN	1	-5	*
BRUXELLES	5	-2	C
LE CAIRE	16	9	D
COPENHAGUE	-7	-10	D
DAKAR	29	18	D
DELHI	23	9	B
DJERBA	14	11	D
GENÈVE	6	0	A
HONGKONG	20	16	D
ISTANBUL	5	5	C
JÉRUSALEM	6	4	N
LISBONNE	15	5	C
LONDRES	6	-1	D
LOS ANGELES	16	7	P
LUXEMBOURG	2	-3	*
MADRID	10	-4	B
MARRAKECH	21	6	D
MEXICO	25	5	B
MILAN	-2	-6	B
MONTRÉAL	0	-3	C
MOSCOU	-22	-31	D
NAIROBI	25	16	N
NEW-YORK	4	-2	C
OSLO	-9	-20	*
PALMA-DE-MAL.	16	7	D
PÉKIN	-6	-12	B
RIO-DE-JANEIRO	31	24	D
ROME	16	2	D
SINGAPOUR	31	24	P
STOCKHOLM	-12	-25	D
SYDNEY	27	20	C
TOKYO	7	3	C
TUNIS	16	8	P
VARSOVIE	1	-16	T
VENISE	7	-5	B
VIENNE	6	-2	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 7 janvier à 0 heure et le jeudi 8 janvier à 24 heures.

Les hautes pressions situées, mercredi à 0 heures, sur les îles britanniques vont se décaler vers la France amenant un temps sec et froid.

Jeudi matin, le ciel sera clair sur l'ensemble du pays excepté sur la Corse où éclaircies et passages nuageux accompagnés d'averses alterneront. D'autre part, quelques bancs de brouillards ou de nuages bas seront présents près de la Manche. Au lever du jour, les gelées seront généralisées dans l'intérieur. Celles-ci atteindront – 5 degrés à – 8 dans le Nord-Est et le Centre-Est, – 3 degrés à – 5 ailleurs. Sur les côtes et en Corse, les températures minimales iront de 1 degré à 3.

Dans l'après-midi, les averses cesseront en Corse et le ciel deviendra très nuageux près des frontières belges et luxembourgeoises. Sur le reste du pays le temps restera très ensoleillé. Les températures maximales seront comprises entre 3 degrés et 6 sur l'ouest du pays, 6 degrés et 8 près de la Méditerranée et seront négatives, – 1 degré à – 3 de la Lorraine et de l'Alsace au Lyonnais.

Côté vent, le mistral et la tramontane faibliront dans l'après-midi. Sur le reste du pays, ils seront faibles toute la journée.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4394

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III									■
IV		■				■			
V								■	
VI		■							■
VII			■			■	■		
VIII				■					
IX		■					■		
X				■					■
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Sous-produit du septième art. – II. Bien que faisant la sourde oreille, elle n'est pas intraitable. Souvent appuyé avec un index. – III. C'est l'affaire du chargé d'affaires. – IV. Répond toujours à l'appel. A une préférence plus marquée pour la poire que pour la pêche. – V. Avale bien le plat, mais délaisse les reliefs. – VI. Marchand de coco. – VII. Participe passé. Clément, en automne. Figure mythologique. – VIII. Vit l'apparition et la disparition de l'Empereur. Tout n'est pas rose quand elles sont noires. – IX. Buveur inextinguible. Note. – X. Héros d'une histoire de crue qu'on a de la peine à croire. Personnel. – XI. Ce que tout le monde ne fait pas. Botte.

VERTICALEMENT

1. Heurte une majorité en menant une politique d'opposition. – 2. Renvoi d'office. Personnel. Cuvette. – 3. Pas très éclairé, on peut lui faire prendre des vessies pour des lanternes. Station du Morbihan. – 4. Objectifs d'une forme de guerre moderne. – 5. Activité de cour où le désordre est roi. – 6. Parcouru dans le mauvais sens. Des morceaux qui se partagent à deux. – 7. Tout miel, tout sucre, mais pas goûté pour autant. Deux ôtés de huit. – 8. Ne flatte ni la langue ni l'odorat. Fille de joie ou sujet d'un monde comprenant des « grues ». – 9. Négation. Note. Service pour lequel la « salade » était recommandée.

Solution du problème n° 4393

Horizontalement

I. Encadreur. – II. Douteux. – III. Unité. Pub. – IV. Vis. – V. Caressant. – VI. Edentés. – VII. Rosi. Oie. – VIII. Au. Boss. – IX. Nia. – X. Terrés. Mi. – XI. Escalader.

Verticalement

1. Edulcorante. – 2. Non. Ouïes. – 3. Cuivres. Arc. – 4. Attiédir. Ra. – 5. Déesse. Sel. – 6. Ru. Snob. Sa. – 7. Expiation. – 8. Nées. Me. – 9. Rabots. Soir.

GUY BROUTY.

● **SÉMINAIRE : La France en mutation.** – L'Institut d'études politiques de Paris propose aux cadres et ingénieurs un stage de douze jours « La France en mutation » pour leur permettre de prendre la mesure des changements majeurs qui sont intervenus dans l'économie et la société française et dans l'environnement international actuel et d'analyser leurs conséquences sur le fonctionnement présent et futur des entreprises. Le programme est réparti en six séquences : « La société française permanences et changements » (démographie, immigration, chômage, rôle des médias) ; « Problèmes économiques » « Problèmes financiers » (coût de l'énergie, inflation, modernisation de l'économie et des entreprises, innovation technique et financière) ; « Les questions sociales » (évolution des relations de travail, syndicats et patronat, management, protection sociale) ; « Le contexte de la vie politique » (institutions, concurrence des « pouvoirs » partis, opinion publique) et « L'environnement international » (France en Europe et Europe à Douze, rapports de forces mondiaux d'ici à 1990). Ce cycle est proposé selon deux formules au choix : douze journées à raison de six séquences de deux jours (jeudi et vendredi) réparties sur cinq mois à partir du 12 février. Douze jounées à raison d'un jour par semaine (le mercredi). Une session débute le 18 mars, une autre le 30 septembre.

● Inscriptions : Institut d'études politiques de Paris, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 42-60-39-60.

● **HIVER : balayer devant sa porte.** – En cas de chute de neige, l'arrêté du 6 janvier 1981 précise que les riverains des voies publiques (propriétaires ou gardiens d'immeuble) sont tenus de balayer la neige (au besoin après grattage) sur toute la longueur de la propriété bordant la voie et sur toute la largeur du trottoir s'agissant d'un trottoir de 4 mètres de large ou moins (sur une largeur de 4 mètres pour les autres). Faute de quoi, leur responsabilité serait engagée en cas de chute d'un piéton devant leur immeuble.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 7 janvier 1987 :

DES DÉCRETS

● N° 87-1 du 5 janvier 1987 relatif à l'émission de l'emprunt d'Etat janvier 1987 et autorisant l'émission d'obligations assimilables du Trésor ;

● N° 86-1393 du 31 décembre 1986 modifiant les dispositions de l'article D 517-1 du code du travail fixant le taux de compétence en dernier ressort des conseils de prud'hommes.

loterie nationale — TRANCHE N°1 DU SUSPENSE

TIRAGE DU MERCREDI 7 JANVIER 1987

LE NUMÉRO 189935 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 751 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Le Carnet du Monde

Décès

– M. Jean Foussat,
M. et Mme Marcel Foussat,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Roger Pellat-Finet
et Mme, née Madeleine Foussat,
MM. Jean-Noël et Paul Barboni,
M. Marcel Chevalier,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Foussat, Burtin et Laprevotte,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean FOUSSAT,
née Paulette Chevalier,

survenu à Nice, le 2 janvier 1987, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont été célébrées le 5 janvier, en l'église de Beaulieu-sur-Mer.

19, boulevard Marinoni,
06310 Beaulieu-sur-Mer.

– Dinard.

Ses enfants et petits-enfants
font part du décès de

Mme André HAFFNER.

L'inhumation a eu lieu à Dinard, le lundi 5 janvier 1987, dans la plus stricte intimité.

Selon la volonté de la famille, des prières et des messes.

– Maria Herrou-Rebours,
son épouse,
Christiane et Jean Maréchal,
Chantal et Michel Herrou,
Denise Chenel,
ses enfants,
Françoise, Christophe, Vincent, Françoise, Sylvaine, Adeline, Aurélie, Damien, Tamara,
ses petits-enfants,
Marion,
son arrière-petite-fille,

annoncent le décès de

Jules HERROU,

survenu le 4 janvier 1987, à Brignais (Rhône).

41, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

– En hommage au

professeur Jean LAJARRIGE

décédé le 10 octobre 1986,

une messe sera célébrée à son intention le 10 janvier 1987, à 18 heures, en l'église polonaise, 263 *bis*, rue Saint-Honoré, à Paris-1er.

De la part de Mme Jean Lajarrige et ses enfants.

– L'Association internationale des sociologues de langue française

a l'immense regret d'annoncer le décès, survenu le 6 janvier 1987 à Toulouse, du

professeur Raymond LEDRUT,

qui en fut le président de 1978 à 1982 et en était actuellement président d'honneur.

– M. et Mme Basile Longy
et leurs enfants

ont la douleur de faire part du décès de

Catherine Monica LONGY,

leur fille et sœur bien-aimée,
survenu le 28 décembre 1986, à Addis-Abeba.

La messe d'inhumation aura lieu le jeudi 8 janvier 1987, à 11 heures, en l'église Sainte-Mary's, Crowborough, Sussex, et l'inhumation dans le cimetière de Haywards Heath, Sussex (Angleterre).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La marquise de Roux,
sa mère,
Le marquis et la marquise de Roux
et leurs enfants,
La comtesse Gabriel de Roux
et ses enfants,
La comtesse Dominique de Roux
et ses enfants,
M. et Mme Olivier Renault
et leur fils,
le comte Xavier de Roux,
Le comte Emmanuel de Roux,
M. et Mme Asis Gamazo
et leurs fils,
M. et Mme Edouard Copper-Royer
et leurs fils,
frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et neveux,

ont la douleur de faire part de la disparition au cours de la deuxième étape de la Course autour du monde en solitaire au large des côtes australiennes, le 18 décembre 1986, du capitaine de frégate (ER)

Jacques de ROUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Une messe sera célébrée à la mémoire de Jacques de Roux, le 8 janvier 1987, à 18 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

– Mme Yves Salaün,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Yves SALAUN,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
inspecteur général des finances,
président d'honneur de l'OCIL,

survenu le 4 janvier 1987, dans sa quatre-vingtième année.

La messe d'adieu sera célébrée le samedi 10 janvier, à 10 h 30, par le Père Guy Thomazeau, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

21, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

– Mme Pierre Steichen,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre STEICHEN,
censeur honoraire,

survenu le 1er janvier 1987, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La levée du corps aura lieu au funérarium de Ballancourt, le jeudi 8 janvier 1987, à 13 h 30, suivie de l'incinération, dans l'intimité familiale, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, allée des Bleuets,
91770 Saint-Vrain.

– Sœur Monique Thieblin,
Edith et Henri de Fondclair
et leurs enfants,
Chantal et Michel Huck
et leurs enfants,
Elisabeth Thieblin,
Marie-France et Michel Fournier
et leurs enfants,
Maddie Flichy-Thieblin
et ses enfants,
Xavier et Odile Thieblin
et leurs enfants,
Dominique et Mana Thieblin
et leur fils,
Maryvonne et Guy Terracol
et leurs enfants,
Béatrice Thieblin,
ses enfants et petits-enfants,
ses frère, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Mme Emmanuel THIEBLIN,
née Anne Lerolle,

survenu le 5 janvier 1987, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, à Paris-12e, le vendredi 9 janvier, à 8 h 30.
Elle sera suivie de l'inhumation à Guerville (Yvelines).

INTERNATIONAL

Nous sommes un important groupe d'importation et de distribution de produits alimentaires en **AFRIQUE FRANCOPHONE** (+ 400 personnes, CA : + 600 millions F). Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

Un Responsable Magasin

Ses missions : • Animation générale du magasin (400 m²). • Gestion des approvisionnements, des commandes et des stocks. • Suivi des inventaires permanents et des caisses. • Mise en place des promotions avec le Directeur. • Organisation et contrôle de l'effectif (15 p.)

Le candidat recherché : Agé de 25/30 ans, possédant Bac + 2 ans (type IUT Technique de commercialisation) ainsi qu'une expérience similaire de responsable ou d'adjoint d'un supermarché. Dynamique, il présente des talents d'animation, le goût des contacts, et des aptitudes à la gestion.

Référence PJ 20

Un Chef de Secteur

Ses missions : • Animer les points de vente d'un secteur géographique. • Gérer l'activité vente demi-gros de ce secteur. • Effectuer le démarchage auprès des clients locaux (CHR, sociétés). • Gérer, animer, contrôler et faire évoluer l'ensemble du personnel du secteur.

Le candidat recherché : • Agé de 28/33 ans, diplômé d'une École de Commerce. Il a une expérience de plusieurs années, dans la grande distribution ou de chef des ventes chez un producteur ou un grossiste. Gestionnaire confirmé, homme de contact, proche du terrain.

Référence PJ 30

Un Responsable Commercial

Ses missions : • Coordonner l'activité du département boissons-épicerie. • Développer la présence et la pénétration des gammes (Perrier, Heineken...) dont la société est l'agent. • Animer et contrôler une équipe de démarcheurs-vendeurs. • Définir une politique de prix. • Suivre les résultats (statistiques vente)

Le candidat recherché : •Agé de 30/35 ans, homme de terrain, de formation commerciale, il bénéficie d'une expérience de responsable de département en en hypermarché ou de directeur commercial d'une société de distribution alimentaire. Il est doté d'un bon sens commercial et possède des qualités d'animateur.

Référence PJ 40

DESSEIN



Les candidats recherchés sont fortement motivés par une expérience africaine nécessitant un important investissement personnel. Dans le cadre d'un contrat local, nous offrons des missions passionnantes dans un groupe performant et en fort développement, une rémunération élevée, une couverture sociale et les avantages attractifs de l'expatriation.

Adressez votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite avec les coordonnées téléphoniques, photo, rémunération actuelle et souhaitée, sous référence choisie, à Pascale JEANSEN, **CNPG Conseil**, 61/63 rue des Belles Feuilles, 75116 PARIS.



Leader européen dans la fabrication d'

IMPRIMANTES SPÉCIALISÉES

Classée 4ème des entreprises de l'électronique française pour sa rentabilité, IER, en plus de ses propres fabrications, importe et revend des matériels mettant en œuvre les technologies les plus modernes du marché (laser, projections d'ions, etc).

Sa forte expansion conduit IER à développer ses services à l'exportation en recherchant :

un ingénieur commercial exportation

Réf. MEX 701

Il devra assurer pour plusieurs pays Européens le suivi de grosses affaires identifiées ainsi que la prospection de nouveaux créneaux. Une formation d'ingénieur avec un fort tempérament commercial est exigée. Une expérience internationale si possible dans le domaine de la péri-informatique est souhaitée.

Maîtrise de l'anglais indispensable, bonnes connaissances d'allemand appréciées.

Déplacements fréquents mais de courte durée.

Si vous pensez avoir le profil, envoyez votre C.V. et lettre manuscrite avec photo et prétentions en précisant bien la référence : Service du Personnel, I.E.R. - 12, rue Sébastopol - 92400 COURBEVOIE

P.R.B.

HEAD OF FINANCE AND ADMINISTRATION

Salary in the range (£ 19.200 to £ 22.900)

ACORD is an international consortium of non-governmental organisations from ten countries, working together for long term development and funding some £7.5 millions per year. Our programmes are serviced by a secretariat of about 30 people in London and by field offices and specialised staff in Africa.

We need a SENIOR PROFESSIONAL COLLEAGUE who can join our international team in London

This person must have :

- Complete fluency in french and english ;
- Professional financial training and several years' experience in financial management ;
- Senior managerial and administrative/personnel experience ;
- An informed interest in and sympathy with third world development work.

Two years contract renewable, good benefits package.

Please apply, with detailed c.v. to Lois Carter, ACORD, Francis House, Francis Street London SW1 P1DQ, or phone 44 1-828-7611 Telex 895-44-37 ACORD G.

Pour un projet de mise en valeur de périmètres irigués en **MAURITANIE**, Société française d'ingénierie, recherche un

INGENIEUR AGRONOME

Assistant le Chef de Projet, il sera chargé d'organiser l'exploitation de 500 hectares de rizières.

Il sera en outre, responsable de la mission d'assistance technique de la société sur le site (3 expatriés).

Pour ce poste, à pourvoir **immédiatement**, nous souhaitons rencontrer un homme de terrain (formation ISTOM, ITPA ou équivalent), âgé de 35 ans minimum, possédant de réelles qualités d'autonomie, d'adaptation et de communication.

Une expérience significative de la culture du riz, acquise à l'étranger et de préférence en Afrique est indispensable.

Ecrire avec C.V., sous la référence 4511/1101, à

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

Bureau d'études

recherche

ÉCONOMISTES

Macro-économie, planification, finances publiques pour missions ou séjours Afrique subsaharienne. Formation supérieure, expérience 5 à 10 ans minimum.

Envoyer c.v., disponibilité et prétentions sous nº 8 253 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Bureau d'ingénieurs-conseils allemand travaillant dans le secteur agricole et rural recherche un

EXPERT AGRO-ÉCONOMISTE pour un projet en Afrique francophone du Nord. Cet expert devra avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle et connaître parfaitement les problèmes du management de projets importants dans des pays du tiers-monde.

Candidatures à adresser à

Instrupa Consulting GMBH Tannenwaldallee 49 D-6380 Bad-Homburg, V.D.H. Tél. 19-49-6172/35041.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Le Monde CADRES

Grande Banque Française

recherche pour son

Marché Obligataire Négociateur Opérateur

La connaissance du marché obligataire est indispensable.

Il interviendra à **l'émission** sur le marché obligataire, interbancaire et auprès des créditeurs structurels. Les ventes et les achats se font directement depuis la salle des marchés ; des notions d'actuariat ou de mathématiques financières seraient un plus pour ce poste.

*Merci de contacter **M. A. DANNENBERGER** au **42.67.81.24**, qui vous garantit toute discrétion. **CEPIAD, Département Banque, 135, avenue de Wagram 75017 Paris** (Réf. du poste : 643).*

CENTRE INTERNATIONAL DE L'ENFANCE

RECHERCHE

CONSULTANT TEMPORAIRE (4 mois)

(ingénieur d'études, chef de projet)

Mission : définition nouveau système informatique (base de données, gestion, bureautique/mini-micros)

C.I.E. : château de Longchamp, 75016 PARIS.

Tél. : 45-20-79-92 C. Drouhard.

Le centre d'informations financières (10 ans d'expérience) organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H./F.)

- Goût des relations publiques.
- Formation adaptée.
- Rémunération intéressante.

Tél. pour r.-vs 45-00-24-03.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

RECHERCHE

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ENST, ESE, ENSIMAG, ENSI, MIAGE, DEA

Pour assurer des développements en :

- Gestion de production ;
- Logiciels systèmes sur grands ordinateurs IBM.

Ecr. à SDI, 78-80, av. Galliéni Tour Galliéni 1, 93174 BAGNOLET CEDEX.

Nous sommes une Société Française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après un stage d'atteindre après un an 10.000 F à 15.000 Frs mensuels

Nous leur offrons :

- une formation complète ;
- une activité prenante ;
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo, sous nº 5.698 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :

- SOIT de bonnes études.
- SOIT la preuve de leur personnalité.

DEMANDES D'EMPLOI

J.F. LIC. ANGL. FR. + ESP. BTS secrétariat, exp. format. enseig. secrétaire, ch. emploi stable, préf. assistante ou conseillère pédagogique. Ecrire sous le nº 8 254 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, Paris-7ᵉ.

CADRE 39 ANS, 10 ANS exp. transp. int, air, mer, rail, route, douane, transit,

RESPONSABLE

transports dans Société T.P. Etudierait toutes propositions Tél. : (1) 47-22-07-23 le soir ou écrire sous le nº 6 931 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7ᵉ.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

A saisir, part. vd tr. b. BMW 728 année 1978, contrôles techniques, cause double emploi, prix 32 000 F. Tél. 45-99-14-93 heures des repas.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS

INTÉRÊTS 15 %. Garanties sur immeubles. Tél. 43-48-77-53.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1ᵉʳ arrdt

PALAIS-ROYAL

2 PIÈCES IMPECCABLE DÉCORATION RAFFINÉE MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

4ᵉ arrdt

ILE-SAINT-LOUIS

HOTEL DU XVIIᵉ SIÈCLE

CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE

PARTICIPATION A LA RESTAURATION DE CET IMMEUBLE ASSORTIE DE DISPOSITIONS FISCALES AVANTAGEUSES

ENCORE DISPONIBLE 2 AU 5 PIÈCES

SUPERBES VOLUMES A AMÉNAGER DE 60 A 220 m²

Visite les samedis 10 et 17 janvier de 14 heures à 17 heures. 3, RUE DE BRETONVILLIERS 9, RUE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Renseignements ou rendez-vous (1) 45-62-17-17.

5ᵉ arrdt

PANTHÉON 2 pièces cuisine, bains, 39 m² REFAIT NEUF. GARBI 45-67-22-88.

7ᵉ arrdt

DUROC

BEAU 2 PIÈCES TOUT CFT. Px 680 000 F, 45-67-01-22.

11ᵉ arrdt

AVENUE PARMENTIER

Immeuble ravalé. Beau studio + petite pièce, plein soleil, rénové, cuisine équipée, bains, w-c, calme. PRIX : 355 000 F. Téléph. en matinée ou soirée au 46-55-61-69

14ᵉ arrdt

DENFERT Duplex rénové 3 P., maisonnette, 85 m², soleil Tél. 47-03-32-44, matin

15ᵉ arrdt

PRÈS CONVENTION soleil, calme, 2 p., tr. b. état, dern. ét., 540 000, 42-50-04-28.

VAUGIRARD 3-4 p. CONFORT, 85 m² env., 6ᵉ ét., ascenseur, 1 450 000 F, 45-77-96-65.

16ᵉ arrdt

MARCHÉ DES NOTAIRES

GRAND STANDING

255 m² 4ᵉ étage donnant sur

BOIS DE BOULOGNE

Terrasse 62 m², garage pour 5 voitures, poss. usage prof. Mise à prix 3 900 000 F. Visites ce jour de 13 h à 16 h, 19, av. Maréchal-Maunoury, 16ᵉ. Mᵉ D. Dousset, 42-60-30-08.

18ᵉ arrdt

AVENUE JUNOT gd séjour + chbre, tt cft, rez-de-chaussée. Px 790 000 F, 42-66-19-00.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE

85 m², séj. dble + 2 chbres, cuis., bains, 6ᵉ ét., asc., box. GARBI 45-67-22-88.

Minitel

30 000 offres

Paris-province 36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. Paris, préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, 48-73-20-67 même le soir.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Vous cherchez un logement à louer PARIS-BANLIEUE ? Inter-Loc 43-45-70-00/00-00.

PASSY superbe appartement refait à neuf 7ᵉ étage, 160 m² dont atelier d'artiste, loyer mensuel 15 000 F + charges.

NICAUD ET CAMBON 42-85-33-58.

RUE PARROT 5ᵉ étage, ascenseur, 4 pièces, confort, très bon état, 10 000 F + ch. Tél. matin SEGECO 45-22-69-92.

RUE DES MARGUETTES 3ᵉ ét. sans asc., 2 pièces cft, parfait état, 3 400 F + ch. Tél. matin SEGECO 45-22-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs et personnel IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLES recherche appts 2 à 6 pièces, studios, villas, Paris et environs. Libres de suite ou janvier, février 1987, 45-03-30-33.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GRANDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de sociétés multinationales.

TÉL. : 45-62-78-99.

locations meublées offres

Paris

R. des ÉCOLES 3 p. ent. cuis. w-c bains, 5 000 + 375 provision ch., 42-57-21-03/47-33-39-70.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 6 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. 45-26-18-95.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + bureaux neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

DOMICILIAT. DEP. 80 F/MS. AV. CHPS-ÉLYSÉES (ÉTOILE) R. ST-HONORÉ (CONCORDE) RUE CRONSTADT PARIS-15ᵉ 21 bis, R. DE TOUL, PARIS-12ᵉ. CONST. S.A.R.L. 2 000 F H.T. INTER-DOM. T. 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL – RC – RM Constitutions de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques.

TÉL. : 43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides.

42-93-60-50 +

immobilier information

Pour vendre ou acheter maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce sur toute la France. LAGRANGE 9, rue Le Châtelier, 75017 PARIS. Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

AGENCE MUTUELLE IMMOBILIÈRE

L'ENTREPRISE DU 3ᵉ TYPE !!

- Des honoraires moins chers (20 % en moyenne).
- Une garantie de paiement de loyers INTÉGRALE et UNIQUE.

Toutes transactions immobilières : achats, ventes, locations, gestions locatives, etc.

L'A.M.I.

OUVRE UNE NOUVELLE AGENCE A PARIS 22, rue d'Aumale, 75009. Téléphone : 40-16-08-09 42-80-69-22.

propriétés

A vendre : magnifique propriété de grand standing, située au bord du lac de Neuchatel, avec terrain constructible d'une surface de 50 000 m². Idéal pour maison de repos, clinique ou centre de séminaire. Vente en nom ou en société. Px à débattre, agence s'abstenir. Ecrire sous chiffre 22-115343 à PUBLICITAS, 1002 Lausanne/Suisse.

CLAIREFONTAINE (78) 35 mn de PARIS, pav. 130 m², séj., cuis., 3 chbres, 2 s. de bns, bur., garage, piscine, terrain environ 5.000 m² PRIX 1.300.000 F 43-54-25-18, à part. de 20 h.

viagers

AV. DUQUESNE RARE

3 p. occupé, 75 a., 525 000 + 7 400. LAPOUS 45-54-28-66.

LIBRE. Le Marais, studio, imm. historique restauré. 165.000 cpt + 3.500/mois - 42-66-19-00.

L'AGENDA

Antiquités

ANTIQUITÉS-BROCANTE ACHATS T. 42-52-48-71, 40-10-00-11.

Divers

I.T.S.

Vous connaissez ? 42-24-46-66

Moquettes

A SAISIR

MOQUETTE 100 % PURE LAINE

PRIX POSÉE : 99 F/m². Tél. : 45-58-81-12.

Musique

A VENDRE PIANO CHOISEL F2 (1981), style rustique, noyer, cadre métallique, état neuf, 14 000 F à débattre. Valeur neuf 25 000 F. T. 45-76-17-45 ou 45-74-92-77.

Spécialités gastronomiques

VIEUX MILLÉSIMES GDS VINS DE BORDEAUX

TTES LES ANNÉES DEP. 1896

Pour cadeaux d'affaires, anniversaires, collectionneurs, Catalogue s/demande, exp. FRANCE et ÉTRANGER LA MÉDOCAINE cave vinicole, 33290 LUDON-MÉDOC 56-28-12-54.

Vins

VIEUX MILLÉSIMES

GRDS VINS DE BORDEAUX TTES LES ANNÉES DEP. 1896

Pour cadeaux d'affaires, anniversaires, collectionneurs. Catalogue sur demande. Expéd. FRANCE et ÉTRANGER.

LA MÉDOCAINE, cave vinicole, 33290 Ludon-Médoc 56-28-12-64.

Vacances Tourisme Loisirs

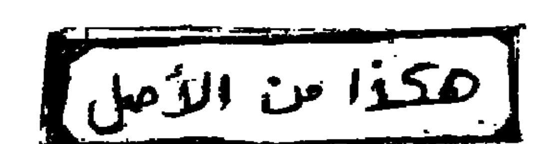
05490 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras) Parc régional, site classé, stat. village, piste fond. Plus haute commune d'Europe, 2 040 m. LE VILLARD Chambre et duplex + cuisinette, depuis 450 F personne/sem. T. 92-45-82-08. BEAUREGARD Pensions 1 190/1 680 F semaine. Demi-pension 910/1 400. T. 92-45-82-62.

Ag. anglaise rech. d'urgence CHATEAUX, VILLAS et GITES de haute qualité, ambiance régionale, de préférence avec piscine et couchage confortable pour 4/15 personnes. Écrire à SFV HOLIDAYS LTD, Harpes Road, Oxford (Angleterre).

FÉVRIER EN AUTRICHE

- Séjour de ski : 13 au 21-2 : voyage, 7 j. pension hôtel**, forfait 73 rem., 3 200 F TC.
- Enfants et jeunes, voyage, pension complète 7 j., forfait et skis, encadrement prof. EPS 2 900 F TC. Tél. 48-20-22-47 après 18 heures.

هكذا من الأصل



Imagina 87 à Monte-Carlo

Le royaume des nouvelles images

LE sixième Forum de l'image de synthèse, organisé par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et le Festival international de télévision, se tiendra du 4 au 6 février à Monte-Carlo. Les téléspectateurs ont pris l'habitude de reconnaître, dans les publicités ou les génériques, les cabrioles paradoxales de ces images en trois dimensions.

Mais ce n'est là que l'écume spectaculaire d'une véritable révolution. Révolution scientifique puisque l'image calculée par ordinateur permet de visualiser les fonctions du cerveau comme la valse des climats. Révolution technique puisque la synthèse numérique simule aussi bien l'atterrissage sur un aéroport que la conception d'une nouvelle voiture. Révolution esthétique car, des effets spéciaux cinématographiques aux dessins animés des palettes graphiques, les nouvelles images s'imposent peu à peu dans la production.

Comme chaque année, le Forum de Monte-Carlo permettra de faire le point des nouvelles recherches mais les trois jours de colloques, d'expositions et de projections sont surtout l'occasion d'une rencontre entre créateurs. Au royaume des nouvelles images, une communauté internationale de graphistes et de réalisateurs prend aujourd'hui le relais des pionniers et des ingénieurs.

Bilan en forme d'inventaire

Un réseau mondial pour la création

LES investissements réalisés dans le domaine de l'infographie au niveau mondial ont atteint 7 milliards de dollars en 1986,toutes applications confondues. Avec un taux de progression annuel de 35 %, l'infographie représentera en 1990 un marché de 20 milliards de dollars US, ce qui correspond à 6 % du marché mondial de l'informatique. La conception assistée par ordinateur (CAO) et la fabrication assistée par ordinateur (FAO) constituent la majeure partie des investissements en infographie, évaluée à 75 % du marché des matériels et logiciels graphiques.

Les nouvelles applications se développent rapidement. Le marché du graphique d'affaires se développe à un rythme annuel de 50 %, par suite de l'utilisation généralisée de l'ordinateur personnel. Cette application représente déjà cette année 20 % du marché de l'infographie, ce qui équivaut à un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de dollars. Les Etats-Unis, qui occupent la première place au niveau mondial, représentent 65 % du marché (soit 4,7 milliards de dollars). L'Europe vient en seconde position avec 25 % du marché (USD : 1,8 milliard). Le Japon a conquis en cinq ans 10 % du marché (USD : 0,6 milliard). La France est bien située dans la concurrence internationale. Les produits français pour les applications industrielles (Euclid, Catia, Strim par exemple) se vendent dans le monde entier. Le marché de l'image de synthèse pour la création audiovisuelle représente déjà 4 % à 5 % du marché de l'infographie.

● *DES PIONNIERS*

L'image de synthèse pour la production audiovisuelle possède déjà une histoire de Nouveau Monde : en vingt-cinq ans, les pionniers comme William Fetter avec son film *50 percentile Man'H3255691962* (réalisé en perruque sur les ordinateurs de la société Boeing), John Whitney Senior détournant dès 1965 les calculateurs militaires de guidage de missiles M5 à des fins artistiques, Charles Csuri, de l'université d'Ohio, réalisant ses premiers dessins animés assistés par ordinateur au début des années 60, ont été suivis par une nouvelle génération d'artistes, comme David Em, Copper Gilloth, Nancy Burson,Yoichiro Kawaguchi, Rebecca Allen, Michel Bret, Hubert Hohn, Hervé Huitric et Monique Nahas, de l'université Paris-VIII, etc.

En vingt ans, les premières firmes ont disparu ou ont été rachetées (Triple I, Magi, Digital Productions) pour faire place à d'autres : le géant américano-canadien Omnibus, de J.C. Pennie, la brillante PME Pacific Data Image du jeune Carl Rosendahl, les concurrents français Sogitec et Thomson Digital Image, tous deux issus de la filière de la simulation de vol, l'inclassable Japan Computer Graphic Lab (JCGL), et les nombreux européens sous licence américaine (Steiner Film, de Munich, Computer Animation Lab, de Francfort, Electronic Arts, de Londres, etc.).

● UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ

L'image de synthèse a créé une communauté constituée de personnalités étonnantes : les Cray Brothers, à savoir John Whitney et Gary Demos qui, jusqu'à une période récente, ne pouvaient concevoir le film d'animation que dans l'excellence artistique et le brio technique, sur leur supercalculateur Cray Xmp, le « vétéran » de trente ans James Blinn avec ses « *blobby molecules* », Robert Abel et sa créature de rêve Sexy Robot, l'ingénieur philosophe Philippe Quéau de l'INA, le flegmatique griot John Vince, du Middlesex Polytechnic, Charles Csuri, qui n'hésite pas à poser pour la télévision avec Betty Boop sur ses genoux, le très cosmopolite Mitsuru Kaneko, qui tente désespérément de réaliser l'hybridation idéale entre la *chip made in Japan* et l'inégalable *french touch*, Nelson Max et sa mystérieuse *Ile de Carla*, les deux discrets créateurs d'algorithmes mais aussi Paul Bézier et Henri Gouraud, dont Xavier Nicolas, de la Sogitec, et Jean-Charles Hourcade, de la société TDI, etc.

● DES CRÉATIONS ORIGINALES

L'image de synthèse possède sa cinémathèque : les clips musicaux *Hard Woman* sur une chanson de Mick Jagger et *Money for Nothing* sur une chanson de Dire Straits réalisés respectivement par John Whitney et Steve Barron, le *Sexy Robot* de Bob Abel, le dérisoire et enthousiasmant *Blowin' in the Wind* de Bill Reeves, soit 45 secondes au chronomètre d'un champ d'herbe balayé par le vent, l'ironique *Hamlet the Mild Cigar* et le délirant *Smarties got the Answer*, tous deux conçus par Martin Lambie-Naird, les Brontosaures de PDI, *le Flipper de la délinquance* au look « tropical design » de Renato et Georges Lacroix, le mélodrame d'animation *Tony de Peltrie* de Pierre Lachapelle et Philippe Bergeron, les *Works*, le palimpseste du Nyit, *Maison vole*, l'essai réussi de Philippe Quéau et André Martin, le très classique *Electric Now* de Francis Grosjean, *Luxo*, les démêlés de deux lampes de bureau, père et fils, et d'une balle de tennis conçues par John Lasseter, la très surréaliste *Picture Gallery* de Moving Picture Company, le métal félin de *Biosensor* conçu par Takaski Fukumoto de Toyolinks, les insurpassables bandes des sociétés Cranston-Csuri et Digital Productions, la première œuvre collective de l'atelier de Paris-VIII intitulée *Gastronomica*, les *Matics* de Jacques Rouxel, *Twiny et Litelle*, la série de TF 1, et l'incontournable *Tron* de Walt Disney Studios.

● DES OUTILS POUR LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

L'image de synthèse se vend bien : au niveau de la vente de systèmes clés en main, Wavefront Technologies revendiquent à eux seuls soixante-dix unités vendues. Les calculateurs spécialisés prolifèrent : l'Iris de Silicon Graphics, le Links 1 de Toyolinks, le Pixar de Lucas Film, le « Domain » d'Apollo, le PSC de Culler Scientific Systems, l'Edge Computer, l'IMI, le SPS 9 de Bull, le Cubi 7 de Telmat, le Getris de Getris Image, le PS 300 d'Evans et Sutherland, le Colorix de Thomson-Titn, etc. Dans le domaine du dessin animé assisté par ordinateur (DAAO), pas moins de six systèmes sont proposés : « Paintbox », de Quantel, « CAAS », de Computer Graphic Lab, « Grace », d'Unisys Animatique Comparetti, « Pluto », de Io Research, « Psyché 3 », d'X-COM-INA, « Antics », de Grove Park Studio.

Dans ce contexte se développent des cabinets de création indépendants motivés par l'image de synthèse : English Markell Pockett, Robinson Lambie-Naird, Fantôme – l'équipe qui déclare « *savoir faire la différence entre Olivetti et Baudelaire* », – Images Pressées, Image Center et Ikone pour l'architecture par exemple. Les exigences des publicitaires sont très inégales selon les pays mais tous les directeurs de création désirent une image de synthèse idéale « *belle comme un fleur de chair* » (Man Ray).

D'autre part, le mélange d'images de synthèse avec des prises de vues réelles ouvre de nouveaux champs d'expression. Un progrès sensible a été réalisé en France avec le film d'entreprise *Proxima* commandé en 1986 par Peugeot aux sociétés Acmé et Sogitec. La sortie en février 1987 du film de Pierre William Glenn *Terminus* dont les images de synthèse ont été réalisées par TDI est attendue avec impatience à cet égard.

Par ailleurs, l'utilisation généralisée de l'image de synthèse dans la conception d'émissions de télévision (en dehors du générique et du packaging) commence à apparaître. A ce jour, l'émission sur l'œuvre de Le Corbusier commandée par Antenne 2 à Jacques Barsac à l'occasion du centenaire de la naissance du grand architecte (1887) est exemplaire : le spectateur va pouvoir visiter les grands projets architecturaux que Le Corbusier n'a pu réaliser pendant sa vie.

Enfin, le dessin animé assisté par ordinateur (DAAO) fait encore une entrée timide mais significative sur les écrans de TV. En effet, les professionnels (producteurs, animateurs, diffuseurs) se sont forgés au fil des ans une expérience et un réseau international de fabrication sur la base des techniques traditionnelles que le DAAO est en train de mettre en cause.

Le marché européen occupe la seconde place au niveau mondial non seulement grâce à un important savoir-faire industriel mais aussi grâce à un potentiel créatif diversifié. Le programme MEDIA initié par la Commission des Communautés européennes avec le volet consacré aux nouvelles images renforcera les actions déjà menées dans ce domaine par certains pays.

Ce programme sera lancé début février 1987 à l'occasion l'IMAGINA, carrefour international des industriels, des chercheurs et des créateurs.

JEAN-MARC PEYRON.

(Directeur de la recherche prospective de l'INA.)

En Grande-Bretagne

La conception artistique prend le pas sur la technique

PLAIDER la cause de l'image de synthèse en Grande-Bretagne, c'est enfoncer des portes ouvertes. Au cours des quatre dernières années, l'image de synthèse et les palettes vidéographiques se sont développées et diversifiées à un rythme étonnant. De nouvelles entreprises sont nées et se sont multipliées du jour au lendemain. Matériels et logiciels sont devenus de plus en plus perfectionnés. Le nombre de clients a augmenté en fonction de l'immense vogue que connaît l'image de synthèse. L'industrie a amélioré rentabilité et efficacité. Créateurs et techniciens ont trouvé le moyen de collaborer, voire de sympathiser.

Il y a quatre ans, la télévision britannique acclamait la naissance de Channel 4. Le design de cette quatrième chaîne a été confié à Robinson, Lambie-Nairn, un groupe de créateurs londoniens bien établi. A cette époque, l'Angleterre ne disposait pas des moyens de production d'images de synthèse par ordinateur pour l'animation du logo. La commande en fut finalement confiée à Bo Gehring Associates à Los Angeles, les U.S.A. prouvant une fois de plus leur indéniable avance dans le domaine technologique.

Lambie-Nairn s'est fait une réputation de tout premier plan parmi les créateurs indépendants de la Grande-Bretagne. Il a surtout contribué à faire connaître les ressources qu'offrent à la création les nouvelles technologies. Il a réalisé plus d'un projet important, mais son travail pour la quatrième chaîne anglaise fait date dans le domaine de la conception artistique, ainsi que dans l'emploi de l'image de synthèse.

En même temps, cette animation engendra ce que le créateur lui-même appelle le *flying symbol syndrome* (le syndrome de l'objet volant). Ce procédé fut immédiatement réclamé par toutes les grandes entreprises commerciales et financières pour leurs spots publicitaires.

JOHN ASTON FSIAD.

(Deputy Head of Graphic Design, BBC Television.)

(Lire la suite page 22.)

En Grande-Bretagne

La conception artistique prend le pas sur la technique

(Suite de la page 21.)

Il s'ensuivit une véritable épidémie de logos volants, de « *briques* » typographiques brillantes et clignotantes, zigzaguant au travers d'un espace tridimensionnel infini. L'usage gratuit de cette technologie a heureusement beaucoup diminué. Cet engouement, tout en se calmant, a pourtant laissé des traces auprès de l'industrie et des créateurs, qui continuent à poursuivre des formes stériles de « *modélisation* » en animation tridimensionnelle.

Les images de synthèse ressemblent à l'homme en fer-blanc du *Wizard of Oz* : scintillantes à l'extérieur, sans vie à l'intérieur.

Alors que les spécialistes de l'informatique s'efforcent sans relâche de créer des images de synthèse de plus en plus « réalistes », de nombreux créateurs cherchent maintenant à y rajouter la gamme des sentiments humains. La technique classique du dessin animé appartenait toujours au domaine de l'animateur, mais tant que l'équivalent électronique du procédé de tournage et montage image par image n'avait *pas fait surface, il était évident* que l'artiste ainsi que l'animateur éviteraient le milieu hostile de l'électronique. Le développement de la mémoire d'images électronique a finalement créé le « trait d'union ».

La société d'électronique Quantel, basée en Grande-Bretagne et déjà un chef de file de cette industrie avec sa palette numérique Paintbox, a récemment ajouté à son impressionnante liste de produits un système de postproduction nommé Harry. Quatre prestataires de services londoniens ont déjà investi dans cette coûteuse machine qui, connectée à la palette numérique, offre aux illustrateurs, dessinateurs et animateurs des possibilités sans précédent pour effectuer des conjugaisons entre l'image de synthèse, le graphisme électronique et les prises de vue réelles.

Une évolution vers le direct

En ce moment même une adaptation de *la Petite Princesse*, une production de London Week-end Television, utilise la combinaison Paintbox/Harry pour mélanger des images tournées en direct sur vidéo aux belles aquarelles du peintre John Tribe, créant ainsi des scènes d'une beauté magique. Au moment des récentes fêtes de Noël, la BBC a enchanté son public avec l'adaptation des *Pirates*, de George MacDonald Fraser, en mélangeant le tournage en direct avec des dessins électroniques, des effets de chromakey, de postproduction ainsi que de l'animation. Ce spectacle est réalisé par Andrew Gosling avec la conception artistique très enlevée de Graham McCallum, qui a également porté à l'écran le personnage de Jane, de la bande dessinée des années 40, dans l'émission récente « Jane dans le désert ».

Les compagnies de télévision britanniques s'orientent de plus en plus vers des systèmes consacrés à l'information, aux actualités et aux nouvelles sportives. L'accent se porte vers des émissions quotidiennes en direct, où les échéances sont courtes et où la nécessité de systèmes en temps réel est évidente. Les configurations de générateurs de caractères, de palettes, de mélangeurs d'effets numériques, de mémoires d'images, de caméras-sources, de systèmes de traitement d'images et d'imprimantes « recopie-d'écran » deviennent de plus en plus courantes. Cependant les pressions créées par l'émission en direct ont malheureusement conduit vers une standardisation de la technologie et de son emploi par les réalisateurs. En dépit des investissements considérables en matériel, ce domaine de programmation manque souvent de l'éclat du show-biz et rebute les réalisateurs de grand talent. En fin de compte, c'est l'imagination et la recherche de l'idée originale qui font que les ordinateurs produisent des images qui nous stimulent.

JOHN ASTON FSIAD.

(Texte traduit par Mme Azizeh Azodi.)

En Allemagne fédérale

Un éveil tardif aux images animées par ordinateur

PARADOXALEMENT, le fossé entre les lettres et la technique ne semble s'ouvrir nulle part plus qu'en Allemagne fédérale. La meilleure preuve en est la résistance opposée, dans le domaine de l'art, à l'introduction de nouveaux outils techniques, principalement l'ordinateur. Ainsi, dans le pays de Frieder Nake et de Georg Nees, ces deux pionniers de l'« art assisté par ordinateur », alors que la RFA a atteint un niveau mondial pour tout ce qui est la conception assistée par ordinateur, l'utilisation de l'infographie par l'industrie du film, la télévision ou la publicité reste désespérément à la traîne.

Depuis deux ans, cependant, un changement semble s'amorcer. Des grandes villes comme Hambourg, Francfort et Munich ont vu se créer des firmes spécialisées dans l'animation par ordinateur, qui ont dû importer leur software principalement des Etats-Unis. Ainsi, CAL (Computer Animation Laboratory), à Francfort, s'appuie sur l'expérience du New York Institute of Technology. Grâce à la télévision, les effets des images animées par ordinateur ont touché un plus vaste public, surtout à travers les génériques américains retransmis lors des Jeux olympiques de Los Angeles. Peu après, la première chaîne de *télévision allemande, l'ARD*, mettait en place un nouveau logo en images de synthèse, acheté près de 1 million de marks à la société Cranston Csuri Productions de l'Ohio.

A cette occasion, on diffusa en soirée une émission de quarante-cinq minutes avec les meilleurs films du dernier Siggraph (rencontre internationale de l'infographie), émission qui suscita un intérêt inhabituel. Le secteur du cinéma connut une ouverture semblable. Pour la première fois, à l'occasion du film de science-fiction *Enemy Mine*, produit en Allemagne par la Twentieth Century Fox, des studios allemands réalisèrent des scènes d'animation. Pour cela, les Ateliers de la Bavaria à Munich montèrent un studio de synthèse d'image qui, outre des matériels de tracage vidéo digital comme l'ADO, s'assura la collaboration des sociétés Cray et Evans et Sutherland. Ce studio travaille désormais principalement pour des émissions de variétés et réalise des vidéoclips.

D'autre part, l'introduction des ordinateurs personnels dans les bureaux favorise le développement du graphisme d'affaires, ainsi que, d'ailleurs, l'installation des firmes Dicomed et Issco sur le marché allemand, par l'intermédiaire de filiales. Ce type de représentation existait cependant déjà depuis plusieurs années, sans que le public l'ait vraiment remarqué, dans les travaux de l'INFAS, institut de sondage qui ne se contente pas de dépouiller et d'interpréter des élections pour l'ARD, mais les visualise aussi grâce à l'ordinateur. Le responsable en est Vladimir Bonacic, informaticien et artiste sur ordinateur de la première génération. L'ensemble de son système de calcul a été récemment transféré sur les nouveaux ordinateurs Compaq.

Bien entendu, tout cela ne contribue pas à élever l'infographie au rang d'activité artistique. Il est à noter que ce sont les mêmes personnes qui, en leur temps, niaient la portée artistique de l'infographie qui aujourd'hui mettent en avant les « camemberts » de graphique d'affaires, et les petits dessins réalisés à l'aide des logiciels Macintosh pour preuve de la limitation de l'ordinateur en matière de création.

Aucune possibilité de formation

Il n'existe à ce jour, contrairement aux Etats-Unis ou à la France, aucune possibilité de formation à l'infographie pour les élèves artistes ou graphistes. Les jeunes gens qui s'y intéressent doivent être envoyés en Amérique. Il a fallu attendre les mois derniers pour percevoir les signes d'un intérêt naissant des écoles concernées par l'infographie. La conjonction des aspects techniques et artistiques n'a bien réussi que dans quelques établissements scientifiques. A l'institut de physique-chimie de Darmstadt, on ne contruit pas que des représentations en trois dimensions de molécules, mais aussi des figures infographiques libres.

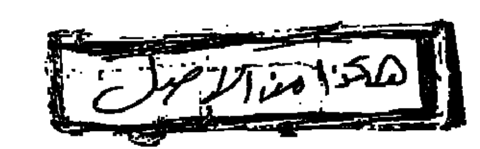
Mais c'est le groupe de recherche en dynamique complexe à l'université de Brême qui a fait le plus de bruit avec ses représentations merveilleusement coloriées de fractals de Mandelbrot, qui ont fait le tour du monde grâce à une exposition du Goethe Institut.

Néanmoins, les artistes allemands en synthèse d'image ont, dans l'ensemble, du mal à présenter leurs œuvres. Quelques entreprises sponsorisent cependant des expositions. Pourtant, la manifestation la plus importante est due à une initiative privée du photographe et artiste infographique Alex Kempkens : la galerie du Kunstler, à Munich, a ouvert ses portes durant l'automne 1986 sur son exposition « Images-Digital ». On pouvait y admirer des travaux de Wolfgang Blobel, Jurgen Brickmann, Jurgen Lit Fischer, Manfred Mohr, Georg Nees.

Le fait déterminant pour l'avenir reste cependant la nouvelle génération qui monte en Allemagne comme ailleurs et qui ne connaît pas de réticences face à l'ordinateur. Parmi ses activités favorites, on trouve l'infographie.

HERBERT W. FRANKE.

(Texte traduit par Bertrand Crill.)



Economie

Remous monétaire

Le cours du mark à Paris a atteint, mercredi 7 janvier, son cours plafond de 3,3303 F contre 3,3120 F mardi matin, après la décision prise par la Banque de France de le laisser « filer » dans les limites du système monétaire européen.

L'institut d'émission a dû défendre ce cours plafond, mais ses interventions étaient modérées : les opérateurs, qui tablent toujours sur un réajustement, hésitent sur le nouveau cours plancher du mark, qui pouvait varier entre 3,31 F et un peu plus de 3,34 F.

La Banque fédérale d'Allemagne est intervenue pour stopper la baisse du dollar.

La Banque de France laisse monter le mark jusqu'à son cours plafond

Mardi 6 janvier, à 15 heures, la Banque de France a fait connaître qu'elle n'intervenait plus sur les marchés des changes pour défendre le franc, en fait, qu'elle ne vendait plus de marks au cours de 3,3120 F, record historique. Il faut dire que cette défense lui avait coûté, depuis le début de la journée, de 3 à 5 milliards de marks (10 à 16,û milliards de francs), la ruée sur la monnaie allemande devenant irrésistible en raison d'achats spéculatifs fondés sur la rumeur d'un réaménagement du système monétaire européen, et d'une réévaluation du mark. Pour ne pas assister, impuissante, au drainage de ses réserves de devises, la Banque de France et le gouvernement laissaient *« filer »* le mark jusqu'à son cours plafond au sein du SME, 3,3303 F. Rappelons qu'aux termes des accords communautaires, deux monnaies peuvent varier de 4,50 %. A Paris, le cours du mark peut donc évoluer entre un cours plancher de 3,1837 F et un cours plafond de 3,3303 F, en vigueur depuis le réajustement d'Ootmarsum le 6 avril dernier.

La Banque de France et le gouvernement ont bien pris soin de préciser que la France ne laissait pas flotter librement sa monnaie et entendait bien demeurer au sein du SME, ce qui implique le maintien et la défense du cours plafond de 3,3303 F. En fait, les autorités monétaires entendent *« utiliser pleinement le mécanisme de fluctuation communautaire »*, c'est-à-dire qu'elles contraignent, maintenant, la Banque fédérale d'Allemagne à intervenir et qu'elles peuvent tirer sur les facilités de financement à très court terme auprès du Fonds communautaire de coopération monétaire *(voir encadré)*.

A leurs yeux, cette démarche a trois avantages. Le premier, évidemment, est de mettre fin ou d'atténuer le drainage des devises des pays, bien que le recours au FECOM constitue un emprunt. La seconde est d'obliger la Banque fédérale d'Allemagne à vendre des marks pour empêcher sa devise de crever son plafond, ce qui va gonfler la masse des marks en circulation, donc la masse monétaire. Or la Bundesbank s'efforce, précisément, de freiner la croissance de cette masse, jugée trop rapide, et on peut penser que l'obligation d'intervenir et de prêter des marks ne lui sera pas très agréable.

Enfin, en laissant monter le mark à 3,3303 F, la Banque de France entend laisser les spéculateurs prendre leurs risques, qui ne sont pas nuls. En effet, si le mark était réévalué, par exemple de 4 %, pourcentage volontiers cité, son nouveau cours central serait bien majoré de 4 % par rapport au cours central actuel de 3,2561 F, mais il est extrêmement probable que, dans l'immédiat, il tomberait à son nouveau cours plancher, inférieur de 2,25 % à son cours central : c'est ce qui se produit après tous les réajustements. Or ce nouveau cours plancher serait de 3,3119 F, cours pratiqué lundi matin. En revanche, si le mark était réévalué de 5 %, ce cours plancher serait de 3,3437 F.

En tout état de cause, la France a renvoyé la balle dans dans le camp de l'Allemagne, qu'elle accuse de *« ne pas jouer le jeu communautaire »*, et qu'elle presse, en fait, ou d'abaisser ses taux d'intérêt, au lieu de les augmenter légèrement, comme elle vient de le faire, ou de faire son devoir au sein du SME, c'est-à-dire réévaluer unilatéralement le mark. A Bonn et à Francfort, on se contente d'affirmer qu'il n'est nullement question de réévaluer le mark et qu'aucune réunion du comité monétaire de la CEE n'est prévue dans l'immédiat.

En fait, le chancelier Kohl, bien qu'il ait toutes chances de remporter les élections du 25 janvier et d'être reconduit dans ses fonctions, ne tient pas à réévaluer le mark avant lesdites élections. Une telle décision est de nature à mécontenter les industriels, dont les exportations seraient rendues moins faciles, et, le cas échéant, les paysans, qui s'estimeraient lésés. Le tout est de savoir, maintenant, combien de temps la nouvelle situation pourra durer et dans quelle mesure le gouvernement allemand pourra résister aux pressions de la France, qui, politiquement, ne peut pas se permettre de dévaluer à nouveau, huit mois après le remaniement du 6 avril 1986, et dont la position, pour une fois, se justifie : rien n'oblige notre pays à dévaluer sa monnaie, étant donné que les coûts de production montent actuellement plus vite en Allemagne qu'en France.

FRANÇOIS RENARD.

Les droits de tirage sur le FECOM

Lorsque deux monnaies appartenant au système monétaire européen (SME) sont en opposition, c'est-à-dire que l'une d'entre elles atteint son cours plancher, l'autre son cours plafond, le tout dans la fourchette de variation autorisée (2,25 %) de part et d'autre d'un cours central appelé cours pivot, deux dispositifs se déclenchent automatiquement. Tout d'abord, les deux banques centrales intéressées ont l'obligation d'intervenir, en vendant sur les marchés la monnaie qui atteint son cours plafond et en rachetant celle qui tombe à son cours plancher, le tout en quantités illimitées.

Ensuite, ces banques, si elles ne disposent pas de réserves de change suffisantes (lorsqu'il ne s'agit pas de leur propre monnaie), ont le droit de recourir au Fonds européen de coopération monétaire (FECOM). Ce recours s'effectue par une procédure de change et de financement à très court terme, le FCTC. Géré par le FECOM, le FCTC consiste en une ligne de crédit de montant illimité que s'ouvrent réciproquement en leur monnaie, les banques centrales du SME. Les tirages effectifs sont libellés en ECU, comptabilisés auprès du FECOM, et portent intérêt.

Les remboursements doivent être effectués quarante-cinq jours après la fin du mois d'intervention, avec une faculté de prorogation automatique pour trois mois, un nouveau délai de trois mois pouvant être obtenu avec l'accord des banques créancières. La masse affectée à ce mécanisme est actuellement de 14 milliards d'ECU (1 ECU = 6,87 F), 11 autres milliards étant affectés à une autre procédure, le « soutien monétaire à court terme », crédit mutuel entre les banques centrales du SME, d'une durée de trois mois pouvant être portée à neuf mois. Rappelons que le FECOM recueille 20 % des avoirs en or et en devises des pays du SME, qui reçoivent, en échange, des ECU (European Currency Unit).

« Les autorités allemandes ne jouent pas le jeu »

déclare M. Chirac

« Il appartient aux autorités allemandes de tirer les conséquences » de la situation des changes actuelle en réévaluant leur monnaie ou en baissant leurs taux, a affirmé le premier ministre au cours de l'émission « Découvertes » d'Europe 1 mardi soir.

Celles-ci n'ont *« pas joué le jeu des accords européens et du système monétaire européen, et je ne peux que le regretter »*, a-t-il ajouté. Estimant qu'elles avaient eu un comportement *« un peu égoïste »* et qu'elles n'avaient *« pas fait ce qu'elles devaient faire »*.

« Je ne les critique pas, nos relations avec l'Allemagne sont suffisamment fraternelles pour qu'on ne se formalise pas d'un coup de canif porté au contrat, mais ce n'est pas très raisonnable. »

M. Chirac s'est déclaré *« contrarié »* mais *« pas inquiet »* de la situation, car il n'y a pas, a-t-il affirmé, de *« crise du franc, mais une crise du mark »*.

Evoquant les raisons qui ont poussé les autorités monétaires françaises à laisser filer le franc jusqu'à son cours plancher au sein du SME, M. Chirac a indiqué qu'il n'était *« pas raisonnable de dépenser nos réserves de changes pour soutenir artificiellement le franc »*.

Le premier ministre a justifié l'attitude française par le fait que *« le franc ne s'est pas affaibli, mais renforcé, depuis quatre mois, face à toutes les monnaies du monde, sauf le deutschemark »*, sur lequel s'exerce une *« forte spéculation »*.

Mercredi matin, M. Edouard Balladur, ministre d'Etat chargé de l'économie et des finances, a renouvelé son appel à l'Allemagne fédérale pour qu'elle intervienne d'urgence afin d'apaiser les tensions au sein du SME.

« Ce n'est pas le franc qui va mal, c'est le mark qui va trop bien », a-t-il déclaré sur RTL. *« La meilleure façon, la plus simple et la plus efficace était de laisser tout naturellement le jeu du marché se faire et le franc rejoindre son plancher »*, a-t-il ajouté. Cette politique *« est une position confortable, une position d'attente... qui nous permettra de voir venir les choses et d'espérer que les autorités allemandes prendront les décisions qui s'imposent »*.

Social

Les mouvements de grève

Les grèves ont inégalement touché les usagers dans la journée du mardi 6 janvier : davantage par les coupures de courant et la persistance du mouvement à la SNCF qu'à la RATP ou dans les PTT.

● A LA SNCF, on a constaté peu de changement par rapport à la journée de lundi, avec 40 % du trafic pour les rapides des grandes lignes, un nombre normal de TGV, sauf après Lyon, et toutefois une certaine progression des trains de marchandises, des dessertes régionales, qui avaient réapparu, et de celles de la banlieue parisienne (deux trains sur trois, sauf à la gare du Nord, avec un sur cinq).

La proportion des grévistes ne diminue que lentement : la direction l'évalue à 25 % pour l'ensemble des salariés, mais à 60 % chez les conducteurs (qui représentent 10 % du personnel), avec une répartition inégale : reprise en Alsace, avec le vote du dépôt de Strasbourg-ville ; mais le mouvement reste très dur sur le Sud-Est et le Sud-Ouest et s'est durci à Rennes, où la police a fait évacuer mardi le dépôt occupé depuis dimanche. Les forces de l'ordre sont aussi intervenues pour faire évacuer des postes d'aiguillage à Toulouse-Matabiau et à Lyon-Vénissieux, à la gare d'Angoulême et à l'entrepôt du SERNAM (service routier de la SNCF) à Saint-Pierre-des-Corps, près de Tours.

● DANS LES PTT, où la fédération CGT et le syndicat des postiers CFDT de Paris avaient appelé à la grève, selon la direction, moins de cinq mille personnes ont fait grève mardi, surtout dans les postes, dont la moitié seulement pour la journée. La CGT fait état de deux cents arrêts de travail de durée variable dont quarante-sept en région parisienne.

Une tentative d'extension des conflits avec des résultats inégaux

M. Jacques Chirac a *été* clair : il ne recherche pas une « *victoire* » sur les grévistes de la SNCF. Il ne changera pas de politique salariale. Il accuse la CGT et le PC d'avoir politisé le conflit des cheminots et d'engager une action « *tendant à attaquer directement la politique du gouvernement* ». M. Henri Krasucki ne pouvait rêver pareil hommage et s'offrait le luxe de répondre ce mercredi 7 janvier sur Europe 1 que « *la CGT joue son rôle de syndicat. C'est Chirac qui parle de politique* ». Au moment où on peut encore s'interroger sur la réalité de l'extension du mouvement à l'ensemble du secteur public, on se retrouve en fait en plein jeu de dupes.

M. Chirac a emmené le conflit de la SNCF sur un terrain où il n'était pas mais... où la CGT aurait bien voulu qu'il soit. Si les cheminots se sont lancés dans une grève dure, longue, incontrôlée par les syndicats, ce n'est ni sur la défense du pouvoir d'achat, ni sur la non-intégration du « glissement vieillesse technicité » (GVT) dans la masse salariale, ni sur une contestation des grands équilibres économiques. Ils sont partis en grève pour obtenir le retrait d'un projet de nouvelle grille salariale « au mérite » et, également, des améliorations de leurs conditions de travail.

S'ils ont poursuivi leur grève, entrée aujourd'hui dans son vingt et unième jour, au-delà des négociations de la Saint-Sylvestre, c'est qu'ils n'ont été convaincus ni de la réalité du « retrait » de la grille – puisque le mot n'a pas été prononcé, M. Chirac parlant mardi seulement de suspension, et que la nouvelle philosophie de l'avancement au choix a été maintenue, – ni de l'importance des « avancées » sur les conditions de travail.

On peut, comme M. Chirac, considérer que les cheminots « *ne font pas partie des défavorisés* ». On peut aussi penser qu'il y a, parmi les chômeurs et même d'autres salariés, plus malheureux qu'eux. On peut regretter leur jusqu'au-boutisme ou leur incapacité apparente à accepter des compromis. Mais le fait est là : ils continuent vaille que vaille, coûte que coûte, leur grève. Non sur les salaires, mais sur les conditions de travail et le retrait de la grille.

Il serait donc regrettable que, dans ce contexte, l'intransigeance salariale soit la seule réponse, alors que c'est sur le terrain des conditions de travail qu'il faut que le dialogue – prévu pour le 8 janvier – aboutisse.

Critiquant les propos de M. Chirac, la commission exécutive de la CFDT affirmait que « *200 millions suffiraient pour donner satisfaction aux revendications des cheminots sur les conditions de travail. Cela ne représente qu'une faible partie des gains de productivité réalisés chaque année à la SNCF. Le gouvernement s'y refuse, lui qui, en supprimant l'impôt sur les grandes fortunes, a donné 5 milliards aux détenteurs des grandes fortunes* ». Deux poids et deux mesures qui font plus de mal que le GVT.

M. Chirac a donné la part belle à la CGT et au PC, qui, s'ils jouent un rôle dans le conflit des cheminots, sont loin d'en assurer la conduite ou même d'en avoir la maîtrise. Surtout, il répond « chiche ! » à la volonté de globalisation de la CGT, en ramenant les conflits actuels principalement sur les salaires, comme le souhaite la CGT, qui, depuis 1983, conteste la politique salariale des différents gouvernements qui se sont succédé. Avec une véhémence croissante mais... sans efficacité réelle.

Tout se passe, en somme, comme si M. Chirac n'était pas mécontent de voir la CGT tenter d'étendre les grèves à l'ensemble du secteur public, apparemment sûr qu'elle ne réussira pas son pari ou, du moins, qu'elle s'y cassera les dents. Au bout du bout. Pour l'heure, la tentative de M. Krasucki n'est pas en effet assurée de succès. Au soir du 6 janvier, la centrale ne parlait plus de « *mouvement d'une puissance exceptionnelle* ». Le bureau confédéral parlait seulement d'une « *participation importante des salariés* », et M. Krasucki évoquait modestement un mouvement « *d'une qualité nouvelle* ».

Il est vrai que la CGT ne peut, aujourd'hui, se permettre aucun triomphalisme. Sa manifestation parisienne n'a pas réuni les grandes foules. A EGF, si les coupures ont été plutôt importantes, le nombre de grévistes (27,7 %) n'était que légèrement supérieur à celui du 17 décembre (25 %), mais inférieur à ceux du 11 décembre (31 %) et du 21 octobre (60 %). Dans les arsenaux, la première journée de grève n'a été que très moyennement suivie. Dans les PTT, les actions lancées par la CGT n'ont actuellement qu'un très faible impact. M. Chirac peut aussi miser sur le refus des autres confédérations de se laisser embarquer dans un mouvement global par la CGT. FO a adressé dès le 6 janvier une circulaire très nette à ses fédérations et à ses unions départementales pour leur demander de rester soigneusement à l'écart. M. Marchelli, qui rejoint le premier ministre sur la rigueur salariale mais non sur sa façon de conduire la politique sociale, a dénoncé « *la tentative de prise en main et de dévoiement du mécontentement des salariés au bénéfice du Parti communiste* ».

Quant à la CFDT, elle refuse toute stratégie d'affrontement avec le pouvoir mais craint de ne pas pouvoir rester sur le bord de la route si le gouvernement demeure inflexible. C'est ce qui a conduit la fédération des cheminots CFDT à souhaiter que « *la voix de la raison l'emporte du côté de la direction et du gouvernement. Si ce dernier persiste dans son blocage politique, il risque de favoriser un élargissement de l'action à d'autres secteurs* ».

La situation est très fragile, très mouvante et... très tendue. A EGF, les syndicats CGT et CFDT sont prêts, avec des motivations différentes, à mener une grève longue et dure si telle est la volonté des agents, consultés ce mercredi. Même FO soutiendra les décisions d'action qui y seront prises. Un nouveau foyer de tension apparaît. Mais là les syndicats prennent la tête du mouvement. Et le débat porte bien sur les salaires...

M. N.

M. Yves Leray, conducteur de métro à La Villette

Yves Leray est conducteur de métro sur la ligne 9. Sa base : Porte de La Villette. Membre du bureau du syndicat autonome traction, il s'est mis en grève illimitée.

« Notre carrière commence par une sélection préalable à la qualification. Des tests médicaux, sept épreuves éliminatoires, et nous voilà conducteur intérimaire. Il nous faut parfois attendre plus d'un an pour être nommé conducteur.

» Ensuite, nous sommes nommés à un endroit qui ne colle presque jamais avec notre domicile. Avec leurs salaires, les conducteurs habitent rarement dans le XVIe arrondissement et, pourtant, ils doivent aussi prendre leur service dans les dépôts de l'Ouest. Moi, en 1966, j'habitais à Corentin-Cariou, près de La Villette, et j'ai été nommé à Auteuil. Je prenais mon vélo pour me rendre au travail parce que, à 4 heures du matin, il n'y a pas de transports en commun. Aujourd'hui, c'est pareil, sauf que les jeunes circulent avec de vieilles 2 CV.

» Lorsque je suis « de jour », je commence à 5 h 5. Ma journée s'achève à 12 heures. Si je suis en « mixte », je fais 12 heures-19 heures. Le service « de nuit » va de 19 heures à 1 h 35. Pendant dix jours, nous effectuons le même horaire et ensuite nous changeons. Ça nous fait une vie très décalée. Quand on commence à 5 heures, il vaut mieux ne pas avoir fait la java toute la nuit ! Nous n'avons pas souvent le jour de Noël : la ligne 7 sera prolongée cette année, ce qui va bouleverser les rotations ; celui qui n'a pas eu Noël en 1986 risque de ne pas l'avoir non plus en 1987.

» Donc, à 5 h 15, j'effectue tous les essais, les freins, le moteur, etc. Si tout est en ordre, je signe la prise en charge. Je dégare et je rentre à quai pour prendre les voyageurs. Autrefois, nous étions deux par train. Le conducteur s'occupait de la machine et le chef de train des voyageurs. A partir de 1969, nous nous sommes retrouvés seuls pour les problèmes techniques comme pour les voyageurs. Il n'y a rien de plus indiscipliné que l'être humain. Aux heures de pointe, bruiteur de fermeture des portes ou pas, les usagers entrent et sortent du train sans arrêt. Il faut avoir l'œil.

» Les temps ont bien changé. Le matériel est moins bien entretenu qu'autrefois. La direction essaie de nous faire rouler avec des systèmes de liaison radio hors service parce qu'elle manque de pièces de rechange. Et si on était obligé de réaliser une évacuation dans un long tunnel comme Sully-Morland-Jussieu ? Nous n'aurions personne à alerter. Sur les trains MF77, quand une des trois motrices tombe en panne, on nous demande de continuer à assurer le service avec. Quand l'une des cinq voitures n'a plus de frein, il faut continuer à rouler. Autrefois, toutes ces avaries donnaient lieu à un bulletin de réforme. Maintenant, c'est un bulletin de réforme différée. On passe sur pas mal de choses...

Pas égoïstes

» La grille des salaires de 1983, nous ne l'avons jamais acceptée. Elle nous a enlevé six points. Nous l'avons dit, mais la direction ne nous a pas écoutés. Le 17 juin 1983, une action nous a permis de rattraper quelques points, mais seulement sur le papier, parce que nous ne les avons toujours pas touchés. La grille nous a déclassifiés. Tout le monde le reconnaît, mais on nous répond qu'il faudrait refaire la grille et que ce n'est pas possible. Si nous laissons courir, nous risquons de tomber encore plus bas. »

« Une certaine presse s'acharne à nous critiquer parce que nous défendons notre classification. C'est beaucoup plus que 500 F que nous avons perdus si l'on ajoute que le surcroît de travail dû à la suppression du chef de train ne nous a pas été compté. Non seulement la direction a empoché cette productivité, mais elle nous a déclassifiés !

» Pour nous nuire, la direction a publié nos salaires mensuels. On a parlé de 10 023 F en moyenne, je crois, avec un minimum de 7 500 F et un maximum de 11 000 F. Elle a oublié de dire que c'était des salaires bruts. Nous ne sommes pas des égoïstes : nous avons accepté de payer 0,7 % de cotisations sociales en plus qui ont été reversés au régime général de retraite, sans que nos retraités en voient la couleur.

» Nous ne disons pas que nous sommes malheureux, mais nous avons des conditions de travail spéciales ; nous subissons une formation plus poussée que d'autres catégories. Pécuniairement parlant, on a du mal à le reconnaître dans les hautes sphères.

» Voilà pourquoi, nous, conducteurs du RER et du métro, nous sommes dans l'action. »

ALAIN FAUJAS.

Remous au sein de l'encadrement de la SNCF (suite)

Certains membres de l'encadrement de la direction commerciale voyageurs continuent à déployer un activisme remarqué pour pousser à la reprise du travail et du trafic. Après l'achat d'un encart publicitaire dans certains quotidiens, leur action a maintenant pour but de « *créer des comités interfonctions dans chaque région pour convaincre chaque cheminot qu'il est vital que le travail reprenne immédiatement* ». Sous la houlette de SOS SNCF (10, place de Budapest, 75009 Paris), siège de la direction commerciale, une pétition circule. Elle a été rédigée en ces termes : « *Depuis le 18 décembre, la SNCF est bloquée. Des millions de personnes ont dû renoncer à leur voyage. Des millions de tonnes de marchandises ont été remises à nos concurrents. L'activité industrielle est gravement perturbée ; certains clients nous retirent leur confiance. Arrêtons la casse. Il est encore temps. Réveillons-nous ; sortons du cauchemar ! Tout train supprimé, c'est un peu de confiance en moins aujourd'hui, c'est des emplois en moins demain.* »

D'autres cadres – minoritaires, selon leurs propres dires – s'opposent à cette démarche dans une lettre : « *Certains cadres de la SNCF, ouvertement appuyés par la direction de l'entreprise, prennent aujourd'hui l'initiative peu glorieuse de monter les cheminots les uns contre les autres. Qu'ils sachent bien qu'ils ont leur part de responsabilité, comme nous tous, dans l'accumulation de mécontentements ayant conduit à l'explosion sociale du mois de décembre. Et qu'ils sachent aussi qu'un redressement de l'entreprise SNCF ne se fera pas contre le personnel gréviste, mais avec lui nécessairement.* »

AL. F.

Social

dans le secteur public

● **A EDF, où seule la CGT avait appelé à la grève, la direction évaluait à 27,7 % le pourcentage des grévistes, mais la baisse de la production a été de 29 000 mégawatts au maximum en milieu de journée, ce qui a entraîné de nombreuses coupures de courant, parfois « sauvages » dans plusieurs régions, notamment en Normandie.**

● **A LA RATP, les consignes de grève ont été moins suivies que ne le laissait craindre la représentativité des syndicats qui avaient déposé un préavis (CGT, CFDT, autonomes) : un métro sur deux a circulé, en moyenne, plus de deux autobus sur trois et une rame sur six sur la ligne A du RER.**

● **DES MANIFESTATIONS d'ampleur inégale ont eu lieu dans plusieurs villes, à l'appel de la CGT. A Paris, moins de dix mille personnes, surtout des cheminots, des salariés d'EDF-GDF et du personnel communal de la banlieue parisienne, avec des délégations de fonctionnaires de différentes administrations, ont défilé de Montparnasse à la Bastille, conduits par le secrétaire général de la CGT, M. Henri Krasucki. Des manifestations ont eu lieu aussi à Toulouse et à Nantes.**

L'exaspération d'un conducteur de Paris-Nord

« La bête humaine, c'est fini »

Il a le regard posé, une élocution calme et claire. Son exaspération est presque tranquille. José Perez, un grand brun de trente-huit ans, agent de conduite à Sotteville-lès-Rouen, n'a rien d'un *« enragé »* ou d'un excité. Il récuse même le terme de *« jusqu'au-boutiste »*. Pourtant, le mercredi 7 janvier, à l'antenne de Paris-Nord, où il représente son dépôt au sein de la Coordination nationale des agents de conduite, il a entamé son vingt et unième jour de grève. Avec détermination.

Pour José Perez, T3 depuis douze ans maintenant, rien de significatif n'a été obtenu qui puisse permettre de reprendre le travail. *« Ils n'ont pas annoncé,* dit-il, *l'abrogation définitive de la grille au mérite. »* Alors, il continue. Et il s'explique. Ce qu'il veut, notamment, c'est que tous les agents de conduite puissent accéder au bout de douze ans d'ancienneté au grade de T5, *« créé en 1976 pour introduire une division supplémentaire entre les conducteurs »*. *« Actuellement,* raconte-t-il, *on devient T5 selon le bon vouloir de la direction. Quand on est comme moi un militant engagé dans les luttes, on trouve toujours un prétexte pour ne pas vous faire avancer. »* Or José Perez est aussi syndiqué à la CGT.

A Sotteville, José Perez ne travaille pas *« en roulement »* — avec une programmation clairement établie pour le mois de ses conduites — mais généralement en *« banal »* ou *« en réserve »* : *« Vous commencez la semaine en étant disponible à 6 heures du matin et vous attendez chez vous la commande. Vous pouvez alors commencer à travailler à toute heure du jour ou de la nuit. Quand la commande arrive, on peut partir pour six heures de travail, pour huit heures ou pour trois jours. On peut aller, par exemple, à Achères et, là, attendre une nouvelle commande pour repartir. »* A Sotteville, affirme-t-il, les *« roulements »* ne sont accordés sur les trains de marchandises que pour des agents *« ayant une certaine ancienneté dans le grade »*.

« Avant on était à deux »

Avec une femme infirmière, qui travaille parfois la nuit, et deux enfants, José Perez supporte mal de passer régulièrement plusieurs nuits par semaine en dehors de chez lui. Surtout avec des « foyers » d'accueil qui ne risquent pas, à l'entendre, d'être cotés au Guide Michelin. *« Au foyer de Valenton, près d'Orly,* raconte-t-il, *quand on cherche une casserole pour manger, on n'est pas sûr d'en trouver une propre. Il n'y a aux alentours ni magasin ni café. Il y a même des rats à proximité. Il y a bien une télé, mais on ne peut pas l'entendre à cause des trains. Au foyer de Bobigny, les chambres sont sales. On amène son drap-sac et on n'a plus qu'à se glisser dedans. Ce n'est pas du misérabilisme. C'est la réalité. »* Et, ajoute J. Perez, la SNCF retient 50 F par nuit passée dans un foyer...

José Perez se plaint aussi de *« la solitude sur les machines »* : *« Avant, on était à deux. On avait un minimum d'échanges. Depuis trois ans, on conduit seul. On peut partir un soir à 23 heures avec sa machine et revenir dans la journée du lendemain sans avoir vu personne. On a dit que nous étions des privilégiés, des nantis. C'est vrai qu'à l'époque de la vapeur le travail était plus pénible physiquement. Mais sur le plan de la tension nerveuse et de la fatigue, cela s'est aggravé. Du temps de la vapeur, le mécanicien avait une femme qui, en général, ne travaillait pas. La « bête humaine », c'est fini. Ce n'est plus notre problème. Il y a des choses qu'on ne peut plus supporter. C'est comme un couvercle qui est resté trop longtemps sur nous. Aujourd'hui, il pète. Ce qui est étonnant, c'est que cette grève n'arrive qu'aujourd'hui... »*

« La question des salaires, ajoute J. Perez, qui, à aucun moment, ne parlera au nom de son syndicat, *ce n'est pas le problème le plus important, car on compense des conditions de travail déplorables par des primes. Ce que nous voulons d'abord, c'est que la direction ouvre des négociations sur l'égalité dans le déroulement des carrières et les conditions de travail. »* A cet égard, les deux jours de repos supplémentaires par an et les quinze dimanches au lieu de quatorze accordés par la direction lors de la négociation de la Saint-Sylvestre semblent bien loin des revendications des cheminots de Paris-Nord.

Pour José Perez, il s'agit d'obtenir une application réelle des trente-cinq heures — avec cent vingt-deux repos annuels au lieu de cent dix actuellement, — et, entre autres demandes, la construction de nouveaux foyers. *« A Valenton, la peinture des chambres est passée de l'orange vif au bleu-gris. Est-ce cela la modernisation ? »*

J. Perez a des idées politiques que *« tout le monde connaît »*. Mais il ne veut pas les dévoiler. *« La politisation,* dit-il, *ce n'est pas notre fait. On a toujours les mêmes revendications et on en reste là. Comme le mouvement des étudiants, notre mouvement est antipoliticien. »* Au sein de la *« coordination »*, il veille à ce que *« le mouvement ne s'effrite pas »*. Pourtant, comme syndiqué à la CGT, il a fait pas mal de grèves. Mais, remarque-t-il, *« c'étaient des grèves de vingt-quatre heures symboliques. Quand c'est un seul syndicat qui fait une grève de vingt-quatre heures sans unité et sans lendemain, souvent cela n'apporte pas grand-chose, même si cela traduit un mécontentement »*.

Jean-Louis Lopez, un des porte-parole de la coordination de Paris-Nord, non syndiqué et *« non engagé politiquement »*, est encore plus net : *« On ne cherche pas à faire la révolution. Ce que l'on veut, c'est l'ouverture de réelles négociations. »* En laissant les syndicats négocier... Par une fenêtre du local de l'antenne, on aperçoit quelques CRS, stationnant tranquillement près d'un train à l'arrêt ou peut-être au départ. Sur la voie 36, il n'y a rien à signaler.

MICHEL NOBLECOURT.

(Publicité)

AVIS AU PUBLIC

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS

CRÉATION D'UN ÉCHANGEUR AVEC L'AUTOROUTE A 1 SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PLAILLY (OISE)

Le préfet, commissaire de la République du département de l'Oise, a, par arrêté en date du 11 décembre 1986, prescrit du **7 JANVIER 1987 AU 7 FÉVRIER 1987** les enquêtes publique et d'utilité publique relatives au projet de création d'un échangeur avec l'autoroute A 1 sur le territoire de la commune de Plailly (Oise) afin de permettre :

- préalablement à la réalisation dudit ouvrage, une complète information du public conformément aux dispositions de la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 et notamment du décret n° 85-453 du 23 avril 1985 pris pour son application (projet de voirie routière supérieur à 12 millions de francs) ;
- la déclaration d'utilité publique de l'opération conformément au code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

La maîtrise d'ouvrage est confiée à la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF), concessionnaire de l'Etat.

Les pièces du dossier sont tenues à la disposition du public pendant un mois du **7 JANVIER 1987 AU 7 FÉVRIER 1987 inclus** à la préfecture de l'Oise — direction des affaires financières et territoriales — 2e bureau —, à la sous-préfecture de Senlis aux jours et heures habituels d'ouverture, et à la mairie de Plailly, notamment les :

- lundis, mardis, jeudis, de 10 h 30 à 11 h 30 et de 16 h 30 à 19 heures ;
- mercredis et samedis, de 9 h 30 à 11 h 30 ;
- vendredis, de 16 heures à 18 heures,

afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur les registres qui y sont ouverts à cet effet, ou les adresser directement au commissaire-enquêteur, à la mairie ou au maire de PLAILLY, pour être annexées au dossier.

Ont été désignés par décision du président du tribunal administratif d'Amiens, en date du 25 novembre 1986, en qualité de :

- commissaire-enquêteur, M. Roger Friedmann, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur ;
- et en qualité de commissaire-enquêteur suppléant, M. René Bourny, ancien délégué régional de l'environnement.

En cas d'empêchement de M. Roger Friedmann, M. René Bourny assurera l'instruction de l'affaire jusqu'à la fin des enquêtes.

Le commissaire-enquêteur siégera à la mairie de Plailly les :

- jeudi 5 février 1987 de 16 h 30 à 19 heures ;
- vendredi 6 février 1987 de 16 heures à 18 heures ;
- samedi 7 février 1987 de 9 h 30 à 11 h 30,

afin de permettre au public de prendre connaissance du dossier, et notamment de lui faire part de ses observations.

A l'issue des enquêtes, copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Plailly et à la mairie des communes limitrophes citées à l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 11 décembre 1986, ainsi qu'à la sous-préfecture de Senlis et à la préfecture de l'Oise — direction des affaires financières et territoriales — 2e bureau — pendant un an à compter de la date de clôture des enquêtes.

Les demandes de communication du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur devront être adressées à la préfecture de l'Oise — direction des affaires financières et territoriales — 2e bureau.

Pour le préfet,
commissaire de la République,
le secrétaire général,
Marie-Françoise Haye-Guillaud.

Social

Mouvements de grève dans le secteur public

La CGT, la CFDT et FO rejettent les propositions salariales d'EGF

Les négociations salariales 1987 à EGF se sont achevées dans la soirée du mardi 6 janvier sur une rupture entre la direction et les fédérations CGT, CFDT et FO. La direction avait pourtant fait des ouvertures par rapport à ses premières propositions du 11 décembre (*le Monde* du 16 décembre). Ainsi le «glissement vieillesse-technicité» (GVT), qui mesure les promotions et l'ancienneté, devait représenter 2,5 % dans l'augmentation de 3 % de la masse salariale.

Or cette hausse du GVT a été ramenée le 6 janvier à 2,1 %. Une réduction de 0,4 point qui a été expliquée par la direction – sans que le terme GVT soit prononcé, selon les syndicats – par un affinement des calculs (en raison, par exemple, d'un moindre mouvement des promotions dans le nucléaire...).

La direction d'EGF, qui avait proposé le 11 décembre de distribuer ses 0,5 % en masse par deux augmentations en niveau de 0,7 % au 1er juillet et de 1 % au 1er décembre, a modifié le 6 janvier son schéma en proposant une augmentation globale de 1,7 % au 1er juillet.

Par ailleurs, pour 1986, la direction a proposé, compte tenu des «*excellents résultats*», une prime exceptionnelle de 0,4 % de la masse salariale : hiérarchisée, elle devrait représenter 250 F pour les salaires les plus bas et de 1 000 F à 1 100 F pour les plus hauts.

Quant aux retraités, ils auront les mêmes augmentations pour 1987, toucheront pour 1986 0,8 % en masse donc une prime de 0,4 % au titre du quarantième anniversaire d'EDF et bénéficieront d'un relèvement du minimum de pension de trois points de coefficient (soit environ 60 F par mois).

Pour marquer leur mécontentement, la CGT et la CFDT ont indiqué qu'elles allaient proposer dès mercredi aux assemblées générales du personnel des grèves de vingt-quatre heures reconductibles commençant immédiatement. La CGT avait organisé mardi une grève de vingt-quatre heures qui a entraîné une baisse de production relativement importante – avec des coupures de courant et un taux de grévistes de 27,7 %, selon la direction.

Pour M. Chupin (CFDT), «*ce n'est pas parce que la CGT tente de récupérer, globaliser et politiser le mouvement que les revendications ont disparu*». La CFDT, a-t-il ajouté, «*s'efforcera de contenir d'éventuels débordements*». M. Gaudy (FO) a jugé aussi «*inacceptables*» les propositions de la direction et «*soutiendra*» la position des assemblées générales. En revanche, l'UNCM-CGC et la CFTC consulteront le personnel sur les résultats de la négociation. M. Daurès, directeur du personnel d'EGF, a également fait des propositions sur l'intéressement, la participation et le temps de travail.

● **Les conséquences pour les travaux publics.** – *« Les arrêts de travail actuels ne peuvent qu'être très lourds de conséquences pour l'emploi dans le secteur des travaux publics,* indique la Fédération nationale des travaux publics. *Déjà, près de trois mille salariés exécutant des travaux pour le compte de la SNCF ont dû être mis en chômage par les entreprises. »*

« Par ailleurs, il est à peu près certain que les entreprises nationales vont avoir la tentation de réduire les crédits consacrés à l'investissement, donc aux travaux, du fait des conséquences financières des grèves actuelles », conclut la Fédération.

Nouveau plan social aux Charbonnages de France

Préretraite à quarante-cinq ans

La direction de Charbonnages de France a annoncé aux organisations syndicales, le nouveau plan social qui accompagnera d'ici à 1992 la récession des houillères, et qui prévoit notamment d'avancer de cinq ans, à quarante-cinq ans, les départs en préretraite.

Comme le précédent projet d'entreprise, présenté en mars 1984 pour quatre ans par M. Michel Hug, le nouveau plan prévoit la suppression de 5 000 à 6 000 emplois par an pendant cinq ans et la fermeture des exploitations les moins rentables, afin de réduire le déficit de l'établissement (*le Monde* du 23 décembre). En 1992, la production serait totalement arrêtée dans le Nord-Pas-de-Calais, concentrée en Lorraine sur deux sites, et dans le Centre-Midi sur les mines de Provence et les exploitations à ciel ouvert.

Pour atteindre ces objectifs et ramener les effectifs entre 15 000 et 17 000 personnes à la fin 1991 (contre 40 000 actuellement), la direction doit toutefois durcir son dispositif social, les mesures décidées en 1984 ne suffisant plus. Ainsi, dans toutes les exploitations condamnées, l'âge de la retraite anticipée sera abaissé de cinquante ans à quarante-cinq ans pour le personnel travaillant au fond avec vingt-cinq années d'ancienneté (contre trente auparavant). Pour les mineurs ayant entre quinze et vingt-cinq ans d'ancienneté, qui bénéficient d'une garantie d'emploi, CdF se réserve toutefois le droit d'effectuer des mutations d'une exploitation à l'autre, et envisage de «prêter» du personnel à des entreprises extérieures pour des durées déterminées, par exemple la construction du tunnel sous la Manche.

REPÈRES

Révision des loyers libres

+ 2,38 %

La hausse annuelle du loyer des logements prenant pour référence l'indice du coût de la construction du troisième trimestre est de 2,38 %. Cette hausse s'applique également aux contrats venant à renouvellement (mesures transitoires de la loi Méhaignerie). En effet, l'indice trimestriel du coût de la construction calculé par l'INSEE s'établit pour le troisième trimestre 1986 à 861, contre 841 au troisième trimestre 1985, soit une progression de 2,38 %. Il est publié au *Journal officiel* du 6 janvier. C'est cet indice (861), le dernier connu, qui doit figurer dans les nouveaux contrats de location signés à partir de ce jour.

Electroménager

Reprise des ventes... et surtout des importations

Après trois années de baisse, le marché français de l'électroménager a crû en 1986 de 12 % en volume, pour atteindre 18 milliards de francs. Certains produits ont enregistré des ventes record : lave-linge (1,7 million d'appareils), lave-vaisselle (570 000), fours à micro-ondes (610 000), fers à repasser (3 000 000). La production des entreprises installées en France a crû de 6 %, pour atteindre 14,7 milliards de francs. L'exportation a gagné 8 % (6,6 milliards de francs). La profession se félicite, ayant gagné en productivité et en rentabilité.

Toutefois, l'emploi (40 000 personnes) a chuté de 6 %, tandis que les importations gagnaient... 21 % (9,9 milliards de francs), pour représenter 55 % du marché. La profession dénonce *« des concurrences anormales »* : hier, des pays de l'Est, aujourd'hui, du Sud-Est asiatique

Collectif budgétaire 1986

2 milliards pour Renault
6 milliards pour la sidérurgie

La ventilation des dotations en capital inscrites dans le collectif budgétaire d'avril 1986 s'est finalement faite comme prévu (*le Monde* du 16 avril 1986) : 2 milliards de francs iront à Renault et 6 milliards à la sidérurgie.

Les 6 milliards destinés à la sidérurgie serviront à reconstituer le capital des groupes Usinor et Sacilor, tel que l'ont décidé les conseils d'administration de novembre 1986. En raison d'un montage financier complexe, cela ne se traduit pas par une entrée de nouveaux capitaux chez les deux sidérurgistes, mais par un apport d'argent au Fonds d'intervention sidérurgiques (FIS), qui assure leur financement.

Les 2 milliards accordés à Renault pourront, quant à eux, être consacrés à la recapitalisation de Renault Véhicules Industriels (RVI), filiale poids lourds de la Régie. Cette recapitalisation, qui fera intervenir aussi un apport de titres et une réévaluation d'actifs, a été retardée par la disparition de M. Besse, et devrait être décidée lors du prochain conseil d'administration de la Régie, le 27 janvier.

Reste que les 2 milliards attribués à Renault ne constituent pas, pour l'heure, un effort supplémentaire de la part de l'Etat actionnaire, mais une simple anticipation (pour moitié) sur l'enveloppe prévue pour 1987.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Cap Gemini Sogeti achète une nouvelle société américaine

Cap Gemini Sogeti, premier groupe européen de services et de conseils en informatique, vient d'acheter une société américaine de services informatiques, la Sycomm Systems Corporation. Spécialisée dans le secteur des banques et assurances, cette société a été créée en 1980 dans l'Etat du New-Jersey et compte plus de trois cents ingénieurs et techniciens dans huit agences. Elle a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires de 18 millions de dollars. Après cette acquisition, la filiale américaine du groupe, Cap Gemini America, regroupe plus de deux mille personnes et devrait réaliser, en 1987, un chiffre d'affaires de l'ordre de 150 millions de dollars.

Nouvelles suppressions d'emplois chez Wang

Wang Laboratories, le fabricant américain de matériels bureautiques, a adopté un plan de restructuration du fait de pertes enregistrées pour le dernier trimestre 1986 d'environ 30 millions de dollars, malgré une augmentation des ventes. Certains salaires aux Etats-Unis seront réduits jusqu'au 30 juin de 6 % et mille emplois seront supprimés. Wang avait déjà annoncé, en juillet dernier, la suppression de mille six cents postes. L'entreprise, qui compte trente mille salariés dans le monde, a réalisé un bénéfice de 50 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de dollars pour le dernier exercice de juillet 1985 à juin 1986.

La Sercel supprime le tiers de ses effectifs

La société Sercel, de Nantes (Loire-Atlantique), filiale de la Compagnie générale de géophysique spécialisée dans la fabrication de matériel de prospection pétrolière, a annoncé la suppression de deux cent soixante-deux emplois, soit un tiers de ses effectifs (huit cents personnes). La société est victime du recul des dépenses d'exploration pétrolière dans le monde, lié à la chute des prix du brut.

Union Carbide vend son siège social

Union Carbide, l'ancien géant de la chimie américaine, n'en finit plus de désinvestir pour régler ses dettes. Quelques jours après avoir définitivement conclu son dernier acte de vente, transférant à Rhône-Poulenc contre 575 millions de dollars la propriété de sa division agrochimique, il vient d'en signer un nouveau avec un groupe d'investisseurs privés, acquéreur de son siège social ultramoderne de Danbury (Connecticut) et du domaine boisé de 300 hectares qui l'entoure, pour 340,5 millions de dollars (2,18 milliards de francs environ). Le contrat stipule que le groupe restera locataire des murs pendant vingt ans. L'économie réalisée durant cette période est évaluée à 100 millions de dollars (640 millions de francs).

Marchés financiers

PARIS, 6 janvier ↑

Tout feu, tout flamme + 2,7 %

La Bourse de Paris a connu le 6 janvier une époustouflante séance de hausse, dans un marché « tout feu, tout flamme », où l'indicateur de tendance progressait de 2,73 % à la clôture. Ce net raffermissement, déjà perceptible la veille, est apparu comme la conséquence logique de plusieurs phénomènes quasi simultanés. Les boursiers ont d'abord anticipé – avec de bonnes raisons pour cela – une très prochaine réévaluation du mark au sein du SME. Cette mesure, tenue pour imminente, devrait être suivie d'une détente immédiate sur les taux d'intérêt. C'est, en bonne logique, l'espoir de la place.

Fort d'une telle conviction, le marché a salué comme il se doit la journée historique, qui s'était déroulée la veille à Wall Street, où l'on enregistrait sa plus forte hausse de tous les temps en une seule séance (+ 44,01 points). New York a favorablement impressionné les professionnels, d'autant que l'ensemble des bourses étrangères reprennent en ce moment du poil de la bête.

Autre élément jugé positif : le refus du gouvernement de céder – pour le moment – sur le terrain des salaires dans le conflit qui l'oppose aux cheminots a quelque peu rassuré le marché. Dès lors, la hausse s'imposait. Elle fut générale, seules quelques rares valeurs ayant eu le «mauvais goût» de baisser, très modestement il est vrai (Locindus – 2,08 %, Cofimeg et Radiotechnique perdant moins de 2 %). Alors que CFAO et St-Louis étaient réservés à la hausse, on notait le fort bouillonnement de Générale des Eaux (+ 8,5 %), l'envolée de Navigation mixte, de Beghin, Nord-Est, Chargeurs et Bongrain. Quelques rachats de couverture soutenaient l'activité.

Le marché obligataire, remis en selle par les perspectives de hausse des taux, reprenait 1 %, dans une agitation extrême. L'enthousiasme était à son comble au MATIF, où le contrat à échéance septembre 1987 s'établissait à 105,50 (+ 1,39 %).

Lingot : 82 900 F (+ 650).
Napoléon : 593 F (– 1 F).

NEW-YORK, 6 janvier ↑

Un nouveau sommet

Troisième séance de hausse mardi à Wall Street. La progression des cours s'est, toutefois, ralentie à l'approche de la clôture, et l'indice Dow Jones des industrielles, après avoir un instant culminé à 1 993,81, s'est finalement établi à 1 974,83, soit à 3,52 points au-dessus de son niveau précédent. Un nouveau sommet n'en a pas moins été atteint.

Le bilan de la journée a, comme il se doit, été plus contrasté. Sur 1 987 valeurs traitées, 954 ont monté, 688 ont baissé et 345 n'ont pas varié.

La très belle allure du marché obligataire a encouragé les investisseurs à prendre de nouvelles positions. Mais des ventes bénéficiaires ont commencé à se produire sur ce marché, entraînant l'apparition d'un phénomène identique sur les actions. Les professionnels ne s'en disaient pas surpris. Après la course folle menée par la Bourse ces derniers jours, le facteur technique était inévitablement appelé à jouer. «*Le marché ne peut ignorer la loi de la pesanteur*», disait l'un d'entre eux, ajoutant qu'en raison de la pauvreté de l'actualité il était plus vulnérable aux prises de bénéfices. D'autre part, la faiblesse du dollar a soulevé le doute sur une prochaine détente monétaire. Reste qu'autour du Big Board, le sentiment était excellent, beaucoup estimant que le Dow avait toutes les chances de franchir bientôt la barre des 2 000 points, voire celle des 2 200 points en février. Une forte activité a continué de régner, et 189,30 millions des titres ont été échangés, contre 181,85 millions la veille.

VALEURS	Cours du 5 janv.	Cours du 6 janv.
Alcoa	36 3/8	36 1/8
A.T.T.	25 1/2	25 1/2
Boeing	53 1/4	50 7/8
Chase Manhattan Bank	37 1/4	37 5/8
Du Pont de Nemours	88 1/4	88 7/8
Eastman Kodak	71 1/4	70 3/4
Exxon	73 3/4	73 1/2
Ford	59 7/8	60 5/8
General Electric	90 1/4	89 3/4
General Motors	68 5/8	68 3/4
Goodyear	42 7/8	43 1/8
I.B.M.	123 1/2	122 7/8
I.T.T.	54 3/4	55 3/4
Mobil Oil	41	40 3/4
Pfizer	63 5/8	64 7/8
Schlumberger	33	33
Texaco	37 1/8	37 3/8
U.A.L. Inc.	54	55
Union Carbide	23 5/8	23 5/8
U.S. X.	22 1/4	22 1/2
Westinghouse	59 1/2	59 3/8
Xerox Corp.	61 5/8	62

CHANGES

Dollar : à 6,39 F ↑

Stabilisé à 1,92 DM par les interventions de la Bundesbank, le dollar s'est un peu raffermi à Paris, en raison de la montée du deutschemark, à son cours plafond de 3,3303 F, cours auquel les banques centrales de France et d'Allemagne sont intervenues.

FRANCFORT	6 janv.	7 janv.
Dollar (en DM)	1,92	1,92

TOKYO	6 janv.	7 janv.
Dollar (en yens)	158,20	158,45

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 janv.)	9 %
New-York (6 janv.)	6 3/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	5 janv.	6 janv.
Valeurs françaises	99,5	101,9
Valeurs étrangères	100,6	102,2
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	395,1	404,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	5 janv.	6 janv.
Industrielles	1 971,31	1 974,83

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	5 janv.	6 janv.
Industrielles	1 322,8	1 334,3
Mines d'or	308,9	315,6
Fonds d'Etat	84,66	84,49

TOKYO

	6 janv.	7 janv.
Nikkeï	18 936,76	18 842,37
Indice général	1 593,62	1 587,74

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 janvier
Nombre de contrats : 25 000 (provisoire)

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Janv. 87	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	–	105,45	105,40	105,40
Précédent	–	–	104,15	104,05	104,05

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PARIBAS : LANCEMENT DE LA PRIVATISATION LE 19 JANVIER ? – D'après des informations en provenance du groupe bancaire, le coup d'envoi de la privatisation pourrait être donné le 19 janvier. Au préalable, afin de toucher une plus large couche de la clientèle particulière, la valeur nominale des actions (17,49 millions au total) serait divisée par deux. L'offre publique de vente (OPV) se ferait, dans ces conditions, probablement entre 420 F et 450 F. S'agissant des modalités de la répartition de cette OPV, 50 % des titres seraient réservés au public, 20 % à des entreprises, 20 % à l'étranger et 10 % aux salariés du groupe.

DE BEERS : 1986, UNE ANNÉE POUR LES DIAMANTS. – Le marché du diamant a poursuivi, l'an dernier, son redressement. Organisme de négoce du groupe De Beers, la Central Selling Organization (80 % du commerce mondial) a enregistré une augmentation de ses ventes de 40,2 % en valeur (2,55 milliards de dollars, contre 1,82 milliard).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



PARIBAS ET MÉTROLOGIE INTERNATIONAL PRENNENT UNE PARTICIPATION DE 35 % DANS PNB.

Le groupe Paribas, par l'intermédiaire de sa filiale Avenir électronique, et Métrologie international ont souscrit à une augmentation de capital de la société PNB, et acquièrent respectivement 8,7% et 26,3% des parts de cette société.

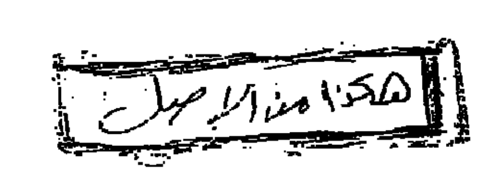
Créée en juillet 1985 par Isabelle Pesquie-Nikitine et Nicolas Bocquet, cette société, à très forte valeur ajoutée, est constituée uniquement d'ingénieurs et s'est spécialisée dans la conception et la réalisation des modems pour PC's. Son premier produit homologué par l'administration des PTT fut commercialisé en septembre 1985.

Le premier exercice se terminant le 31 décembre 1986 se soldera par un chiffre d'affaires de 3,5 millions de francs, avec un résultat d'exploitation exonéré d'impôts de l'ordre de 1,5 million de francs.

Les contrats signés en 1986 avec d'importants constructeurs de micro-ordinateurs pour la fourniture de produits spécifiques et les contrats de distribution devraient assurer à cette société un chiffre d'affaires en 1987 de l'ordre de 10 à 12 millions de francs.

La prise de participation dans PNB constitue le premier pas de la diversification de Métrologie international dans le domaine des télécommunications d'entreprises.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 6 JANVIER

Cours relevés à 17 h 49

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1636	4,5 % 1973	1614	1606	1618	+ 0 24
4285	C.N.E. 3%	4260	4245	4260	....
1227	B.N.P. T.P.	1202	1202	1203	+ 0 08
1210	C.C.F. T.P.	1159	1155	1180	+ 1 81
1120	Créd. Lyon. T.P.	1126	1102	1122	− 0 28
2570	Electricité T.P.	2450	2520	2525	+ 3 06
2080	Renault T.P.	1940	2013	2030	+ 4 63
2102	Rhone-Poul. T.P.	2095	2140	2140	+ 2 14
1310	St-Gobain T.P.	1276	1320	1330	+ 4 23
1299	Thomson T.P.	1298	1300	1310	+ 0 92
500	Accor	487	499	497 80	+ 2 21
2100	Agence Havas	2100	2135	2135	+ 1 66
1980	Ag. Havas C. I.	2010	2010	2010	....
720	Air Liquide	682	692	692	+ 1 46
2550	Alcatel	2335	2440	2445	+ 4 71
1820	Als. Superm.	1805	1850	1850	+ 2 49
435	A.L.S.P.I.	420 10	430	440	+ 4 73
335	Alsthom ★	334	337	336 80	+ 0 83
2180	Arjom. Prioux	2060	2195	2175	+ 5 58
530	Aussedat-Rey	490	504	503	+ 2 65
1490	Aux. Entrepr.	1455	1490	1493	+ 2 61
1340	Avions Dassault	1267	1290	1290	+ 1 81
515	Bail-Equipem.	531	545	545	+ 2 63
1080	Bail-Investiss.	1030	1005	1005	− 2 42
1160	Cie Bancaire	1069	1099	1100	+ 2 89
540	Bazar H.-V.	520	533	535	+ 2 88
590	Béghin-Say	560	595	597	+ 6 60
555	Berger (Mé)	550	550	560	+ 1 81
745	Bic	705	705	711	+ 0 85
1760	B.I.S.	1649	1695	1710	+ 3 69
2400	Biscuit (Géné.)	2400	2460	2460	+ 2 50
2500	Bongrain S.A.	2350	2510	2510	+ 6 80
1270	Bouygues	1245	1275	1255	+ 0 80
4540	B.S.N.	4285	4435	4450	+ 3 85
1280	Carnaud	1200	1247	1247	+ 3 91
3690	Carrefour	3551	3590	3590	+ 1 09
2580	Casino	2360	2370	2395	+ 1 48
1840	Casino A.D.P.	1888	1900	1962	+ 3 91
785	C.C.M.C.	795	786	786	− 1 13
1330	Cetelem	1265	1320	1320	+ 4 34
2180	C.F.A.O.	2018	2176	2176	+ 7 83
460	C.F.D.E.	419	430	430	+ 2 62
1300	C.G.I.P.	1265	1311	1319	+ 4 26
1670	Chargeurs S.A.	1575	1645	1651	+ 4 82
84	Chiers-Châtill.	62	65	65	+ 4 83
780	Ciments franç.	731	745	739	+ 1 09
730	Club Méditerr.	687	703	703	+ 2 32
230	Codetel	225	224	224	− 0 44
400	Cofimeg	403 60	398	403 50	− 0 02
1380	Colas	1350	1360	1360	+ 0 74
210	Compt. Entrepr.	210 50	210	209	− 0 71
760	Compt. Mod.	653	730	730	+ 11 78
1220	Créd. Foncier	1155	1178	1180	+ 2 16
570	Crédit F. Imm.	560	578	584	+ 4 28
1480	Crédit Nat.	1440	1480	1487	+ 3 26
345	Crouzet ★	327 50	334 10	339	+ 3 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2500	Damart S.A.	2400	2400	2400	....
475	Darty ★	468 90	475	477	+ 1 72
270	Dév. R.d.C. (Ly)	285 10	285	285	− 0 03
610	D.M.C.	585	610	613	+ 4 78
2570	Docks France ★	2459	2520	2530	+ 2 88
1940	Dumez ★	1960	1980	1986	+ 1 32
1350	Eaux (Gén.)	1262	1390	1360	+ 7 76
2980	Ecco ★	2865	2919	2907	+ 1 46
1070	Electro-Financ.	1038	1035	1050	+ 1 15
315	Elf-Aquitaine	315	315	316 50	+ 0 47
295	— (certific.)	284 50	285	287 90	+ 1 19
2900	Epeda-B-Faure	2860	2890	2900	+ 1 39
3700	Essilor	3575	3630	3650	+ 2 09
460	Esso S.A.F. ★	438	441	444	+ 1 36
3340	Eurafrance	3030	3095	3094	+ 2 11
1690	Europcom ★	1629	1580	1630	+ 0 06
2900	Euromarché	2730	2750	2750	+ 0 73
890	Europe n° 1 ★	840	872	861	+ 2 50
1860	Facom	1600	1601	1600	....
1180	Fichet-Bauche	1150	1150	1150	....
280	Finextel	261 50	263 80	264 50	+ 1 14
180	Fives-Lille	184 50	192	190	+ 2 98
330	Francarep	322	321 50	321 50	− 0 15
1550	Fromageries Bel	1429	1525	1525	+ 6 71
1020	Gal. Lafayette	993	1022	1031	+ 3 82
410	Gascogne	400	400	400	....
290	Géophysique	293	295	295	+ 0 68
1800	Gerland	1750	1755	1755	+ 0 28
520	GTM-Entrepose	484 50	499	499	+ 2 99
740	Guyenne-Gas. ★	759	745	761	+ 0 26
3000	Hachette ★	2864	2900	2895	+ 1 08
720	Hénin (La)	719	738	745	+ 3 61
89	Imétal	85	88 90	88 50	+ 4 11
1000	Imm. Plaine-M.	489	489	496	+ 1 43
4290	Inst. Mérieux	4051	4150	4150	+ 2 44
680	Interbail	668	675	675	+ 1 04
1510	Intertechnique	1501	1527	1527	+ 1 73
1270	J. Lefebvre	1174	1228	1244	+ 5 96
2000	Lab. Bellon	1988	2016	2020	+ 1 60
1400	Lafarge-Coppée	1344	1371	1369	+ 1 86
1580	Labon	1548	1530	1530	− 1 16
5410	Legrand	5110	5200	5220	+ 2 15
1460	Lesieur	1380	1400	1400	+ 1 44
965	Locabail Immob.	975	980	960	− 1 53
790	Locafrance	725	732	738	+ 1 79
1080	Locindus	1057	1035	1057	....
1090	L. Vuitton S.A ★	1028	1048	1045	+ 1 65
800	Luchaire	737	780	770	+ 4 47
1460	Lyonn. Eaux ★	1435	1434	1440	+ 0 34
210	Mais. Phénix	174	180 10	181	+ 4 02
625	Majorette (Ly)	642	649	649	+ 1 09
78	Manurhin	78	81	81	+ 3 84
425	Mar. Wendel	411	438	438	+ 6 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1770	Martell	1633	1690	1690	+ 3 51
2470	Matra	2448	2460	2460	+ 0 49
2910	Merlin-Gerin ★	2695	2750	2758	+ 2 33
2590	Michelin	2485	2648	2649	+ 6 59
1860	Midi (Cie)	1602	1622	1630	+ 1 74
450	Midland Bk S.A.	450 50	450 10	459	+ 1 88
555	Min. Salsig. (Mé)	606	606	604	− 0 33
51	M.M. Penarroya	48 40	49 20	49 70	+ 2 68
2650	Moët-Hennessy	2370	2370	2368	− 0 08
970	Mot. Leroy-S ★	940	945	945	+ 0 53
82	Moulinex	84 90	85 90	91	+ 7 18
1100	Navig. Mixtes	1021	1100	1081	+ 5 87
199	Nord-Est	192	200	200	+ 4 16
525	Nordon (Ny)	549	540	540	− 1 63
615	Nouvelles Gal.	572	595	595	+ 4 02
1100	Occident. (Gén.)	1070	1100	1100	+ 2 80
1480	Omn.F.Paris	1480	1470	1470	− 0 67
162	Olida-Caby	167	168	168	+ 0 60
555	Opfi-Paribas	548	550	552	+ 0 72
4000	Oréal (L')	3849	3820	3825	− 0 62
890	Paris-Réescomp	821	874	867	+ 5 60
1330	Pechelbronn	1260	1295	1297	+ 2 93
1490	Penhoet	1423	1478	1478	+ 3 86
1050	Pernod-Ricard	1022	1041	1060	+ 3 71
148	Pétroles B.P.	141	143 50	144	+ 2 12
1250	Peugeot S.A.	1175	1215	1224	+ 4 17
38	Poclain	35 05	37	36 45	+ 3 99
1820	Poliet	1791	1803	1804	+ 0 72
850	P.M. Labinal	831	851	850	+ 2 28
2880	Presses Cité	2760	2790	2790	+ 1 08
1630	Prétabail Sic.	1560	1581	1570	+ 0 64
580	Primagaz	586	596	600	+ 2 38
575	Printemps ★	541	546	544	+ 0 55
2360	Promodès	2180	2235	2248	+ 3 11
275	Prouvost S.A ★	276 50	277	282	+ 1 98
1100	Radiotechn.	1075	1081	1052	− 2 13
140	Raff. Dist. Total	135 50	139 90	139 90	+ 3 24
2450	Redoute (La) ★	2488	2501	2528	+ 1 60
245	Rober financière	246	250	250	+ 1 62
1550	Roussel-Uclaf	1540	1600	1589	+ 3 18
1010	Roussel-C.N.I.	1045	1055	1054	+ 0 86
5390	R. Impériale (Ly)	5310	5320	5320	+ 0 18
275	Sade	274 90	265	265	− 3 60
3580	Sagem	3285	3280	3320	+ 1 06
....	Saint-Gobain	353	355	357	+ 1 13
780	St-Louis B.	785	834	837	+ 6 62
1980	Salomon	1870	1900	1915	+ 2 40
1300	Salvepar	1373	1374	1374	+ 0 07
780	Sanofi	765	785	784	+ 2 48
610	S.A.T.	490	518	515	+ 5 10
780	Saupiquet (Ns)	761	800	800	+ 5 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
630	Schneider ★	623	623	621	− 0 32
93	S.C.O.A.	86 40	91	91	+ 5 32
620	S.C.R.E.G.	545	565	570	+ 4 58
765	Seb ★	739	758	761	+ 2 97
495	Sefimeg	483	494	489	+ 1 24
1800	S.F.I.M.	1769	1777	1798	+ 1 62
94	S.G.E.	90 40	93 90	94 70	+ 4 76
635	Signaux Ent. El.	628	651	650	+ 3 50
905	Silic	951	950	951	....
645	Simco-U.P.H. ★	638	635	639	+ 0 15
345	Simnor (U)	340	328	328	− 3 52
1240	Skis Rossignol	1250	1269	1270	+ 1 60
895	Silminco	850	850	850	....
225	Sodero (Ns)	225	225	225	....
2330	Sodexho	2295	2320	2320	+ 1 08
405	Sogerap	405	405	405	....
1500	Sommer-Allib.	1415	1452	1470	+ 3 88
800	Source Perrier	790	810	813	+ 2 91
1310	Sovac	1264	1282	1282	+ 1 42
800	Spie-Batignol.	779	782	762	− 2 18
595	Stafor	604	604	604	....
420	Synthelabo ★	423	425	428	+ 1 18
540	Talcs Luzenac	550	552	555	+ 0 90
3240	Tél. Elect.	3105	3190	3190	+ 2 73
1610	Thomson-C.S.F.	1571	1586	1590	+ 1 20
415	Total (CFP)	400	417	418	+ 4 50
96	— (certific.)	92 10	95	95 50	+ 3 69
2400	T.R.T.	2298	2311	2315	+ 0 73
780	U.F.B.	701	740	739	+ 5 42
1410	U.I.C.	1336	1355	1348	+ 0 87
640	U.I.F.	630	628	628	− 0 31
1030	U.I.S.	1011	1011	1011	....
550	U.C.B. ★	526	533	539	+ 2 47
880	Unibail	834	830	830	− 0 47
520	Valéo	511	533	534	+ 4 50
84	Vallourec	85 80	86 50	86 30	+ 0 58
....	V. Clicquot-P.	4500	4505	4505	+ 0 11
740	Via Banque	723	730	731	+ 1 10
870	Elf-Gabon	865	865	865	....
80	Amax Inc.	79 40	79 90	83 90	+ 5 66
390	Amer. Express	369	387	387	+ 4 87
165	Amer. Teleph.	163	166 40	166 40	+ 2 08
95	Anglo Amer. C.	94	96 30	96 30	+ 2 44
465	Amgold	470	480	480	+ 2 12
910	BASF (Akt)	918	930	935	+ 1 85
1050	Bayer	1065	1078	1060	− 0 46
120	Buffelsfont.	121 50	122 90	122 90	+ 1 15
240	Chase Manh.	231	240 80	240	+ 3 89
235	Cie Pétr. Imp.	231	234	234	+ 1 29
48	De Beers	48 10	49 15	49 70	+ 3 32
2700	Deutsche Bank	2750	2750	2755	+ 0 18
50	Dome Mines	50	51 30	51 30	+ 2 60
1350	Dresdner Bank	1360	1363	1375	+ 1 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
100	Driefontein Cbl	104 90	105 80	105 80	+ 0 86
570	Du Pont-Nem.	540	568	567	+ 5
445	Eastman Kodak	445 50	456 50	456 50	+ 2 46
38	East Rand	40 30	42	42 40	+ 5 21
305	Electrolux	306	309	309	+ 0 98
200	Ericsson	202	209 50	209 50	+ 3 71
475	Exxon Corp.	464	467 50	467 50	+ 0 75
380	Ford Motors	374 50	394	394	+ 5 34
74	Freegold	74 50	76 50	76 50	+ 2 68
78	Gencor	83 10	81 50	83	− 0 12
580	Gén. Electr.	564	583	583	+ 3 36
525	Gén. Belgique	530	540	539	+ 1 69
430	Gen. Motors	430	436	436	+ 1 39
62	Goldfields	63 80	64 30	64 50	+ 1 09
42	Gd Metropolitain	42	42	42 10	+ 0 23
66	Harmony	71	72 60	73 20	+ 3 09
46	Hitachi	43 50	43 50	43 50	....
890	Hoechst Akt.	890	905	905	+ 1 68
99	Imp. Chemical	98 50	100	100	+ 1 52
79	Inco. Limited	75 20	76 90	76 90	+ 2 26
810	IBM	783	794	800	+ 2 17
340	ITT	344 40	351	351 50	+ 2 06
163	Ito-Yokado	161	160	160	− 0 62
87	Matsushita	80 80	81 50	81 50	+ 0 86
780	Merck	806	819	819	+ 1 61
780	Minnesota M.	757	767	767	+ 1 32
260	Mobil Corp.	258 50	264 90	264	+ 2 12
580	Morgan J.P.	545	565	565	+ 3 66
....	Nestlé	....	....	....	....
124	Norsk Hydro	128 70	128 50	128 50	− 0 15
192	Ofina	193 50	198 50	199	+ 2 85
1550	Petrofina	1440	1485	1485	+ 3 12
495	Philip Morris	477	489	488 70	+ 2 45
127	Philips	131	132 50	132	+ 0 76
530	Quilmès	508	525	525	+ 3 34
590	Randfontein	600	609	609	+ 1 50
610	Royal Dutch	615	613	617	+ 0 32
62	Rio Tinto Zinc	65 50	64 60	65	− 0 76
80	St Helena Co	82 20	81 80	83 50	+ 1 58
220	Schlumberger	206 50	212 50	213	+ 3 14
91	Shell transp.	91 70	91 50	91 60	− 0 10
2420	Siemens A.G.	2461	2500	2500	+ 1 58
142	Sony	133 60	138 80	138 80	+ 3 89
162	T.D.K.	151	152	153	+ 1 32
26	Toshiba Corp.	25 30	24 90	24 90	− 1 58
1540	Unilever	1647	1655	1655	+ 0 61
305	Unit. Techn.	296 30	301	301 50	+ 1 75
530	Vaal Reefs	551	553	560	+ 1 63
330	Volvo	325	329	329	+ 1 23
255	West Deep	257 30	260	265	+ 2 99
405	Xerox Corp.	383 50	397 80	397 80	+ 3 72
1 08	Zambia Corp.	1 11	1 13	1 14	+ 2 70

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8686	..
Emp. 8,80 % 77	124	5 521
9,80 % 78/93	101 95	4 806
10,80 % 79/94	104 30	3 699
13,25 % 80/90	106 20	7 914
13,80 % 80/87	108 40	3 138
13,80 % 81/89	108 21	13 498
16,75 % 81/87	104 72	6 461
16,20 % 82/90	117 70	15 934
16 % juin 82	118 80	9 293
14,60 % fév. 83	118 30	12 800
13,40 % déc. 83	121 15	0 624
12,20 % oct. 84	113	3 042
11 % fév. 85	112 65	9 644
10,26 % mars 86	106 30	8 461
ORT 12,75 % 83	1880	..
OAT 10 % 2000	106 70	6 184
OAT 9,90 % 1997	105 60	0 678
OAT 9,80 % 1996	104 55	9 182
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	101 10	0 136
CNB Paribas	102 80	0 135
CNB Suez	102 30	0 135
CNI janv. 82	101 40	0 135
PTT 11,20% 85	108 30	1 168
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	....	6 182
CNT 9% 86	95 40	6 103
CRH 10,90% déc. 85	107	0 215

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	610	618
Agache (Sté Fin.)	1588	1600
A.G.F. (St Cent.)	848	851
André Roudière	244	252
Applic. Hydraul.	683	683
Arbel	182 40	189
Asturg	285	261
Avenir Publicité	1900	1900
Bain C. Monaco	408	408
Banque Hypoth. Eur.	452	....
Béghin-Say (C.I.)	383	404
B.G.L.	445	450
Blanzy-Ouest	490	477
B.N.P. CI	471 50	480
B.N.P. Intercontin.	363	370
Bénédictine	3855	3955
Bon-Marché	748	778 d
Calf	800	810
Cambodge	530	....
C.A.M.E.	305	308
Campenon Bern.	580	583
Carbone-Lorraine	701	701
C.E.G.Frig.	477	485
Centen. Blanzy	2808	2930
Centrest (Ny)	215	212
Cerabati	78 75	79 80
CERUS	832	767
Chambourcy (M.)	1010	1015
Champex (Ny)	147	141 10
C.I.C. (Financ. de)	269	279
C.I. Maritime	451	451
[illegible]-Sintra	1050	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Citram (B)	596	639 d
Clause	990	990 c
Cofradel (Ly)	1722	1690
Cogifi	527	528
Comiphos	503	503
Cie Industrielle	3480	3620
Comp. Lyon-Alem.	577	577
Concorde (La)	1100	1110
C.M.P.	20 80	20
Crédit (C.F.B.)	805	811
Créd. Gén. Ind.	998	999
Crédit Lyonnais C.I	665	667
Cr. Universel (Cie)	715	700
Créditel	191	191
Darblay S.A.	455	466
Darty Act. d. p.	370	375
De Dietrich	1820	1850
Delalande S.A.	1120	1150
Delmas-Vielj. (Fin.)	1161	1160
Didot-Bottin	800	823
Eaux Bass. Vichy	1705	1588 o
Eaux Vittel	2100	2085
Economats Centre	640	640
Electro-Banque	420	413
Elf-Antargaz	430	420
E.L.M. Leblanc	830	840
Eneli-Bretagne	272	272
Entrepôts Paris	540	525
Epargne (B)	2813	2850 d
Europ. Accumul.	85 30	85 30
Eternit	2605	2700
Exor	3550	3798
Finalens	230	225
FIPP	421 20	451 d
Fnac	1045	1003 o
Foncière (Cie)	615	640
Fonc. Lyonnaise	4400	4400
Foncina	590	585
Forinter	1130	1130
Fougerolle	328	339
France I.A.R.D.	386	385
France (La)	7990	8000
From. Paul Renard	459 50	460
GAN	1035	1078
Gaumont	449	451
Gaz et Eaux	2470	2450
Gévelot	380	390
Gr. Fin. Constr.	486	506
Gds Moul. Paris	355	350
Groupe Victoire	3880	3740
G. Transp. Ind.	650	624
Hutchinson	1070	1113
Immindo S.A.	562	556
Imminvest	339	325 40
Immobail	505	506
Immobanque	877	891
Immob. Marseille	9000	8900
Immofice	585	575
Invest. (Sté Cent.)	3545	3500
Jaeger	229 40	238 60 d
Lafitte-Bail	565	545
Lambert Frères	133	134 50
Lille-Bonnières	1010	1060
Loca-Expansion	371	380
Locafinancière	489	499
Locatel	428 10	432
Louvre (Sté)	1960	1950
Machines Bull	43	44 80
Magasins Uniprix	175	175
Magnant S.A.	180	182
Maritimes Part.	348	349

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	490	456 20
Mors	227	227
Naval Worms	100 80	99 50
Navig. (Nat. de)	205 70	....
OPB Paribas	480	480
Optorg	190	198
Oréal (L') C.I.	3050	3070
Origny-Desvroise	735	765
Palais Nouveauté	900	900
Paribas-CIP	864	....
Paris-France	300	300
Paris-Orléans	291	....
Part. Fin. Gest. Im.	1725	1725
Pathé-Cinéma	682	685
Pechiney (cert. inv.)	199 50	204 90
Piles Wonder	838	840
Piper-Heidsieck	1100	1100
P.L.M.	208	201 50
Porcher	386 20	390
Providence S.A.	1500	1500
Publicis	2310	2340
Raff. Souf. R.	161 20	167 70 d
Rhône-Poul. (c. inv.)	390	390
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	168	174 70
Rochette-Cenpa	102	106
Rosario (Fin.)	392	396
Rougier et Fils	72	75 d
Sacer	420	403 20 o
SAFAA	948	950
Salic-Alcan	890	880
SAFT	1300	1315
Saga	370	394 80
St-Gobain C.I.	344	340 10
Salins du Midi	508	500
Santa-Fé	168 80	166 50
Satam	138	139
Saulnes	61 40	64
Saunier-Duval	82	84 50
Savoisienne (M)	172	....
SCAC	635	630
Senelle Maubeuge	505	506
S.E.P. (M)	238	....
Serv. Equip. Véh.	97	100
Sicli	261 50	261 50
Scotal	424	420
Simnin	282	287
Siph (Plant. Hévéas)	348	....
Sté Générale-CIP	1205	1200
Sofal financière	1840	1840
Sofio	349	349 90
Soficomi	850	850
S.O.F.I.P. (M)	210	....
Sofragi	1130	1130
Soudure Autog.	375	390 d
Sovabail	845	790
Speichim	64 80	59 10 o
S.P.I.	639	649
Suez (Fin. de)-CIP	1200	1220
Sterni	702	720
Taittinger	2250	2204
Testut-Aequitas	283	304 20
Tour Eiffel	510	....
Ufiner S.M.D.	550	550
U.A.P.	2365	2400
U.T.A.	2046	2170
Vicat	728	700
Viniprix	1670	1650
Virax	195	188
Waterman S.A.	625	620
Brass. du Maroc	120	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	950	....
Akzo	435	430
Alcan Alum.	175	180
Algemeine Bank	1515	1570
American Brands	291	....
Am. Petrofina	282	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	143	143
Bco Pop Español	355	379
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1310	....
B. Régl. Internat.	37300	37800
Br. Lambert	577	590
Canadian-Pacific	81 10	....
CIR	37 50	38 50
Commerzbank	1010	1170
Dart. and Kraft	308 90	....
De Beers (port.)	47 80	....
Dow Chemical	385	399
Gén. Belgique	530	539
Gevaert	880	945
Glaxo	103	102 50
Goodyear	285	287
Grace and Co	326	323
Gulf Canada Corp.	74	....
Honeywell Inc.	390	....
I. C. Industries	154 50	165
Johannesburg	660	....
Kubota	13 50	14 50
Latonia	273	273
Mannesmann	551	....
Midland Bank Plc	55 20	55
Mineral-Ressourc.	51 20	50 30
Nixdorf	2490	2510
Noranda	90 50	....
Olivetti	32	....
Pakhoed Holding	212	213
Pfizer Inc.	403	415
Procter Gamble	509	....
Ricoh Cy Ltd	38	35
Rolinco	248	248 80
Robeco	281 40	282 70
Rodamco	401 20	409
Saipem	21 70	21 90
Shell fr. (port.)	90	....
S.K.F. Aktiebolag	310	305
Steel Cy of Can.	90	89
Tenneco	236	....
Thorn EMI	47 50	47
Thyssen c. 1 000	410	....
Toray indust. Inc	21 80	....
Vieille Montagne	762	....
Wagons-Lits	849	840
West Rand	22	21 40

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	10 70	8 50
Calciphos	1180	1170
C.E.M.	....	....
Cochery	200	195
Coparex	388	368
Dubois Inv. (Certs.)	800	800
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Metra Hod. (échan.)	....	....
Nicolas	990	992
Révillon	182	185 50
Rorento N.V.	148 90	148 90
Sopalem	95 70	0 10 o
S.P.R.	217	....
Ufimex	345	....
Union Brasseries	134 80	140

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1330	1320
Alain Manoukian	905	930
Asystel	485	484
BAFIP	802	829
B.I.C.M.	494	500
B.I.P.	1190	1200
Bollard Technologies	1000	1040 d
Boisset	545	567
Câbles de Lyon	1205	1254
Calberson	740	752
Cardif	2850	2900
Cap Gemini Sogeti	2100	2194
C.D.M.E.	820	863
C. Equip. Elect.	275	278
C.E.G.I.D.	1920	1950
C.E.P.-Communication	1210	1260
C.G.I. Informatique	790	798
C. Occid. Forestière	116	....
Dafsa	219	219
Dauphin O.T.A.	2700	2700
Devanlay	1925	2082
Deville	945	980
Drouot-Assurances	530	530
Drouot-Obl. convert.	3340	3270
Editions Belfond	259 20	260
Elect. S. Dassault	821	840
Expand	513	505
Filipacchi	916	890
Guintoli	537	559
Guy Degrenne	943	935
I.C.C.	264	271
IM Informatique	330	318
Le gd livre du mois	312	324 50
Loca-Investissement	370	365
Marasin	514	534
Merlin Immobilier	428	430
Métallurg. Minière	149 50	155
M.M.B.	726	750
Molex	320	....
Navale-Delmas	703	704
Olivetti-Logabax	425	430
Om. Gest. Fin.	496	500
Patemelle-R.D.	3480	3420
Petit Bateau	240	241
Pouliquez	480	470
Rexel	1285	1320
St-Gobain Emballage	1260	1300 d
St-Honoré Matignon	250 20	250 20
S.C.G.P.M.	319	331 70
Sema-Metra	1220	1230
S.E.P.	1360	1350
S.E.P.R.	1670	1735
S.M.T. Goupil	282	272
Sodiufeg	700	728
Sofibus	341	343
Supra	1115	1120
Valeurs de France	346	344

SICAV (sélection) 6/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	784 22	745 58
Actions France	461 23	444 58
Actions sélectives	597 14	576 56
Aedificandi	649 90	626 41
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1161 23	1123 15 ◆
A.G.F. 5000	583 99	560 23 ◆
A.G.F. ECU	1132 23	1121 02 ◆
A.G.F. Interfonds	451 66	440 64 ◆
A.G.F. OBLIG.	1125 37	1119 77 ◆
Agfimo	669 07	649 82 ◆
Altefi	219 82	211 87
A.L.T.O.	201 21	193 94
Amérigan	5290 78	5050 86 ◆
America-Valor	743 51	709 79
Amérique Gestion	352 38	336 41
Amplitude	538 21	523 60
Arbitrages court terme	5198 73	5188 34
Argonautes	385 09	367 63 ◆
Associc	1218 13	1218 13
Aurecic	1314 12	1275 84
Bourse-Investiss.	471 16	449 79
Bred Associations	2637 53	2629 64 ◆
Bred International	91 78	89 99 ◆
Capital Plus	1639 11	1639 11 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	834 08	796 28 ◆
Convertimmo	390 37	375 36
Cortal court terme	12238 42	12238 42
Corteam	908 60	867 40
Credinter	468 19	444 84
Croiss. Francs	273 37	261 60
Croiss. Mercure	2471 80	2399 81
Croiss. Immobil.	639 50	610 50
Croiss. Prestige	349 40	333 56
Démeter	13148 04	13148 04 ◆
Drouot-France	647 01	617 67
Drouot-Investiss.	1034 54	987 63
Drouot-Sécurité	248 96	237 67
Drouot-Sélection	140 55	134 18
Ecotic	1173 79	1166 44
Elicoop Sicav	11128 86	11128 86
Eli-Valeurs	5179 23	4955 35
Energie	252 98	241 49
Eparcic	2830 48	2824 82
Epacourt Sicav	4011 90	4001 90
Epargne Associations	24784 76	24727 09
Epargne-Capital	7785 23	7689 34
Epargne-Croiss.	1432 03	1389 70
Epargne-Industr.	769 85	725 39
Epargne-Inter	611 33	584 97
Epargne J	60365 79	60365 79
Epargne-Long-Terme	1742 09	1685 45
Epargne-Oblig.	197 59	192 30
Epargne-Unie	1209 02	1161 33
Epargne-Valeur	416 42	404 39
Eparoblig	1224 91	1222 47 ◆
Eurodic	9887 06	9543 90
Euro-Croissance	555 26	530 07 ◆
Eurodyn	1072 90	1037 62 ◆
Francic Plus	28700 16	28436 78 ◆
Fincal Placement	62364 29	62187 79
Fincal Trimestriel	1119 30	1102 76
Fincal Valorisation	13007 47	12782 42
Foncier Investiss.	1130 18	1102 61
Fonsical	270 76	258 47
France Ecu Plus	10258 10	10164 55 ◆
France-Gan	5446 58	5199 60 ◆
France-Garantie	313 96	313 25 ◆
France-Investiss.	519 26	495 70 ◆
France-Net	122 36	121 15
France-Obligations	463 91	449 42
Fransic	400 11	389 46

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1030 53	1000 61
Fructi-Associations	1302 80	1302 80
Fructicapi	297 04	292 65 ◆
Fructidor	252 79	249 05
Fructifrance	802 12	782 66
Fructivar	78818 02	78716 73 ◆
Fructi ECU	583 94	565 61 ◆
Fructi-Première	11611 08	11630 63
Futuroblig	1071 19	1070 12
Gestilion	50262 80	50116 61
Gestion Associations	145 47	142 27
Gestion Mobilière	712 99	680 65
Gest. Rendement	485	472 55
Gest. Sél. France	765 79	731 06
Haussmann Associat.	1280 02	1280 02 ◆
Haussmann court terme	1149 56	1149 56 ◆
Haussmann Epargne	1357 24	1357 24 ◆
Haussmann Europe	1951 60	1881 25 ◆
Haussmann France	1033 20	995 96 ◆
Haussmann Oblicroiss.	1291 15	1291 15 ◆
Haussmann Obligation	1529 61	1474 32 ◆
Horizon	1228 87	1181 14
I.M.S.I.	618 31	590 27
Indo-Suez Valeurs	751 18	717 13
Ind. françaises	12818 98	12567 63
Interoblig.	11639 61	11191 93
Intersélect France	468 34	447 10
Intervaleurs Indust.	654 65	624 96
Invest. net	14486 63	14457 61 ◆
Invest. Obligataire	17843 66	17809 44 ◆
Japacic	166 38	161 53 ◆
Jeune Epargne	232 42	228 99 ◆
Laffitte-crt-terme	60209 93	60209 93
Laffitte-Expansion	812 83	775 97
Laffitte-France	340 99	325 42
Laffitte-Immobilier	259 22	247 47
Laffitte-Japon	305 96	293 04
Laffitte-Oblig.	146 24	139 61
Laffitte-Rend.	215 82	206 03
Laffitte-Tokyo	1183 73	1130 05
Lion-Associations	11826 98	11826 98
Lion-Institutionnels	24822 45	24661 05
Lionplus	71771 04	71080 44
Livret portefeuille	610 76	592 97
Méditerranée	165 41	158 66
Mondiale Investissem.	452 15	431 65 ◆
Monecic	5747 33	5747 33
Moné J.	52179 76	52179 76 ◆
Multi-Obligations	419 93	400 89
Mutuelle Unie Sél.	154 77	147 75
Natio-Assoc.	8301 49	8289 50
Natio-Epargne	13721 27	13686 42
Natio-Immobilier	1012 72	985 62
Natio-Inter.	1068 87	1089 46
Natio-Obligations	541 04	528 66
Natio-Patrimoine	1308 67	1269 97
Natio-Placements	65230 13	65230 13
Natio-Revenu	1085 85	1055 30
Natio-Sécurité	63651 40	63651 40
Natio-Valeurs	734 83	716 18
Nippon-Gan	5062 91	4833 33
Nord-Sud Dévelop.	1201 79	1199 39
Oblicic Régions	1000 54	986 76
Oblicoop Sicav	1416 83	1398 05 ◆
Oblifran	1059 17	1030 82
Optimavalor	830 17	801 59
Options et Rendement	50459 32	49713 62 ◆
Orient-Gestion	169 17	161 50
Paramérique	514 62	491 28
Pareuropa	831 22	793 53
Paribas Epargne	15204 19	15173 84

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Gestion	590 82	575 37
Parnasse-Valor	1123 74	1122 62
Patrimoine-Retraite	1617 03	1585 22 ◆
Phénix Placements	294 81	283 49 ◆
Pierre Investiss.	733 53	700 27 ◆
Placement A	979 63	979 63 ◆
Placement crt-terme	70174 74	70174 74 ◆
Placement J	54822 17	54822 17
Placement Premier	49100 25	49100 25 ◆
Plév/Association	22241 84	22241 84
Province Investiss.	564 57	538 97
Quartz	107 88	105 22 ◆
Renacic	165 13	162 69
Revenus Trimestriels	5775 85	5718 69
Revenu Vert	1186 19	1165 02
Rivoli Plus	1017 48	971 34
St-Honoré Assoc.	13403 04	13396 06
St-Honoré Bio-aliment.	746 41	712 56
St-Honoré Pacifique	518 94	495 41
St-Honoré P.M.E.	442 51	422 44
St-Honoré Réel	11294 99	11249 99
St-Honoré Rendement	11909 11	11909 56
St-Honoré Technol.	724 28	691 44
St-Honoré Valor	12074 52	11978 89
Sécuricic	11006 21	10985 21
Sécur. Mobilière	391 73	373 97
Sécuri Taux	10123 38	10123 38
Sél. court terme	12298 17	12201 66
Sécurian (Crédit BP)	748 84	737 58
Sicav-Associations	1370 66	1368 61
S.F.I. fr. et étr.	594 57	577 25
Sensimmo	791 86	765 95
Sicav 5000	354 36	344 89
Slivafrance	549 16	534 45
Slivam	414 61	403 42
Slivarente	218 24	212 40
Slivinter	397 45	389 81
S.I.-Est	1250 08	1183 37
S.I.G.	880 83	840 50 ◆
S.N.I.	1209 14	1172 96
Soltinvest	521 39	500 08
Sogepargne	374 82	361 37
Sogenar	51329 33	48834 30
Sogever	1019 55	973 70
Sogiinter	1273 83	1216 07
Soleil Investiss.	465 25	444 15
Technocic	1135 27	1102 20
Techno-Gan	5204 43	4968 43
U.A.P. Investiss.	398 11	374 08
Uni-Associations	106 04	106 04 ◆
Unifrance	468 36	447 11
Unifoncier	1304 82	1245 66
Uni-Garantie	1388 29	1382 02
Unigestion	879 72	836 98
Uni-Japon	1429 15	1365 76
Uni-Régions	2943 76	2819 26
Univalor	2233 09	2159 66
Univer	178 54	178 54 ◆
Univers-Obligations	1559 81	1538 52
Valorem	506 53	498 13
Valoblig	59069 78	58117 60
Valorg	1487 69	1465 23
Valunal	77863 35	77854 42

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

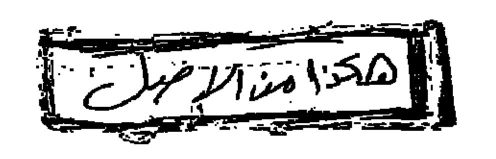
VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	88 10	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	236	230
Pernod Ricard	241	255
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 362	6 389	6 080	6 630
ECU	6 856	6 866	....	....
Allemagne (100 DM)	330 890	331 200	321	339
Belgique (100 F)	15 873	15 900	15 200	16 050
Pays-Bas (100 fl.)	292 690	293 190	279	297
Danemark (100 krd)	87 320	87 430	82 500	90
Norvège (100 k)	85 450	86 590	83 500	89
Grande-Bretagne (£ 1)	9 390	9 400	9 100	9 800
Grèce (100 drachmes)	4 607	4 605	3 800	4 600
Italie (1 000 lires)	4 745	4 753	4 500	5
Suisse (100 fr.)	392 850	393 600	381	401
Suède (100 krs)	94 130	94 470	91 500	97
Autriche (100 sch)	46 970	47 100	45 300	47 850
Espagne (100 pes.)	4 857	4 866	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 380	4 381	3 900	4 800
Canada ($ can 1)	4 624	4 639	4 480	4 880
Japon (100 yens)	4 008	4 004	3 870	4 050

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/1
Or fin (kilo en barre)	81700	82250
Or fin (en lingot)	82250	82900
Pièce française (20 fr)	544	543
Pièce française (10 fr)	389	.....
Pièce suisse (20 fr)	548	543
Pièce latine (20 fr)	476	478
Souverain	609	608
Pièce de 20 dollars	3170	3140
Pièce de 10 dollars	1640	1660
Pièce de 5 dollars	955	.....
Pièce de 50 pesos	3245	3240
Pièce de 10 florins	499	501
Or Londres	399	401 70
Or Zurich	398 60	401 60
Or Hongkong	403 50	402 85
Argent Londres	5 95	5 40



Le Monde

La tension sino-vietnamienne

Les appels de Moscou pour une normalisation entre Hanoï et Pékin sont restés lettre morte

Quelle que soit l'ampleur des combats annoncés le mercredi 6 janvier par Hanoï, le regain de tension sur la frontière sino-vietnamienne souligne à quel point les relations demeurent mauvaises entre Pékin et Hanoï. A l'automne dernier, les Vietnamiens ont affirmé souhaiter une détente avec la Chine. En décembre, le sixème congrès du PC vietnamien a entériné les efforts de Moscou en vue d'une normalisation de ses relations avec Pékin. Mais, sur le fond, rien n'a changé : alors que Pékin pose comme préalable à tout rapprochement un règlement politique au Cambodge comprenant un retrait militaire vietnamien, le sixème congrès n'a pas laissé prévoir un changement de la politique de Hanoï sur ce sujet.

En tout cas, les appels soviétiques à une normalisation sino-vietnamienne demeurent, pour l'instant, lettre morte. En dépit des pressions ouvertes de Moscou – dont M. Ligatchev, numéro deux soviétique, s'était fait le porte-parole pendant le sixième congrès du PC vietnamien, – Hanoï ne donne pas l'impression de vouloir pousser les événements, sur le plan intérieur comme dans le domaine de la politique étrangère.

Tout en quittant le bureau politique, les trois « chefs historiques » du PC vietnamien demeurent associés à la gestion du pays. En effet, le gouvernement vietnamien ne sera remanié qu'en avril, à la suite de l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale. En outre, MM. Truong Chinh, Pham Van Dong et le Duc Tho, nommés officiellement, ce mercredi, « *conseillers* » du comité central du PC, pourront, à ce titre, « *obtenir une procuration du bureau politique pour résoudre certains problèmes concrets* ».

Sur le plan diplomatique, le Vietnam s'en tient à son engagement de retirer toutes ses troupes du Cambodge en 1990, estimant qu'à cette date, ses protégés de Phom-Penh seront capables d'assurer, seuls, la sécurité de leur pays. La tension frontalière sino-vietnamiennne vient donc rappeler, à point nommé, que la partie de bras de fer entre les deux voisins ennemis est loin d'être terminée.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 janvier

Retour au calme

Survoltée ces deux derniers jours, la Bourse de Paris a mis la pédale douce ce mercredi matin, au cours de la séance préliminaire. Quasiment stable à l'ouverture (+ 0,07 %), l'indicateur instantané s'effritait un peu en clôture (– 0,12 %).

Hausse de Compagnie bancaire, Skis Rossignol, Facom, Casino, Eurocom, UCB, Leroy-Somer. Recul de Moulinex, Valeo, Printemps, J. Lefebvre, Chargeurs, Europe I, Alsthom, Générale des eaux.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	497 80	498	495
Agence Havas	2135	2145	2140
Air Liquide (L')	692	692	688
Bancaire (Cie)	1100	1105	1125
Bongrain	2510	2530	2520
Bouygues	1255	1255	1255
B.S.N.	4450	4455	4440
Carrefour	3590	3590	3590
Chargeurs S.A.	1651	1645	1630
Club Méditerranée	703	706	704
Crédit National	1487	1500	1495
Eaux (Gén.)	1360	1358	1345
Elf-Aquitaine	316 50	315	315
Essilor	3650	3650	3650
Lafarge-Coppée	1389	1389	1384
Michelin	2849	2865	2865
Midi (Cie)	1630	1618	1620
Moët-Hennessy	2368	2370	2369
Navig. Mixtes	1081	1081	1070
Oreal (L')	3825	3820	3820
Pechelbronn	1297	1297	1285
Pernod-Ricard	1060	1068	1068
Peugeot S.A.	1224	1225	1225
Sanofi	784	787	787
Source Perrier	813	810	805
Télémécanique	3190	3200	3200
Thomson-C.S.F.	1690	1620	1605
Total-C.F.P.	418	418	418 50
T.A.T.	2315	2310	2310
Valéo	534	520	522

Les grèves dans le secteur public

Poursuite du mouvement à la SNCF et dans les transports parisiens

● A LA SNCF, le mercredi 7 janvier, le trafic a dans l'ensemble progressé, conformément aux prévisions de la direction : en début de matinée, la moitié environ des rapides et express étaient assurés au départ et à l'arrivée à Paris, les départs ont été presque normaux pour les TGV à destination de la Bourgogne, de la Suisse, de Lyon et de la Savoie ; trois TGV aller-retour sur Marseille, deux sur Montpellier, un sur Avignon, deux sur Lille-Lyon et sur Rouen-Lyon sont aussi prévus. Sur la banlieue parisienne, il y avait quatre trains sur cinq gare de l'Est, deux sur trois à Saint-Lazare, Montparnasse et gare de Lyon, deux sur cinq à la gare du Nord, un sur deux sur la ligne C du RER. La direction espère acheminer sept cents trains de marchandises dans la journée.

Le dernier dépôt en grève dans la région de Reims a repris.

En revanche, la direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur a dû supprimer toutes les liaisons à la suite des entraves à la circulation multipliées, mardi, par les cheminots grévistes, bien qu'elle ait obtenu du tribunal un référé autorisant l'évacuation par la police de la gare de marchandises Saint-Roch, à Nice. Des trains ont été bloqués aussi ce mercredi matin à Lille, à Amiens, et dans plusieurs gares de la région parisienne, à Houilles, Mantes et Argenteuil, ainsi qu'à Saint-Denis, où les CRS ont fait dégager les voies.

D'autre part, la direction de la SNCF faisait état d'actes de sabotage, dans la nuit de mardi à mercredi, à Lille et surtout à Brétigny-Dourdan, où cent motrices auraient ainsi été rendues inutilisables par détérioration d'instruments de conduite ; des signaux ont été dérangés et des téléphones arrachés.

La « coordination » des agents de conduite avait prévu un « *rassemblement national* », ce mercredi à 14 heures, à la gare du Nord ; les fédérations transport-équipement et cheminots CFDT devaient poursuivre par un défilé jusqu'à la gare Saint-Lazare.

● A EDF, où la CGT et la CFDT appelaient à la grève ce mercredi, FO se contentant de soutenir les décisions des assemblées générales, la baisse de production, limitée à 7 500 mégawatts jusqu'à 9 heures du matin, était ensuite descendue à 21 000 MW. Toutefois, en milieu de matinée, il n'y avait pas encore eu de délestages.

● A LA RATP, le trafic du métro continuait d'osciller, le 7 janvier, entre 50 % et 70 % du trafic ordinaire, ce qui représente un point de satisfaction pour la direction de la RATP. Le RER reste très perturbé (34 % des trains assurés), surtout sur la ligne A, qui n'assure pas plus du dixième de sa capacité habituelle. En revanche, dans les bus, le blocage des dépôts de Charlebourg, de la Croix-Nivert et de Lagny par les grévistes a totalement paralysé les lignes, commençant par la 80, ainsi que les 26, 29, 39, 46, 49, 56, 62 et 73. Selon la direction, 70 % des machinistes sont présents au travail, mais, compte tenu de ces piquets de grève, 59 % des bus seulement circulent. La négociation entre la direction et les syndicats doit reprendre à 14 h 30, le 7 janvier. On prête à M. Michel Rousselot, directeur général, l'intention de concéder quelques fractions d'augmentations salariales supplémentaires dans le but d'obtenir l'accord des syndicats CFTC, FO, CGC et indépendants.

En Belgique

M. Robert Hersant contrôle 24 % du capital du « Soir »

BRUXELLES
de notre correspondant.

M. Robert Hersant a acheté, le 5 janvier, 24 % des actions du Groupe Rossel, qui édite notamment *Le Soir* (Bruxelles), premier quotidien francophone belge avec un tirage moyen de 240 000 exemplaires. La nouvelle, bien qu'attendue (*le Monde* du 27 décembre 1986), a toutefois provoqué une réelle émotion à Bruxelles. Les journalistes du *Soir*, réunis aussitôt en assemblée extraordinaire, ont exprimé leur « *indignation* » devant cette vente et rappelé leur « *opposition constante et unanime* » à M. Robert Hersant. Sous le titre « *Her cent ans !* » – une allusion au centième anniversaire du journal fêté récemment, – Yvon Toussaint, directeur-rédacteur en chef du *Soir*, écrit dans l'édition du jour : « *Pour ma part, j'userai de toutes les prérogatives que me confère mon statut pour empêcher M. Hersant d'avoir, le cas échéant, la moindre influence au sein de la rédaction.* »

Pour Yvon Toussaint et pour les actionnaires majoritaires du journal, les conséquences concrètes de la prise de participation de Robert Hersant seraient toutefois « *absolument nulles* », le magnat de la presse française ne disposant pas de la minorité de blocage. Les actionnaires majoritaires, qui possédaient jusqu'alors 58 % des parts, ont annoncé qu'ils en disposent maintenant de 76 %, ce qui justifierait leur relatif optimisme. Fin octobre 1986, en effet, les actionnaires minoritaires – les familles Kuborn-Declercq – avaient fait part de leur intention de vendre l'ensemble de leurs actions (42 %) à M. Robert Hersant, qui siégeait déjà au conseil d'administration de la société Rossel depuis 1983 sans détenir une seule action. Les actionnaires majoritaires ont alors joué leur droit de préemption, et ont tenté de racheter l'ensemble des parts. Mais ne parvenant pas à réunir les sommes nécessaires – estimées à environ 150 millions de francs français, – ils ont dû se contenter de 18 % des actions mises en vente, laissant ainsi les 24 % restants à M. Robert Hersant.

Quelle stratégie celui-ci va-t-il maintenant adopter ? « *On imagine mal le patron du* Figaro *jouant éternellement les potiches. Attendra-t-il l'ouverture d'une faille dans le groupe majoritaire pour s'y engouffrer ?* », s'interrogeait ainsi un journaliste du *Soir*. Une autre crainte subsiste : que les parts acquises par M. Hersant le 5 janvier lui servent de monnaie d'échange pour un marchandage plus vaste.

J.-A. F.

● **Arrestation des meurtriers d'une vieille dame.** – Les meurtriers de Marguerite Moulene, quatre-vingts ans, assassinée le 27 décembre dans son appartement, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) (*le Monde* du 30 décembre), ont été arrêtés mardi 6 janvier. Il s'agit d'un couple de jeunes délinquants toxicomanes : Mehrez Bouallegue, vingt-deux ans, de nationalité tunisienne, et Véronique Stolarczyk, vingt-trois ans, qui ont fait des aveux complets.

« TV-France-Soir » fusionne avec « France-Soir Magazine »

TV-France-Soir, le magazine de programmes de télévision lancé le 15 novembre 1986 par le quotidien du même nom, va fusionner, samedi 10 janvier, avec *France-Soir Magazine*. Cette fusion est due « *à des raisons économiques et à la volonté d'améliorer le magazine* », explique-t-on au quotidien dirigé par M. Jacques Hersant, le fils de M. Robert Hersant. L'existence d'un magazine de programmes de télévision renforcé est également lié à la candidature du patron du *Figaro* à la reprise de TF 1. Et à sa volonté de concurrencer les autres magazines spécialisés, dont le fleuron, *Télé 7 jours*, appartient au groupe Hachette.

Sous son titre, *France-Soir-Magazine TV*, le premier numéro de cet hebdomadaire devrait être tiré à 600 000 exemplaires alors que *France-Soir* bénéfice d'un tirage en semaine d'environ 470 000 exemplaires, pour une diffusion de 397 933 exemplaires selon l'OJD 1985.

Le Figaro devrait adjoindre aussi un « TV-Figaro » à sa livraison du samedi, au cours du premier trimestre.

Sur le vif

Lui et lui

Comment vous réagiriez, vous, si votre fils vous annonçait qu'il allait se mettre en ménage avec un garçon ? Ça vient d'arriver à une de mes amies. Hier, elle m'appelle, complètement tourneboulée, hors d'elle :

– Non, mais tu te rends compte ! Si je m'attendais ! Jamais je me serais doutée.

– T'es pas fut-fut, je vais te dire, parce que franchement, Lucien...

– Quoi, tu trouves qu'il a l'air d'une folle ?

– Pas du tout, mais il va sur ses vingt-sept ans et il t'a jamais ramené une fille à la maison. Toi-même, tu t'étonnais. Maintenant t'as compris.

– Non, justement, je comprends pas. Qu'il ait une aventure, bon, ça encore... Mais pourquoi déménager, s'installer avec ce type, officialiser. Il pourrait être un peu plus discret.

– Tu sais, à notre époque ! Tiens, justement, j'ai vu un sondage IPSOS : 73 % des Français acceptent les couples gais.

– Ouais, Lucien me l'a montré. Les Français peut-être, mais pas ceux que ça concerne. Deux fois sur trois les familles le prennent très mal. Regarde, moi.

– Ecoute, là, t'as tort, ma Toune. Question SIDA, tu seras plus tranquille et puis dis-toi bien que s'il était parti avec une nana, elle l'aurait collé à ses parents et ton Lulu tu l'aurais pratiquement plus jamais vu.

– Tu sais, son copain, il adore sa mère. Déjà, le réveillon de Noël, c'était pour elle, et les mômes, elle a proposé de s'en occuper pendant leurs heures de bureau, alors moi...

– Quoi les mômes ? Comment des mômes ? Non, mais ça va pas !

– Ils veulent en adopter.

– Ils ont pas le droit.

– Ben précisément, ils disent que c'est pas normal. Ils exigent un certificat de concubinage, des tarifs réduits dans les transports en commun, la pension de reversion, les...

– Ils sont drôlement à cheval sur les convenances, hein ?

– Et attends, je t'ai pas tout dit : ils vont donner une réception pour leurs fiançailles. Et ils ont déposé une liste au Printemps-Opéra.

– Alors, où est la différence ?

– Sur les bols du petit déjeuner, tu sais, le tête-à-tête. C'est des cœurs entrelacés et au lieu de Elle et Lui, c'est marqué Lui et Lui.

CLAUDE SARRAUTE.

Au conseil des ministres

M. Chambraud nommé préfet de l'Essonne

M. Paul Chambraud, préfet de l'Aisne, a été nommé par le conseil des ministres du 7 janvier préfet de l'Essonne, en remplacement de M. Max Lavigne admis en congé spécial.

[Né le 11 avril 1927 à Guéret, M. Paul Chambraud, docteur en droit et licencié ès-lettres, devient sous-préfet en 1958. La même année, il est nommé chef du cabinet de M. Sudreau, ministre de la construction, puis, en 1960, ministre de l'éducation nationale. En 1963, il devient chef de bureau de la protection nationale au secrétariat général de la défense nationale. Secrétaire général de l'Oise (1973), il est nommé directeur, adjoint au directeur général de l'administration chargé des personnels et des affaires politiques au ministère de l'intérieur en 1977. Nommé préfet d'Eure-et-Loir en 1978, préfet de la Drôme en 1981, préfet des Côtes-du-Nord en 1983 et, depuis mars 1985, préfet de l'Aisne.]

« Nouveau Combat » s'appellera finalement « le Chardon »

L'hebdomadaire que lance le 7 janvier Jean-Claude Goudeau, ancien directeur général de *Minute*, devait d'abord s'appeler *le Combat*, puis *Nouveau Combat*. Le tribunal de grande instance de Paris l'avait en effet incité à modifier son titre, afin qu'il n'y ait pas de confusion avec l'ancien journal *Combat*. Titre qui appartient d'ailleurs, depuis 1984, à M. Henry Frenay, ancien ministre et président de l'Amicale des anciens du réseau Combat, dont le quotidien était issu (*le Monde* du 4 janvier).

Mais, afin d'éviter une nouvelle action en justice de M. Frenay, Jean-Claude Goudeau a finalement décidé d'appeler son journal *le Chardon*. Cet hebdomadaire satirique de droite, rédigé notamment par des journalistes qui ont quitté *Minute*, devrait être tiré à 300 000 exemplaires.

Le numéro du « Monde » daté 7 janvier 1987 a été tiré à 472 160 exemplaires

